Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16022 – 7 F | JEUDI 1er AOÛT 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux
pages 11 à 14

■ La longue course de Marie-José Pérec vers une deuxième médaille

■ Le parc du Centenaire, lieu de l'attentat, est rouvert au public

■ La Dream Team des basketteuses américaines sert à lancer une nouvelle ligue professionnelle

La quête des 9 000 points



DAN O'BRIEN

À TRENTE ANS, avec déjà trois titres mondiaux à son actif, l'Américain Dan O'Brien s'attaque au décathlon. L'athlète complet le plus doué du siècle entreprend de gagner un premier titre olympique tout en atteignant, pour la première fois, le total mythique de 9 000 points.

Un cyberopéra à New York

LE PREMIER opéra interactif est né. Présenté au Lincoln Center de New York, *The Brain Opera* est une chose assez extravagante qui mêle une musique conçue par le compositeur Tod Machover aux improvisations que le public aura préenregistrées sur d'étranges machines avant de pénétrer dans la salle. Dans le dernier mouvement de l'« œuvre », celles des utilisateurs d'Internet, envoyées sur le réseau, viennent s'y ajouter sous la baguette sensorielle du « chef d'orchestre ». Cette étrange création a été mise au point dans les laboratoires du Massachusetts Institute of Technology (MIT) par l'un des pères de l'intelligence artificielle, Marvin Minsky. Ce cyberopéra est-il de l'art ? Présage-t-il de la musique du XXIe siècle ? Le critique musical, lui, reste pantois.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0801 - 7,00 F

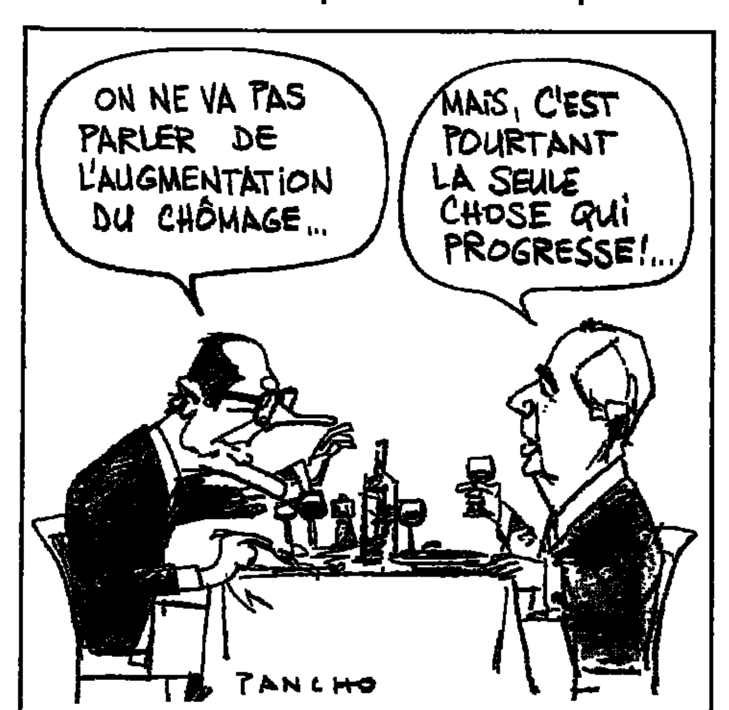


Le chômage frappe un Français actif sur huit selon les derniers chiffres du gouvernement

Les syndicats dénoncent vivement la perte de 2 300 emplois dans l'enseignement

LE CHÔMAGE enregistre une nouvelle et forte augmentation. Selon les chiffres publiés mercredi 31 juillet par le ministère du travail, le nombre des demandeurs d'emploi a progressé de 22 800 au mois de juin (0,7 %) et atteint 3 065 600. Selon l'ancien « baromètre », qui comptabilise les inscrits à l'ANPE ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, le nombre des chômeurs est de 3 383 500, en hausse de 168 000 depuis un an. Selon les normes du Bureau international du travail, un Français actif sur huit est au chômage (12,5 %).

Cette forte progression, qui fait suite au mauvais résultat de mai (30 800), s'explique par la traditionnelle arrivée, en cette période de l'année, des jeunes sur le marché du travail et par une conjoncture économique dégradée. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la reprise, si elle se manifeste, sera trop lente pour éviter une nouvelle augmentation du chômage. Il escompte 3,5 millions de demandeurs d'emplois (ancien « baromètre ») à la fin de 1997.



Malgré ces mauvaises perspectives, le gouvernement entend faire d'importantes économies budgétaires sur les aides à l'emploi. Le ministre du travail, Jacques Barrot, souhaite, en particulier, que la réforme du contrat initiative-emploi (CIE) entre en vigueur dès l'automne et que le nouveau système soit réservé aux jeunes en grande difficulté et aux chômeurs de très longue durée.

Les économies budgétaires portent aussi sur les postes de fonctionnaires, notamment dans l'éducation nationale. 5 000 emplois devraient être supprimés dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, mais 2 700 postes seront ouverts dans le supérieur, soit un « solde » négatif de 2 300 emplois. Les syndicats d'enseignants envisagent une grève à la rentrée de septembre.

Lire page 5 et notre éditorial page 9

Menaces sur l'indépendance de la médecine du travail à EDF-GDF

LA DIVISION épidémiologie du service général de médecine de travail (SGMT) d'EDF-GDF est menacée de démantèlement. Reconnue pour la qualité de ses enquêtes, elle avait publié plusieurs études importantes concernant les expositions professionnelles des salariés aux rayonnements ionisants, à l'amiante ou aux champs électriques et magnétiques. Le professeur Marcel Goldberg, qui dirigeait la division, a quitté le service le 1er juillet. Le 18 juillet, son adjoint, le docteur Ellen Imbernon, a été mise à pied sans ménagement. Selon les syndicats du SGMT, ces mésaventures mettent *« gravement en cause les conditions légales et réglementaires de l'exercice d'une médecine du travail confidentielle et indépendante à EDF-GDF »*.

Lire page 6

Cary Grant au service de Sa Majesté

ON SAVAIT que Ian Fleming, le « père » de James Bond, rêvait de voir Cary Grant endosser le smoking de l'agent 007, mais on ignorait qu'Archibald Leach, né à Bristol, Angleterre, le 18 janvier 1904, mort à Davenport, Iowa, Etats-Unis, le 29 novembre 1986, avait effectivement prêté son concours aux services secrets britanniques. La révélation, dont fait état le *Sunday Times*, provient d'un livre à paraître dans quelques jours, une biographie, par Graham McCann, de Sir William Stephenson, responsable des services d'espionnage anglais pendant la seconde guerre mondiale. La mission confiée à Archibald Leach, alias Cary Grant, aurait consisté à collecter des informations sur certaines vedettes de Hollywood soupçonnées de faiblesses envers les nazis.

Une des cibles clairement désignées à l'attention de l'acteur était Errol Flynn, que certaines de ses amitiés et ses nombreux voyages, notamment à bord de son yacht, le *Sirocco*, avaient rendu suspect aux yeux des Britanniques. Errol Flynn aurait ainsi renseigné les nazis au sujet des Allemands qui combattaient en Espagne au sein des Brigades internationales, et, sous prétexte de faciliter la préparation d'un film, aurait filmé lui-même les installations américaines dans le Pacifique, offrant ainsi aux Japonais de disposer de documents essentiels dans la préparation de l'attaque sur Pearl Harbor.

Si la révélation des activités secrètes de Cary Grant a tardé, l'action de plusieurs membres de la colonie britannique de Hollywood est connue. On sait par exemple que lorsque Alexander Korda s'installa aux Etats-Unis, en 1940, pour terminer *Le Voleur de Bagdad*, il avait été au préalable chargé par Sir Winston Churchill en personne d'aider, à travers les films qu'il produirait ou réaliserait, à la prise de conscience par les Américains de la nécessité d'entrer en guerre aux côtés de l'Angleterre. Churchill lui avait également demandé d'ouvrir, à Los Angeles et New York, les bureaux d'une société de production destinée uniquement à servir de « couverture » aux agents britanniques. Korda ne dérogea jamais à son obligation de réserve. A l'image de Greta Garbo, qui servit elle aussi d'agent de renseignements et qui constitua un maillon essentiel de la chaîne qui permit à de nombreux opposants au régime nazi de fuir l'Allemagne, en mettant à leur disposition ses diverses résidences en Scandinavie.

Aucun de ces « espions » ne tira gloire de son action. Pour un autre d'entre eux, la conclusion se révéla tragique. Leslie Howard, qui venait d'interpréter le rôle d'Ashley Wilkes dans *Autant en emporte le vent*, se mit au service de la Grande-Bretagne. A travers les films qu'il interpréta et réalisa, mais également par diverses missions secrètes. Au printemps 1943, il se trouvait à Gibraltar, en compagnie de son avocat, lequel présentait une certaine ressemblance avec Winston Churchill, dont il se plaisait à copier l'habillement et à imiter les manières. Le même jour, Churchill revenait d'une conférence à Alger et son avion devait, comme celui de Leslie Howard, faire escale à Lisbonne. Les services secrets allemands le savaient, mais prirent l'avocat de l'acteur pour le « premier » britannique. L'avion à bord duquel Leslie Howard avait pris place fut abattu par la chasse allemande. Il ne fut jamais retrouvé.

Pascal Mérigeau

La difficile restructuration de l'aéronautique française

LE NOUVEAU PDG de la SNCF, Louis Gallois, avait reçu pour mission, au temps où il présidait aux destinées du groupe Aerospatiale, de recomposer de fond en comble le paysage industriel français de la défense et de l'aéronautique civile. Une opération inspirée par le président de la République, Jacques Chirac, mais imposée par le contexte international.

La place qu'il occupe dans le tissu national de l'armement, de l'espace et de l'aéronautique, trois secteurs-clés de la puissance industrielle de la France, et, en même temps, le rôle majeur qu'il peut tenir en Europe, dans les configurations d'alliances à venir, font en effet du groupe Aerospatiale la pièce maîtresse d'un gigantesque puzzle qui demande à être ordonné.

Aucun autre groupe français ne peut escompter être un quelconque chef de file. Les uns sont de taille trop restreinte, tel Matra, en dépit de son tout récent succès en Grande-Bretagne, où il a arraché de haute lutte le contrat sur un missile de croisière. Les autres, comme Dassault, auraient du mal à s'imposer parce qu'ils passent pour être hostiles à la coopération. D'autres enfin, comme Thomson, sont trop spécialisés pour être présents sur l'ensemble de la panoplie.

Ambitionnant de devenir *« un pivot »* de la restructuration, comme il le disait lui-même, M. Gallois avait accepté de jouer le jeu jusqu'au bout. Il avait adhéré à la perspective d'une privatisation de son groupe au terme de sa fusion avec Dassault-Aviation. Il avait recherché des associations avec des partenaires allemands, britanniques ou italiens dans les domaines des satellites, des missiles et des hélicoptères, et ouvert le chantier de la transformation du GIE Airbus Industrie en une société privée.

En ce sens, son départ et le choix de son successeur interviennent à un moment où l'enjeu de ces refontes tous azimuts exige des dirigeants français encore plus de fermeté, d'esprit de suite et d'intelligence de la situation pour ne pas rater le tournant.

Ce tournant n'est rien de moins, en fin de compte, que celui du désengagement de l'Etat dans un secteur longtemps considéré comme le cœur même de son pouvoir régalien.

Jacques Isnard

Lire la suite page 9

Les embarras de la Mairie de Paris

Deux employes de la Mairie de Paris auraient reçu l'ordre de détruire des documents afin qu'ils échappent a la justice. p. 26

Divergences entre Paris et Bruxelles

La Commission européenne ne veut pas sanctionner les pays qui procèdent à des dévaluations compétitives. p. 2

Le dollar sous les 5 F

Le billet vert a fortement chuté mercredi 31 juillet sur les marchés des changes p. 26

L'alliance British Airways-American Airlines contestée

La compagnie aérienne US Air porte plainte contre le caractère monopolistique de ce mariage. p. 15

Les villages de la coca

Au cœur de l'Amazonie colombienne, des régions entières vivent de la culture de la drogue. p. 8

Nouveau cahier des charges pour TF 1 et M 6

Le CSA a renouvelé les conventions des deux chaînes privées. p. 18

La mort de Claudette Colbert

L'actrice américaine d'origine française fut, à Hollywood, une des reines de la comédie. p. 26

EURO La *Commission européenne* a réfuté, dans un rapport présenté le 30 juillet à Bruxelles, les idées de sanctions avancées par la France – avec le soutien de l'Allemagne et la Belgique – pour dissuader les pays de l'Union qui ne participeront pas immédiatement à la monnaie unique, en 1999, de procéder à des dévaluations compétitives. Bruxelles estime qu'il n'est pas possible, pour des raisons aussi bien réglementaires que politiques, d'assujettir l'attribution des fonds communautaires à des règles de bonne conduite. ● *JEAN ARTHUIS, ministre* de l'économie, qui estime que les dévaluations de ces dernières années ont eu des conséquences désastreuses, ne veut pas en rester là. Il demande à la Commission d'approfondir son étude. ● LES QUINZE ont jusqu'au conseil européen de Dublin, en décembre, pour s'entendre sur une stratégie commune.

Bruxelles et Paris s'affrontent sur les dévaluations compétitives

La Commission européenne réfute les propositions françaises visant à sanctionner les pays qui, après 1999, tireraient profit de la dévaluation de leur monnaie. La France demande à Bruxelles d'« approfondir » ses travaux

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Comment assurer la meilleure convergence possible des politiques économiques au sein de l'Union et, surtout, comment éviter le retour de dévaluations *compétitives*, destructrices pour ceux qui les subissent, du type de celles pratiquées par l'Italie et la Grande-Bretagne à la suite de la tempête monétaire de septembre 1992 ? Le problème pourrait, au moins théoriquement, se poser avec une particulière acuité après le passage à la troisième étape de *l'Union économique et monétaire* (UEM), dans les relations entre l'euro et les monnaies des pays qui ne participent pas encore à la monnaie unique.

Ceux-ci, frustrés, envieux ou tout simplement habiles, ne risquent-ils pas alors d'être tentés de laisser filer leur devise pour ravir des parts de marché à leurs concurrents arrogants du « noyau dur » ?

Les Français, chez qui cette hantise a pris une dimension très politique, probablement disproportionnée – les Italiens, les Espagnols aspirent à rejoindre la monnaie unique le plus tôt possible et devraient pratiquer une politique en conséquence –, redoutent de voir leurs exportations de textiles, de produits agroalimentaires, d'automobiles, à nouveau laminées (avec les inconvénients qu'une telle situation implique en termes d'emplois) en raison de fluctuations de change intempestives. Pour écarter ce cauchemar, Jean Arthuis avait défendu, lors du conseil *« Ecofin »* de Vérone, en avril 1996, la nécessité de prendre des mesures de précaution. Il avait lancé deux propositions, fondées sur l'idée de sanctionner les états membres qui ne s'astreindraient pas à une stricte *discipline* de change, et avait invité la Commission à les étudier. Pourquoi, se demande-t-on à Paris, ne pas *généraliser* aux fonds structurels (lesquels répartissent des sommes considérables au profit des régions pauvres) le principe de conditionnalité macro-économique pratiquée par le fonds de cohésion (fonds dont *bénéficient l'Espagne*, la Grèce, l'Irlande et le Portugal) ? Les subventions des fonds structurels pourraient être diminuées dans le cas de figure où le pays concerné ne respecterait pas les engagements pris dans le cadre de son plan de convergence.

Autre formule, les versements au titre des fonds structurels seraient opérés non plus en écus, mais dans la monnaie nationale, en fonction de l'évolution des taux de change réels (pour éviter un surpaiement, injustifié, en cas de dévaluation de la devise du pays considéré par rapport à *l'écu). Comme on pouvait l'imaginer*, ces suggestions, appuyées par l'Allemagne et la Belgique, ont été accueillies extrêmement froidement par les pays susceptibles d'en faire les frais, ceux qui ne feront sans doute pas partie de la première vague de passage à la monnaie unique, et en particulier par l'Espagne.

Dans son rapport, rendu public mardi 30 juillet à Bruxelles, la Commission vient de leur donner raison. Elle explique que, pour des raisons techniques et juridiques, ce supplément d'encadrement des politiques économique nationales n'est pas pensable et que, de surcroît, il *serait politiquement* malvenu.

La Commission n'ignore pas les dégâts provoqués par les dévaluations compétitives, mais elle relativise l'analyse que font les Français. Premier point : l'Espagne, contrairement à un amalgame fréquemment fait, ne s'est pas livrée à des dévaluations compétitives. Elle a toujours agi dans le cadre *du système monétaire européen* (SME). Les dévaluations de la peseta, qu'on déplore parfois à Paris, ont été décidées au niveau européen, de façon concertée et avec à chaque fois l'approbation du ministre français des finances ou du directeur du Trésor.

Depuis longtemps, à Bruxelles, *on reproche aux Français d'imputer* trop facilement à ces dévaluations dites compétitives les difficultés de secteurs dont la sous-compétitivité est devenue chronique par défaut d'investissements. *« Les fluctuations monétaires sont prises comme bouc émissaire, mais la situation du textile est due à bien d'autres raisons : accroissement de la productivité, stagnation de la demande, ouverture des échanges internationaux avec les pays à bas salaires, adaptation difficile aux nouvelles technologies d'une industrie constituée de PME »*, lit-on dans une note de la Commission publiée il y a quelques semaines.

UN ACQUIS COMMUNAUTAIRE

Dans son nouveau rapport, la Commission rappelle que les règlements régissant les fonds structurels ont été adoptés pour une période courant jusqu'à la fin 1999 et qu'il est impensable de les modifier d'ici là, d'autant plus qu'une telle révision exigerait l'unanimité... Elle relève *que l'utilisation* de l'écu dans les fonds structurels fait partie de l'acquis communautaire et que, dans la perspective du passage à l'euro, *« il serait totalement inopportun d'intensifier, par le biais de mécanismes complexes, l'utilisation des monnaies nationales dans le budget communautaire »*. Elle fait encore valoir que le système de sanctions imaginé par M. Arthuis pourrait se révéler injuste, car *« une dépréciation nominale ne résulte pas systématiquement ou exclusivement d'un manque de rigueur de la politique éconmique »*.

Enfin, souligne la Commission, les éventuelles réductions ou suspensions des transferts financiers envisagés par Paris handicaperaient le bon fonctionnement des fonds structurels, dont *« les principaux bénéficiaires sont des régions et des groupes sociaux (les chômeurs, par exemple) qui ne doivent pas être pénalisés »*.

Pourquoi alors ne pas s'en tenir à la mise en place du nouveau SME, qui organisera les relations de change entre l'euro et les monnaies restant provisoirement en dehors ? Le principe en a été décidé à Vérone et ses modalités de fonctionnement devront être précisées par les Quinze d'ici au conseil européen de Dublin, en décembre.

Philippe Lemaître

Jean Arthuis écrit à Jacques Santer

« Je vais écrire dans les prochains jours au président de la Commission, Jacques Santer, en lui demandant d'approfondir les travaux qui ont été menés », **indique Jean Arthuis, ministre de l'économie, dans un entretien accordé le 31 juillet au quotidien économique** *La Tribune-Desfossés* **au lendemain de la décision de Bruxelles de rejeter les suggestions françaises formulées en avril à Vérone et qui consistent à diminuer les aides structurelles communautaires accordées aux pays de l'Union qui pratiqueraient des dévaluations compétitives et à opérer leur paiement en monnaie nationale – donc dévaluée – en non plus en écu.**

« Tant en termes d'emploi que de croissance, de 1992 à 1995, l'Union a perdu 2 points de croissance et 1,5 million d'emplois du fait des troubles monétaires » **qui se sont produits durant cette période et** *« dont les effets peuvent être dévastateurs sur le plan micro-économique »*, **ajoute le ministre. Celui-ci a précisé par ailleurs que la France souhaitait** *« prolonger le débat au second semestre, dans le calme et la sérénité »*.

Faut-il à tout prix contrer les risques de dévaluation après 1999 ?

AU FUR ET À MESURE que s'approche la grande échéance de 1999 *qui verra quelques pays européens* adopter une monnaie unique, se multiplient les difficultés de toutes sortes, techniques bien sûr mais aussi stratégiques. Parmi ces dernières, l'opposition entre Paris et Bruxelles au sujet des rapports qui s'établiront à partir de 1999 *entre pays « in » et pays « out »* est importante et pourrait avoir des conséquences dommageables pour la construction européenne. Le gouvernement français ne vient-il pas de se voir opposer un refus sans ambiguïté par la Commission à la suggestion qu'il avait faite de sanctionner les pays qui n'étant pas admis immédiatement dans l'union monétaire (les *« out »*) en profiteraient, *à partir de 1999, pour dévaluer* fortement leurs monnaies et se tailler des avantages de compétitivité ?



ANALYSE

A l'évidence, les crises monétaires survenues au cours des étés 1992 et 1993 ont laissé de très mauvais souvenirs, en Allemagne et en France notamment. Outre la dévaluation de la peseta, la lire et *la livre étaient* sorties du SME (Système monétaire *européen), pour fluctuer librement*. Le résultat ne s'était pas fait attendre : entre août 1992 et août 1995 la dépréciation de la lire italienne avait atteint 32 %, celle de la livre sterling 20 %. Entre ces deux dates, la peseta perdit 25 % et la couronne suédoise 27 %.

Divers bilans, plus ou moins *convaincants, ont été faits de ces* dévaluations. La Commission, notamment, avait conclu que des réajustements monétaires brutaux ralentissaient la croissance économique, aggravaient le chômage, et d'une façon générale créaient un *climat d'incertitude* peu propice aux initiatives et aux investissements. Jean Arthuis estime, dans une interview à *La Tribune-Desfossés*, que l'Union européenne a perdu deux points de croissance et 1,5 million d'emplois entre 1992 et *1995 du fait des troubles* monétaires. Encore ces bilans partiels devraient-ils être complétés par une évaluation des dégâts causés sur des régions et des industries précises (automobile, textile...). La fureur de nombreux industriels allemands en dit long à ce sujet, comme le soudain désir des milieux patronaux d'outre-Rhin de voir la lire faire partie du premier peloton qui adoptera la monnaie unique dans trois ans.

MALENTENDU

Il ne faut donc pas minimiser les effets des dévaluations survenues à partir de l'été 1992 et les risques mortels qu'entraînerait leur réédition. Si celles-ci s'étaient produites *en pleine période d'expansion*, leurs conséquences auraient probablement été absorbées facilement. Mais c'est exactement le contraire qui arriva. Et l'Union européenne n'est toujours pas sortie de la crise... La position du gouvernement français est d'autant plus compréhensible que l'opinion publique n'est pas complètement acquise aux vertus de la monnaie unique et qu'il *faut donc dissiper un malentendu* : l'Europe n'est pas la cause du chômage. Reste à savoir si la méthode est la bonne. A l'évidence, la grande crainte de la Commission est qu'en pratiquant la méthode du père Fouettard, on ne creuse davantage le fossé qui séparera les pays formant entre eux une union monétaire et ceux qui seront restés dehors. Il y a là aussi un risque *important*.

Alain Vernholes

Des menaces de baisse des salaires inquiètent les Suisses

BERNE
de notre correspondant

Alors que le gouvernement fédéral et nombre de Suisses sont en vacances, la restructuration en cours dans l'économie helvétique ne se ralentit *pas pour autant. Ainsi, profitant de la pause* estivale, la nouvelle multinationale pharmaceutique Novartis vient-elle d'annoncer, fin juillet, la fermeture d'un centre de recherche occupant 280 personnes dans la banlieue de Fribourg. Cette décision est l'une des conséquences de la récente fusion entre Ciba et Sandoz, qui a donné naissance à Novartis et qui entraînera la suppression de 10 000 emplois dans le monde, dont 3 500 en Suisse.

Cette délocalisation, durement ressentie à Fribourg, n'est qu'un nouvel exemple des mutations qui bousculent l'économie suisse en cette période de stagnation prolongée. Durant le premier semestre de l'année, plus de 13 000 suppressions d'emplois ont été annoncées. L'opinion avait été frappée par l'ampleur des licenciements prévus en mars chez Novartis, puis par la disparition programmée de 1 320 postes à Swissair, 1 570 aux PTT et 3 500 dans le cadre de la réorganisation du Crédit suisse, rendue publique début juillet.

En fait, aucune branche n'échappe à cette tendance, et la concentration des effectifs est loin *d'être terminée. Dans les banques, on s'attend* à la suppression, au cours des prochaines années, d'au moins 20 000 emplois sur un total de 120 000. Tout le monde s'accorde à admettre que *« le fonctionnaire à vie a vécu »*. Autre sujet d'inquiétude : la menace de baisse des salaires brandie aussi bien dans le secteur public que privé. Curieusement, le premier à avoir osé s'attaquer à ce tabou a été le patron socialiste d'une entreprise publique, Benedikt Weibel, président de la direction générale des chemins de fer fédéraux (SFF). *Prétextant le déficit de près de 400 millions* de francs suisses (deux milliards de francs) de la régie, il a fait savoir, le 23 juin, que les SFF envisageaient de réduire de 2 % à 4 % les salaires de leurs employés. Avant même que les principaux intéressés aient accusé le coup, dès le lendemain, le gouvernement du canton de Zurich annonçait son intention de diminuer de 5 % les *traitements de ses fonctionnaires, tandis que les* villes de Lucerne et de Saint-Gall faisaient connaître des projets analogues.

La brèche ayant été ouverte dans le secteur public, le patronat n'allait pas manquer d'emboîter le pas. Deux jours à peine après le pavé dans la mare lancé par le directeur des SFF, le président de l'Union centrale des associations patronales, Guido Richterich, mettait encore de l'huile sur le feu en affirmant qu'il *« ne saurait y avoir de solution concertée entre partenaires sociaux sur la base des objectifs poursuivis aujourd'hui par le Parti socialiste et les syndicats. »*

> En décembre, des capitaines d'industrie avaient déjà tâté le terrain en prônant une déréglementation tous azimuts pour renouer avec la compétitivité

Il n'en a pas fallu davantage pour provoquer l'émoi dans l'opinion et pousser les syndicats à soupçonner pouvoirs publics et patronat de concocter des baisses de salaires, quitte à remettre en cause la fameuse *« paix du travail »*, pilier du consensus social helvétique. A Zurich, trois mille personnes sont descendues dans la rue *et, selon un sondage, un Suisse sur deux* se déclarerait prêt à faire grève pour défendre son salaire. Autres signes des temps : la gauche et les syndicats ont réussi, en quelques semaines à peine, à réunir 150 000 signatures pour demander un référendum contre une nouvelle loi assouplissant les dispositions en vigueur sur le travail nocturne et dominical.

Alors que la reprise se fait attendre, le débat a ainsi été relancé sur les moyens de sortir l'économie suisse de sa léthargie. En décembre dernier déjà, une vingtaine de capitaines d'industrie avaient tâté le terrain avec un Livre blanc prônant une déréglementation tous azimuts pour renouer avec la compétitivité. Mais leur mot d'ordre, *« Travaillons plus tout en gagnant moins ! »*, avait suscité une levée de boucliers et, dans un *« Livre noir »*, quelques intellectuels de gauche avaient répliqué en les accusant de vouloir imposer la seule loi du profit.

Certaines restructurations amorcées dans l'économie suisse n'en voint pas moins dans le sens préconisé par le Livre blanc. A l'heure de l'austérité, les récentes propositions de baisse des salaires apparaissent aussi comme des ballons d'essai pour prendre le pouls de l'opinion. Dans les milieux patronaux, on n'exclut pas certaines baisses de salaires pour permettre à la Suisse de garder sa compétivité. Actuellement, le salaire helvétique moyen est d'environ 4 800 francs suisses (20 000 FF) brut par mois. Il ne faut pas oublier cependant que les prix en *Suisse sont en moyenne* 30 % plus élevés que dans les pays voisins.

De leur côté, les syndicats dénoncent les risques de déflation qu'entraînerait une diminution des revenus. Le *« patron des patrons »* a tenu à tempérer ses propos, tandis que le ministre des finances, Kaspar Villiger, a exprimé son opposition à des réductions généralisées des salaires, les jugeant *« erronées du point de vue conjoncturel »*. Mais la controverse n'est pas terminée pour autant et pourrait rebondir après la pause estivale.

Jean-Claude Buhrer

Selon le BIT, les femmes sont payées 25 % moins cher que les hommes

GENÈVE
de notre correspondante

Le Bureau international du travail (BIT) rappelle à toute occasion le principe sacré de *« salaire égal pour travail de valeur égale »*. Ce principe figure dans la convention n° 100 de l'organisation. La réalité se trouve être tout autre. *Un rapport du BIT*, qui vient d'être rendu public, précise que, pour un travail et des horaires plus lourds que ceux des hommes, les femmes sont payées, sauf quelquefois dans le secteur agricole, 25 % de moins en moyenne que leurs collègues masculins. *« Dans toutes les régions du monde, les femmes travaillent davantage et gagnent moins que leurs homologues masculins »*, indique le document. Ces différences atteignent *80 % dans certaines régions*. Selon Mme Lin Léan Lim (Malaisie), auteur de ce rapport, la majorité des femmes occupent *« des emplois le plus souvent précaires, mal rémunérés et de faible productivité »*. Il est précisé dans ce texte que 70 % des pauvres dans le monde sont des femmes. Le taux de chômage qui les frappe est de 50 % supérieur à celui dont souffrent les hommes.

Entre 1980 et 1990, sur les huit millions de nouveaux travailleurs enregistrés en Europe occidentale, sept millions sont des femmes. Dans les pays industrialisés, l'horaire féminin hebdomadaire est de deux à dix heures plus long que celui des hommes. Dans ces pays, en l'an 2000, il y aura autant de *femmes que d'hommes dans* la population active. En revanche, dans les pays pauvres, seules 31 % des femmes parviennent à trouver un travail rémunéré. Et l'on prévoit un peu partout dans le monde un accroissement de la main-d'oeuvre féminine. *Dans les pays de l'OCDE*, les femmes représentent de 65 à 90 % des travailleurs à temps partiel.

La plupart du temps, c'est parce qu'elles n'accèdent pas de manière satisfaisante à l'instruction que les femmes sont victimes du sous-emploi et de l'exploitation. Sur le milliard d'adultes analphabètes que l'on déplore dans le monde, plus des deux tiers sont des femmes. Le rapport précise qu'*« au Bénin, au Burkina-Faso, en Guinée-Bissau, au Mali, au Mozambique, au Niger, au Sénégal et au Togo, ainsi qu'en Afghanistan et au Népal, plus de 90 % des femmes de 25 ans ne sont jamais allées à l'école. Sur la centaine de millions d'enfants qui n'ont pas accédé à l'enseignement primaire, 60 % sont des filles »*.

Ce n'est pas uniquement dans le domaine de l'éducation que les femmes souffrent de la discrimination, mais également dans celui, entre autres, des normes de recrutement et des possibilités de promotion. C'est dans la confection que la main-d'oeuvre féminine, qui représente les deux tiers des effectifs, est la plus exploitée à l'échelon mondial. Dans le secteur des services, les travailleuses se trouvent en règle générale au bas de l'échelle. En Asie comme en Afrique, en dépit du rôle prédominant qu'elles occupent dans l'agriculture, elles n'ont accès qu'à 5 % du crédit rural accordé par les banques internationales.

Parmi les quelques rares progrès notés par le BIT figure l'augmentation du nombre des femmes qui se syndicalisent et qui participent à des négociations collectives. Le rapport souligne qu'aux Etats-Unis, en ce moment, davantage d'entreprises sont créées par des femmes que par des hommes.

Isabelle Vichniac



Les pays du G 7 veulent « …ndre la vie plus difficile » aux terroristes

La réunion de Paris a débouché sur un catalogue de mesures concrètes et de recommandations

Les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur des sept pays les plus riches du monde (G 7) et de la Russie, réunis mardi 30 juillet à Paris, ont adopté vingt-cinq mesures de lutte antiterroriste et décidé d'une série de rencontres pour mettre en application ces dispositions pratiques. Les experts des Huit doivent notamment se retrouver en novembre pour un premier bilan.

FAUTE de position commune sur les vrais responsables du terrorisme, les pays du G 7 – Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon – et la Russie ont opté, mardi 30 juillet à Paris, pour une approche humble et concrète de la lutte contre ce fléau : commençons par une série de dispositions pratiques qui, a résumé le ministre britannique de l'intérieur, John Howard, *« rendront la vie plus difficile aux terroristes »*. Il ne s'agissait pas de débattre de politique générale, a-t-il poursuivi, mais de faire que ce type de rencontre contribue à empêcher qu'un terroriste dépose sa bombe dans la soute à bagages d'un avion. Le moment n'était pas venu d'aborder les différends entre Américains et Européens sur le ou les Etats parrainant le terrorisme ni sur les sanctions à prendre à leur encontre.

En revanche, les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur du G 7 ainsi que leurs collègues russes entendaient manifester leur *« détermination »* à lutter contre le terrorisme en adoptant une série de mesures pratiques. C'était la mission qui leur avait été impartie lorsque fut décidée la rencontre de Paris, lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G 7, fin juin. Et c'était une manière de répondre aux inquiétudes que l'opinion peut éprouver au lendemain d'une série d'attentats qui, de Manchester à Atlanta, et vraisemblablement en passant par New York, ont manifesté la vulnérabilité des Occidentaux. L'humilité de la démarche témoigne, enfin, d'une certaine perplexité devant les nouvelles formes d'un terrorisme dit *« anonyme »* : actes de terreur souvent non revendiqués, ou seulement des mois plus tard, pratiqués par des groupes informels, dont la cause et les objectifs sont pour le moins confus.

Le travail avait été préparé en juillet par les experts des services de sécurité des Huit. Les ministres ont entériné un faisceau de *« mesures concrètes »*, très exactement vingt-cinq, à mettre en œuvre dans les mois à venir dans chacun des pays du groupe ou à proposer à l'ensemble de la communauté internationale. L'éventail est large et couvre des domaines très divers : nécessité d'harmoniser les procédures de contrôle dans les aéroports, dispositifs de surveillance dans l'ensemble des transports en commun, marquage chimique des explosifs commercialisés, limitation des ventes d'armes, contrôle des abus auxquels peut donner lieu le droit d'asile, mise sous surveillance d'un certain nombre d'associations culturelles ou autres susceptibles d'abriter des terroristes, enfin attention toute particulière portée à l'utilisation qui peut être faite des nouveaux moyens de communication, tels qu'Internet.

Plus classiquement, les Huit appellent au contrôle des fonds douteux, à *« élargir le champ des traités et autres accords internationaux »* (accords de coopération judiciaire et d'extradition etc.) et, compte tenu des nouvelles formes du fléau, à prévoir la mise en place d'*« une convention internationale sur les attentats à l'explosif et autres actes terroristes qui créent un risque collectif pour les personnes »*.

Les Huit ont bien spécifié que leur objectif était des plus précis : inscrire au plus vite la plupart de ces mesures dans les réglementations et législations nationales de chacun d'entre eux. Rendez-vous est pris pour novembre, pour une réunion d'experts qui fera un premier bilan.

RÉALISME

Une source officielle à Paris appelait au réalisme : *« Il faudra une longue maturation pour que ce type de décisions se traduisent dans le droit de chacun des huit Etats. »* Ici, la culture des uns – celle des Etats-Unis, par exemple – s'accommode mal d'un renforcement des contrôles sur les flux financiers ou sur les ventes d'armes ; là, la culture des autres – celle des Britanniques ou des Allemands – est réticente à rogner sur telle ou telle liberté publique ; ailleurs, en France, au nom de la raison d'Etat, on viole volontiers une convention d'extradition...

Le texte des Huit assure que le renforcement de la lutte antiterroriste ne doit pas se faire aux dépens des libertés publiques. Ce qui faisait dire au Britannique John Howard : *« Nos démocraties, ouvertes, resteront toujours vulnérables. Il n'y aura jamais de protection complète contre le terrorisme. Mais l'ensemble des mesures que nous avons adoptées aujourd'hui va rendre la vie plus difficile aux terroristes. »* Visiblement, Américains et Européens s'étaient entendus pour laisser au vestaire certains de leurs différends. Secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires politiques, Peter Tarnoff a dit à la presse que les Huit n'avaient *« délibérément pas parlé »* des contentieux en cours. Les Européens, et les Japonais, s'opposent farouchement à une législation d'Amato-Kennedy : elle entend sanctionner les sociétés étrangères investissant au-delà de 40 millions de dollars dans le pétrole et le gaz naturel de Libye ou d'Iran. Les Européens s'opposent tout autant à la volonté des Etats-Unis de désigner et de pénaliser unilatéralement un certain nombre de pays qu'ils accusent d'être des suppôts du terrorisme.

Les Etats-Unis citent l'Irak, l'Iran, la Libye et le Soudan. Les Européens défendent leur politique de maintenir un *« dialogue critique »* avec le régime de Téhéran. Ils observent que les Etats-Unis seraient plus crédibles si leur liste n'était pas à géométrie variable, omettant, par exemple, de mentionner la Syrie, quand cela les arrange pour des raisons de diplomatie régionale. Renvoyant la balle à Washington, un haut fonctionnaire français observait ironiquement : *« Depuis deux ans, le dialogue critique que les Etats-Unis entretiennent avec la Syrie a été très actif. »* Façon de dire : ne venez pas nous reprocher notre *« dialogue »* avec l'Iran.

Alain Frachon

Internet dans l'œil des policiers du monde entier

INTERNET alimente des phantasmes contradictoires. Les uns, dirigeants d'entreprises, ou d'institutions financières, voient en ce moyen de communication un dispositif extrêmement efficace pour échanger des données ou effectuer des transactions financières ou commerciales. Leur obsession est de se protéger des regards indiscrets d'éventuels espions industriels, en cryptant les informations qu'ils font transiter dans le cyberspace. Pour répondre à leur préoccupation, ainsi qu'à celle de simples citoyens désireux de préserver la confidentialité de leurs échanges sur le réseau, des logiciels de cryptage très puissants ont été développés. Ce sont les boucliers de la guerre économique.

Les autres, au contraire, garants de la sécurité et de la défense du territoire, voient en Internet une arme multipliant la puissance des terroristes et des mafieux. Ils sont donc formellement opposés au cryptage, pour être à même de se livrer à des « écoutes » électroniques, être capable d'intercepter et de lire des messages transitant sur les réseaux.

Bouclier pour les uns, arme dangereuse menaçant la sécurité des Etats pour les autres, le cryptage est objet de polémique. Il est autorisé dans tous les pays du G 7 sauf en France, où le régime vient néanmoins d'être considérablement assoupli. L'article 17 de la loi sur la réglementation des télécommunications, parue au *Journal officiel* du 27 juillet, autorise à crypter des messages à condition de déposer les clefs du chiffrement chez un *« tiers de confiance »*, organisme agréé par le premier ministre. En attendant les décrets d'application, la situation antérieure, régie par la loi du 29 décembre 1990, prévaut : le cryptage est soumis à un double système de déclaration et d'autorisation préalables. En Thaïlande, en Chine, en Corée du Sud, le cryptage est également sévèrement réglementé. En Russie, la situation est floue : un décret de Boris Eltsine, en date du 3 avril 1995, interdit le cryptage ; mais la Douma aurait voté en faveur d'une libéralisation totale. Dans le doute, les industriels, prudents, s'interdisent actuellement de vendre des serveurs sécurisés dans ce pays.

L'ÉVOLUTION DES LÉGISLATIONS

Librement autorisés aux Etats-Unis, les logiciels de cryptage ne peuvent néanmoins être exportés que sous une forme dégradée. La clef de chiffrement ne peut dépasser 40 bits. Ce qui avait permis à un jeune normalien de craquer, en septembre 1995, le code du logiciel de cryptage de Netscape ; un exploit qui aurait sans doute été irréalisable avec la version américaine à clef de 128 bits. Cette restriction aux exportations devient néanmoins de plus en plus théorique, le gouvernement américain ayant autorisé le fabricant de logiciel à mettre la version domestique de son produit sur le réseau. Certes, pour le télécharger, il faut faire preuve de sa citoyenneté américaine ; mais il est clair que le principe pourra être facilement contourné. PGP (Pretty Good Privacy), un autre logiciel de cryptage extrêmement populaire et réputé indéchiffrable, disponible gratuitement sur le réseau depuis 1991, est ainsi couramment utilisé, en dépit des interdictions.

Cet état de fait n'empêche pas les divers pays de continuer de réfléchir à l'évolution de leur législation. A l'inverse de la situation française, en passe d'assouplir un régime strict, certains autres pays de l'Union européenne pourraient rendre le leur plus sévère.

Les discussions paraissent molles en Grande-Bretagne. Un peu plus sérieuses aux Pays-Bas ou en Allemagne. Dans ce dernier pays, l'exportation des systèmes de cryptage est, comme aux Etats-Unis, réglementée mais pas leur usage domestique. En Belgique, une loi de décembre 1994 impose, comme en France, le dépôt de clef chez un tiers de confiance, mais les décrets d'application n'ont toujours pas été publiés. Officiellement, on invoque la complexité du processus. Officieusement, il semblerait plutôt que cette inertie soit due aux menaces de délocalisation proférées par certaines entreprises peu enclines à accorder leur confiance à des tiers.

Annie Kahn

Vingt-cinq résolutions

La Conférence ministérielle de Paris sur le terrorisme a adopté vingt-cinq résolutions destinées à *« améliorer la coopération et les capacités antiterroristes »* entre les huit Etats participants, et aussi à renforcer la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme.

● **Transports** : pour ce qui les concerne, les participants préconisent, dans le domaine des transports en commun, *« la normalisation des manifestes concernant les passagers et les cargaisons et l'adoption de moyens normalisés permettant d'identifier les véhicules »*, afin de faciliter les enquêtes sur les attentats à l'explosif.

● **Armes** : les Huit envisagent *« le développement de normes pour le marquage des explosifs, en vue d'en identifier l'origine »*. Ils se proposent d'adopter des lois et règlements *« pour contrôler la fabrication, le commerce, le transport et l'exportation d'armes à feu* (et) *d'explosifs »*.

● **Internet** : les participants s'emploieront à *« trouver des moyens conformes au droit national pour prévenir* [...] *les risques que comporte l'utilisation par des terroristes des réseaux et des systèmes télématiques »*. Ils vont *« accélérer les consultations* [...] *concernant l'utilisation du cryptage »* pour accéder aux données permettant de *« prévenir les actes de terrorisme »*.

● **Législation** : les pays veulent *« amender dans les meilleurs délais »* leur législation interne pour que *« les actes terroristes soient qualifiés d'infractions pénales graves »*.

● **Contrôles** : ils projettent *« le renforcement des contrôles aux frontières* [...] *et sur la délivrance des documents d'identité et de voyage »* et la lutte contre *« la contrefaçon »* de tels documents.

● **Asile** : ils œuvreront à empêcher que *« l'asile politique et l'accueil de réfugiés* [...] *ne soient pas détournés à des fins terroristes »*.

● **Extension** : en vue de renforcer la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme, le G 7 et la Russie se proposent d'*« élargir le champ des traités et autres accords internationaux »* pertinents, mais aussi de surveiller le financement du terrorisme. A cette fin, ils appellent *« tous les Etats »* à *« prévenir, ou prendre des mesures pour empêcher* [...] *le financement de terroristes ou d'organisations terroristes »*, y compris par *« l'intermédiaire d'organisations qui ont aussi, ou prétendent avoir, un but caritatif, culturel ou social »*.

● **Intensification** : ils veulent *« intensifier les échanges d'information sur les mouvements internationaux de fonds »* et, *« si besoin est »*, adopter une *« réglementation pour empêcher les mouvements de fonds soupçonnés d'être destinés à des organisations terroristes »*. Pour les participants, il est nécessaire d'améliorer les échanges d'informations sur le terrorisme, en particulier les *« informations de base sur les personnes et les organisations soupçonnées d'activités liées au terrorisme »* et faire en sorte que ces échanges soient *« plus rapides et plus directs tout en garantissant leur confidentialité »*.

« Vache folle » : les céréaliers au secours des producteurs de viande

Un effort de solidarité réclamé par Bruxelles

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le programme de dégagement du marché de la viande bovine conçu par la Commission européenne (*Le Monde* du 18 juillet) à la suite de la crise de la « vache folle » sera financé par les producteurs de céréales et d'oléagineux. Son coût pour 1997 est évalué à 1,3 milliard d'écus, soit plus de 8 milliards de francs. Franz Fischler, le commissaire en charge du dossier, vient de proposer que les indemnités, dont bénéficient, depuis la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992, ces privilégiés de l'Europe verte afin de compenser les baisses de prix, soient réduites : de 7,3 % dans le cas des céréales, de 4,2 % dans celui des oléagineux.

Les paiements compensatoires versés afin de neutraliser la perte de revenu résultant de l'obligation de mettre en jachère 5 % de la surface cultivable (c'est le nouveau taux, applicable lors de la prochaine campagne) seraient, quant à eux, diminués de 26 %.

Cet ensemble de propositions sera examiné par les ministres de l'agriculture des Quinze au cours de deux réunions en septembre. Selon M. Fischler, l'effort de solidarité réclamé aux céréaliers n'amputera que très partiellement la surcompensation dont ils bénéficient aujourd'hui : compte tenu de l'existence, depuis deux ans, de cours mondiaux très fermes, les baisses des prix officiels décidées par l'Union européenne au titre de la réforme de la PAC n'ont été répercutées que partiellement sur les prix de marché. Les producteurs ont touché des compensations pour des baisses qui n'ont pas eu lieu et il en est résulté pour eux, durant ces deux années, une situation particulièrement favorable.

ÉLEVAGES PLUS EXTENSIFS

La crise suscitée par l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) *« a profondément touché la confiance du consommateur et l'on ne peut raisonnablement s'attendre à un redressement significatif de cette consommation dans un proche avenir »*, constate la Commission. Il importe donc *« de réduire la production aussi rapidement que possible et de manière durable »*.

Les modalités du programme sont connues : abattage et mise à l'intervention (c'est-à-dire stockage pris en charge par les pouvoirs publics), dès la fin août, des broutards, ces jeunes bovins de sept à neuf mois qu'avant la crise la France exportait vers les ateliers d'engraissement italiens et espagnols. Au-delà de cette mesure de première urgence, les éleveurs seront incités à abattre les veaux laitiers de dix jours et les ministres invités pour leur part à réduire le nombre de droits à primes accordés – jusqu'ici un peu trop généreusement – aux éleveurs.

Le consommateur, rendu méfiant par la crise de la « vache folle », réclame une viande de meilleure qualité, moins industrielle, plus naturelle. Franz Fischler le rappelle, engageant ainsi le combat en faveur d'un élevage plus extensif, le plus possible en prairie. Plusieurs Etats membres, dont l'Allemagne, en dépit des préoccupations écologiques volontiers proclamées, rechignent à cet infléchissement, car chez eux dominent les ateliers de production intensive. La France, connaissant les deux types d'élevage, est partagée, consciente de la nécessité d'évoluer mais soucieuse d'éviter les ruptures trop brutales. Bref, le changement promet de ne pas être facile à organiser.

Premier pas, la Commission propose de moduler la prime d'extensification qui existe déjà dans la réglementation. Les éleveurs devront détenir encore moins de bêtes sur l'exploitation pour pouvoir y prétendre : 1,2 UGB (unité de gros bovin) par hectare de superficie fourragère au lieu de 1,4 UGB aujourd'hui. Mais, puisque l'objectif poursuivi est d'encourager l'élevage à l'herbe, elle suggère d'octroyer une surprime aux exploitations résolument tournées vers la production extensive (moins d'une UGB par hectare).

Ph. L.

L'Allemagne paie trop

Dans un entretien accordé au quotidien allemand *Leipziger Volkszeitung* daté du 31 juillet, Jacques Santer, président de la Commission européenne, estime nécessaire de revoir à la baisse la contribution financière allemande à l'Union européenne. A l'instar de ce que réclament les Allemands depuis des années, M. Santer reconnaît que le système actuel devrait être corrigé. Le président de l'exécutif communautaire explique toutefois que les ajustements ne pourront empêcher l'Allemagne, la plus grande puissance économique de l'UE, de devoir assumer la plus grande contribution nette, étant donné qu'*« une communauté dans laquelle chacun voudrait recevoir exactement ce qu'il a donné ne fonctionnerait pas »*. M. Santer rappelle aussi les nombreux avantages que l'économie allemande tire de la CEE, notamment ses entreprises industrielles qui se taillent souvent *« la part du lion »* dans les contrats européens. – *(AFP.)*

Le Burundi est à l'ordre du jour du nouveau sommet africain d'Arusha

Le nouvel homme fort de Bujumbura n'a pas été invité à participer à ces discussions

La situation au Burundi devait être au cœur des discussions des chefs d'Etat de la région, mercredi 31 juillet, à Arusha en Tanzanie, et ce en l'absence du nouvel homme fort du pays, Pierre Buyoya, qui n'a pas été invité. Les représentants des Etats-Unis, de l'Union européenne et des Nations unies assistent à ce sommet organisé sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

L'ANCIEN PRÉSIDENT tanzanien Julius Nyerere, qui joue les « M. Bons Offices » dans la crise burundaise pour le compte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a mis les bouchées doubles depuis le putsch des militaires tutsis qui a ramené au pouvoir, le 25 juillet, le major Pierre Buyoya. Ses consultations avec les dirigeants des pays de la région des Grands Lacs ont été couronnées de succès.

Un nouveau sommet, consacré au Burundi, devait réunir, mercredi 31 juillet, à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, outre l'Ouganda et la Tanzanie, le Kenya, le Zaïre, l'Ethiopie, le Rwanda et le Cameroun en tant que président en exercice de l'OUA. Les représentants spéciaux des Etats-Unis, de l'Union européenne et des Nations unies à Bujumbura, devaient aussi se rendre à Arusha.

MESSAGE DE « L'ANCIEN RÉGIME »

Malgré le désir des nouvelles autorités locales, le Burundi n'a pas été invité. S'il a admis le fait qu'il ne pourrait participer à la rencontre, le major Buyoya a annoncé qu'il n'en enverrait pas moins une délégation. *« Il ne nous gêne pas de ne pas avoir été invité. Il y a au Burundi une situation nouvelle qui est en train de s'éclaircir »*, a-t-il dit, mardi, sur les ondes de la radio nationale, après avoir rencontré successivement, dans la journée, le président Yoweri Museveni, à Kisozi en Ouganda, et M. Nyerere, dans son village de Musoma en Tanzanie.

Porteuse d'un message du président Sylvestre Ntibantunganya, toujours réfugié dans la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bujumbura – et que M. Buyoya avait discrètement rencontré dimanche –, une délégation de *« l'ancien régime »* devait être présente à Arusha. Conduite par Jean Minani, président du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), elle a multiplié les consultations, à la veille de l'ouverture du sommet régional. Accusant le major Buyoya d'être responsable du coup d'Etat manqué du 21 octobre 1993, au cours duquel le premier président hutu du pays, Melchior Ndadaye, avait été assassiné, elle entend obtenir que la communauté internationale ne recule pas et mène à bien le *« processus »* initial d'Arusha, qui avait prévu de mettre sur pied une force d'assistance africaine. Faute de quoi, les Hutus burundais pourraient entreprendre des actions telles que la *« désobéissance civile »* pour faire reculer les putschistes. – *(AFP, Reuter.)*

A Muberure, les militaires tutsis se comportent en terrain conquis

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Sur la page d'un cahier d'écolier, un anonyme tient la comptabilité macabre des attaques de son village par l'armée. La première répertoriée remonte au dimanche 24 avril 1994. Ce jour-là, les militaires tutsis ont massacré soixante-douze Hutus à Muberure, un village qui s'étale sur l'une des multiples collines qui dominent Bujumbura et le lac Tanganyika.

Depuis lors, les militaires sont revenus à vingt-deux reprises et ont tué au total près de cinq cents personnes, par petits groupes, presque au *compte-gouttes, raconte* le cahier. Le dernier massacre – sept morts – remonte au 14 juillet. Depuis le putsch du 25 juillet et le retour au pouvoir du major Pierre Buyoya, un Tutsi, rien n'a été consigné. Pour les villageois, *il ne s'agit que d'un hasard, car, disent*-ils, *« les militaires n'ont pas changé de comportement. »* Dimanche, dans la plantation de café d'un bourg voisin, les soldats auraient déchargé leurs fusils sur trois personnes. *« Buyoya,* explique un habitant de Muberure, *fait partie de ceux qui ont assassiné le président* (hutu) *Melchior Ndadaye en 1993. Il est revenu au pouvoir pour se venger. »*

Quelques centaines de mètres à peine séparent soldats et villageois, meurtriers et victimes. Depuis près de deux ans, les militaires se sont installés dans le dispensaire de Muberure, sur les hauteurs, à quelques centaines de mètres de l'église. Toute la journée, on peut y observer les allées et venues des camions chargés de soldats.

Postés sur la route, les militaires ont coupé le village du reste du pays. Ils tirent gratuitement sur les Hutus qui passent à portée de leurs armes. Comme ils s'entraînent sans raison sur telle maison dans la brousse, tuant ses habitants et volant ce qui peut être volé : un poulet, une chèvre, un sac de haricots... L'armée justifie sa présence musclée par la nécessité de lutter contre les bandes de rebelles hutus, infiltrées dans le pays. Mais les habitants de Muberure jugent qu'il n'y en a jamais eu chez eux. *« S'il y en avait,* expliquent-ils, *les soldats auraient exterminé le village tout entier depuis longtemps. »*

« LE PAYS EST MORT »

La population a donc été contrainte, depuis deux ans, de modifier ses habitudes quotidiennes. Comme le cimetière est proche du *dispensaire, les villageois tués par les militaires* sont enterrés sur place. Les habitants de Muberure ne passent plus la nuit dans leur maison. A la tombée du jour, chaque famille part se réfugier dans la brousse. *« C'est pour ça que beaucoup de nos enfants sont malades »*, dit un autochtone. On ne rejoint pas sa maison avant neuf heures. Et encore : *« si le matin on voit qu'il y a beaucoup de camions militaires qui montent de Bujumbura vers le dispensaire,* dit un cultivateur, *on reste caché. »*

« On dirait que le pays est mort », murmure un habitant. Les cultures sont à l'abandon. Les champs de caféiers ont été brûlés. Ne restent que les bananeraies. Les soldats ont volé le bétail. L'école communale est fermée et son directeur a été arrêté en mai. On est sans nouvelles de lui. Plusieurs fontaines, près de l'église, ont été coupées par les militaires, toujours au nom de la lutte contre la rébellion. Désormais, il faut faire une demi-heure de marche dans la brousse pour s'approvisionner en eau. Avec le risque d'être tué. Le seul lien entre Muberure et le monde extérieur c'est un prêtre – d'origine européenne – de Kamengue, un quartier populaire de Bujumbura vidé de ses habitants par l'armée au printemps 1995 et dont les milliers de maisonnettes en ruines disparaissent petit à petit sous la végétation.

Régulièrement, le prêtre monte à Muberure, les militaires tutsis le respectent. Les agriculteurs hutus l'attendent comme le Messie. A l'aller, son véhicule tout-terrain déborde de couvertures, de sucre, de sel et de médicaments. *« Je vends les médicaments, sinon les gens les mangeraient comme du sucre,* dit-il, *mais à un prix symbolique. »* Le prêtre ne repart pas seul. Au retour, il emmène avec lui les malades les plus gravement atteints, qu'il conduira au dispensaire, dans la plaine. Femmes avec leur bébé sur l'épaule, vieillards chancelants... on se bouscule pour entrer dans le véhicule.

Les militaires l'ont autorisé à repartir avec deux malades. Pas davantage. En réalité, il en case une quinzaine, serrés les uns contre les autres. Aux soldats sourcilleux qui l'arrêtent aux nombreux barrages routiers, il rétorquera : *« Soigner des Hutus, c'est bon pour la propagande du nouveau régime, non ? »* Jusqu'à maintenant, les militaires l'ont laissé passer...

Jean-Pierre Tuquoi

MM. Clinton et Moubarak n'ont pas réussi à aplanir leurs divergences

WASHINGTON
de notre correspondant

Américains et Égyptiens sont convenus de ne pas insister sur leurs divergences au terme de la rencontre, mardi 30 juillet, à Washington, des présidents Bill Clinton et Hosni Moubarak. C'est d'autant plus méritoire que la visite du président égyptien intervenait au moment où, en Israël, étaient annoncés de grands travaux d'infrastructures pour les colons. MM. Clinton et Moubarak ont préféré minimiser la portée de ces projets. Le premier a espéré qu'il ne s'agissait que d'une simple *« proposition »* et, tout en se disant *« préoccupé »*, a estimé manquer d'informations sur le sujet. Le second a noté, sans insister, que cela pouvait *« compliquer l'ensemble du processus »* de paix.

Le président Moubarak, comme la plupart des dirigeants arabes, s'était déclaré inquiet après la visite du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, le 9 juillet, à Washington. Non seulement le Congrès avait réservé un accueil quasi triomphal à M. Nétanyahou, mais M. Clinton n'avait manifestement pas réussi à convaincre son interlocuteur d'assouplir sa position quant au principe de l'échange des territoires contre la paix.

M. Moubarak comptait obtenir de son hôte qu'il revienne à la charge. Or si l'avenir du processus de paix est important pour Washington, M. Clinton pense aussi à l'élection présidentielle du 5 novembre. Et il n'est pas prêt à prendre le risque d'une dégradation des relations avec Israël, qui traversent une phase délicate. De son côté, M. Moubarak est obligé de tenir compte du fait que le Congrès à majorité républicaine peut fort bien voter une diminution de l'aide annuelle de plus de 2 milliards de dollars que les Etats-Unis accordent à l'Egypte.

M. Clinton a concédé que le ralentissement du processus de paix, depuis la victoire de M. Nétanyahou, était *« frustrant pour les peuples d'Egypte et de tous les pays arabes »*. Il a souhaité que ce processus *« aille de l'avant »*, que les Palestiniens puissent *« de nouveau travailler »* (en Israël), mais il a estimé que le nouveau gouvernement israélien avait besoin d'*« un peu de temps »*. La seule manière de convaincre l'Etat juif de ne pas changer de route est de faire en sorte qu'il se sente *« en sécurité »*, a-t-il dit. Il faut, selon lui, *« donner une chance »* à M. Nétanyahou.

LE JOUR ET LA NUIT

Autre sujet de discorde : le terrorisme. L'Egypte partage le point de vue des Européens selon lequel il est à la fois vain et dangereux de vouloir isoler des pays considérés par Washington comme les promoteurs du terrorisme. Le Caire ne peut se permettre d'avoir de mauvaises relations avec ses voisins arabes, notamment la Libye et le Soudan, et souhaite que les Etats-Unis fassent preuve de flexibilité. M. Moubarak a insisté sur la nécessité de trouver un mécanisme afin de punir les seuls responsables d'actes terroristes, et non *« un peuple tout entier, ce qui crée de terribles problèmes »*. M. Clinton a répondu qu'il n'est pas possible d'avoir des relations normales avec des gens qui *« de jour, croient pouvoir avoir des relations commerciales avec vous, et, la nuit, financent des terroristes pour tuer des civils innocents »*. Tôt ou tard, a assuré le chef de la Maison Blanche, d'autres pays en viendront à cette conclusion.

Le Caire et Washington divergent aussi sur une nouvelle candidature de l'Egyptien Boutros Boutros-Ghali, au poste de secrétaire général de l'ONU. MM. Clinton et Moubarak n'y ont fait aucune allusion en public, mais l'Egypte soutient fermement cette candidature et s'emploie à contrer le veto américain.

Laurent Zecchini

Un détenu serait mort sous les tortures de la police palestinienne

UN DÉTENU PALESTINIEN a succombé, mardi 30 juillet, aux tortures que lui ont infligées les forces de l'ordre palestiniennes, a indiqué une association palestinienne de défense des droits de l'homme. *« Mahmoud Jemayel a été prononcé en état de mort clinique, son cerveau s'était arrêté après qu'il eut été sauvagement battu »*, a indiqué le Land and Water Establishment, une association basée à Jérusalem-Est.

Selon cette association, les coups ont provoqué *« une fracture du crâne, une forte hémorragie au cerveau et entraîné un arrêt cardiaque »*. Cependant, l'hôpital public de Ramallah, où Jemayel avait été transporté, a refusé de confirmer son décès. *« Il est dans un état critique »*, s'est borné à déclarer le médecin-chef de l'hôpital, Chaouki Harb. A Gaza, le procureur général palestinien, Khaled El Kidra, a décliné tout commentaire, indiquant simplement : *« J'ai entendu dire qu'il avait été hospitalisé. »*

DÉMISSIONS

Jemayel, vingt-six ans, avait été arrêté le 18 décembre 1995, après avoir été convoqué par les services de sécurité palestiniens à Jéricho. Le Land and Water Establishment affirme qu'aucune charge formelle n'a été retenue contre lui. Selon des sources palestiniennes, Jemayel faisait partie d'un groupe dissident du Fatah de Yasser Arafat à Naplouse, qui a fait régner une justice sommaire dans cette ville l'an dernier, en blessant ou tuant des Palestiniens accusés de ne pas respecter la morale publique ou de collaborer avec Israël.

D'autre part, le président du Conseil législatif palestinien, Ahmad Koreï, alias Abou Alaa, qui avait annoncé mardi sa démission, après une dispute en séance avec M. Arafat au sujet d'un projet de Constitution, est revenu dès le lendemain sur sa décision. Le président de l'Autorité palestinienne s'était opposé à ce que les députés débattent d'un projet de Constitution palestinienne pour la période intérimaire d'autonomie, sous le prétexte que le texte en question n'était *« pas valide pour diverses raisons »* et ne leur avait pas été officiellement transmis par le comité ad hoc de l'OLP.

Un vif débat s'en était suivi au terme duquel les deux adjoints de M. Koreï et le secrétaire général du Conseil ont aussi démissionné. Le Conseil avait été élu le 20 janvier. Le projet de Constitution est essentiel, car c'est seulement après son adoption que les parlementaires pourront légiférer. – *(AFP)*

Une centrale électrique en Iran contaminée par des « matières radioactives »

TEHERAN. Au moins cinquante personnes, dont sept ingénieurs de la firme allemande Siemens, ont été contaminées par des *« matières radioactives »*, après un incident survenu dans la centrale électrique de Racht, dans le nord de l'Iran, a rapporté mercredi 31 juillet le journal *Hamchahri*. Le contact de l'un des employés, qui avait retrouvé une pièce dangereuse manquante – *« utilisée pour produire des rayons gamma »* –, avec les autres membres du personnel serait à l'origine de la contamination, selon le journal. David Kyd, porte-parole de l'AIEA, interrogé par *Le Monde*, affirme que l'Iran ne possède qu'une seule centrale nucléaire, à Bouchehr, sur le Golfe. *« Les Russes y sont pour tenter de la faire démarrer, mais les Allemands de Siemens se sont vus interdire strictement par leur gouvernement d'y mettre les pieds »*, précise-t-il. La centrale de Racht serait donc une centrale thermique classique. La pièce évoquée pourrait être une source gamma radioactive, très utilisée dans l'industrie, pour des mesures et des contrôles divers. Si la source quitte son emballage protecteur, elle peut être très dangereuse pour une personne non avertie. Ces engins, employés aussi pour la stérilisation (instruments médicaux, produits alimentaires) ont été à l'origine de nombreux accidents dans le monde.

Michel Barnier veut une démarche commune des Européens sur Chypre

NICOSIE. Ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier, a été reçu, mardi 30 juillet, de part et d'autre de la ligne de démarcation de Nicosie, par le président de la République de Chypre, Glafcos Clérides, et le chef de la communauté turque, Raouf Denktasch. C'est la première fois qu'un ministre français se rendait au siège de la « République de Chypre nord », qui n'est reconnue que par la Turquie. L'engagement des Européens à ouvrir prochainement des négociations avec Chypre sur son intégration dans l'Union relance l'urgence d'un règlement de la crise chypriote. Michel Barnier a insisté à Nicosie sur la nécessité pour les Européens de parler d'une seule voix sur ce dossier.– (*Corresp.*)

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : deux Palestiniens, soupçonnés d'être impliqués dans le détournement d'un DC-10** de la compagnie espagnole Iberia, vendredi dernier, sur Miami (Etats-Unis), ont été arrêtés et incarcérés à Sarrebruck, ont annoncé, mardi 30 juillet, les autorités judiciaires allemandes. Les deux hommes, âgés de 24 et 26 ans, ont été interpellés, dimanche, dans un train en provenance de Paris et à destination de Francfort. Le pirate de l'air, un Libanais de 27 ans, avait été incarcéré à Miami après sa reddition. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : le premier train à sortir de Sarajevo depuis 1 550 jours** a quitté, mardi matin 30 juillet, la gare de la capitale bosniaque en direction du port croate de Ploce, sur la côte adriatique. Il transportait 250 passagers, dont le président bosniaque Alija Izetbegovic. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le plus important camp de réfugiés**, situé à Nagyatad à quelque 210 kilomètres au sud-ouest de Budapest, va fermer en raison de coupes budgétaires, a annoncé le ministère de l'intérieur, mardi 30 juillet. Les six cents réfugiés de l'ex-Yougoslavie qui y séjournent, seront transférés dans le camp de Debrecen, à 220 kilomètres à l'est de la capitale hongroise. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : Zenon Pozniak, président du Front populaire** – principal parti d'opposition du pays – et son porte-parole ont annoncé depuis les Etats-Unis avoir demandé le statut de réfugié politique aux autorités américaines, a rapporté, mercredi 30 juillet, l'agence russe *Itar-Tass*. Ils ont affirmé qu'ils craignaient des persécutions politiques dans leur pays. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI-LANKA : la guérilla tamoule** aurait perdu des dizaines de combattants depuis la prise de son bastion de Paranthan (nord), samedi 27 juillet, par les troupes de Colombo, a affirmé mardi 30 juillet l'armée selon des transmissions radio des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). La prise de cette ville, aux mains des rebelles depuis 1990, ouvre la voie vers Kilinochchi, nouveau quartier général de la guerilla.– *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : l'autorisation de stationnement** en Turquie de la force multinationale chargée depuis juillet 1991, de protéger les Kurdes d'Irak, dans le cadre de l'opération alliée *« Provide comfort »*, a été reconduite pour cinq mois, mardi 30 juillet, par le Parlement turc. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : le gouvernement a reporté** l'annonce de sa décision de tripler le prix du pain, initialement prévue mardi 30 juillet. *« Le gouvernement n'a pas fini d'élaborer les mesures d'application »*, a déclaré le ministre de l'information, Marouane Moacher, sans fixer de nouvelle date . – *(AFP.)*

■ **SYRIE : le vice-président syrien**, Abdel Halim Khaddam, devait être reçu mercredi 31 juillet à l'Elysée par le président français Jacques Chirac. Cette visite intervient au moment où Paris tente de contribuer à la relance du processus de paix israélo-arabe.

AFRIQUE

■ **GHANA : les élections présidentielle et législatives** auront lieu le 7 décembre, avec l'approbation de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a confirmé, mardi 30 juillet, une source parlementaire. – *(AFP.)*

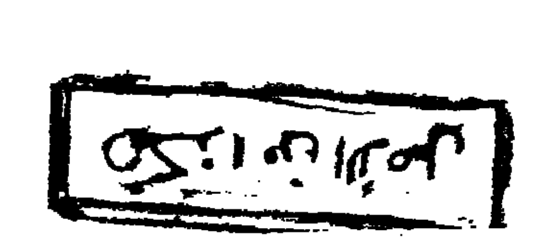
■ **MADAGASCAR : après le vote d'une procédure d'empêchement définitif**, contre le président Albert Zafy par l'Assemblée nationale, vendredi 26 juillet, obtenu par 99 voix contre 32 et trois abstentions, les responsables militaires se sont engagés à respecter la loi et la Constitution. L'Assemblée avait estimé que M. Zafy avait violé, à plusieurs reprises, la Constitution. L'armée a affirmé sa *« volonté d'assurer la promotion de l'Etat de droit. »* – (AFP.)

ÉCONOMIE

■ **INDONÉSIE : la crise politique** a directement affecté la Bourse de Djakarta. Le principal indice de la place financière était tombé, mardi 30 juillet, à son plus bas niveau depuis six mois après avoir perdu 8 % depuis le 22 juillet. Il avait notamment cédé 3,7 % lundi et 1,3 % mardi. Mais, mercredi 31 juillet, la Bourse a commencé à se reprendre. L'indice a terminé la journée sur une petite hausse de 0,40 %.– *(AFP).*

■ **ETATS-UNIS : l'indice de confiance des consommateurs américains**, établi par le Conference Board, a atteint 107,2 en juillet contre 100,1 en juin. C'est le plus haut niveau atteint en six ans. Le département du travail a pour sa part indiqué mardi 30 juin que l'indice du coût de l'emploi a progressé modérément au deuxième trimestre, de 0,8 % par rapport aux trois mois précédents. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : afin de prévenir une crise bancaire majeure**, la Banque Centrale de Russie a annoncé, mardi 30 juin, la création d'un département de supervision bancaire, chargé d'un examen quotidien des comptes des établissements de crédit. Dans un premier temps, le département supervisera les activités d'Avtobank, Agroprombank, Vneshtorgbank, Menatep and *Mezhdunarodnaya* Finansovaya Kompaniya. – *(AP.)*



SOCIAL Le nombre des chômeurs a augmenté de 22 800 en juin, selon les chiffres publiés mercredi 31 juillet par le ministère du travail. Cette hausse de 0,7 % en un mois fait suite à celle de mai (30 800) et porte à 3 065 600 le nombre des demandeurs d'emplois. Selon les normes du Bureau international du travail, le chômage frappe 12,5 % de la population active. ● MARC BLONDEL, secrétaire général de Force ouvrière, met en cause Alain Juppé, dont il se demande s'il *« dirige encore le pays »*, et Jacques Chirac, auquel il reproche son *« aveu d'impuissance »*, le 14 juillet, face à la Banque de France et aux *« financiers »*. ● LES SUPPRESSIONS DE POSTES annoncées dans l'éducation nationale – près de cinq mille dans le pré-scolaire, le primaire et le secondaire – ont fait réagir les syndicats d'enseignants, qui envisagent une grève à la rentrée. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

Un Français sur huit en âge de travailler est au chômage

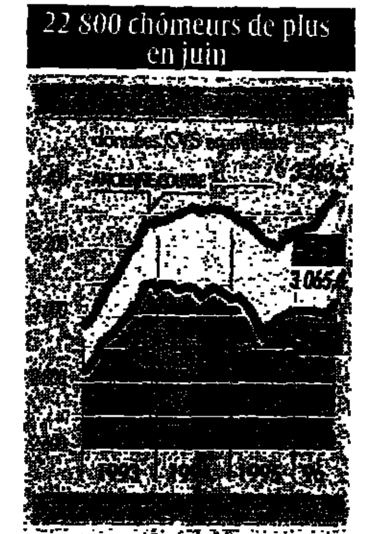
Avec une progression de 0,7 % (22 800 demandeurs d'emploi de plus), en juin, par rapport au mois de mai, marqué déjà par une hausse importante, le chômage frappe aujourd'hui 12,5 % de la population active. Les syndicats dénoncent les réductions d'effectifs dans l'éducation nationale

LE CHÔMAGE reste décidément mal orienté. Très mauvaises au mois de mai (+ 30 800), les statistiques le sont de nouveau au mois de juin. Selon le bilan mensuel, publié mercredi 31 juillet par le ministère du travail, le nombre des demandeurs d'emploi a en effet progressé ce dernier mois de 22 800, soit une augmentation de 0,7 % sur un mois et de 4,6 % sur un an. Au total, le nombre des demandeurs s'élevait donc à 3 065 600 à la fin du mois de juin.

Si l'on retient l'ancien « baromètre », qui comptabilisait les inscrits à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, le chômage frappait 3 383 500 personnes à la fin de ce même mois de juin 1996, soit 168 000 personnes de plus qu'un an auparavant, à la fin juin 1995. Au sens du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage atteint 12,5 % de la population active.

Cette nouvelle envolée du chômage était prévisible. D'abord, les jeunes, qui arrivent traditionnellement sur le marché du travail pendant l'été et au début de l'automne, ont commencé à peser sur les statistiques. Ainsi les inscriptions à l'ANPE ont-elles augmenté de 4,5 % en juin, à cause notamment d'un afflux des premières entrées sur le marché du travail (+ 18,9 % par rapport au mois de mai).

Ensuite et surtout, le climat économique est mauvais. Avec une croissance qui reste très proche de zéro – elle pourrait même être négative de 0,3 % au deuxième trimestre de 1996, selon les dernières prévisions de l'Insee –, le marché du travail est, par ricochet, affecté par de fortes turbulences. Or, comme depuis près d'une décennie la déréglementation a gagné beaucoup de terrain, il n'y a plus cette période d'inertie de six à huit mois que l'on connaissait encore au début des années 80 : dès que la conjoncture



Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 168 000 personnes en 1 an.

économique pique du nez, la conjoncture sociale, elle-même, se dégrade.

Au fil des ans, l'indicateur du chômage évolue donc en phase avec les autres grands indicateurs économiques. Il y a d'ailleurs un signe qui ne trompe pas : sans retrouver les grandes hausses mensuelles de 1993, l'année de la récession, culminant jusqu'à 50 000, les progressions de 20 000 à 30 000 du nombre des demandeurs d'emploi enregistrées depuis deux mois témoignent qu'encore une fois le moteur de l'économie hexagonale est grippé.

Pour le gouvernement, qui avait fait de la lutte contre la *« fracture sociale »* l'une de ses priorités, cette rafale de mauvais indices est donc fortement embarrassante. Elle l'est d'autant plus que la reprise économique, si souvent promise pour le second semestre de cette année, ne semble pas encore au rendez-vous. En conséquence, tous les experts redoutent pour les prochains mois d'autres chiffres aussi mauvais. Dans ses dernières prévisions, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) note que, *« si la croissance revient en France et en Europe, son rythme sera lent. Beaucoup trop lent pour que l'on puisse éviter une nouvelle augmentation du chômage »*. Il estime ainsi que le nombre de demandeurs d'emplois pourrait progresser au minimum de 120 000 en 1997, pour atteindre, en fin d'année, la barre symbolique de 3,5 millions de personnes (au sens de l'ancien « baromètre »).

CYCLE DÉPRESSIF

Les statistiques portent d'ailleurs une trace directe de cette mauvaise conjoncture. De 25 967, le nombre des licenciements écononomiques est passé à 27 812 en juin. Sur un an, la progression est de 3,3 %. Si l'on en juge par l'importance des plans sociaux annoncés depuis quelques semaines (Moulinex, Crédit lyonnais, construction navale...), le comportement des entreprises ne devrait guère contribuer à inverser cette tendance.

Les perspectives sont d'autant plus moroses que le gouvernement souhaite réaliser de 15 à 20 milliards de francs d'économies en 1997 sur les aides à l'emploi. Dans un entretien à *La Tribune-Desfossés* du 31 juillet, Jacques Barrot, ministre du travail, de l'emploi et des affaires sociales, détaille les projets en gestation. Outre une réforme du contrat initiative-emploi, M. Barrot indique ainsi que le gouvernement entend renoncer *« aux subventions ponctuelles et temporaires »*. Ainsi, ajoute-t-il, *« nous allons supprimer l'aide au premier emploi des jeunes (...). Quant aux activités non marchandes, nous allons réduire le nombre de stages d'environ 50 000, car trop souvent ils ne facilitent pas la recherche d'emploi. Nous allons aussi adapter les CES (contrat emploi-solidarité) en demandant aux employeurs – collectivités et associations – une participation à la rémunération, sous la forme d'un ticket modérateur de l'ordre de 10 %, variable selon les cas »*.

Or quelles peuvent être les conséquences de ces mesures ? L'OFCE estime que *« la remise en cause de certains dispositifs de l'emploi »*, et notamment de certains transferts aux entreprises, devrait avoir moins d'effets sur la croissance que les prélèvements effectués sur les ménages depuis un an. *« La bonne santé financière des entreprises permet de penser que ce second volet* [des mesures de redressement du gouvernement] *aura peu d'effet à court terme sur la croissance »*, souligne-t-il. Il n'en reste pas moins, selon l'observatoire, que l'orientation globalement restrictive de la politique budgétaire pourrait fortement peser dans les prochains mois. *« Le risque existe*, dit-il, *d'un enchaînement vicieux de restriction budgétaire et de ralentissement induit de la croissance. »*

Dans un contexte de fortes économies budgétaires, le gouvernement ne peut donc espérer une amélioration du marché du travail que grâce à une forte reprise de l'activité économique, relançant les créations d'emplois. Depuis plusieurs mois, il ne cesse d'ailleurs de le répéter : au cours du second semestre de cette année 1996, la croissance va repartir. Pour l'heure, les chiffres du chômage démentent cette prévision : l'économie française est plus que jamais dans un cycle dépressif.

Laurent Mauduit

Le CIE réformé à l'automne

Principale promesse du candidat Jacques Chirac, pendant la campagne présidentielle, le contrat initiative emploi (CIE) a vécu. En tout cas dans sa forme actuelle. Dans un entretien accordé à à *La Tribune-Desfossés* du 31 juillet, le ministre du travail, Jacques Barrot, le confirme : *« Nous allons recentrer l'outil,* dit-il, *sur les jeunes en grandes difficultés et sur les chômeurs de très longue durée. »*

La réforme, qui devrait permettre 3,5 milliards de francs d'économies au budget de l'État en 1997, sera la suivante selon le ministre : *« Nous réserverons* [le] *dispositif aux jeunes en grandes difficultés (niveau VI et V bis), aux chômeurs de plus de trois ans et aux RMIstes. La prime sera progressive : 1 000 francs par mois pour les personnes ayant entre deux et trois ans de chômage et 2 000 francs au-delà. Pour les chômeurs entre un et deux ans, seule subsistera l'exonération des charges. Cette réforme devrait entrer en vigueur dès l'automne, sans attendre le vote de la loi de finances. »*

M. Blondel se demande si « Juppé dirige encore le pays »

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de Force ouvrière (FO), Marc Blondel craint qu'avec les plans sociaux annoncés, *« on n'arrive à quelque 100 000 suppressions d'emploi d'ici à la fin de l'année »*. *« Dès lors, on peut redouter 150 000 chômeurs de plus en décembre »*, ajoute M. Blondel, qui, dans un entretien publié par *Les Echos* mercredi 31 juillet, s'en prend vivement au gouvernement. *« Est-ce que Juppé dirige encore le pays*, interroge-t-il, *lorsqu'on se rappelle l'aveu d'impuissance de Jacques Chirac le jour du 14 juillet ? Si la Banque de France, si les financiers font la loi, quelle valeur a le vote des Français ? On a donné mandat à des gens qui affirment ne pas disposer de marge de manœuvre. Ça ne durera pas. »* M. Blondel estime que le plan du gouvernement sur la Sécurité sociale, – la *« contre-réforme Juppé »* – va *« imploser avant peu »*. *« Le déficit de la Sécurité sociale,* ajoute-t-il, *est dû au manque de rentrées de cotisations, et la situation ne fera que s'aggraver à la rentrée – ce qui ne me réjouit pas – avec l'augmentation du chômage et les très modestes augmentations de salaires. On nous amuse. On nous leurre en essayant de nous culpabiliser sur les dépenses. »* Le secrétaire général de FO se déclare de nouveau convaincu qu'*« on ne freinera plus les dépenses de santé, c'est une question de société »*.

Sans confirmer sa candidature à la présidence de l'Unedic, M. Blondel indique qu'il n'est *« pas opposé »* à une baisse des cotisations de l'assurance-chômage, en raison de ses excédents, mais *« il faudra que, parallèlement, les chômeurs, dont on a baissé l'indemnisation pour réduire le déficit, soient d'abord servis »*. M. Blondel revient sur le rassemblement annoncé par FO, le 21 septembre, à Paris, en soulignant que *« cette action nous permettra de tester la combativité »* et qu'elle *« ne restera pas sans lendemain »*. Dans la fonction publique, FO va d'abord *« se mobiliser contre les suppressions de postes budgétaires »*, précise-t-il.

Près de cinq mille postes seront supprimés, de la maternelle au lycée

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis près de vingt ans, le nombre d'emplois va diminuer dans l'éducation nationale. Ce ministère, qui totalise 51 % des effectifs de la fonction publique, devrait réduire ses effectifs de 2 300 postes en guise de contribution aux 8 000 à 10 000 suppressions d'emplois prévues pour 1997 (*Le Monde* du 31 juillet).

Ce chiffre masque une vaste opération de redéploiement, de l'école maternelle à l'université. Pour obtenir la création de 2 700 postes dans l'enseignement supérieur, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a été contraint de puiser dans les réserves des écoles, des collèges et des lycées. Cinq mille postes y seront retirés, dont quatre mille environ concerneraient le premier degré, des écoles maternelles et primaires.

Ce compromis a été élaboré le 29 juillet lors de la rencontre avec Alain Juppé. Initialement, les services de Bercy avaient fixé la barre très haut en proposant une réduction de douze mille postes afin, selon l'entourage de M. Bayrou, d'en obtenir six mille. Avec une diminution nette de 2 300 emplois, le résultat final est salué comme une victoire rue de Grenelle, où l'on ne manque pas de souligner que le ministre de l'éducation nationale était prêt à tirer les conséquences d'un éventuel échec. Ce résultat, en revanche, a aussitôt provoqué de vives réactions parmi les organisations syndicales.

Depuis plusieurs mois, les services du budget annonçaient leur volonté de procéder à des restrictions drastiques dans l'éducation nationale qui, au 1er janvier 1995, totalisait 1 104 900 personnes. Composé pour 73 % d'enseignants, cet effectif n'a cessé d'augmenter – de 1,4 % par an depuis 1990 –, alors que les effectifs d'élèves commençaient à diminuer. La baisse de 33 000 élèves dans le premier degré, à la rentrée de 1995 s'accentuera, en septembre, avec 59 000 élèves de moins. Selon la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, les collèges enregistrent eux aussi les effets du creux démographique, avec une diminution de 25 000 élèves en 1996 et de 22 000 en 1997. En revanche, les effectifs de lycée continueront de croître : 23 000 élèves en septembre 1996 et 29 000 en 1997.

M. Bayrou s'est plié, en partie, aux exigences qui lui ont été imposées en acceptant la suppression de quatre mille postes dans le premier degré et d'environ un millier dans les collèges. Bien que le détail n'en ait pas encore été révélé, on indique, de source syndicale, que les coupes affecteraient essentiellement les postes de remplaçants, qui représentent un peu plus de 8 % des quelque 300 000 instituteurs et professeurs d'école. Alors que 30 000 à 32 000 instituteurs partent en retraite chaque année, le recrutement de jeunes enseignants, issus des instituts universitaires de formation des maîtres, pourrait également en subir les conséquences. Déjà, pour septembre, les syndicats craignent la suppression de 10 000 postes de maîtres auxiliaires qui devront laisser leur place à des diplômés, titulaires académiques, sans affectation.

Les engagements de la loi de programmation votée en juillet 1994 ont été suspendus. Le ministre de l'éducation reste néanmoins résolu à maintenir quelques objectifs prioritaires. Il n'est pas question, insiste son entourage, de revenir sur la décision de préserver les écoles rurales, selon l'engagement pris par le gouvernement d'Edouard Balladur. La scolarisation des enfants de deux et trois ans ne serait pas mise en cause ni, encore moins, le renforcement des structures des zones d'éducation prioritaire dans les quartiers sensibles. Toutefois, selon Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN), la direction des écoles prépare un programme de 2 000 suppressions de classes pour la rentrée 1997.

Pour M. Bayrou, l'essentiel était d'obtenir des engagements précis en faveur de l'enseignement supérieur. Ils résultent à la fois du plan d'urgence adopté lors des manifestations d'étudiants en décembre et des orientations de la réforme de l'université proposés au mois de juin. Sur ce point, le ministre a obtenu gain de cause, avec près de 3 000 créations d'emplois réparties entre les enseignants et les personnels administratifs (IATOS).

« À COÛT CONSTANT »

Alors que la dépense de l'Etat par étudiant reste une des plus faibles d'Europe, François Bayrou ne pouvait envisager de mener à bien son projet sans les moyens supplémentaires qu'exigent la transformation des premiers cycles, le nouveau statut de l'étudiant ou la création d'une filière technologique. Lors de la clôture des « états généraux » de l'enseignement supérieur, M. Juppé avait certes indiqué que *« cette réforme devait s'effectuer à coût constant »*, en laissant à son ministre le soin de procéder aux arbitrages et aux redéploiements internes.

Ce dernier n'en a pas pour autant terminé avec les échéances budgétaires. Mardi 30 juillet, il a de nouveau rencontré M. Juppé, avec Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, Alain Lamassoure, son collège du budget, et François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche. Durant trois heures, ils ont évoqué l'ensemble des hypothèses liées à l'opération de désamiantage du campus de Jussieu à Paris. Après que le président de la République a déclaré, le 14 juillet, qu'*« il n'y aura plus un étudiant avant la fin de l'année »* dans ces bâtiments, ce dossier revêt, par-delà sa complexité, un caractère ultrasensible. Y compris sur le plan financier.

Michel Delberghe

Les syndicats d'enseignants envisagent une grève à la rentrée

CERTAINS étaient revenus spécialement à Paris. D'autres ont, de leur résidence de vacances, vivement réagi au plan de suppression d'environ 8 000 à 10 000 emplois dans la fonction publique et dans l'éducation nationale en particulier. Les dirigeants des syndicats d'enseignants ont aussitôt agité la menace d'un mouvement de grève à la rentrée. Cette éventualité devrait être évoquée lors d'une rencontre prévue le 27 août. Elle précédera de quelques jours une réunion étendue aux sept fédérations de fonctionnaires et fixée au 11 septembre.

Pour le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) et la Fédération syndicale unitaire (FSU), Monique Vuaillat a été la première à *« protester »* contre les réductions d'effectifs. *« Il faudrait profiter de la baisse démographique en collège pour enfin financer des dispositifs d'aide individualisée et renforcer l'encadrement pédagogique et éducatif dans les zones difficiles (...). De tels choix*, précise-t-elle, *contredisent les engagements du gouvernement, tant sur la violence à l'école que sur la lutte contre l'échec scolaire et universitaire. »* *« La méthode est cousue de fil blanc*, estime Alain Castel, secrétaire national de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). *Le gouvernement annonce des chiffres catastrophiques, pour faire croire ensuite que les dégâts ont été limités. Quel qu'il soit, le résultat est catastrophique pour les quartiers difficiles, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. »* Secrétaire général du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), Jean-Michel Boulliez s'insurge également. *« Pour faire progresser la démocratisation de l'école*, dit-il, *pour réduire la fracture sociale, il faut améliorer la qualité du service public. La mobilisation s'impose. »*

L'Union générale des fonctionnaires CGT relève que *« ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui, en raison des suppressions ou des gels, ne seront pas offerts aux concours de recrutement »*. Force ouvrière prévoit, de son côté, un rassemblement le 21 septembre à Paris contre les licenciements et les suppressions d'emplois.

DÉPÊCHES

■ **FISCALITÉ : Alain Madelin (UDF-PR)**, qui a été reçu à déjeuner, mardi 30 juillet, par Jacques Chirac, estime que *« la politique du gouvernement a besoin d'être complétée par une politique de réformes libérales susceptible d'entraîner la confiance et la croissance »*. Dans le premier numéro du bulletin mensuel (daté d'août) de l'association Idées-Action, qu'il préside, l'ancien ministre de l'économie ajoute que *« des baisses d'impôt audacieuses et bien ciblées sont le meilleur moyen non seulement de renouer avec la croissance, mais encore d'assurer les recettes fiscales plus importantes »*.

■ **RESTRUCTURATIONS : la Commission européenne** vient d'accorder à la France une rallonge au titre de Konver, c'est-à-dire des financements destinés à la reconversion des zones dépendantes de l'industrie d'armement. Mardi 30 juillet, le ministère de l'aménagement du territoire a précisé que cette aide s'élève à 100 millions de francs de plus que les 460 millions prévus pour la période 1994-1999. Quatre sites supplémentaires pourront en outre en bénéficier (*Le Monde* daté 28-29 juillet).

■ **RÉGION PARISIENNE : Charles Pasqua**, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, et Franck Borotra, ministre de l'industrie et président (RPR) du conseil général des Yvelines, ont annoncé, mardi 30 *juillet*, la création, dès septembre, d'un comité de pilotage pour *« accompagner la mutation des industries de défense »* de la région parisienne, estimant que les deux départements qu'ils président *« vont être particulièrement touchés par le processus de restructuration ou les transferts d'unités militaires »*.

SANTÉ PUBLIQUE La division épidémiologie du service général de la médecine du travail (SGMT) d'EDF-GDF est totalement déstabilisée depuis au moins six mois. Les syndicats dénoncent de nombreuses dérives : rupture du secret médical et menace sur l'indépendance technique des médecins. ● AU MOINS TROIS PROCÈS en référé ont été engagés, qui n'ont jusqu'alors pas abouti. Le professeur Marcel Goldberg, qui dirigeait la division depuis sa création en 1989, a quitté la maison le 1er juillet. Le 18 juillet, le docteur Ellen Imbernon, qui le secondait, a été mise à pied sans sommation. ● *CONNUS* pour leurs études épidémiologiques originales concernant la santé des salariés et les facteurs de risques professionnels (amiante, rayonnements ionisants, etc.), les chercheurs ont reçu le soutien de nombreux confrères et du Conseil national de l'ordre des médecins.

La division épidémiologie d'EDF-GDF est menacée de démantèlement

Les études du service général de médecine du travail d'EDF-GDF dérangent. Un médecin a été brutalement mis à pied et l'avenir de plusieurs enquêtes est hypothéqué. En toile de fond : le débat sur le rôle de la médecine du travail et ses rapports avec la hiérarchie de l'entreprise

EN INTERNE, tout le monde est au courant. L'histoire n'avait pourtant pas franchi, jusqu'ici, les portes de la grande maison. Mardi 30 juillet, la justice prud'homale a renvoyé au fond les protagonistes de ce qu'il convient désormais d'appeler « l'affaire de la division épidémiologie d'EDF-GDF ». Le docteur Ellen Imbernon, membre fondateur de cette division du service général de médecine du travail (SGMT) de l'entreprise, et deux organisations syndicales – le Syndicat national des médecins d'EDF-GDF et la Fédération nationale des syndicats CGT du personnel des industries de l'énergie – avaient, chacun de leur côté, saisi en référé le juge des prud'hommes afin d'obtenir un règlement du conflit qui les oppose à leur hiérarchie depuis maintenant plus de six mois.

AFIN D'AMÉLIORER LA SANTÉ DE NOS AGENTS, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE CASSER LE THERMOMÈTRE.

EDF

En substance, et au-delà du cas particulier du docteur Ellen Imbernon, *mise à pied le 18 juillet (lire ci-dessous)*, les syndicats ont constaté *« un certain nombre de faits révélant des violations réitérées du secret professionnel médical, ainsi que nombre de manquements au respect de l'indépendance technique des médecins »*. Ces dérives mettent selon eux *« gravement en cause les conditions légales et réglementaires de l'exercice d'une médecine du travail confidentielle et indépendante à EDF-GDF »*.

En 1991, déjà, le docteur Henri Pons, médecin-chef du SGMT, avait décidé, dans une note interne, de confier à un tiers l'ouverture de tout le courrier, hormis les plis estampillés *« personnel et confidentiel »*, en lui laissant le soin *« d'apprécier seul l'opportunité de l'enregistrement de leur contenu »*. En 1996, le conflit a véritablement éclaté. Le 11 janvier, au cours du rituel des voeux de bonne année, le docteur Pons lance un pavé dans la mare en désavouant publiquement le travail de la division épidémiologie. Quatre jours plus tard, le professeur Marcel Goldberg, *chef de cette division* depuis sa création et par ailleurs directeur de l'unité 88 de l'Inserm, est invité à cesser ses fonctions. *Le* docteur Pons lui propose de devenir *« conseiller scientifique »* et suggère au docteur Imbernon de prendre le relais.

NOTORIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Ellen Imbernon décline l'offre, au motif qu'elle n'a pas obtenu suffisamment de précisions sur ce qu'on reproche à la division ni sur ses futures missions. Dès lors, les relations s'enveniment. En avril, le professeur Goldberg est remplacé par un « non-médecin », Mme Bonnet-Belfais, ingénieur statisticien [illegible] SGMT. Un rapport d'activités de la division, élaboré par le professeur Goldberg et le docteur Imbernon, est remis entre-temps au docteur Pons, qui refuse de le diffuser parmi les médecins du travail d'EDF-GDF arguant, selon les syndicats, que *« des rapports de cette consistance leur poseraient un problème de temps de lecture »*...

Le document n'en reste pas moins édifiant. Le service d'épidémiologie, créé de toutes pièces au sein du SGMT en 1989, peut se targuer d'une belle notoriété dans la communauté scientifique. Avec l'aide bénévole de nombreux chercheurs extérieurs et la collaboration des quelque 180 médecins du travail d'EDF-GDF, il a permis d'élaborer de nombreux outils de recherche, notamment un programme baptisé Expro.

Les techniques mises au point ont d'abord servi à l'évaluation rétrospective des conséquences sanitaires de l'exposition professionnelle des salariés de la maison à des matériaux cancérigènes. Elles sont désormais régulièrement utilisées pour l'étude des conditions de travail des agents et leur suivi individuel. Le projet Expro a récemment été prolongé sous le nom d'Eurelex en concertation avec les homologues italiens et espagnols d'EDF-GDF, les sociétés ENEL SpA et AMYS. Ce partenariat est aujourd'hui menacé.

Des bases de données sans précédent sur la mortalité et la morbidité des salariés d'EDF-GDF ont également vu le jour à l'initiative de la division épidémiologie. Enfin, de nombreuses enquêtes ont été réalisées : troubles anxieux et dépressifs des salariés, affections péri-articulaires et gestes professionnels (ARPEGE), effets potentiellement cancérigènes des champs électriques et magnétiques, des faibles doses de rayonnements ionisants ou de l'exposition passée à l'amiante. Les travaux concernant les risques de cancer pulmonaire liés à l'amiante dans une cohorte d'employés d'EDF-GDF ont été publiés en 1995 dans l'*American Journal of Industrial Medicine*.

En avril 1996, Mme Bonnet-Belfais, le nouveau chef de la division, demande *« avec insistance »* au docteur Imbernon de *« remettre à la disposition du service tous les fichiers d'enquêtes »* et plus particulièrement *« les données concernant la mortalité des agents en activité »* qui lui étaient *« confiées à titre confidentiel »*. *« Ils m'ont fait changé de bureau,* précise le médecin épidémiologiste, *et lors du déménagement un huissier est venu me demander de remettre les données au motif qu'elles étaient »* « la propriété d'EDF ». *J'ai accepté de fournir un certain nombre de fichiers mais uniquement ceux d'enquêtes terminées et publiées. »* Une assignation en référé plus tard, Mme Imbernon est mise à pied sans sommation. Le professeur Goldberg, contraint lui aussi de déménager de façon précipitée, a rendu son tablier de « conseiller scientifique », le 1er juillet.

L'affaire ne peut cependant être réduite à un simple conflit de personnes. Un « plan stratégique des services médicaux » à EDF-GDF a en effet été mis en place par la direction voici deux ans. Ce plan est vivement contesté par les délégués syndicaux, qui l'accusent de remettre en cause la *« relation de confiance »* établie sur la durée entre les médecins du travail d'EDF-GDF et ceux du SGMT. Les syndicalistes soulèvent en définitive une question fondamentale : *« Comment accepter qu'en médecine et en médecine du travail s'installe une structure hiérarchisée, liée organiquement et explicitement à la hiérarchie de l'entreprise, et qu'elle pèse sur l'indépendance des médecins ? »*

Laurence Folléa

La réaction de l'entreprise

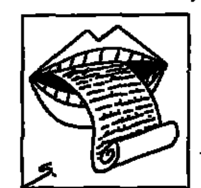
Au siège d'EDF-GDF, on explique que *« plusieurs procédures en référé ont chaque fois débouté »* les plaignants de la division épidémiologie. On admet que *« Mme Imbernon, effectivement mise à pied par le chef du service, est fondée dans son action de défense »* mais on souhaite *« rester prudent »* dans l'interprétation des tenants et des aboutissants de l'affaire.

On ajoute au sein des entreprises électrique et gazière que *« le secret médical ne s'applique pas en matière d'épidémiologie et de recherche »* et qu'il ne concerne que *« le suivi clinique des patients »*. *« Les publications sont exclusivement statistiques et basées sur des pourcentages et en aucun cas sur des informations individuelles »*.

On précise en outre que Le docteur Henri Pons, chef du service général de médecine du travail, en congé, ne pouvait être joint mercredi matin 31 juillet.

« Le secret médical est opposable à toute autorité hiérarchique »

***DANS UN COURRIER** daté du 14 mai et adressé au docteur Ellen Imbernon, le docteur Pierre Haehnel, secrétaire général de l'ordre national des médecins, écrit :*



VERBATIM

« Nous avions déjà eu à connaître du contrat conclu entre EDF et vous-même en 1988 lorsque vous avez pris vos fonctions de chargé de mission au sein du service d'épidémiologie dirigé alors par le professeur Goldberg. Cet établissement avait amendé votre contrat, sur notre demande, par un article 3 qui stipulait : *« Le docteur Imbernon exercera ses fonctions en toute indépendance sur le plan de la technique médicale conformément aux dispositions des articles 10 et 75 du code de déontologie. »* Nous rappelions également à votre employeur la nécessité de respecter le secret médical (...).

» Votre employeur doit vous donner les moyens de garder secrètes les informations médicales nominatives qui vous sont destinées ès qualités ou que vous communiquez. A cet égard, il convient de rappeler que le secret médical est opposable à toute autorité hiérarchique, médicale ou non. Il est garanti par la loi (article 226-13 du code pénal) et ne comporte pas d'exception vis-à-vis de l'employeur (...).

» Il n'est pas suffisant que votre indépendance professionnelle soit consacrée dans le contrat qui vous lie à EDF-GDF, encore faut-il qu'elle soit effectivement assurée et que vous disposiez dans votre activité d'épidémiologiste de la possibilité de participer aux choix des thèmes pertinents, de réaliser des enquêtes suivant les règles de l'art et de diffuser leurs résultats selon les procédures que vous estimeriez adéquates pour sauvegarder l'intérêt des patients. »

Dans une lettre du 11 juillet envoyée au docteur Henri Pons, médecin-chef du service de médecine générale du travail d'EDF-GDF, le docteur Pierre Haehnel précise :

« Le conseil national de l'ordre, dans sa première lettre, avait insisté sur la nécessité absolue de garantir l'indépendance technique de tout médecin. Il persiste bien sûr une tutelle administrative qui nous paraît dans le cas tout à fait normale. Dans le cadre de l'indépendance technique, il serait souhaitable que Mme le docteur Imbernon puisse terminer les enquêtes qu'elle a entreprises. Ceci dans un but d'efficacité et de méthodologie. »

« Je me sentais EDF, je m'y étais attachée... »

DEPUIS LE 18 JUILLET, le docteur Ellen Imbernon *« tourne en rond »* dans son appartement du 11e arrondissement de Paris. *« Je fais des photocopies, j'attends que le téléphone sonne, je guette les recommandés, je vois mon avocat »*, confie ce médecin du travail qui vient de consacrer neuf ans de sa vie à l'épidémiologie au sein d'EDF-GDF. Ce 18 juillet restera sans doute à jamais un jour noir.



PORTRAIT

« Alors que je faisais un remplacement, raconte-t-elle, *en pleine consultation, je vois arriver un administratif de mon service un peu mal à l'aise qui m'apporte une lettre à remettre en mains propres. J'étais convoquée pour un entretien préalable à licenciement. J'ai dû immédiatement rendre mes clefs et mon badge d'accès. »* Cette mise à pied provisoire est, pour l'épidémiologiste, *« le coup de grâce »* d'une histoire qui avait pourtant bien commencé.

Fille d'un agent EDF, Ellen Imbernon décroche son diplôme de médecin en 1977 à Marseille. Après trois années passées en Afrique *dans le cadre de la coopération, la jeune* femme, *« très intéressée par la médecine préventive et la santé publique »*, ne trouve *« pas dix mille solutions »* : en 1982, elle obtient le certificat d'études spéciales de médecine du travail. Elle commence alors une carrière de *« médecin itinérant »* à EDF-GDF et enchaîne les remplacements. Elle est très vite syndiquée à la CGT.

En septembre 1987, le docteur Imbernon est embauchée com- me chargée de mission en épidémiologie au Service général de médecine du travail (SGMT). En 1989, le professeur Marcel Goldberg, chercheur à l'Inserm, est appelé à la tête de la nouvelle *« division épidémiologique »* du SGMT. A eux deux, ils vont mettre au point plusieurs bases de données sur les expositions professionnelles et les conditions de travail des agents d'EDF-GDF et engager une série d'études épidémiologiques inédites.

« Dès le départ, réalise aujourd'hui Ellen Imbernon, *nous avons essuyé un refus du médecin-chef du SGMT. Nous avions le projet d'une formation des médecins du travail à l'épidémiologie basée sur une enquête réelle de suivi de la mortalité des salariés exposés aux rayonnements ionisants. Le sujet a alors été jugé trop sensible. »* Ce premier accroc sera sans conséquence jusqu'à la publication, en 1995, de l'étude dite « STED » concernant les répercussions sur la santé psychique des agents des arrêts de tranche en centrales nucléaires. *« Quand les résultats sont sortis,* se souvient le docteur Imbernon, *on nous a demandé de ne pas signer ce rapport. Nous avons finalement trouvé un consensus et imprimé nos noms sans faire mention de notre appartenance au SGMT d'EDF-GDF. »*

Début 1996, alors qu'*« il ne s'était rien passé de spécial »*, le médecin-chef du service, le docteur Henri Pons, lâche à la surprise générale que *« le seul point faible du service, c'est l'épidémiologie »*. Après de nombreuses tentatives de conciliation avortées, le docteur Imbernon se voit *chargée d'effectuer des remplacements*. Puis ce sont des propositions douteuses, le déménagement de son bureau et la visite d'un huissier. Ellen Imbernon envisage alors de démissionner mais y renonce aussitôt : *« Cela leur aurait donné raison et j'étais sûre de mon bon droit. »*

« J'ai obéi à tout, sauf quand j'ai considéré que je ne pouvais pas obéir sans enfreindre ma déontologie, précise le médecin, comme pour se justifier d'avoir saisi les tribunaux. *A mon avis, le médecin-chef voulait structurer son service comme n'importe quel service d'EDF. J'ai laissé passer des tas de petits détails, car les histoires de chefs ou d'adjoints, ce n'était pas mon problème. »*

Le docteur Imbernon regrette la situation avec une réelle émotion : *« Je me sentais EDF,* dit-elle, *je m'y étais attachée. Mais maintenant... »* Elle a peur que toutes ses années de travail *« ne servent à rien »*. Elle a reçu des dizaines de lettres de soutien de chercheurs prestigieux, mais constate qu'à EDF *« les gens ont la trouille de parler »*. Depuis le 18 juillet, le docteur Imbernon n'est plus payée.

L. F.

Une étude établit que, fin 1995, une salmonelle présente dans un vacherin a provoqué cinq décès

UN « RAPPORT d'investigation », publié dans le prochain numéro (daté août 1996) d'*Eurosurveillance*, nouvelle revue d'épidémiologie européenne, révèle l'existence d'une série d'infections humaines dues à des salmonelles présentes dans un fromage fabriqué à partir de lait cru. Signée par un groupe de spécialistes suisses et français (Réseau national de santé publique, RNSP), cette publication fournit, pour la première fois, les principaux éléments d'une épidémie survenue en novembre et en décembre 1995, en Suisse et en Franche-Comté.

Le 11 décembre, le RNSP était informé, *via* un réseau européen de surveillance, d'une épidémie due à une salmonelle, épidémie observée le mois précédent en Suisse. Une semaine plus tard, les spécialistes du réseau français étaient officiellement alertés par le Centre national de référence des salmonelles (Institut Pasteur de Paris) d'une augmentation notable des isolements humains d'un type particulier de cette bactérie (*salmonella dublin*) déjà recensée en Suisse. Dans ce pays, l'épidémie avait été attribuée initialement à la consommation d'*« un fromage de vache au lait cru fabriqué en France, dans le Doubs »*.

A la veille de Noël, le RNSP mettait en place une enquête épidémiologique dans le but de confirmer la nature épidémique du phénomène, d'en situer l'importance et d'en identifier la source. Les infections dues à des salmonelles se caractérisent par des troubles gastro-digestifs plus ou moins compliqués de septicémie. La majorité des salmonelloses sont dues à la consommation d'oeufs contaminés. La viande (porc, boeuf ou agneau) peut également être impliquée, de même (beaucoup plus rarement) que les produits laitiers à base de lait cru ou caillé.

Au terme de leur analyse, les épidémiologistes français ont pu recenser vingt-cinq cas symptomatiques. Douze des patients atteints ont été hospitalisés et cinq sont morts des suites de leur infection par *salmonella dublin*. Il s'agit de personnes dont le système immunitaire était préalablement « déprimé ». *Salmonella dublin* est connue pour constituer un sérieux danger chez ces personnes alors que le même germe peut ne provoquer aucun symptôme chez les bien-portants.

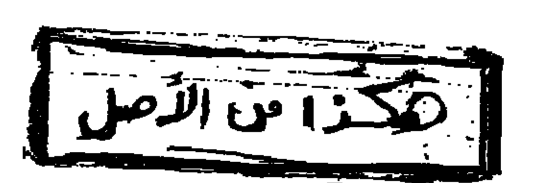
MESURES DE PRÉVENTION

Les auteurs du rapport publié par *Eurosurveillance* concluent que c'est bien un fromage au lait cru, produit dans le Doubs, qui est à l'origine de l'épidémie franco-suisse et des cinq décès. Il reste à établir pourquoi les fromages concernés (dont le type et la marque ne sont pas publiés, cette épidémie n'ayant pas la même origine que celle due il y a quelques années au vacherin « Mont d'Or ») n'ont pas, dès lors, été retirés des circuits de commercialisation.

Ces résultats soulèvent aussi le problème de la consommation de fromages au lait cru qui sont la cible de certains scientifiques britanniques pour lesquels il n'y a de fromages sûrs que pasteurisés. *« Pour des raisons culturelle, sociales et économiques, il n'est pas envisagé de proposer, en France, une pasteurisation des fromages au lait cru,* écrivent les auteurs de la publication. *Il est donc particulièrement important de rappeler les mesures de prévention des infections liées à la consommation de ces produits : au niveau collectif, en exerçant une prévention au niveau de l'élevage, de la production et de la distribution ; au niveau individuel, en déconseillant la consommation de ces produits aux sujets les plus sensibles aux infections. »*

Jean-Yves Nau

★ Financé par la Commission de l'Union européenne, rédigé en français et en anglais, le mensuel *Eurosurveillance* est disponible à l'hôpital national de Saint-Maurice, 14, rue du Val-d'Osne, 94 410 Saint-Maurice. Tél. : (1) 43-96-65-45 ; fax : (1) 43-96-50-81. Les textes du mensuel sont également consultables sur Internet : http://www.b3e.jussieu.fr/ceses.



Le Conseil supérieur de la magistrature renouvelle quatorze présidences de cour d'appel

Guy Canivet remplace Myriam Ezratty à Paris, et Vincent Lamanda est nommé à Versailles

Réuni mardi 30 juillet à l'Elysée sous la présidence de Jacques Chirac, le Conseil supérieur de la magistrature a procédé au renouvellement de près de la moitié des trente-trois présidences de cour d'appel. Après le tollé provoqué par la nomination d'Alexandre Benmakhlouf au poste de procureur général de Paris, ces nominations n'ont, pour l'essentiel, donné lieu à aucune polémique.

ENGAGÉ depuis plusieurs semaines sur fond de polémique, le jeu de chaises musicales dans la haute magistrature s'est poursuivi, mardi 30 juillet, par la nomination par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de quatorze nouveaux premiers présidents de cour d'appel.

A l'issue d'une réunion présidée à l'Elysée par Jacques Chirac et à laquelle assistait Jacques Toubon, garde des sceaux et vice-président du CSM, Guy Canivet, cinquante-deux ans, conseiller à la Cour de cassation, a été nommé premier président de la cour d'appel de Paris en remplacement de Myriam Ezratty, soixante-six ans, qui occupait ce poste depuis juillet 1988. Vincent Lamanda, cinquante ans, actuel premier président de la cour d'appel de Rouen et ancien chef de cabinet du garde des sceaux Alain Peyrefitte en 1977, a été nommé à Versailles ; Jean-Claude Girousse, premier président de la cour d'appel de Chambéry, à Lyon ; Jean-Paul Collomp, président du tribunal de Créteil, à Douai.

A cause de départs à la retraite, le Conseil supérieur de la magistrature avait à examiner ce mois-ci une série de nominations sans précédent depuis la Libération. Début juillet, une forte tension était apparue entre le pouvoir et le CSM, dont certains membres reprochaient à l'Elysée et au ministère de la justice d'intervenir dans les propositions de nominations. Dans une lettre ouverte, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) avait demandé au CSM de ne pas céder aux *« inadmissibles pressions »* dont il était l'objet.

Les discussions portaient notamment sur le sort du directeur de cabinet de Jacques Toubon, Alexandre Benmakhlouf, ancien conseiller technique de Jacques Chirac à Matignon de 1986 à 1988, ancien conseiller juridique à la Ville de Paris de 1989 à 1991, que le pouvoir exécutif souhaitait voir accéder à la première présidence de la cour d'appel de Paris. Alors que le procureur général près la Cour de cassation, Pierre Truche, était propulsé au sommet de la hiérarchie judiciaire au poste de premier président de la Cour de cassation, libérant du coup la plus haute place du parquet, le président de la République avait finalement renoncé, mardi 9 juillet, à pourvoir les postes des cinq premiers présidents de cour d'appel (dont Paris).

Deux semaines plus tard, les nominations d'Alexandre Benmakhlouf au poste sensible de procureur général près la cour d'appel de Paris et de Jean-François Burgelin à celui de procureur général près la Cour de cassation relançaient la polémique et soulevaient une volée de critiques des partis de gauche (*Le Monde* du 26 juillet). Le SM criait au *« coup de force »* du pouvoir. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) estimait, en revanche, que ce dernier avait su éviter un conflit ouvert avec le CSM, la nomination de cet homme de couloir chiraquien demeurant, selon le syndicat majoritaire au CSM, *« dans la logique institutionnelle »*.

A l'opposé du bruit et de la fureur qui entoura les précédentes nominations, le mouvement opéré mardi aboutit, dans un climat plus consensuel, au renouvellement de près de la moitié des trente-trois premières présidences de cour d'appel (Paris, Versailles, Lyon, Douai, Orléans, Chambéry, Dijon, Pau, Poitiers, Agen, Basse-Terre, Besançon, Montpellier, Rouen). Il confirme les noms qui étaient régulièrement avancés pour les postes qui étaient à pourvoir, notamment celui de M. Canivet, juriste réputé, au poste de premier président de la cour d'appel de Paris, dont le profil moins politisé que celui de M. Benmakhlouf semble avoir calmé les esprits.

Commentant ces nominations, *« comme celles récemment intervenues sur des postes de procureurs généraux »*, Jacques Toubon a, dans un communiqué, estimé qu'elles *« consacraient les compétences professionnelles de magistrats représentatifs de la qualité et de la diversité des hommes qui animent l'institution judiciaire »*. Enfin, tandis que le SM ne formulait *« aucun commentaire particulier »* sur ce mouvement, Valéry Turcey, secrétaire général de l'USM, a affirmé, pour sa part, qu'il marquait *« un retour à la sérénité »*, intégrant *« toutes les sensibilités judiciaires »*.

Désormais, des postes de président de tribunal restent encore à pourvoir. Celui de Paris, pour lequel le nom de Jean-Marie Coulon, actuel président de Nanterre, est avancé, devrait intervenir lors de la réunion du CSM du 20 septembre.

Jean-Michel Dumay

A Versailles, un habitué des cabinets ministériels

Nommé premier président de la cour d'appel de Versailles, Vincent Lamanda, cinquante ans, a fréquenté à plusieurs reprises les cabinets ministériels. Conseiller technique du garde des sceaux Jean Lecanuet en 1974, puis chef de cabinet du ministre de la justice Alain Peyrefitte en 1977, ce fils de policier a débuté sa carrière dans la magistrature comme substitut du procureur de la République à Evry en 1972, puis à Versailles. Chargé d'enseignement à l'université Paris-II depuis 1977, il est à nouveau conseiller technique au cabinet du garde des sceaux Alain Peyrefitte entre 1978 et 1980, avant d'être nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1979. Il est désigné secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature en 1981. En 1986, il est nommé vice-président du tribunal de grande instance de Paris, puis président du tribunal de Bordeaux en 1988. M. Lamanda était premier président de la cour d'appel de Rouen depuis 1992.

A Paris, un juriste réputé

Né le 23 septembre 1943 à Lons-le-Saunier (Jura), Guy Canivet, qui vient d'être nommé premier président de la cour d'appel de Paris en remplacement de Myriam Ezratty, a effectué l'essentiel de sa carrière au tribunal de Paris. Après des débuts comme juge d'instruction à Chartres en 1972, il est substitut du procureur de la République de Paris en 1975, puis chargé du secrétariat général de la présidence du tribunal de grande instance de Paris (TGI) en 1978. Toujours à Paris, ce juriste réputé sera successivement premier juge en 1983, puis vice-président du TGI en 1985, conseiller à la cour d'appel en 1986, enfin président de chambre en 1991. Il était conseiller à la Cour de cassation depuis janvier 1994.

Les notes ministérielles sur la vente libre des seringues resteront secrètes

LE CONSEIL D'ETAT a rejeté, par un arrêt du 10 mai, la requête formée par Sophie Bourla, une étudiante en droit, visant à obtenir l'intégralité du dossier préparatoire au décret du 13 mai 1987 qui avait légalisé la vente des seringues en pharmacie. Mlle Bourla soutenait dans un mémoire de DEA que le retard dans la prise de décision avait entraîné la contamination par le sida d'*« environ 1 275 toxicomanes »*. Après que la commission d'accès aux documents administratifs eut rendu un avis favorable à sa demande, elle avait déposé un recours pour excès de pouvoir contre le ministre de la santé en vue d'obtenir notamment *« les notes échangées entre le ministère de la santé et les autres ministères sur le sujet »*.

Certaines pièces lui avaient alors été communiquées, mais pas les fameux échanges manuscrits entre ministres (*Le Monde* du 25 février 1994). Pour le Conseil d'Etat, *« les notes des ministres et les notes relatives aux réunions organisées au niveau de leur cabinet (...) font corps avec les délibérations du gouvernement »* et *« la communication de ces notes serait de nature à porter atteinte au secret de ces délibérations »*.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : les manifestations de soutien aux étrangers sans papiers se poursuivent à travers la France.** Des rassemblements étaient prévus, mercredi 31 juillet, à 18 heures, devant la préfecture de police de Paris, et face à la préfecture d'Indre-et-Loire, à Tours, afin de dénoncer *« l'arbitraire du gouvernement »* et réclamer la *« réouverture de négociations »*. Jeudi soir, une *« nuit de la solidarité »* est organisée devant l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle où dix personnes poursuivront leur vingt-huitième jour de la grève de la faim. Le 15 août, enfin, une *« messe des sans-papiers »* y sera célébrée par le Père Henri Coindé.

■ **NUCLÉAIRE : deux agents d'une entreprise sous-traitante de la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) ont été gravement intoxiqués** au monoxyde de carbone, mardi 30 juillet, alors qu'ils travaillaient sur un chantier de l'usine de retraitement de déchets nucléaires de La Hague (Manche). L'intoxication a fait suite à un dysfonctionnement du compresseur relié à leur combinaison ventilée. Les deux hommes ont été admis à l'hôpital de Cherbourg et au centre hospitalier du Havre (Seine-Maritime).

■ **DIVERS : un jeune homme de vingt-trois ans a été tué d'une balle dans la tête par un gendarme** alors qu'il tentait de se soustraire à un contrôle routier lundi soir 29 juillet à Saint-Thomas-en-Royans (Drôme). Connu des services de police pour vols, le jeune homme aurait été ceinturé par deux gendarmes. Un coup de feu est alors parti accidentellement, le blessant mortellement. Une enquête judiciaire a été prescrite par le procureur de la République de Valence, afin de déterminer les circonstances exactes de la mort.

L'Insee s'interroge sur l'énigme des « femmes à lunettes »

AVANT 50 ANS, les femmes portent plus souvent des lunettes ou des verres de contact que les hommes. Dévoilée par l'Insee dans une étude publiée le 30 juillet, cette inégalité des sexes face aux tracas optiques n'a rien d'anecdotique : entre 15 et 30 ans, la proportion de femmes contraintes de s'équiper pour corriger leur vue dépasse de 20 % celle des hommes. De 30 à 50 ans, elles sont encore 10 % plus nombreuses que les hommes à devoir céder aux charmes de la lunetterie.

En guise de consolation pour ces dames, l'Insee bat en brèche l'idée d'une spécificité française en ce domaine : *« Une enquête britannique de 1993 constatait la même différence d'équipement de la vue entre jeunes adultes hommes et femmes. »* La comparaison internationale est aisée, mais l'explication du phénomène semble avoir plongé les chercheurs dans des abîmes de perplexité. Première piste explorée, celle de la surveillance médicale. *« En règle générale, les femmes sont plus attentives à leur santé que les hommes »*, rappellent les auteurs de l'étude. Mais, *« phénomène inattendu, ce sont les hommes qui déclarent le plus souvent avoir subi au cours des trois dernières années un contrôle de vue »*. La comparaison du diagnostic visuel de myopie établi à l'armée (11,3 % des jeunes gens concernés en 1992) et des jeunes hommes de 15-24 ans effectivement porteurs de lunettes pour myopie (13 %) *« ne permet pas d'ailleurs de penser que les jeunes gens négligeraient de corriger leur myopie »*.

L'écart entre hommes et femmes trouve-t-il sa source dans la sur-représentation des femmes dans certaines professions ? *« Quel que soit le groupe de professions considéré, la proportion de femmes ayant une correction de la vue est supérieure à celle de leurs homologues masculins. »* Faut-il en appeler à des prédispositions biologiques ? *« Il ne semble pas que les grossesses aient un effet sur la vue. L'écart entre hommes et femmes se développe avant la maternité. »*

MOINS DE « RECUL POUR LIRE »

L'explication finale modestement avancée comme étant *« la plus plausible »* relève d'une conjonction de facteurs morphologiques et comportementaux. *« Les garçons ont aujourd'hui dix centimètres de plus que les filles, la différence étant très fortement concentrée sur le tronc. Assis devant leur table de travail, les garçons ont donc plus de recul pour lire. »* Or c'est bien au moment de la puberté, à l'âge où les travaux scolaires imposent une forte activité visuelle, que se creuse l'écart.

Les femmes, qui pratiquent davantage la lecture de loisirs que leurs homologues masculins, sont enfin *« nombreuses à porter des équipements de fatigue destinés à reposer la vue dans les cas limites de troubles de la réfraction »*. Plutôt qu'un *« sous-équipement des hommes »*, il s'agirait donc d'évoquer un *« suréquipement féminin »*. Prudentes lectrices aux bras courts, tel serait donc le portrait-robot des femmes myopes ?

Pascale Krémer

HORIZONS

REPORTAGE



Remolino « village-coca » de Colombie

Au cœur de l'Amazonie, des régions entières vivent au rythme de la culture, de la vente et du trafic de la coca, entre guérilla et opérations de l'armée. Chronique d'un marché de la drogue

LA voix du chauffeur a soudain rompu le silence, lorsque les phares qui poursuivaient la voiture depuis une heure ont disparu dans la nuit : *« Nous avons passé Puerto Rico : maintenant, nous sommes tranquilles. On ne peut tomber que sur l'armée ou sur la guérilla »*... Prévenant, il a ajouté : *« J'ai une arme, mais les bandits, eux, ont des mitraillettes. C'est bon, maintenant. »* Il y a deux heures à peine, s'étalait sur un immense panneau un message comme il en fleurit dans toutes les villes sans histoires : *« Florencia, la porte de l'Amazonie, vous souhaite la bienvenue. »* La capitale de la province du Caqueta, l'une des cinq régions déclarées « zones spéciales d'ordre public » depuis l'assassinat de son gouverneur, le 20 juin, illustre la violence qui déchire la Colombie, au rythme d'un homicide toutes les vingt minutes.

Florencia, « la porte de l'Amazonie », est l'une des nombreuses frontières avec l'« autre » Colombie, celle qui est en proie à la guerre. Elle exhibe, comme à San José de Guaviare (plus au nord), une police antidrogue, dont l'équipement – fusils d'assaut M 16, grenades offensives, armes de poings de gros calibre – ne se différencie en rien de celui des militaires. Les hélicoptères équipés de mitrailleuses et de lance-grenades observent les mêmes procédures de sécurité que celles de l'armée ; ils décrivent d'amples arabesques avant de se poser sur leur cible. En deux ans, les 2 100 hommes de la police antidrogue ont enregistré *« 35 morts et 67 blessés »* dans leurs rangs, selon leur chef, le colonel Leonardo Gallego.

En ce mercredi 26 juin, il accompagne ses hommes pour une mission de routine dans le département du Guaviare : fumigation des plantations de coca repérées par satellite ou lors de missions d'observation ; destruction de laboratoires de pâte-base de coca. Trois hélicoptères amorcent leur atterrissage ; au sol, une dizaine de journaliers continuent à récolter les feuilles de coca, indifférents au vacarme et aux uniformes menaçants. Un peu plus loin, au milieu des 80 hectares d'une plantation, deux paysans aux pieds nus assistent, incrédules, au saccage de leur laboratoire. Ils restent debout quand des rafales d'armes automatiques de la police répondent à une série de coups de feu venus d'un rideau de forêt, accaparés par le spectacle des flammes anéantissant leur récolte.

L'« autre » Colombie montre un monde aux immenses territoires inhospitaliers – presque la moitié du pays – où vivent, selon les autorités, plus de 700 000 personnes. Au sein de la jungle, prospèrent, dans une symbiose étonnante, la culture de la coca, la guérilla et les narcotrafiquants. Pendant plus d'une demi-heure de survol de ces territoires, l'œil ne distingue aucune route, aucun accès ; seulement les paresseuses ondulations des fleuves. Le regard cherche des repères dans le déroulé monotone de la jungle vert clair et parvient assez vite à interpréter les différences de ton dans le paysage. Les parcelles vert foncé, presque émeraude, sont celles où pousse la coca ; les vert café désignent celles qui viennent d'être récoltées et les grises indiquent les parties de la jungle qui viennent d'être déboisées pour être ensemencées.

L'« autre » Colombie rassemble un mélange extravagant de pionniers devenus colons, qui se sentent abandonnés, au contact d'une lutte armée aussi ancienne qu'efficace. *« Il y a trente ans, il n'y avait ni coca ni guérilla ; Florencia et le Caqueta étaient un paradis, avec une faune et une flore incroyables »*, se souvient Hector Orozco, le maire de Florencia. Aujourd'hui, la vie des planteurs de coca s'est organisée le long des fleuves, seules voies d'accès pour les trois quarts de la région.

AU cœur de l'Amazonie, les villages se sont imposés, au fil des années et des opportunités, comme les lieux où s'organisent la culture de la coca et la production de la pâte-base.

Les narcotrafiquants ou leurs intermédiaires viennent eux-mêmes prendre livraison de la précieuse matière première pour fabriquer, un peu plus loin encore dans leurs laboratoires, le chlorhydrate de cocaïne. Dans les « zones frontières », les escarmouches entre l'armée et la guérilla sont fréquentes, voire quotidiennes, surtout depuis que le gouvernement a entrepris d'éradiquer les cultures illicites (coca, pavot, marijuana). Ainsi, le village de Remolino – ou « tourbillon » –, sur le Rio Caguan, vit-il de la coca à 100 % et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. A huit heures de bateau de San Vicente de Caguan, il ne figure que sur les cartes de l'armée et de la police ; cerclée de violet, la région du Caguan dépend de la juridiction de Cartagena, à quatre heures de bateau en descendant le Rio et dernière place où la présence de l'Etat colombien s'affirme, mitraillette au poing. L'armée y monte la garde sur le débarcadère, fouillant mécaniquement les sacs des voyageurs qui vont et viennent.

A une heure de là, à Santa Fé, la guérilla est chez elle ; les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) contrôlent toute la région. Les pilotes de bateau se dirigent directement vers le « péage » pour régler « l'impôt révolutionnaire », geste machinal de soumission à l'autorité. Remolino n'existe pas sur les cartes ordinaires, pas plus que Santa Fé et Peñas Colorados, deux autres « villages coca » de la région. Ce qui n'empêche pas les paysans de la coca de venir vendre, chaque dimanche à Remolino, 1 tonne de pâte-base aux narcotrafiquants ou à leurs intermédiaires. A Santa Fé et Peñas Colorados, le marché tournerait autour de la demi-tonne. Les trois localités fournissent donc, chaque semaine, 2 tonnes de pâte-base aux « narcos » de la région ; à 1 000 pesos (5,30 francs) le gramme, le chiffre d'affaires hebdomadaire atteindrait 2 milliards de pesos, soit plus de 10 millions de francs.

Loin du septentrional Guaviare, la taille des exploitations oscille entre 3 et 5 hectares dans le Caqueta ; elles appartiennent à des paysans qui ont appris « sur le tas » la chimie rudimentaire nécessaire à la fabrication de la pâte-base. La région du Caguan regroupe 40 % de la population des cultures illicites du Caqueta, et les trois marchés de pâte-base de coca comptent 10 000 habitants.

CHAQUE fin de semaine, les chemins boueux de Remolino – 3 000 habitants – commencent à s'animer. Le dimanche, jour de marché, le village se peuple d'une foule qui erre, le sac en bandoulière, en attendant l'heure des tractations. Sac léopard dans une main, machette amazonienne dans l'autre, un vendeur n'en finit pas de passer et de repasser devant les bicoques de bois et les quelques bâtiments en dur de la rue principale du village. A chaque passage, il s'arrête devant le Punto Rey, le plus grand café-bar de Remolino, dont les marquises vertes et blanches déglinguées accroissent, sous la pluie, l'effet de désolation, tandis que les journaliers patientent, le temps que leurs patrons aient vendu leur marchandise, avant d'être payés.

> « C'est un village de chercheurs d'or, avec une mentalité de chercheurs d'or, sans foi ni loi. En fait, heureusement qu'il y a la guérilla pour faire régner un semblant d'ordre »

Tout le monde attend la fin des transactions, quelques flaques plus loin, où les acheteurs munis de leurs balances expertisent la marchandise. Les vendeurs se présentent devant les étals avec de petits sachets ou des sacs qu'ils sortent de leur balluchon, quand ils ne livrent pas tout simplement des charges de 40 kilos. Les emballages sont transparents, et le blanc-ocre de la pâte-base fournit à l'acquéreur une première indication sur la qualité.

A quelques mètres, en face, des guérilleros des FARC, fusil d'assaut en bandoulière, montent une garde statique, destinée à garantir le bon déroulement du précieux commerce, pendant que d'autres sillonnent les allées du village entre les odeurs de fritures, le va-et-vient des vendeurs ambulants et les hurlements des sonos. Quand tout sera fini, les acheteurs iront régler leur « impôt » – entre 2 % et 20 % de la valeur de l'acquisition. Deux responsables locaux des FARC confirment qu'ils perçoivent *« un impôt sur la coca, considérée comme une activité de production, au même titre, par exemple, que le pétrole »*.

Du matin au soir, les quais ne désemplissent pas ; flot incessant des arrivants et ballet des immenses barques à fond plat, dont certaines atteignent 40 mètres de long et livrent tout ce que l'exilé dans ce bout du monde peut désirer pour son travail, sa subsistance et ses loisirs. Tout ce que l'industrie produit en matériel agricole léger s'offre à l'envie du passant ; toutes les grandes marques nipponnes sont représentées. Une machine à couper l'herbe, de bonne qualité – appareil indispensable pour hacher les feuilles de coca, avant la macération dans le ciment, l'engrais et l'essence – se négocie à 600 000 pesos (3 300 francs). Entre les magasins qui se flattent de suivre la *« mode du jour »* et ceux qui, dans quelques heures, se reconvertiront en dancing, s'intercalent des dépôts où le paysan vient acheter ciment, engrais et acides divers nécessaires à sa culture et à sa production.

La « fièvre de la coca » aidant, la population de Remolino a triplé en trois ans ; les prix ont doublé dans la même période.

Lorsque les vendeurs des produits intermédiaires en prennent trop à leur guise, les FARC interviennent pour réguler le marché. Ils fixent le prix de l'essence, du ciment, des engrais, et ceux qui ne respectent pas les indications peuvent faire leur valise. Ils rendent la justice, obligent la population à entretenir les chemins, à construire une école, etc. *« C'est un village de chercheurs d'or, avec une mentalité de chercheurs d'or, sans foi ni loi. En fait, heureusement qu'il y a la guérilla pour faire régner un semblant d'ordre »*, soupire le père Rino, un prêtre italien, que l'échec de sa mission évangélique désole ; chaque dimanche, les *« cokeros »* ignorent superbement son église.

Milciades Hoyos Botero, secrétaire général du « comité de colonisation », est arrivé dans la région en 1971. Comme la trentaine de colons avec laquelle il a fondé Remolino, en octobre 1977, il avait fui la misère et s'était laissé dire qu'il existait des terres fertiles, là-bas, dans le Sud-Est. En fait, ils vivaient de la chasse, de la pêche et de quelques cultures (maïs, yucca, banane, riz, etc.). Ils subsistaient dans le cadre d'une économie de troc, au centre de laquelle les commerçants, seuls liens avec le reste du pays, leur fournissaient quelques biens et outils en échange de la nourriture ou de quelques mets précieux, comme les œufs de tortue, exportés vers le Japon. *« Ce sont ces mêmes commerçants*, dit-il, *qui, au début des années 70, ont apporté des plants de marijuana ; puis, à la fin des années 70, la coca. Ce sont les mêmes qui ont appris aux paysans à fabriquer la pâte-base de coca. »* Avec elle, le village a connu la *bonanza*, jusqu'au milieu des années 80, où le gramme de pâte-base se négociait déjà à 1 000 pesos le gramme, soit, proportionnellement, dix fois plus qu'aujourd'hui.

EN ce lundi 1er juillet, lendemain du marché, un cadavre gît dans l'herbe du terrain de football, dans un uniforme vert militaire. A quelques mètres de lui, deux membres des commandos de l'armée, le visage recouvert d'un masque de peinture vert-marron, discutent nonchalamment. Le mort n'est pas l'un des leurs, mais un guérillero des FARC ; ils l'ont abattu, il y a quelques heures. Il s'appelait Jacinto, responsable du renseignement du « Front XIV », l'une des unités combattantes du groupe Sud. L'autre reponsable, Joaco, identifié par les autorités comme *« l'idéologue du bloc sud »*, a été blessé à la jambe et se cache pour quelques heures encore dans une maison du village ; pour 2 millions de pesos (10 000 francs), il sera finalement dénoncé par un habitant de Remolino.

Le village était contrôlé par les FARC, mais l'un de leurs principaux agents locaux en a eu assez de la vie de guérillero : il est passé du côté de l'armée. Les rebelles ont finalement perdu Remolino et le Caguan dans l'opération « Conquista » – une attaque d'hélicoptères contre le village, *« façon Vietnam »*, selon le général Ramirez, qui commande la région militaire du Caqueta.

En 1988, l'armée était déjà intervenue une première fois, se souvient Milciades, et, après avoir constaté que le village ne vivait que de la coca, avait laissé se poursuivre le commerce.

Aujourd'hui, les militaires refusent de donner des précisions sur la durée de leur engagement. Ils assurent simplement qu'ils sont là *« pour longtemps, pour éradiquer la coca et la guérilla »*. Le marché de Remolino, cette localité qui n'a jamais existé que sur quelques cartes militaires, est, pour le moment, mort. En attendant une éventuelle résurrection, d'autres « places » ont pris le relais, plus loin dans la jungle.

Alain Abellard

Dessin : Ricardo Mosner

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La difficile restructuration de l'aéronautique française

Suite de la première page

La maîtrise de hautes technologies – qu'elles soient militaires ou, comme on dit, *« duales »*, c'est-à-dire à double usage, civil et militaire – et la certitude de pouvoir y recourir en toute sécurité, chaque fois qu'il en est besoin, grâce à une main-d'œuvre très qualifiée, sont devenues des symboles de puissance, des outils de souveraineté, voire des marques de prestige géostratégique.

Au cours des dix dernières années, en France, le chiffre d'affaires du secteur a baissé en volume de 30 % et l'emploi y a décliné, en moyenne, à hauteur de 9 000 postes par an. Les perspectives ouvertes sur les cinq ou six années à venir sont celles d'une perte de 10 000 autres emplois par an à partir d'un effectif global, en 1995, de 205 000 salariés directs. Selon la formule des industriels concernés, *« on a d'abord taillé dans la chair, puis dans le muscle, et, aujourd'hui, on attaque peut-être l'os »*.

D'où l'idée, avancée par le gouvernement, qu'il faudra désormais faire mieux avec encore moins, grâce à des regroupements d'entreprises plus compétitives, ouvertes à des alliances internationales et condamnées à coopérer et à croiser ou partager leur savoir-faire. Au risque – mais il est nécessaire de l'accepter, selon les dirigeants politiques – de devoir consentir à des abandons de compétence nationale ou à des interdépendances afin de construire *« une base technologique et industrielle européenne »*.

« CHAMPIONS » NATIONAUX

Le schéma apparaît assez théorique, par bien des aspects. Pour deux raisons au moins. D'abord, à la différence des Etats-Unis où l'espace industriel est unique, il n'y a pas en Europe de statut de « société européenne » : Français, Britanniques ou Allemands, pour s'en tenir à eux seuls, n'ont pas les mêmes règles de gestion, ni les mêmes tutelles administratives, ni les mêmes réglementations. Ensuite, pour ne prendre que le cas de la France, le gouvernement n'a pas tranché sur la voie à suivre : tantôt il évoque le besoin de constituer des « champions » nationaux, qui passe par des regroupements franco-français, tantôt il avance la nécessité de créer des « méga-groupes » transnationaux, sur une base strictement européenne ou sur celle d'alliances transatlantiques.

En réalité, la France, après ses alliés, désinvestit dans ce domaine sous le prétexte de rationaliser des structures devenues inadaptées avec la fin de la guerre froide. L'Etat-actionnaire se fait tout petit : il n'a plus l'argent nécessaire. Il se désengage, capitalistiquement parlant. Derrière se profile un Etat-client, préoccupé d'obtenir aux meilleures conditions de prix les matériels nécessaires à sa sécurité

Avec des entreprises qui vont aujourd'hui de l'arsenal à la société anonyme à 100 % privée, l'actionnaire étatique en France prend conscience qu'il n'a plus les moyens de ses ambitions. Ce qui signifie, de son point de vue, qu'il lui faut passer la main dans un contexte international, donc européen, de libre marché.

Toutefois, la situation française n'est pas comparable à celle de ses principaux partenaires sur la scène mondiale. Plus qu'ailleurs, il importe de trouver *« les opérateurs nationaux de demain »*, pour citer l'expression d'un des plus importants industriels de la profession. Celle-ci est à la recherche d'investisseurs, c'est-à-dire d'actionnaires privés disposant de moyens lourds, capables d'anticiper sans prétendre obtenir des résultats immédiats. Les besoins de financement seraient de 40 à 50 milliards de francs. Ce qui est considérable. Un précédent – celui du Crédit lyonnais dans Aerospatiale – montre qu'un actionnaire extérieur n'hésite pas à menacer de *« retirer ses billes »* quand il est lui-même en difficulté. Un recours, dans ces conditions, serait d'ouvrir le capital des groupes français à des investisseurs européens ou autres, de façon à organiser des participations croisées. Mais cela suppose que les entreprises françaises en voie d'être privatisées ne s'exonèrent pas du devoir d'accroître leurs fonds propres.

Ce qui rend aujourd'hui la position des industriels en France particulièrement délicate et qui risque de les placer en état d'infériorité, c'est que la programmation militaire, adoptée par le Parlement, fait l'impasse sur les achats d'armement entre 1997 et 2002 parce qu'il faut payer la professionnalisation des armées. Les crédits de fonctionnement sont privilégiés. Si bien que, sans commandes pour maintenir à flot les bureaux d'études et les chaînes de production, la réorganisation industrielle voulue par M. Chirac et, par conséquence, l'européanisation de la défense et de l'aéronautique, relèvent de l'esprit d'aventure.

Jacques Isnard

Le Monde

ÉDITORIAL

Emploi : l'échec du CIE

LES mauvais chiffres du marché du travail au mois de juin confirment la tendance apparue dès le mois de mai : le chômage repart à la hausse. En deux mois, ce sont plus de 50 000 nouveaux demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi. En un an, le nombre de chômeurs, au sens du Bureau international du travail, a crû de 8 %. L'échec de la politique de l'emploi menée depuis un an par Jacques Chirac et Alain Juppé est patent. Ironie de l'Histoire : c'est au lendemain même d'un déjeuner entre le président de la République et Alain Madelin, le *« père »* du contrat initiative-emploi durant la campagne électorale, que Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, annonce, dans *La Tribune-Desfossés* du 31 juillet, le *« recentrage »* dudit CIE.

Pendant la campagne, ce dispositif était présenté comme une *« grande mesure pour l'emploi »*. Depuis son arrivée au gouvernement, Jacques Barrot ne le qualifie plus que de *« mesure contre l'exclusion »*. De fait, chacun peut constater que les 292 000 contrats initiative-emploi signés en onze mois n'ont pas empêché les demandes d'emplois d'augmenter de 168 000 en un an. Même ses effets sur l'exclusion sont à relativiser. Depuis juin 1995, le nombre de demandeurs d'emploi en chômage de longue durée a certes diminué, ce dont on ne peut que se réjouir. Mais cette baisse ne concerne que 57 000 demandes d'emplois sur plus d'un million. Par rapport au coût de la formule – 11,6 milliards pour l'Etat en 1996, 24 milliards en 1997, sans le *« recentrage »* opéré par Jacques Barrot qui devrait, selon lui, permettre d'économiser *« au moins 3,5 milliards »* –, ce résultat paraît dérisoire. Il n'est pourtant pas surprenant.

Chiffrant le coût des propositions des différents candidats, un économiste de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) estimait que le CIE coûterait environ 18 milliards de francs dès 1996 pour une réduction du nombre des demandeurs d'emploi d'environ 50 000 (*Le Monde* du 13 avril 1995). A l'époque, les conseillers de Jacques Chirac avaient dénoncé cette analyse. Les faits leur donnent tort. Alors que le coût pour l'Etat d'un contrat de qualification, avec formation à la clé, est de 1 500 francs par mois, celui d'un CIE s'élève à 3 519 francs, soit près de la moitié du salaire moyen offert aux bénéficiaires (7 549 francs pour un temps plein). Outre son coût prohibitif, le CIE présentait un autre inconvénient : supprimer la distinction entre les chômeurs de longue durée (plus d'un an de chômage) et ceux de très longue durée (plus de deux ans). En modulant désormais l'aide en fonction de l'ancienneté d'inscription, le nouveau dispositif devrait y remédier.

L'échec désormais reconnu du CIE pourrait relancer le débat sur les aides à l'emploi. Mais sa réforme, budgétairement inévitable et ardemment souhaitée par la majorité parlementaire, ne risque pas d'améliorer l'image du gouvernement auprès des chefs d'entreprise. La quasi-totalité d'entre eux préfèrent des mesures modestes mais pérennes à des dispositions ambitieuses mais éphémères.

Bonheurs *par Maja*



Je crus reconnaître un "jubea chilensis" c'en était bien un, fierté !

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Piérot

■ Avec ce gouvernement, décidément, un mauvais coup n'arrive jamais seul. Un jour, il s'attaque aux familles les plus modestes en réduisant l'allocation de rentrée. Moins d'une semaine plus tard, c'est au tour de la fonction publique de passer au laminoir : 8 000 ou 9 000 postes supprimés en 1997. Un retraité sur cinq qui ne sera pas remplacé. (...) Tout se passe comme si le gouvernement Juppé était devenu le ministère des basses œuvres. Les yeux rivés sur le tableau de marche de la monnaie unique, comprenant notamment une réduction de 60 milliards de francs dans les dépenses publiques, Jacques Chirac ne fait-il pas charger Juppé jusqu'à épuisement du hussard, tout en cherchant à élargir une base de soutien de plus en plus étroite ?

THE NEW YORK TIMES
A. M. Rosenthal

■ Le terrorisme intérieur s'apparente à la trahison, le terrorisme international à la guerre. Le devoir des nations démocratiques est de se protéger et de protéger leurs peuples contre l'un et l'autre. (...) Jusqu'à présent, les gouvernements occidentaux ont pris quelques mesures contre le terrorisme intérieur, mais elles sont insuffisantes. Contre le terrorisme international, ils ont fait preuve d'une totale inefficacité. La principale raison en est que les profits commerciaux sont devenus plus importants pour les sociétés occidentales que les vies humaines ou même que la sécurité et la stabilité nationales. Telles sont les réalités fondamentales que le terrorisme nous enseigne. (...) Le terrorisme prospère non pas grâce à sa puissance, mais parce que les nations qui en sont les victimes ne se donnent pas les moyens pour l'arrêter.

L'aggravation de la fracture indonésienne

LE RÉGIME de l'« ordre nouveau » de Suharto – par opposition à l'« ordre ancien » de Sukarno – vient de traverser sa plus grave crise en trente ans avec les émeutes qui ont éclaté, samedi 27 et dimanche 28 juillet, à Djakarta. Au pouvoir depuis 1966, Suharto a opté, au moins dans un premier temps, pour le *statu quo ante*. Ceux qui ont choisi Megawati Sukarnoputri comme point de ralliement ont été domptés. Le système politique adopté en 1972, dit le chef de l'Etat, n'a pas besoin de changer. Ordre a même été donné, le 30 juillet, de *« tirer à vue »* sur les fauteurs de troubles et, accusés de pro-communisme, les militants d'une petite formation radicale, née l'an dernier et non reconnue par les autorités, le Parti démocratique du peuple (PRD), sont passés dans la clandestinité.

Trois partis continuent donc d'être autorisés : le Golkar, qui s'appuie sur la fonction publique, le PPP (Parti du développement uni) et le PDI (Parti démocratique indonésien), dont la faction pro-gouvernementale a repris le contrôle. Dans une démocratie dite consensuelle, la notion d'opposition demeure bannie et Megawati Sukarnoputri, qui a seulement voulu faire du PDI une formation *« indépendante »*, en est pour ses frais. L'armée, qui a participé à la répression des partisans de la fille de feu Sukarno, les 27 et 28 juillet à Djakarta, conserve sa double fonction, constitutionnelle, de gardien de l'ordre interne et de défenseur des frontières.

L'ordre a donc été rétabli. Officiellement, le bilan est de trois morts, une vingtaine de blessés et de deux cents arrestations, alors que le PDI fait état de 150 militants portés manquants. Si la Bourse de Djakarta a mal encaissé le coup – une chute cumulée de 5 % dans les quarante-huit heures qui ont suivi les troubles –, la confiance reviendra. En 1966, Suharto avait hérité d'un pays qui venait de traverser un bain de sang et qui était au bord de la banqueroute. Il l'a remis sur pied et en a amorcé le développement : la bonne santé de l'économie peut se mesurer, de nos jours, à un taux d'expansion annuel de 7 % et à un fort afflux d'investissements étrangers. L'Indonésie est sur le chemin de la prospérité, et les classes moyennes urbaines y montrent le bout du nez. Les milieux d'affaires et la population s'accommoderont donc, une fois de plus, du rétablissement de la paix civile au détriment des libertés : tel semble être le calcul d'un pouvoir politique toujours bien en selle.

Ce pari est cependant peut-être plus risqué qu'il n'en a l'air. Plus de la moitié de près de deux cent millions d'Indonésiens sont nés après la terrible répression, en 1965-1966, d'un coup de force attribué au PKI – le PC interdit depuis – qui a peut-être fait un demi-million de victimes. Leur Indonésie est celle qui s'est bâtie sous Suharto, avec ses écoles et l'électricité dans les villages, la télévision, le tourisme, sans parler de l'autosuffisance alimentaire. Les classes moyennes urbaines émergentes comptent un bon nombre de ressortissants d'origine chinoise, donc peu politisés, qui aspirent à un second souffle. L'Indonésie n'en prend que parfois le chemin.

FRUSTRATIONS

Dans les milieux d'affaires, les premiers signes d'un nationalisme économique controversé – le cas d'une « voiture nationale » à laquelle on assure un marché captif, ou coûteux, celui d'avions à la conquête d'un marché saturé – provoquent un premier malaise. Le poids pris par les affaires des enfants du président, gros travailleurs qui savent utiliser leurs connexions, en suscite un second. En outre, Djakarta refuse toujours de faire, dans le cas de Timor-Oriental, le petit geste – l'octroi d'un statut particulier – dont se contenterait sans doute la communauté internationale, vingt et un ans après l'occupation de l'ancien territoire portugais. En règle générale, les Indonésiens aspirent à être traités davantage en adultes. Ils demandent que leurs réserves à l'égard du régime, quand ils en ont, ne soient pas automatiquement interprétées comme une rébellion.

La pyramide opaque du pouvoir en Indonésie est dominée par Suharto, âgé de soixante-quinze ans et dont le sixième mandat présidentiel consécutif expire en 1998. Affecté par la disparition récente de son épouse et ayant subi, depuis, un contrôle médical en Allemagne, le chef de l'Etat, toujours très actif, n'a jamais indiqué clairement s'il comptait prendre sa retraite. Surtout, il ne donne toujours pas l'impression d'organiser sa succession. Désigné par un congrès dont seuls quatre-vingt-cinq membres sur un millier sont élus au suffrage universel direct, il entend compléter son œuvre sans amender le régime de liberté surveillée octroyé à une époque où le PNB de l'Indonésie était probabelement de dix fois inférieur à celui de 1995.

Cette situation provoque des frustrations dans beaucoup de milieux qui transcendent les clivages traditionnels. C'est ainsi que la fille aînée de Sukarno a bénéficié de l'appui d'un large éventail d'insatisfaits, qui vont des radicaux du PRD à la direction du Nahdlatul Ulama, association islamique qui revendique trente millions de membres, en passant par la fraction des milieux d'affaires qui souhaite que l'après-Suharto se négocie en douceur, quitte à offrir des garanties aux enfants du président. En dépit de sa désorganisation, la lutte engagée – et apparemment perdue – par Megawati Surkarnoputri pour reprendre le contrôle du PDI a bénéficié d'un écho sans rapport avec l'objet d'une dispute qui, voilà dix ans encore, se serait réglée sans dérapage et dans le sens souhaité par le gouvernement.

Le président Suharto ayant décidé de rétablir d'abord son autorité, on ignore encore quel sera son prochain mouvement. Cependant, si l'on s'en tient aux précédents, les aspirations représentées par Megawati devraient être marginalisées pour un temps. Dans ce cas de figure probable, l'attention se reportera sur les arcanes du pouvoir, car c'est au sein de la hiérarchie politique et militaire que se dessinera, le cas échéant, une solution. Il reste que la fracture est consommée et que les affrontements de fin juillet à Djakarta n'ont fait que l'aggraver

Jean-Claude Pomonti

RECTIFICATIF

100 MÈTRES

Le champion du monde en titre du 100 mètres et détenteur du record du monde du 50 mètres en salle (5 s 56) est le Canadien Donovan Bailey, devenu champion olympique de la distance, samedi 27 juillet à Atlanta. Il ne s'agit pas de son compatriote Bruny Surin, comme une correction malencontreuse l'a fait écrire à notre rédacteur dans *Le Monde* daté 28-29 juillet. Surin, champion du monde en salle en 1995, ne pouvait en aucun cas être placé parmi les favoris de la course. Il a d'ailleurs été éliminé dès les demi-finales.

Atlanta : les dangereuses survivances d'un passé sudiste

par Denis Lacorne

TRANSPOSÉE à l'échelle de la France, Atlanta, c'est une ville du Sud, prospère, comme Montpellier ou Aix-en-Provence, qui prend en charge l'organisation des Jeux olympiques pour projeter sur le reste du monde l'image d'un « Nouveau Sud » libéral, dynamique, oublieux de son passé raciste – il n'y a plus de ségrégation visible. Atlanta est le haut lieu d'une modernité cosmopolite incarnée par les deux *fleurons industriels de la Géorgie* : CNN, la chaîne de télévision câblée, et Coca-Cola. Atlanta semblait avoir réussi son pari olympique : *des stades pleins à craquer*, un enthousiasme bruyant et bon enfant, un patriotisme de bon aloi, et comme toujours, comme à Los Angeles, *une préférence marquée* par le public pour les performances des athlètes américains. Le Nord avait bien vaincu le Sud, la bannière *étoilée, distribuée à des* milliers d'exemplaires, remplaçait bien, une fois pour toutes, le drapeau de la Confédération, peu visible (sinon sur le drapeau de l'Etat de Géorgie).

La Géorgie serait-elle rattrapée par son passé réactionnaire ? On peut le penser : ce passé honni, trop facilement oublié, a manifestement laissé des traces chez les membres fanatisés des « milices patriotiques » et de ces groupes d'autodéfense racistes, séparatistes et xénophobes, qui ont pour noms « Michigan Militia », « Viper Militia », « Résistance aryenne » ou cette mystérieuse « Georgia Republic » évoquée par la presse américaine, dont deux des membres arrêtés au mois d'avril admettaient un curieux passe-temps : la fabrication et le stockage de bombes artisanales.

Les « milices patriotiques » sont les héritières modernes du Ku Klux Klan, refondé en Géorgie, en 1915, sur le modèle du premier Ku Klux Klan de la période de reconstruction (1866-1869). A son apogée, le Ku Klux Klan de l'entre-deux-guerres a près de 5 millions de membres qui s'adonnent aux rituels secrets de l'organisation, participent à des parades encagoulées, lynchent des dizaines de Noirs, assassinent quelques religieux catholiques et brûlent nombre d'églises et d'écoles catholiques du Midwest.

Ces violences, finalement réprimées par la condamnation pour meurtre du Grand Dragon de l'organisation, en 1925, marquent le déclin du KKK, réduit aujourd'hui *à quelques centaines d'adhérents*. Le rituel désuet du « cagoulard » klanique a mal vieilli. Les séances de tir et les exercices « de survie » de *miliciens revêtus* de la tenue léopard ont remplacé les croix brûlées sur des bûchers par des « cagoulards » vêtus de robes blanches.

L'adversaire, comme l'uniforme, a changé avec l'époque : l'ennemi principal n'est plus le Noir ni le « Slavo-Latin ». Le premier, il faut bien l'admettre, a gagné la bataille de la déségrégation, le second s'est assimilé sans grand problème dans un *melting-pot* de moins en moins anglo-saxon. Mais il a été remplacé par une autre catégorie d'immigré encore mal intégré : l'Hispanique, que Pat Buchanan, le candidat à la présidence de la droite du Parti républicain, interpellait en ces termes, au mois de janvier, dans la petite ville de Waterloo, dans l'Iowa : *« Écoute, José, cette fois-ci tu restes à la porte ! »* Buchanan proposait, alors, de dresser une *« double barrière »*, infranchissable, entre l'Amérique et le Mexique...

Sa rhétorique xénophobe, son antisémitisme à peine voilé (dirigé contre l'un des juges nommés par Clinton à la Cour suprême, Ruth Bader Ginsburg) et sa dénonciation répétée des « horreurs » commises par le « Nouvel Ordre mondial » ont, à l'évidence, nourri la paranoïa des miliciens les plus zélés.

Pour ceux-ci, comme pour certains fondamentalistes chrétiens, tels que Pat Robertson, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1988 et patron de la formidable Christian Coalition, le « Nouvel Ordre mondial » symbolise tout à la fois le GATT, l'Alena, l'ONU, le Comité des J.O., l'Organisation mondiale du commerce, l'Unesco, la Trilatérale et autres machines à métisser les peuples, à mondialiser les *économies* et à *mêler* les *performances* d'athlètes étrangers à l'âme de l'Amérique.

L'ennemi principal n'est plus le Noir ni le « Slavo-Latin », mais l'Hispanique

A l'intérieur, l'adversaire principal reste l'Etat fédéral, la Cour suprême, le FBI et la CIA, c'est-à-dire tout ce qui rappelle le triomphe de l'Union sur la Confédération des Etats du Sud. Le drame de Waco, au Texas (le suicide de 100 fidèles de David Koresh après 51 jours de siège) constituait, pour Timothy McVeigh, la « preuve » par excellence d'une volonté fédérale d'exterminer les ennemis de Big Brother : de bons citoyens, qui tenaient à leurs armes et à leurs bizarreries religieuses comme à la prunelle de leurs yeux. Le « massacre fédéral » de Waco avait eu lieu un 19 avril, après 51 jours de *« siège »* ; c'est donc un 19 avril que choisira McVeigh pour placer son camion bourré d'explosif devant le bâtiment fédéral d'Oklahoma City, et c'est, rappellera-t-il, le 19 avril 1775 que deux grands patriotes, John Hancock et Samuel Adams, « exterminèrent » l'ennemi anglais, lors de la première grande bataille de la guerre d'Indépendance, la bataille de Lexington.

Si l'hypothèse d'un acte terroriste commis par un membre d'une « milice » se confirme, l'Amérique des Jeux olympiques serait donc victime d'un passé « mal digéré » – *curieux mélange de patriotisme* révolutionnaire, de racisme et de xénophobie, mis à la mode de Rambo. Comme si la fiction était *indissociable de la réalité*, les fantasmes des certitudes historiques, l'héroïsme de la violence la plus aveugle... Comment prévenir la répétition d'actes terroristes internes, authentiquement américains, justifiés au nom d'une vieille tradition de violence sudiste, raciste et séparatiste ?

Il n'y a pas de remède simple dans un pays qui se refuse toujours à ficher ses citoyens en leur imposant une carte d'identité, qui tolère la vente libre des armes les plus destructrices (les exceptions à la règle sont ici dérisoires), qui rend difficile la mise en place d'écoutes téléphoniques et qui permet, au nom de la liberté d'expression, la vente en librairie ou la description gratuite sur Internet de ce qu'on pourrait appeler des « manuels du parfait petit terroriste ».

Paradoxalement, la société américaine est à la fois trop répressive et trop permissive. Trop répressive, lorsque la population carcérale atteint, comme aujourd'hui, près de 500 000 Américains (dont 2 700 condamnés à mort), soit vingt fois plus qu'en Angleterre, pour une population cinq fois plus grande. Trop répressive, lorsqu'un Etat réputé « libéral » comme la Californie institue la règle du *« three strikes, you're out »* : trois fois pris et c'est la prison à vie, même pour des condamnations pénales mineures...

Trop permissive, à l'inverse, lorsqu'elle tolère, comme le confirmait la Cour suprême en 1969 dans l'arrêt *Brandenburg Ohio*, une réunion publique de membres du Ku Klux Klan, brandissant des armes et prônant des actions de *« revanche »* contre les autorités fédérales, ainsi que le *« refoulement »* des Noirs américains en Afrique et des Juifs américains en Israël. Trop permissive, enfin, lorsque la Cour suprême accepte, en 1978, le principe d'une manifestation de néonazis américains au cœur d'une banlieue juive de Chicago (Skokie).

Que dire et que faire lorsque la « liberté d'expression » d'un groupe fanatisé s'exprime par la seule voie des armes ? Les 30 000 policiers de la ville d'Atlanta n'y pourront rien, la grande faiblesse de la police américaine est en amont : elle connaît mal et pénètre mal les groupuscules des milices patriotes, peut-être parce qu'elle fut trop longtemps influencée par une autre conception, elle aussi perverse, de l'histoire américaine qui situait « l'ennemi » à gauche, dans une logique de guerre froide, et oubliait le potentiel de violences de l'extrême droite sudiste.

Les quelque quarante églises noires mystérieusement brûlées dans le sud des Etats-Unis, depuis un an et demi, auraient dû servir d'avertissement : les héritiers du Ku Klux Klan n'ont pas tous disparu... Mais l'Amérique profonde a changé et le public d'Atlanta n'a manifestement rien de commun avec ces foules hystériques qui participaient, dans la même région ou la même ville, aux lynchages du début du siècle. C'est une foule raisonnable, et l'impressionnant, au fond, est le sang-froid de ces milliers d'Américains qui, le lendemain même de l'attentat d'Atlanta, retournent aux stades olympiques, comme si de rien n'était. La (feinte) indifférence des foules est sans doute la meilleure réponse à la violence des insensés.

Denis Lacorne *est directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales. Il est l'auteur de* l'Invention de la république. Le Modèle américain *(Hachette-Pluriel, 1991).*

Le sport et ses démons

par Catherine Defoligny

A lire le récent article de M. Halphen prônant l'abandon des contrôles antidopage (*Le Monde* du 18 juillet), on peut croire que le sport de haut niveau est un monde à part, déconnecté du quotidien et des règles élémentaires de vie en société.

Cette thèse, défendue depuis plusieurs années par certains, me paraît tout aussi dangereuse que la politique de l'autruche, consistant à se féliciter béatement d'une lutte antidopage qui, tout aussi volontaire et complexe soit-elle, a montré depuis longtemps ses limites.

Le sport est sans doute l'une des rares activités qui font encore naître passions et espérances dans une *société de cette fin de siècle*, plongée dans une crise identitaire forte.

Les jeunes se font en effet de moins en moins d'illusions sur leur avenir et cherchent désespérément des références. Les sportifs de haut niveau, par leur comportement et leurs performances, restent des modèles, malgré les démons qui les assaillent, vedettariat, argent, violence, dopage, entraînement intensif précoce.

Si certains sont montrés du doigt pour avoir pris quelques potions illicites, n'améliorant qu'à la marge leurs capacités physiques déjà supérieures au commun des mortels, on oublie surtout de citer les cas de dopage chez de jeunes sportifs, voulant imiter les aînés, pour un résultat sportif de niveau local ou régional. C'est pour ceux-là qu'il ne faut pas baisser les bras.

La lutte antidopage ne se résume pas à des contrôles répressifs, qui ne représentent, comme les contrôles routiers, qu'une infime facette des mesures à prendre. Lutter contre le dopage, c'est, certes, s'attaquer à une montagne, mais c'est aussi préserver l'avenir du sport.

Alors, au-delà d'une prise de conscience nécessaire des gouvernements et du mouvement sportif face aux dérives financières, aux rythmes effrénés des calendriers de compétition, aux pressions médiatiques perturbant horaires et emploi du temps des sportifs, il me paraît nécessaire de redonner à la médecine du sport la place qui lui revient, car la France n'est guère en pointe dans ce domaine.

Spécialité reconnue de longue date dans d'autres pays et faisant *l'objet d'une formation débouchant* sur une carrière professionnelle, la médecine du sport n'est en France que l'apanage de quelques *médecins, militants sportifs* acquis à cette cause, qui défendent leurs théories, sans véritable reconnaissance au plan hospitalo-universitaire, sauf dans le domaine de la traumatologie.

Et pourtant, la médecine du sport ne consiste pas seulement à soigner les sportifs blessés. C'est aussi s'assurer de leurs aptitudes et détecter les talents, les accompagner dans leur carrière sportive grâce à des avis et conseils qualifiés, leur évitant des erreurs diététiques ou des surcharges d'entraînement. C'est la mission que s'est fixée la médecine du sport, permettant à chacun de pratiquer le sport selon ses capacités et aux plus doués d'optimiser leurs performances.

Développer et valoriser cet exercice médical est sans doute une solution plus difficile et moins spectaculaire que celle consistant à accroître les contrôles. C'est pourtant une voie qui ne me paraît pas avoir été suffisamment exploitée ces dernières années. Et c'est sans doute le message qu'a souhaité faire passer le professeur Escande : n'abandonnons pas le sport à ses vieux démons.

Catherine Defoligny *est docteur en médecine et ancien chef du bureau médical au ministère de la jeunesse et des sports.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Leo Kirch et la création européenne

Le portrait de Leo Kirch tracé par votre collaborateur Lucas Delattre (*Le Monde* daté 28-29 juillet 1996), s'il décrit bien le poids important de cet entrepreneur dans l'audiovisuel allemand, fait curieusement silence sur la hiérarchie de ses choix.

Son souci de toujours privilégier l'achat des droits audiovisuels plutôt que le financement de la production vivante, la priorité absolue accordée à la commercialisation des droits de diffusion en langue allemande des films américains, son refus constamment réitéré de produire le *cinéma allemand, qui n'a pu se* faire que dans la marge avec les seuls subsides officiels, les financements des télévisions publiques et d'Arte aujourd'hui (et les coproductions françaises), sont pourtant les caractéristiques principales de son action.

Sa puissance a été d'abord, et est toujours, fondée sur le monopole, accordé par les « majors » d'Hollywood, de vente de leurs films aux télévisions hertziennes d'Etat, en se rappelant que l'Allemagne a été, et reste, le seul grand marché moderne où elles se soient organisées ainsi – sans conclure trop vite que ceci explique cela...

L'intérêt culturel de l'Europe eût été que Leo Kirch soutienne Fassbinder, Herzog, Wenders, Schlöndorff, Fleischman et les autres plutôt que de s'engager dans une coopération tous azimuts avec son collègue *et ami* italien Silvio Berlusconi, dont tout le monde a pu apprécier l'action en faveur du cinéma italien, aujourd'hui sinistré après dix ans de règne. « Qui se ressemble s'assemble », dit la sagesse populaire.

Pourquoi faut-il que soient glorifiés constamment, en France, ceux qui ont profité de leur hégémonie pour bâtir des empires financiers aux dépens de la création et des artistes de leur pays ? Loin de déplorer l'absence de tels géants dans notre paysage, il faut au contraire se réjouir du pluralisme des forces en présence, celles du cinéma qui ont maintenu vivante leur industrie, la première en Europe, celles de la télévision qui ont bâti leur puissance en participant majoritairement à l'effort de production, tel Canal Plus, qui domine aujourd'hui l'Europe grâce aux investissements considérables faits dans la production vivante française.

Il est amusant d'évoquer le chemin de Damas de Leo Kirch découvrant au cours d'une *« équipée mémorable au volant de sa petite voiture personnelle »*, comme le raconte votre collaborateur, *La Strada* et *Le Voleur de bicyclette*, dont il acheta les droits de diffusion... Il eût été plus enrichissant pour l'Europe, plus gratifiant pour le septième art, qu'il fasse monter dans sa voiture Federico Fellini pour lui produire ses films, plutôt que de partager son jet et quelques monopoles obscurément acquis avec son « camarade » Berlusconi.

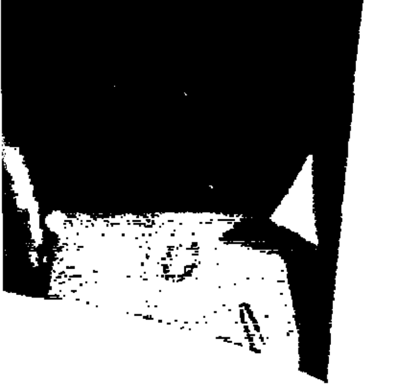
Daniel Toscan du Plantier
producteur,
président d'Unifrance Films International

La France et ses médailles

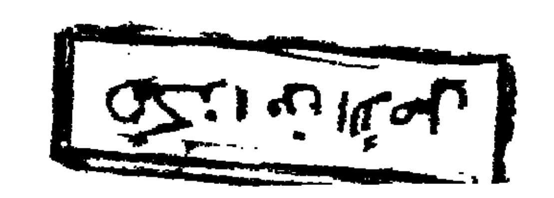
Que penser d'une nation – la France – dont la société est dans un état plus piteux qu'il n'a été depuis longtemps et qui se gargarise du nombre exceptionnel de médailles que ramassent ses athlètes ? Cela peut-il légitimement constituer une consolation ? Il existe sans doute un parallèle avec trois des plus grands constructeurs européens d'automobiles à l'égard de leur équivalent pour les Jeux olympiques, c'est-à-dire la formule 1. Volkswagen, *premier sur le marché*, n'y a jamais participé. Renault, qui, depuis des années, a remporté tous les championnats possibles, se trouve nettement en retrait sur un marché en hausse. Enfin, Ferrari, champion légendaire dans cette discipline, n'essuie que cuisantes défaites depuis cinq ou six ans, mais Fiat, dont il est le représentant, progresse considérablement sur le marché.

J'aimerais mieux que la société française se porte comme Volkswagen ou même Fiat plutôt que comme Renault cette année.

Jean-Claude Maroselli
Aix-en-Provence



port et ses démons



PODIUM

1 **FINALE** piquante du simple dames en tennis de table : Chen Jing, championne olympique pour la Chine populaire à Barcelone, portera les couleurs de Taïwan contre son ancienne coéquipière Deng Yaping.

2 **DEUX POINTS** d'écart (73-71) permettent à l'Australie de remporter devant la Croatie, une qualification inattendue pour les demi-finales du tournoi de basket, où elle rencontrera les Etats-Unis.

3 **TROISIÈME** défaite des Etats-Unis devant Cuba. Après le volley-ball masculin et le base-ball (où la revanche pourrait avoir lieu en finale), il s'agissait d'un quart de finale du volley-ball féminin (3-0).

Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

Retard et assurances

« Veuillez pardonner le retard du ministre, c'est à cause de la médaille ! » Cette fois, l'excuse était en bronze. Pour sa troisième place, obtenue mardi 30 juillet dans le cross-country de VTT, le Français Miguel Martinez a reçu, toutes chaudes, les félicitations de Guy Drut. Pendant ce temps, les petits fours refroidissaient au Club France, le quartier général de la délégation nationale. Le cocktail auquel la presse française avait été conviée par le ministère – sans ordre du jour particulier, si ce n'est une volonté de convivialité hexagonale et sportive – allait souffrir de l'emploi du temps bouleversé d'un ministre présent sur tous les fronts.

Quelle délicieuse torture pour un homme politique français que de bondir de *Marseillaise* en *Marseillaise* ! Aucun autre ministre n'avait eu l'occasion de congratuler autant le sport français pour sa ponctualité sur les podiums. Toutefois, l'activité de ministre-moissonneur connaît des hauts et des bas. Avec une seule médaille tricolore, ce mardi était jour maigre. Les embarras de l'emploi du temps ministériel tenaient à un contretemps moins plaisant.

Au Club France, avant de porter des toasts à la bonne santé du sport français, Guy Drut avait prévu de recevoir les directeurs techniques et entraîneurs nationaux pour une brève communication. Le message se transforma en âpre discussion. Les cadres techniques sont en effet inquiets depuis que le ministère du budget a annoncé une réforme de leur statut au 1er janvier 1997 (*Le Monde* du 20 juillet). Ils ne seront plus mis à la disposition des fédérations par l'Etat. Les 1 200 fonctionnaires concernés seront soit réintégrés dans leur corps d'origine, soit détachés, à charge pour les fédérations de les rémunérer directement.

A propos de cette décision de Bercy, dont il est solidaire, Guy Drut s'est voulu rassurant : *« Il n'est pas question de détacher l'ensemble des cadres en 1997. Il s'agit surtout d'amorcer un mouvement. »* Les présidents de fédérations, reçus eux aussi par le ministre, s'interrogeaient sur la pertinence de l'opération. Une subvention leur est promise pour payer leurs cadres détachés. *« Une compensation intégrale du surcoût »*, a même précisé le ministre. Il n'est donc pas question d'économie pour le budget de l'Etat, seulement d'une *« clarification administrative »* de la situation de ces fonctionnaires hors normes.

Le prétexte apparaît mince au mouvement sportif, qui craint la fragilisation inhérente à toute privatisation. *« Les résultats sans précédents enregistrés ici montrent l'excellence du système français »*, a déclaré Henri Sérandour, président du Comité olympique français (Cnosf), qui confirme son refus du projet actuel. Devant le buffet resté intact dansaient les incertitudes. Les conciliabules par petits groupes donnaient au Club France les allures d'une Bourse du travail des plus chics. D'autres rendez-vous ont été pris, puisque chacun a compris que la réforme n'était *« pas figée »* et son application *« progressive »*.

Jean-Jacques Bozonnet

Dan O'Brien attend l'heure de sa rédemption







Javelot, 110 m haies, poids : trois des dix épreuves qui devraient permettre à Dan O'Brien de conquérir l'or. (Tami Chappel, Gary Hershorn et John Kuntz, Reuter.)

Décathlon. Mercredi matin, l'athlète complet le plus doué du siècle entame une série de dix travaux d'Hercule avec l'ambition d'être, jeudi soir, le premier à franchir le total de 9 000 points

IL EN REFUSE l'évidence avec de longs sourires séduisants et charmeurs. Mais la vérité ne trompe pas : quatre ans après, Dan O'Brien n'a toujours pas effacé de sa mémoire le triste souvenir de ce jour étouffant du mois de juin 1992, où l'infortune a brisé net son premier rêve olympique. La scène se passait dans le décor aéré d'un stade de La Nouvelle-Orléans. Il s'agissait du concours du saut à la perche, huitième épreuve du décathlon des sélections olympiques américaines. Dan O'Brien était en tête. Il se sentait bien.

Trop bien, sans doute. A son premier essai, l'échec le saisit en plein vol, mais il refuse de s'en inquiéter. Au deuxième, l'envie de trop bien faire le pousse encore à la faute. Au troisième, la peur fait trembler ses mains, ses bras, l'ensemble de son corps et ce sentiment de supériorité qu'il promenait jusque-là sur le stade.

« J'ai été pris de panique, se souvient-il. *J'étais paralysé par l'angoisse de ne pas franchir cette barre et d'en rester là, sans la moindre performance, écarté pour toujours de la route des Jeux. Alors, j'ai couru voir mes deux entraîneurs. Je leur ai crié de me sortir de cette impasse, de m'aider à vaincre une épreuve dont je n'avais même jamais imaginé qu'elle puisse m'arriver. Ils m'ont parlé, mais je crois ne pas les avoir entendus. J'étais en plein brouillard. J'avais déjà perdu. »*

Sa troisième tentative confirme tristement son impression. Dan O'Brien, champion du monde en titre, plus beau spécimen de décathlonien depuis la retraite du Britannique Daley Thompson, sans doute le plus doué du siècle, n'ira pas aux Jeux de Barcelone. Il est battu, défait, brisé. Fin de l'épisode.

LES OBSTACLES DE LA VIE

A l'époque, l'incident fait grand bruit. Le pays comprend mal que ce fils de parents inconnus, recueilli à l'enfance par une famille fantaisiste et cosmopolite, ait buté sur un obstacle sans doute moins périlleux que ceux, nombreux, que la vie a placés sur sa route. Et il n'admet pas de voir ce rebelle à la peau métissée se retirer ainsi de la course olympique, lui que la marque Reebok venait de choisir comme premier rôle de sa dernière campagne publicitaire.

Dan O'Brien le sait trop bien. *« Au lendemain de cet échec*, raconte-t-il, *je suis rentré chez moi. Mon répondeur était rempli de messages de sympathie et d'encouragements. Une bonne trentaine. Mais je les ai à peine écoutés. Je ne voulais voir et entendre personne. Je voulais disparaître. Pleurer et disparaître. »*

Depuis, l'âge et l'habitude du succès l'ont aidé à reprendre le dessus d'une carrière unique au monde. Il a désormais trente ans, le crédit de trois titres mondiaux et la légitime ambition de devenir, peut-être dès cette semaine, le premier homme à plus de 9 000 points au décathlon. L'expérience de la faillite le préserve d'un excès de confiance, mais il en convient lui-même avec sérieux et franchise : sauf catastrophe, rien ni personne ne pourra l'empêcher de venger son erreur passée en remportant, jeudi 1er août 1996, le décathlon des Jeux d'Atlanta. Une certitude construite avec patience, jour après jour, tout au long de ces quatre dernières années.

DEVOIR DE RÉUSSITE

Giflé par la vie au moment où il s'y attendait le moins, Dan O'Brien a choisi d'oublier la honte de cet échec en se dessinant un nouveau profil. Il a gommé de son ombre les traces de son ancienne nature, le goût pour l'alcool, les virées sauvages sur les routes de l'Idaho, la drogue et la paresse. Son existence se fait désormais plus rectiligne. Il s'entraîne huit heures par jour, six jours par semaine. Course le matin avec Mike Keller, le « coach » de son université, musculation et technique de sauts, haies ou lancers l'après-midi sous l'œil de Rick Sloan, un entraîneur débauché dans un collège de l'Etat voisin de Washington.

Un contrat avec Nike, un autre avec Visa, lui autorisent le luxe d'une vie tout entière consacrée à l'athlétisme. Il s'en félicite. Mais se plaît aussi à soupirer, d'une voix où se cache mal un ton de plaisanterie : *« Beaucoup de gens ont misé sur moi. C'est bien et mal à la fois. Je n'ai plus le droit de faire tomber la moindre barre au saut à la perche. »*

Ce devoir de réussite, Dan O'Brien l'a renforcé par un long et patient travail de préparation mentale. Il a consulté régulièrement le psychologue de la fédération américaine d'athlétisme. Avec lui, il a appris à vaincre sa peur du 1 500 m, l'ultime épreuve du décathlon, et sa haine de la douleur qui accompagne cet effort d'endurance. Il a appris, aussi, à *« penser, vivre et respirer comme un décathlonien »*. Une œuvre de quatre ans qui s'achèvera pour lui, une fois franchie l'arrivée du 1 500 m, lorsque la victoire olympique l'aura sorti pour toujours de son long purgatoire.

Alain Mercier

Retour au parc du Centenaire

Sécurité. La foule s'est ruée sur le lieu de l'attentat rouvert mardi

LA VIE a réinvesti le « Centennial Olympic Park », le parc du Centenaire. Elle y grouille même, en ce début d'après-midi du mardi 30 juillet, quelques heures après sa réouverture, quatre jours après l'attentat à la bombe du samedi 27 juillet. Jamais, de mémoire de policiers et de vendeurs, ses allées n'avaient autant été fréquentées.

Du drame, le parc d'attractions mercantiles, au cœur de l'Atlanta olympique, a retiré un nouveau lieu de curiosité. Sur une butte herbeuse, l'échafaudage de fer et de toile au pied duquel la bombe fut déposée est devenu l'un des sites les plus photographiés. Il ne porte plus aucune trace de l'explosion. Des gerbes et des bouquets, des petits drapeaux américains, quelques affichettes placardées sur sa clôture d'enceinte, se chargent de témoigner anonymement de ce qui s'est passé là. En contrebas, à l'emplacement où l'une des deux victimes a été tuée, une bannière étoilée est étalée à même la pelouse. Des visiteurs s'en approchent pour prendre la pose. Un homme se sert de son téléphone portable pour assurer à un membre de sa famille qu'il lui parle *« de l'endroit où la bombe a explosé »*.

Des familles ont élu la butte comme lieu de pique-nique, sous l'œil des caméras des équipes de télévision qui se succèdent autour d'elles. Pourquoi là ? *« Parce qu'il faut bien faire comprendre aux assassins qu'ils n'arriveront pas à nous chasser ni à nous faire peur. »* D'autres se sont assis dans l'herbe ou se recueillent devant les fleurs. Ils assurent ne se trouver là que pour le souvenir.

Le matin, à quelques mètres de là, sur la scène où le groupe Jack Mack and Heart Attack avait été interrompu par l'explosion, cette détermination et ce recueillement avaient pris un tour plus solennel. Des milliers de personnes avaient assisté à une brève cérémonie, en présence de Juan-Antonio Samaranch, président du CIO, du président du comité d'organisation des Jeux, Billy Paine, de la nageuse américaine Janet Evans, représentante des athlètes, et de Bill Campbell, le maire d'Atlanta. *« Nous devons avancer,* avait martelé ce dernier. *Nous ne pouvons pas être otages du terrorisme. »*

Comme pour les prendre au mot, les visiteurs se sont ensuite égaillés dans le parc pour renouer avec la frénésie consumériste qui caractérisait l'endroit avant l'attentat. Sans autre crainte apparente que celle de n'avoir assez de temps pour passer par toutes les attractions. A l'entrée du parc, la fouille systématique de tous les sacs, mise en place pour la première fois, mardi, a rassuré la foule. Le dispositif de sécurité, selon les autorités, a été doublé. Les mères de famille ont donc pu regarder sans inquiétude leurs gamins jouer, mi-amusés, mi-effrayés par l'eau des fontaines à jets aléatoires. *« Ce parc est sans doute le plus sûr des sites olympiques maintenant »*, assurait l'une d'elles.

Jérôme Fenoglio

En vélo tout terrain aussi, il y a des médailles à gagner

Cyclisme. Le Français Miguel Martinez termine troisième du cross olympique en VTT, sport en plein essor accueilli pour la première fois aux Jeux

UNE LONGUE partie de saute-mouton, sur les pierres, les talus, les nids-de-poule. Cela tourne, monte et dégringole, cela tire sur les bras, fait cogner le cœur. C'est le VTT. A force d'être à la mode, il est devenu sport olympique. Bien sûr, cela a fait rigoler les puristes. Pour eux, le VTT est au cyclisme ce que le beach-volley est au volley-ball.

Cette façon rupestre de pratiquer la petite reine est pourtant des plus sérieuses. Au départ, pour les hommes, quatre tours et demi de 10,65 km de champs, de rocailles et de raidillons ; pour les filles, trois tours, soit 31,8 km du même traitement. Les athlètes pédalent, sont ballottés, tendent le museau à l'affût du moindre piège.

Inventé aux Etats-Unis au milieu des années 70, appelé *mountain bike* (vélo de montagne), le VTT se propage en Europe à la fin des années 80. Très vite, l'engouement est énorme, providence des marchands de cycles. Les premiers amateurs louent les sensations de grande liberté qu'apporte cette machine costaude aux roues à pneus larges, aux dix-huit vitesses minimum et au guidon court. En 1994, 2 millions de machines sont vendues en France. En 1995, 2,3 millions. Les variations sont nombreuses, version bucolique pour les sentes de montagne ou citadines pour branchés dynamiques.

En sport, l'Europe choisit. Le cyclo-cross jugé désuet laisse beaucoup de place au VTT. Les médias accourent, les sponsors affluent. Alors que les premières courses comptent une dizaine de participants, le ROC d'Azur, devenu la plus grande réunion de vététistes d'Europe, rassemblera, en 1995, plus de 5 000 concurrents. Les instances internationales sont séduites.

ROUE ARRIÈRE

En effaçant le 100 km contre la montre par équipes messieurs du programme olympique il y a deux ans, l'Union cycliste internationale (UCI) propose le VTT au Comité international olympique. Le CIO doit trancher entre trois épreuves : la descente, la plus casse-cou ; le trial, exercice de maniabilité et de technicité ; et le cross, course champêtre, qui l'emporte.

Mardi, les coureurs représentant vingt-six nations étaient engagés dans le premier cross de l'histoire olympique. Le Néerlandais Bart Jan Bretjens, champion du monde en titre et horticulteur à ses heures, a décroché, seul loin devant, la médaille d'or. Deux minutes après, le visage du Suisse Thomas Frischknecht, fils de Peter, triple vice-champion du monde de cyclo-cross, s'est fendu d'un large sourire. Enfin, pour saluer sa médaille de bronze, le Français Miguel Martinez a foncé, son VTT cabré sur la roue arrière, vers les photographes.

Comme Thomas, Miguel Martinez appartient à la famille du cyclisme. Il a vingt ans et est le fils de Mariano Martinez, meilleur grimpeur du Tour de France 1978 et médaillé de bronze aux championnats du monde la même année. Il monte sur un vélo à six ans : *« Je suis devenu pro à cet âge-là »*, dit-il. Il est petit et sec, le profil d'un grimpeur lui aussi, doué pour le cyclo-cross.

Un jour, en stage, Miguel découvre dans un magazine que le VTT ira aux Jeux olympiques. Il ira avec lui. Quelques semaines plus tard, il est champion de France de VTT. Quelques mois plus tard, champion du monde juniors. Comme beaucoup, Miguel Martinez continue le cyclo-cross. Il est champion du monde juniors en titre. Cela lui plaît de vivre ainsi entre deux générations de cyclisme. Parfois, Miguel Martinez, le vététiste, avoue qu'il voudrait bien être aussi un « coursier », comme on dit dans le milieu des routiers.

Bénédicte Mathieu

Relâche, record et recours

QUAND L'ATHLÉTISME fait relâche, les laborantins s'affairent. Ce n'est pas encore une tradition mais cela devient une habitude : comme à Séoul en 1988, le Comité olympique a mis à profit l'intermède dans les joutes athlétiques pour révéler, mardi 30 juillet, quelques cas, assez ordinaires, de dopage. Le produit incriminé l'est moins : c'est une molécule utilisée par les cosmonautes russes, le Bromantan, dans laquelle la commission médicale du CIO voit l'équivalent des amphétamines. La délégation de Moscou conteste l'inscription sur la liste des produits interdits de ce stimulant introuvable en Occident et a fait appel des disqualifications prononcées à l'égard de trois de ses représentants, les nageurs Nina Juvaneskaïa et Andreï Korneïev ainsi que le lutteur Zafar Gouliev. Le Tribunal arbitral du sport, qui opère ici pour la première fois, a la charge de trancher ce différend. En attendant, on est au bord de l'incident diplomatique, les Russes s'estimant victimes de multiples discriminations depuis le début de ces Jeux. Rien qui n'ait pu en tout cas empêcher leur haltérophile Andreï Tchemerkine de remporter le titre des plus de 108 kg en améliorant au passage de 6,5 kg son record du monde de l'épaulé-jeté, qui est désormais de 260 kg.



C'est sur cette performance, dont on ne sait si elle est réjouissante ou inquiétante pour l'avenir du genre humain, qu'a pris fin la compétition des leveurs de fonte dont le Turc Naïm Souleïmanoglou restera le héros absolu. La force fait maintenant place à la grâce. Ou plutôt à ce qui est censé en tenir lieu dans une piscine : la natation synchronisée. A part la coupe et la matière des maillots, rien n'a vraiment changé dans cette version aqueuse du ballet depuis Esther Williams dans les années 50. Il reste que le public américain s'en délecte toujours autant depuis son introduction au programme olympique en 1984, à Los Angeles, sans que l'intérêt sportif en soit encore apparu. Il est vrai qu'on apprécie aussi énormément ici l'exercice du « bourre-pif », autrement dit la boxe.

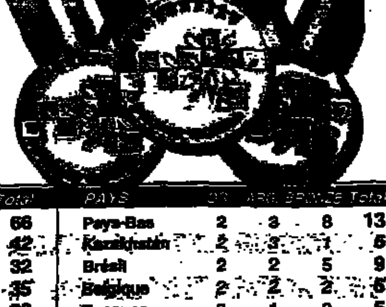
A la chronique des scandales d'arbitrage qu'alimente « l'escrime du poing » et qu'un comptage électronique des coups portés par les pugilistes est censé endiguer, il faudra sans doute ajouter la disqualification en quarts de finale du poids lourd français Christophe Mendy. Il lui a été imputé un coup bas sur le Canadien David Defiagbon. A moins d'une annulation de la décision, improbable parce que sans précédent, le Canadien affrontera donc en demi-finale Nate Jones, celui que l'Amérique voit terrasser le champion cubain Felix Savon.

Pour l'heure toutefois, les « olympiens » venus de La Havane ne semblent pas disposés à se laisser impressionner par les rodomontades de l'Oncle Sam. Mardi 30 juillet, les Cubaines ont ainsi éliminé, trois manches à rien, les Américaines en quarts de finale du tournoi de volley-ball. Atlanta s'est vite consolé de cette déconvenue grâce à la victoire finale, face à la Chine, de son équipe en softball, un de ces sports dont les Etats-Unis proclament l'universalité.

Alain Giraudo

Les médailles par pays

A l'issue des épreuves du mardi 30 juillet



PAYS	OR	ARG.	BRONZE	Total	PAYS	OR	ARG.	BRONZE	Total
Etats-Unis	25	28	13	66	Pays-Bas	2	3	8	13
Russie	18	14	[illegible]	42	Kazakhstan	2	3	1	6
France	13	6	13	32	Brésil	2	2	5	9
Chine	12	15	8	35	Belgique	2	2	2	6
Italie	11	6	9	26	Espagne	2	1	2	5
Allemagne	16	12	[illegible]	41	Afrique du Sud	2	0	1	3
Australie	7	9	18	34	Ethiopie	2	0	0	2
Pologne	6	5	3	14	Biélorussie	1	4	7	12
Ukraine	5	2	5	12	Gde-Bretagne	1	3	5	9
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15	Rép. tchèque	1	2	1	4
Hongrie	4	3	6	13	Finlande	1	2	0	3
Grèce	[illegible]	[illegible]	0	7	Corée du Nord	1	1	1	3
Cuba	3	5	7	15	Danemark	1	0	1	2
Corée du Sud	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12	Slovaquie	1	0	1	2
Japon	3	4	3	10	Yougoslavie	1	0	1	2
Nouvelle-Zélande	[illegible]	[illegible]	1	[illegible]	Arménie	1	0	0	1
Suisse	3	1	0	4	Costa Rica	1	0	0	1
Irlande	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	Equateur	1	0	0	1
Turquie	3	0	1	4	Hongkong	1	0	0	1
Canada	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15	Syrie	1	0	0	1

Susi Susanti perd ses plumes

Badminton. La médaillée d'or de Barcelone a été éliminée en demi-finale. Mais sa vie privée suffit à maintenir intacte sa popularité en Indonésie

LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION américaine qui détient l'exclusivité de la diffusion des Jeux olympiques aux Etats-Unis, NBC, n'a pas daigné inclure le badminton dans sa grille de programme : « *Un sport trop méconnu pour faire de l'audience* », a-t-elle expliqué. C'est surtout un sport où les Américains sont loin d'exceller. De leur trois seuls représentants à Atlanta, Kevin Han chez les hommes, et Erika von Heiland et Linda Franch en doubles dames, seule la dernière est née aux Etats-Unis.

Depuis l'après-guerre, le badminton est largement dominé par les Asiatiques. Les Indonésiens, qui ont collectionné les médailles aux Jeux de Barcelone – les premiers ouverts à la discipline –, avaient dépêché pas moins de quatre chaînes de télévision pour retransmettre le match pour la médaille de bronze en double messieurs, mardi 30 juillet. Leurs champions Antonius (tout court) et Denny Kantono ont dominé les Malais Soo Beng Kiang et Tan Kim Her (15-4, 12-15, 15-8).

L'Indonésie n'a d'yeux que pour ces hommes et femmes élevés au rang de stars. Selon un reporter de l'agence Antara News, la multinationale Panasonic aurait d'ailleurs offert le billet pour Atlanta et l'hébergement à ses cent employés indonésiens les plus efficaces de l'année pour assister aux épreuves de badminton. Mardi après-midi, ils se désolaient de la défaite de Susi Susanti, peu combative, en demi-finale du simple dames. Le mariage de la jeune femme avec une vedette vieillissante de la spécialité, Allan Budi Kusuma, prévu pour février, alimente presque davantage la chronique que son style de jeu. Dans un pays où les enfants sont orientés vers des systèmes sport-études badminton dès l'âge de huit ans, leur histoire a pris la tournure d'un véritable conte de fées. Susi a vingt-cinq ans, Allan en a vingt-huit. Ils se sont connus il y a neuf ans, sur un court de badminton. La regarder jouer lui procurait de terribles mais douces angoisses.




A 16 ans, pour ses premiers Jeux, Mia Audina est en finale : en Indonésie, la relève est assurée. (Grigory Dukor, Reuter.)

En 1992, ils ont donné à l'Indonésie ses deux premières médailles d'or de l'histoire des Jeux olympiques en gagnant chacun leur simple. Outre un accueil triomphal à leur retour à Djakarta, ils auraient reçu un demi-million de dollars chacun. Susi, la seule joueuse de badminton au monde à avoir remporté les titres olympique et mondial ainsi que la Coupe du monde et la finale du Grand Prix, aurait « gagné » une maison et l'honneur de voir un centre sportif baptisé de son nom. Allan serait parti au volant d'une BMW.

Quatre ans ont passé. Durant lesquels les sauts en extension et les blocages de pied sur la surface dure du court ont sévèrement mis à contribution dos et genoux. Très exigeant sur le plan de la condition physique et de la souplesse, le badminton est un sport que l'on pratique rarement à haut niveau au-delà de la trentaine.

JEU PEU ACADÉMIQUE

Susi Susanti, qui a déjà tout gagné, évoquait un éventuel départ à la retraite après les Jeux. Sa défaite mardi, face à la Sud-Coréenne Bang Soo-Hyun lui a donné envie de pousser l'aventure « *encore un an ou deux* ». L'Indonésie n'aura pas à se chercher une nouvelle enfant chérie. Mia Audina, seize ans, est déjà prête à venger Susi. Auteur d'un parcours époustouflant à Atlanta, elle doit rencontrer Bang Soo-Hyun en finale, jeudi 1er août. Débarquée sur la scène internationale à l'âge tendre de quatorze ans et huit mois avec une désinvolture adolescente et un père-entraîneur ambitieux, Mia rappelle étrangement une certaine Jennifer Capriati, une homologue du tennis qui fut un temps l'une des plus juvéniles retraitées que le sport ait connues.

La petite merveille aux allures de garçon manqué et aux jambes épaisses frappe le volant dans des positions peu académiques qui laissent ses adversaires pantois. Elle a empoigné sa première raquette à deux ans et demi. Elle en avait tout juste cinq quand son père s'est mis à l'entraîner sérieusement. Aujourd'hui, il a vendu son entreprise pour la suivre au gré du circuit. Mia Audina n'a gagné aucune des trois finales du Grand Prix qu'elle a disputées cette saison. Mais elle pourrait se racheter à Atlanta.

Patricia Jolly

Un Danois seul face à l'Asie

Après sa qualification pour la finale du simple messieurs du tournoi de badminton, mardi 30 juillet, le Danois Erik Hoyer-Larsen a multiplié les manifestations d'allégresse, allant jusqu'à déchirer à deux mains sa chemisette sur sa poitrine. Il faut dire que le succès d'un concurrent non-asiatique à ce stade de la compétition est exceptionnel. A Barcelone, en 1992, quinze des seize médailles mises en jeu avaient été remportées par quatre pays : l'Indonésie, la Chine, la Corée du Sud et la Malaisie. Seul le danois Thomas Stuer-Lauridsen avait pu arracher à l'Asie la médaille de bronze du simple messieurs. A Atlanta, son compatriote est d'ores et déjà assuré de faire mieux dans un panorama toujours aussi étroit, les mêmes pays restant seul en piste pour toutes les autres médailles.

Marie-José Pérec, déjà star, bientôt légende

Sprint. La double championne olympique sur 400 mètres se découvre « exceptionnelle »

AUTREFOIS, on l'appelait « *Canne à sucre* », « *Jambes fines* » ou « *Grand Cric Crac* ». Combien de fois Eléonore, sa grand-mère, dite « *Mémère* », a réprimandé celle qui aimait prendre un air faussement accablé ? La petite fille « séchait » les cours de catéchisme, s'enfuyait à la rivière, se cachait derrière un manguier pour éviter le dernier tour de la piste « rectangulaire » du stade Félix-Eboué. L'enfant se démenait contre sa maigreur, ses jambes « fils de fer », ses bras trop longs, les ricanements. Au collège des Persévérants, à Basse-Terre (Guadeloupe), un professeur de mathématiques l'avait un temps délaissée, imaginant à tort, à cause de sa haute taille (1,75 mètre à l'âge de treize ans), qu'elle cumulait les années de retard.

Depuis, Marie-José Pérec s'est toujours battue contre les regards. Quitte à se tromper sur les autres, à se tromper elle-même. Quitte à fuir, séduire, s'emporter et se raviser. Aujourd'hui, Marie-José Pérec semble laisser tout cela de côté. Elle rit. Elle sait quelque chose, elle en est soulagée. Elle le dit comme cela, après sa médaille d'Atlanta : « *Je pense seulement que je suis exceptionnelle. Je l'ai découvert un peu tard. C'est dommage que les gens ne l'aient pas vu avant, j'ai perdu beaucoup de temps.* »

Un journaliste lui demande de préciser. Exceptionnelle ? Elle répète : « *Tu peux le traduire comme tu le veux, je pense que je suis exceptionnelle.* » Ses lèvres tremblent, ou plutôt les muscles au-dessus de ses lèvres, quand on lui dit qu'elle est entrée dans la classe supérieure des champions olympiques. Elle est moins maladroite, plus émue, trahie par ce tic, cette tétanie des maxillaires. Elle dit seulement : « *Je me rapproche de la grande performance. Ma carrière a démarré hier soir peut-être.* » Et elle rit et rit encore.

Marie-José Pérec a longtemps donné l'impression que le monde, ou plutôt la réalité, lui en voulait, qu'il valait mieux envoyer tout promener. Les couloirs, par exemple. Ceux du stade de Basse-Terre étaient parsemés de cailloux. L'adolescente fait son premier voyage à Paris pour le championnat de France des scolaires, elle découvre le vent froid du stade Charléty, toutes ces filles qui s'échauffent avant la course – « *Elles sont folles, elles vont arriver crevées !* » –, elle découvre surtout de « vrais » couloirs. C'est le début d'une longue période pendant laquelle Marie-José Pérec court maladroitement, part en retard, finit en catastrophe, impose des foulées déjà légendaires – aujourd'hui, elles mesurent 2,50 mètres – et bat des records.

Et alors ? Marie-José Pérec mord. Elle mord tout le temps les bandes blanches qui délimitent les couloirs sur la piste. En 1988, disqualifiée, elle fait un bras d'honneur aux arbitres qui lui refusent le podium du match Grande-Bretagne - France - URSS. A La Havane, la même ligne blanche lui interdit la Coupe du monde, en 1989. Marie-José Pérec s'énerve, apprend. Rien de tel que de dire qu'elle a du talent mais qu'elle est un peu fainéante et velléitaire pour la mettre en colère.

Marie-José Pérec a longtemps eu besoin des autres pour gagner. Besoin de s'inquiéter, de voir ses rivales devant elle pour les dépasser. Envie d'orgueil et paniques secrètes. La jeune femme devenue championne du monde et championne olympique ne se défait pas de ses colères, de son mal au crâne avant une course, de ses nausées après la ligne d'arrivée. Elle joue peut-être avec le feu, le stress, les maladresses. Elle défile pour de grands couturiers. On la sent déjà dans son temps, celui de l'image et de son argent, du sport-roi qui s'amuse avec la réalité.

Direction Los Angeles, Pérec choisit Sunset Boulevard, et, surtout, un entraîneur, John Smith. L'homme, ancien recordman du monde du 440 yards en 1971, a pris des cours à l'Actor's Studio, fricote avec Hollywood, tourne quelques spots publicitaires et surtout accouche de champions olympiques tels qu'Everett, Steve Lewis, Watts, Youngs. John Smith apprend à Marie-José Pérec à être à l'aise, à se détendre. Elle, le soir dans sa chambre, elle apprend par coeur les premiers mots d'anglais, les mots techniques d'athlétisme. « *C'était hyper dur et chiant.* »

CARL LEWIS EN MODÈLE

A l'université de Californie Los Angeles, l'ambiance est souriante. Pérec s'aperçoit qu'elle peut arriver en retard, qu'elle ne fait pas partie d'un « groupe de commando » se préparant à sauter sur des Jeux, qu'on peut lui faire confiance. « *En même temps, John Smith mettait la barre très, très haut, au début, je rigolais. Après, je ne rigolais plus, je voyais qu'on avait eu tort de ne pas l'avoir mise si haut auparavant.* » Pérec apprend aussi à être seule, à ne plus se raconter d'histoires, à apprivoiser un peu mieux la réalité en même temps qu'elle entre dans le temple des marchands d'illusions.

Elle figure en bonne place parmi les nouveaux dieux du village planétaire et s'appelle désormais Pérec-Pepsi-Reebok. L'enfant qui ne rêvait que d'écarts a finalement trouvé son couloir, la gloire et la sérénité. Elle sait qu'elle touche de près la légende qu'elle peut elle-même se fabriquer. Elle voudrait prendre le chemin de Carl Lewis, l'athlète dont la gloire aujourd'hui se renouvelle d'elle-même et dont on oublierait presque qu'elle a une origine sportive. Sans doute, Marie-José Pérec a envie d'être une image, comme lui.

« *Quand je suis montée sur le podium, je l'ai vu, il m'a applaudie* », dit-elle, émerveillée. Elle semble s'amuser de ce que son nouveau sort peut comporter de vanité : « *Par exemple, Lewis, la première fois que je l'ai rencontré, c'était pour moi un mythe vivant. Et qu'est-ce que je découvre ? Qu'il avait de l'acné !* » Les lèvres de Marie-José Pérec tremblent, le « mythe » est à sa portée. Cela semble la rassurer.

Dominique Le Guilledoux

RÉSULTATS

Mardi 30 juillet

BADMINTON

Simple messieurs
Demi-finales : J. Dong (Chine) b. R. Sidek (Mal.) 15-6, 18-16 ; P.-E. Hoyer-Larsen (Dan.) b. H. Arbi (Indon.) 15-11, 15-6.

Simple dames
Demi-finales : M. Audina (Indon.) b. J. Hyun Kim (Cor. S.) 11-6, 9-11, 11-1 ; S. Hyun Bang (Cor. S.) b. S. Susanti (Indon.) 11-9, 11-8.

Double mixte
Demi-finales : D. M. Kim-Y. Ah Gil (Cor. S.) b. X. Chen-X. Peng (Chine) 15-6, 15-8 ; J.-B. Park-K. Min Ra (Cor. S.) b. J. Liu-M. Sun (Chine) 15-10, 15-4.

Double messieurs
Pour la 3e place : S. Antonius-D. Kantono (Indon.) b. S. Beng Kiang-T. Kim Her (Mal.) 15-4, 12-15, 15-8.

Double dames
Pour la 3e place : Y. Qin-Y. Tang (Chine) b. H. Kirkegaard-R. Olsen (Dan.) 7-15, 15-4, 15-8.

BASE-BALL

Australie b. Corée du Sud 11-8 ; Japon b. Italie 12-1 ; Etats-Unis b. Pays-Bas 17-1.
Classement : 1. Cuba ; 2. Etats-Unis ; 3. Japon ; 4. Nicaragua ; 5. Pays-Bas ; 6. Italie ; 7. Australie ; 8. Corée du Sud.
Demi-finales : Cuba-Nicaragua et Etats-Unis - Japon.

BASKET-BALL

Messieurs
Quarts de finales : Lituanie b. Grèce 99-66 ; Yougoslavie b. Chine 128-61 ; Australie b. Croatie 73-71 ; Etats-Unis b. Brésil 98-75.
Demi-finales : Etats-Unis - Australie et Yougoslavie-Lituanie.

CYCLISME (VTT)

Messieurs
• Cross country. 1. B. Jan Brentjens (PB), 2 h 17 min 38 ; 2. T. Frischknecht (Sui.), à 2 min 36 ; 3. M. Martinez (Fr.), 2 min 58 ; 4. C. Dupouey (Fr.), 7 min 25 ; 5. D. Pontoni (It.), 7 min 30 ; 6. J. Andres Brenes (Costa R.), 8 min 13 ; 7. L. Kristensen (Dan.), 8 min 24 ; 8. L. Bramati (It.), 8 min 27.

Dames
• Cross country. 1. P. Pezzo (It.), 1 h 50 min 51 ; 2. A. Sydor (Can.), à 1 min 7 ; 3. S. Dematteï (EU), 1 min 45 ; 4. G.-R. Dahle (Norv.), 2 min 59 ; 5. E. Vink (PB), 3 min 47 ; 6. A. Stropparo (It.), 5 min 5 ; 7. R. Marunde (All.), 6 min 30 ; 8. K. Lynch (NZ), 6 min 49.

FOOTBALL

Messieurs
Demi-finale : Argentine b. Portugal 2-0.

HALTÉROPHILIE

• + 108 kg. 1. A. Tchemerkine (Rus.), 457,5 kg ; 2. R. Weller (All.), 455 ; 3. S. Botev (Austr.), 450 ; 4. K. Tae-Hyun (Cor. S.), 437,5 ; 5. A. Kourlovitch (Biél.), 425 ; 6. M. Nerlinger (All.), 422,5 ; 7. P. Saïtsidis (Grè.), 420 ; 8. T. Stark (Hongr.), 415.
Le record du monde de l'épaulé-jeté a été battu successivement par Ronny Weller avec 255 kg et Andreï Tchemerkine avec 260 kg (ancien rec. : 253,5 kg par Tchemerkine).

HANDBALL

Dames
• Groupe A. Chine b. Etats-Unis 31-21 ; Danemark b. Hongrie 27-22.
Classement : 1. Danemark, 6 points ; 2. Hongrie, 4 ; 3. Chine, 2 ; 4. Etats-Unis, 0.
• Groupe B. Corée du Sud b. Norvège 25-21 ; Allemagne b. Angola 27-12.
Classement : 1. Corée du Sud, 6 points ; 2. Norvège, 4 ; 3. Allemagne, 2 ; 4. Angola, 0.
Demi-finales : Danemark-Norvège et Hongrie-Corée du Sud.

HOCKEY

Dames
Australie b. Pays-Bas 4-0 ; Etats-Unis b. Espagne 2-0 ; Corée du Sud b. Allemagne 1-0 ; Grande-Bretagne b. Argentine 5-0.
Classement : 1. Australie, 13 points ; 2. Corée du Sud, 10 ; 3. Grande-Bretagne, 8 ; 4. Pays-Bas, 8 ; 5. Etats-Unis, 6 ; 6. Allemagne, 5 ; 7. Argentine, 5 ; 8. Espagne, 1.
Finale : Australie-Corée du Sud. Pour la 3e place : Grande-Bretagne - Pays-Bas.

PENTATHLON MODERNE

1. A. Parygin (Kaz.), 5551 points ; 2. E. Zenovka (Rus.), 5530 ; 3. J. Martinek (Hongr.), 5501 ; 4. D. Svatkovskiy (Rus.), 5489 ; 5. I. Warabida (Pol.), 5452 ; 6. A. Hanzely (Hongr.), 5435 ; 7. I. Tiidemann (Est.), 5414 ; 8. C. Toraldo (It.), 5402.

SOFTBALL

Finale : Etats-Unis b. Chine 3-1.
Médaille de bronze : Australie.

TENNIS

Simple messieurs
Quarts de finale : A. Agassi (EU) b. W. Ferreira (AfS) 7-5, 4-6, 7-5 ; F. Meligeni (Bré.) b. A. Olhovskiy (Rus.) 6-7 (5-7), 7-5, 6-3 ; S. Bruguera (Esp.) b. M. Washington (EU) 7-6 (10-8), 4-6, 7-5 ; L. Paes (Inde) b. R. Furlan (It.) 6-1, 7-5.

TENNIS DE TABLE

Double messieurs
Finale : L. Kong-G. Liu (Chine) b. L. Lu-T. Wang (Chine) 21-8, 13-21, 21-19, 21-11.
Pour la 3e place : C. S. Lee-N. K. Yoo (Cor. S.) b. S. Fetzner-J. Rosskopf (All.) 21-18, 21-13, 22-20.

Simple messieurs
Quarts de finale : J. Rosskopf (All.) b. T.-S. Kim (Cor. S.) 12-21, 26-24, 21-12, 16-21, 26-24 ; P. Korbel (Rép. tch.) b. J.-M. Saive (Bel.) 21-10, 21-13, 21-19 ; W. Tao (Chine) b. V. Samsonov (Biél.) 16-21, 16-21, 21-10, 21-15, 21-15 ; L. Guoliang (Chine) b. H. Wen (Can.) 9-21, 21-19, 21-16, 21-16.

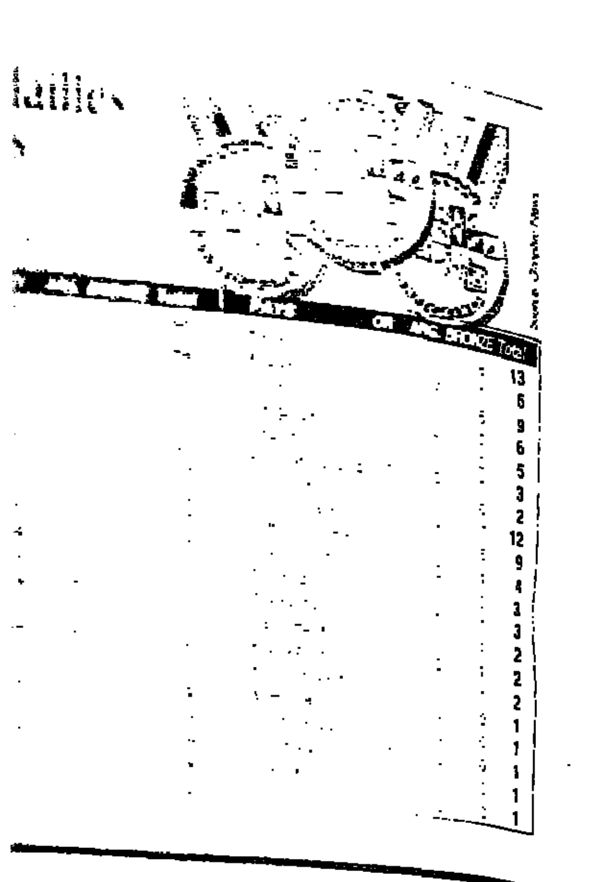
Simple dames
Demi-finales : C. Jing (Taï.) b. G. Hong (Chine) 21-9, 23-21, 21-17 ; Y. Deng (Chine) b. W. Liu (Chine) 21-23, 21-17, 21-19, 21-9.

VOILE

Messieurs
• Tornado 1. J. L. Ballester, F. Leon (Esp.), 30 pts ; 2. M. Booth, A. Landenberger (Aus.), 42 ; 3. L. Grael, K. Pellicano (Bré.), 43 ; 4. A. Hagara, F. Schneeberger (Aut.), 44 ; 5. M. Pirinoli, W. Pirinoli (It.), 44 ; 6. F. Citeau, F. Le Peutrec (Fr.), 46 ; 7. R. Gabler, F. Padow (All.), 48 ; 8. J. Lovell, C. Ogletree (EU), 48.

VOLLEY-BALL

Dames
Quarts de finale : Brésil b. Corée du Sud 3-0 ; Cuba b. Etats-Unis 3-0 ; Russie b. Pays-Bas 3-1 ; Chine b. Allemagne 3-0.
Demi-finales : Chine-Russie et Cuba-Brésil.





DESSINS DE D'OLCE

Les Français

● **BOXE.** Rachid Bouaita (poids coq), battu en quarts de finale par Arnaldo Mesa (Cuba). Christophe Mendy (poids lourds), disqualifié en quarts de finale contre David Defiagbon (Can.).

● **CANOË-KAYAK.** Pascal Sylvoz (C1 1 000 m), Patrice Lancereau et Pierre Lubac (K2 1 000 m), qualifiés directement pour les demi-finales programmées jeudi. Vincent Olla (K1 1 000 m), également qualifié pour les demi-finales après repêchage.

● **CYCLISME.** Médaille de bronze pour Miguel Martinez en VTT-cross-country. Christophe Dupouey 4e. Laurence Leboucher 11e et Sandra Temporelli 24e de l'épreuve féminine.

● **NATATION SYNCHRONISÉE.** Les Françaises (Marianne Aeschbacher, Virginie Dedieu, Julie Fabre, Myriam Lignot, Delphine Maréchal, Charlotte Massardier, Magali Rathier et Eva Riffet) sont 5es à l'issue du programme technique. Pour le libre, prévu vendredi, les Françaises ont dû changer tardivement leur programme à la suite de la polémique née du choix de leur thème initial (dénonciation de l'Holocauste nazi).

● **PENTATHLON MODERNE.** Christophe Ruer 12e et Sébastien Deleigne 26e.

● **TIR À L'ARC.** Lionel Torres, qualifié pour les huitièmes de finale. Sébastien Flute, champion olympique à Barcelone, et Damien Letulle, éliminés en trente-deuxièmes de finale.

● **VOILE.** Pour la première fois depuis les Jeux de Montréal en 1976, les Français n'obtiendront pas de médaille en voile. Franck Citeau et Frédéric Le Peutrec sont 6es en Tornado. Après dix régates : Gwenaël et Jean-François Berthet sont 8es en 470 messieurs, Florence Lebrun et Annabel Chaulvin 15es en 470 dames.

PRIMES. Avec les 32 médailles obtenues par la délégation française, en douze jours de compétitions, le total des primes que l'Etat s'est engagé à verser aux médaillés représente d'ores et déjà 6 970 000 francs. Ce montant, qui dépasse la simple multiplication du nombre des médailles par le montant des primes, s'explique par le fait que la même récompense est accordée à un concurrent individuel et à un membre d'une équipe médaillée. Pour une médaille d'or, la prime est de 250 000 francs, et elle sera versée à 19 champions olympiques. L'argent rapportera 120 000 francs aux 9 médaillés et le bronze vaut 80 000 francs, pour 18 récipiendaires. La présence de l'équipe de France de handball sur la plus haute marche du podium coûterait 4 millions de francs au budget de l'Etat. L'épéiste Laura Flessel (deux médailles d'or), le cycliste Philippe Ermenault et l'épéiste Valérie Barlois (or et argent), et le tireur Jean-Pierre Amat (or et bronze) peuvent évidemment cumuler leurs deux primes.

La rude journée des forçats olympiques

Pentathlon moderne. Treize heures d'efforts, cinq épreuves. Pour obéir aux lois du spectacle, le sport réinventé par Pierre de Coubertin s'est concentré. Avec succès

C'EST au sprint qu'Alexandre Parygin a remporté la plus longue épreuve des Jeux d'Atlanta. Ce ressortissant du Kazakhstan, originaire d'Alma Alta, a ruiné les espoirs du Russe Edouard Zenovka, qu'il a doublé dans la dernière ligne droite et qui – de déception – s'est étalé de tout son long dans le sable du parcours de cross. Zenovka s'est relevé péniblement et a franchi comme il a pu la ligne d'arrivée avant de s'effondrer dans les bras de membres de l'organisation. Treize heures d'efforts et d'attente pour se faire souffler la médaille d'or du pentathlon dans les dix derniers mètres...

Le pentathlon moderne est l'une des disciplines les plus exigeantes qui soit. Elle demande de combiner force physique, endurance, concentration, sensibilité, agilité et précision. Des qualités *a priori* contradictoires. Concilier l'inconciliable : telle était justement la volonté de Pierre de Coubertin quand il ressuscita le pentathlon, en 1912, comme il l'avait fait pour les Jeux olympiques vingt années plus tôt.

TRADITION MILITAIRE

Dans l'Antiquité, le pentathle comprenait une course de vitesse, une course de fond, une épreuve de saut, une épreuve de lancer et une compétition de lutte. Le baron de Coubertin, qui rêvait de voir les militaires cohabiter pacifiquement, réinventa le pentathlon. Il le construisit autour de sports de tradition militaire comme l'escrime, le tir et l'équitation, auxquels il ajouta les deux piliers de l'olympisme moderne : la natation et l'athlétisme.

Pendant longtemps, les épreuves de cet agglomérat de disciplines se sont disputées sur quatre ou cinq jours. De quoi dissuader les spectateurs. Pour préserver l'avenir olympique de leur sport, menacé en 1992, les dirigeants de l'Union internationale de pentathlon moderne ont fini par accepter que tout ne se déroule plus que sur une journée et que l'épreuve de cross soit disputée en dernier lieu, avec un système de handicap calculé sur les résultats des quatre précédentes épreuves, cela afin de permettre que le vainqueur final soit celui qui franchit le premier la ligne d'arrivée.

C'était la première fois, mardi, que cette formule était appliquée aux Jeux olympiques. Le superbe spectacle donné lors du cross final, incertain jusqu'aux dernières secondes, a justifié à lui seul la présence du pentathlon moderne aux Jeux.

C'est donc peu avant 5 heures que se sont levés mardi les 32 concurrents qualifiés. Rendez-vous était pris au Georgia World Congress Center pour y disputer sur le coup de 7 heures une épreuve de tir au pistolet. A 8 h 30, on a changé de salle et d'arme : chaque concurrent a affronté ses 31 adversaires dans une série d'assauts en une touche à l'épée. Les pentathlètes ont ensuite gagné la piscine olympique en car et y ont effectué chacun 300 mètres en nage libre. Puis ils ont repris la route et rejoint, tout en se restaurant, le Georgia Horse Park, situé à l'extérieur d'Atlanta.

TIRAGE AU SORT

Là, ils ont assisté au tirage au sort qui leur attribuait l'un des 16 chevaux présents pour le parcours de saut d'obstacles. Restait enfin à courir les 4 000 mètres décisifs, qui se sont achevés peu avant 20 heures.

Pour le Français Sébastien Deleigne, cette journée a rapidement viré au cauchemar. Une accumulation de touches encaissées en escrime, et la spirale de la défaite s'est enclenchée. Le champion d'Europe 1995 a fini la journée démoralisé et au bord des larmes. Christophe Ruer, lui, a pu y croire jusqu'en fin d'après-midi. Comme en 1992 à Barcelone, où ses illusions et ses espoirs de médaille s'étaient envolés quand le tirage au sort lui avait attribué la pire des montures, il a été victime de l'équitation. « *Par rapport à celui de Barcelone, mon cheval ici était une formule 1*, dit-il. *Mais, en vingt minutes de monte, il n'était pas possible de trouver les boutons qui le font fonctionner. Dès que l'on montait dessus, il partait dans tous les sens. Il n'était pas exploitable en pentathlon. Le plus dur, c'est de se rendre compte après onze heures de compétition que le fruit de quatre années de travail est en train de s'envoler sans qu'on y puisse rien.* »

Car le pentathlon exige une dernière qualité, et pas la moindre : la chance.

Gilles Van Kote

Nate Jones sort de prison pour arrêter Felix Savon

Boxe. Le chemin de la rédemption pour le poids lourd américain passe par un affrontement avec le champion cubain, qui serait une finale très médiatisée

ENTRE LES CORDES du ring, Nate Jones n'a jamais paru aussi libre. Il court, vole dans tous les recoins d'un espace qu'il s'est approprié, au point d'en faire le lieu d'une intime rédemption. Grâce à ses poings, le poids lourd américain se venge du mauvais sort, compagnon obstiné de tous les jours de sa vie.

En ce mardi 30 juillet, jour des quarts de finale, Jiang Tao, un Chinois, est l'adversaire désigné pour souffrir, un obstacle de plus à renverser pour s'offrir le titre olympique. Nate Jones ne pense qu'à l'or, à cette finale victorieuse qu'il s'est promise comme un pied de nez au malheur. Il ne se laissera arrêter par personne.

Car Jones est un cas. Sa vie n'est qu'une longue déroute, un concentré de mauvais coups presque unique dans un genre pourtant très connu. L'Amérique raffole des bonnes histoires de boxe. Elles mettent toujours en scène de pauvres gosses de la rue à l'enfance massacrée, que le « noble art » finit par rendre riches et célèbres.

Nate Jones n'est pas encore riche, tout juste un peu célèbre. En matière de biographie chaotique et accidentée, il n'a rien à envier à l'inépuisable dynastie des boxeurs marqués par un trop lourd destin. Originaire de Chicago, il est un de ces maudits de naissance, dont on se demande toujours par quel miracle ils sont encore en vie.

Comme beaucoup de jeunes Noirs et pauvres du ghetto, il appartient à une famille nombreuse de onze enfants. Privé de père, élevé par une mère promue malgré elle seul maître à bord d'un navire qui prend l'eau. Il a treize ans, lorsque Thomas, son frère aîné, se suicide en se tirant une balle dans la tête. Il en a quinze, quand Candice, sa sœur, est tuée dans un accident de voiture. L'année suivante, il perd son père, atteint par la gangrène après l'amputation d'une jambe. Pour parfaire ce parcours impeccablement sinistre, il emprunte les chemins de traverse de la délinquance.

Comment pourrait-il en être autrement ? La rue l'appelait avec insistance. Il ne lui a pas résisté. Il est condamné une première fois à deux ans de prison pour un vol à la roulotte dans l'Illinois. Il est en prison pendant les Jeux olympiques de Barcelone, à des années-lumière du sport. A sa sortie, il se lance dans le trafic de drogue. Il mène la vie dangereuse d'un membre de gang.

« ÊTRE LE NOUVEAU CAPONE »

« *J'ai grandi* – explique-t-il au quotidien *USA Today* – *en pensant que jouer aux dés et devenir le nouvel Al Capone était le summum dans la vie. C'est pour cela que j'ai voulu devenir dealer.* » Et, un jour, il y a cette nouvelle arrestation, la peur d'être renvoyé en prison. Nate Jones y échappe de justesse. Il trouve soudain la force de se tourner vers son autre passion, la boxe.

Dans cette vie sans issue, il fallait bien qu'il y ait un miracle. Il a pris la forme de l'un de ces entraîneurs dévoués au noble art, et à tous ses tracas. Tom O'Shea est l'homme qui a révélé à Jones l'existence d'une autre voie. Il n'a jamais lâché son boxeur. Il lui écrivait, lorsqu'il n'était en prison qu'un détenu anonyme, lui envoyait quelques dollars pour améliorer l'ordinaire. A sa sortie, il l'a pris en charge à nouveau. En deux mois d'entraînement intense, le poids lourd a découvert en lui les ressources nécessaires pour gagner l'édition 1994 des Golden Gloves, les Gants d'or, compétition amateurs de référence pour les Américains. En 1995, il a récidivé. Ce doublé lui ouvrait grandes les portes des Jeux olympiques. Il faisait peser sur ses épaules la tâche écrasante de vaincre le Cubain Felix Savon, le champion sortant, entêtante référence de la catégorie.



Le boxeur poids lourd américain Nate Jones (à droite), qualifié pour les demi-finales, avait montré son punch contre le Britannique Fola Okesola au 2e tour. (Oleg Popov, Reuter.)

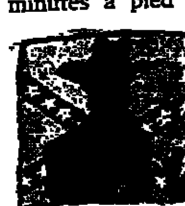
Aujourd'hui, l'Amérique de la boxe s'émerveille de l'extraordinaire histoire de Nate Jones. Elle n'en a pas pour autant fait son favori. Antonio Tarver, dans la catégorie inférieure des mi-lourds, est un prétendant au titre plus convaincant. C'est sur lui que l'on compte pour malmener l'hégémonie cubaine, consacrée par sept médailles d'or, il y a quatre ans. Tarver est plus adroit, plus technique, plus puissant.

Et Jones n'en a pas fini avec le malheur. Nathalie, sa sœur jumelle, celle à laquelle il souhaite dédier sa médaille d'or, est tombée gravement malade, quelques semaines avant le début de la compétition. Elle a failli mourir à deux reprises. Nate Jones semble en faire une raison de plus pour se convaincre qu'il n'y a qu'une manière de mettre KO le mauvais sort. *Sur le ring, il avance.* Il continuera d'avancer, jusqu'à ce que la vie en or lui tende les bras.

Pascal Ceaux

L'« Atlanta Daily World », le plus ancien journal noir des Etats-Unis, survit difficilement

À L'OMBRE DES TOURS du centre-ville d'Atlanta, à vingt minutes à pied des locaux de la chaîne de télévision CNN, survit une bâtisse sans prétention, une construction de brique rouge, vestige du temps où les cités avaient dimension humaine. La porte s'ouvre sur le siège de l'*Atlanta Daily World*, le plus ancien journal noir des Etats-Unis. Une institution à la mode d'antan, née le 5 août 1928.



PLEIN SUD

Ici, à l'heure de l'information continue et du multimédia, les articles sur les Jeux s'écrivent encore à l'ancienne, en tapotant sur des machines à ruban. Les vieux bureaux sont encombrés de paperasse. Il n'y a pas l'air conditionné, juste un ventilateur. La légende dit que Martin Luther King, gamin du quartier, vendait le *World* pour gagner trois sous. Par la suite, le petit vendeur d'Auburn Avenue est devenu « Doctor King », il s'est battu pour l'égalité des races et le journal a grandi avec lui. Le premier journaliste noir à assister à une conférence de presse à la Maison Blanche fut d'ailleurs l'un de ses reporters, Henry McAlpin. D'autres journalistes ont fait leurs classes au *World*, dont Stanley Scott, Prix Pulitzer en 1965 pour son enquête sur l'assassinat de Malcolm X.

Debout devant des photos jaunies, Ruth Scott Simmons se souvient de ces temps de lutte. A quatre-vingts ans, cette vieille dame aux lunettes d'institutrice a connu les marches pour les droits civiques, l'époque où le *World* récoltait des fonds en faveur des Noirs accusés, à tort, de viol ou de meurtre. Elle a également côtoyé le « Doctor King » : « *Il nous aimait bien parce que nous avons toujours été un journal sérieux.* » Sérieux et conservateur (modéré), fait rare dans cette communauté proche des démocrates.

« UN DEVOIR DE MÉMOIRE »

La famille Scott règne en fait sur le *World* depuis 1928. La rédactrice en chef, Portia Scott, est d'ailleurs la fille du directeur, lui-même frère du fondateur. « *Nous avons un devoir de mémoire*, assure-t-elle, *il faut transmettre aux jeunes générations l'histoire de cette ville. C'est difficile car bien des adolescents n'ont plus conscience de ce qu'ont vécu leurs ancêtres. Rien ne serait pire que l'oubli.* » Derrière ce constat, une évidence : le *World* et ses neuf permanents vivent mal cette évolution.

Depuis 1990, le journal ne paraît plus que trois fois par semaine et les ventes plafonnent à 17 000 exemplaires. D'autres publications, plus militantes, plus modernes aussi, attirent les lecteurs. Les Jeux n'ont rien arrangé : les annonceurs ont reporté leurs budgets sur l'événement. Faute de publicité, Portia Scott ne sort que deux numéros par semaine, le dimanche et le jeudi. « *C'est un moment pénible*, admet-elle, *j'espère que tout rentrera dans l'ordre le 6 août.* »

En attendant, le *World* privilégie les photos et les articles sur les champions noirs, les « African Americans » (Américains d'Afrique), comme l'on dit désormais aux Etats-Unis. Tout ce qui concerne l'attentat, ainsi que les activités ou les commerces d'Auburn Avenue – qui ne connaissent pas l'affluence espérée –, occupe également une place importante dans les dix pages du journal.

Malgré tout, la rédaction ne peut cacher une certaine amertume. D'abord parce que les organisateurs, volontiers méprisants, ont rechigné à délivrer à ses journalistes des accréditations pour assister aux Jeux. A la dernière minute, le *World* a fini par en obtenir deux, une pour un rédacteur et l'autre pour un photographe. Second motif d'amertume : la sensation que cet événement échappe aux « African Americans ». Selon Portia Scott, les Jeux sont une affaire gérée par des Blancs dans l'intérêt des Blancs. « *Nous sommes fiers qu'Atlanta accueille les Jeux, mais il aurait été plus sain d'associer vraiment les communautés à cette opération. Or ce n'est pas le cas : tout est tenu par le milieu des affaires, autrement dit une majorité de Blancs.* »

Philippe Broussard

NET OLYMPIQUE

RÉFLEXE. Le tir en cloche du basketteur, fût-il lointain, a sept fois plus de chances de se transformer en panier qu'un tir tendu rebondissant sur le panneau. Tous les objets volants se plient aux lois de la physique et il est possible d'être averti sur leurs déplacements en consultant *The Why Files*, un site de la National Science Foundation. Le clou en est une étude de tous les gestes sportifs (courses, sauts, lancers, *étirements*, frappes, etc.). En générant des images en fonction des principes de la biomécanique, *un système informatique* propose de nouvelles trajectoires décrites à partir des articulations, poignets, coudes, chevilles, genoux.

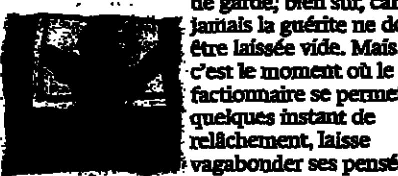
La préparation mentale n'est pas oubliée, qui apprend au sportif à se concentrer, sans oublier que *« si chaque compétition était une affaire de vie ou de mort, on serait souvent mort »*.

E. P.

<http://whyfiles.news.wisc.edu/>

Jack Drut

L'entracte de mardi dans le programme des épreuves d'athlétisme permet un repos bien mérité aux oiseaux de nuit. Ils sont toujours de garde, bien sûr, car jamais la guérite ne doit être laissée vide. Mais c'est le moment où le factionnaire se permet quelques instant de relâchement, laisse vagabonder ses pensées vers des lieux d'où le sport est banni, et cesse d'avoir le regard fixé sur la ligne bleue des records. *L'attention devient flottante*, l'émotion forte laisse place au plaisir procuré par le je-ne-sais-quoi et le presque-rien des images furtives qui témoignent qu'il y a encore un grain d'humanité dans cette affrontement de titans.



NUITS BLANCHES

Le chewing-gum de Charles Barkley, par exemple. Ce géant de la « Dream Team » américaine de basket-ball est capable de smasher un ballon dans le panier en donnant l'impression de ne même pas sauter. Mais lorsqu'il s'amuse, pendant les temps-morts, à jouer le maître de ballet pour un public aux anges, il se fait, devant la bouche, une bulle de chewing-gum rose dont la perfection ne peut se retrouver que dans une cour de récré de CM 2.

La médaille d'or du plus beau décolleté des Jeux, si elle devait être décernée, n'aurait certainement pas échappé à Paola Pezzo, victorieuse de l'épreuve féminine de VTT, un sport qui visiblement donne chaud, et c'est tant mieux. La tresse de la médaille de bronze de la même spécialité, l'Américaine Susan DeMattei, mérite également une mention : elle est si longue qu'on se demande comment elle fait pour ne pas se prendre dans les rayons.

Au chapitre des performances non sportives qui forcent l'admiration, saluons celle de Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports. En voilà un que Jacques Chirac doit se féliciter tous les jours d'avoir attiré dans son orbite. On le savait déjà le ministre le plus populaire de l'équipe Juppé – une performance certes assez modeste, la concurrence n'étant pas très redoutable –, mais son passage aux J.O. devrait lui permettre de distancer définitivement ses collègues. Il est partout, Drut, veillant au moindre détail, général de la cellule de crise quand les bombes explosent, il réconforte ceux qui doutent, il est le premier à féliciter les vainqueurs ou à consoler les perdants.

Et puis, si l'on ne se répète pas à chaque instant que ce monsieur est un ministre de la République, on le confondrait aisément avec le voisin de palier qui s'est payé le voyage jusqu'à Atlanta et qui ne va pas tarder à revenir vous « bassiner » avec les cinq cents photos qu'il a prises durant son séjour. Et, en plus, il parle comme vous et moi, avouant avoir eu *« la trouille »* avant le départ de Marie-Jo Pérec lors du 400 m historique. Le voilà installé dans la fonction de Jack Lang, qui était en déshérence depuis son *départ du gouvernement, celle d'un ministre* adulé des gens dont il a la tutelle, donnant l'impression d'être exactement à la place où il doit être. Question *d'apparence* peut-être, qui ne résisterait pas à un examen « politique » du problème. N'empêche, chaque médaille française fait bingo dans l'escarcelle de popularité de Guy Drut, qui devra désormais se méfier des jaloux.

Luc Rosenzweig

Les « Dreamettes » doivent remplir des paniers d'or

Basket-ball féminin. La victoire olympique de l'équipe féminine américaine est la dernière étape avant le lancement d'un championnat professionnel dont la popularité semble déjà assurée

L'AMÉRIQUE du basket-ball n'en finit plus de rêver. A peine commence-t-elle à se lasser de sa Dream Team III – l'équipe de rêve masculine aux victoires sans relief – que s'impose déjà la relève féminine. Des hommes aux femmes, d'un mythe à l'autre, comme passent les modes et changent les passions, le pays se prend au jeu de la médaille d'or.

Trente mille personnes assistent à chacune de leurs prestations dans le Georgia Dome. Les médias ne cessent de les présenter comme les nouvelles starlettes du sport, et les plus ravissantes d'entre elles font désormais figures de vedettes. Sheryl Swoopes est sous contrat avec la marque Nike, Lisa Leslie a posé pour le magazine *Vogue* au mois de mai. La famille Clinton a même assisté à l'un de leurs matches.

Au-delà des ambitions olympiques, le public voit dans ces championnes aux maillots rouges (les messieurs sont en bleu) des pionnières investies d'une mission nationale : implanter durablement un championnat professionnel féminin aux Etats-Unis. Dans un pays génétiquement porté à aduler des géants musculeux, pareil défi semblait tenir de la gageure. Il est pourtant en passe d'être relevé. D'abord parce que les *Dreamettes*, invaincue depuis cinquante-huit matches, sont sur la voie de la finale et que leur popularité ne cesse de croître. Ensuite parce que ledit championnat professionnel n'a rien d'une utopie.

Sous l'égide de la NBA (ligue masculine), la Women NBA verra en effet le jour en juin 1997. Elle réunira huit équipes, dans des villes qui comptent déjà des clubs masculins de renommée mondiale. Ces villes ne sont pas encore désignées, mais des « filiales » féminines devraient être lancées à Chicago, Houston ou encore New York. *« Elles utiliseront les mêmes salles que les hommes et bénéficieront des structures des clubs existants »*, confirme Sandi Bittler, manager général du projet.

Outre la liste définitive des huit formations, d'autres questions demeurent en suspend, notamment celle des salaires proposés. Ceux-ci devront être assez élevés pour dissuader les meilleures joueuses d'aller exercer leurs talents en Europe, en particulier en Italie. Sur les treize internationales retenues pour Atlanta, onze ont déjà évolué à l'étranger. A l'avenir, elles devraient demeurer au pays car l'Amérique sera sans doute le nouvel eldorado du basket féminin.

Même si l'aspect pécuniaire sera négocié après les Jeux – les prétentions financières des vedettes donneront la tendance du « marché » –, rien ne pourra remettre en cause l'opération Women NBA. Des contrats d'exclusivité ont d'ores et déjà été signés avec les chaînes NBC et ESPN pour la retransmission de trois matches par semaine. *« Avec le soutien de la télévision, ce devrait être un succès »*, estime le journaliste J. A. Adande, spécialiste du basket au quotidien *Washington Post*.

LA NBA TOUTE-PUISSANTE

Un projet concurrent, annoncé pour le mois d'octobre prochain sous l'appellation ABL (American Basket-Ball League), aura bien du mal à entrer en concurrence. Aux Etats-Unis, la NBA est toute-puissante. Et personne ne pourra l'empêcher d'investir ses dollars chez les dames. Il faut dire que ce secteur séduirait plus d'un investisseur. En 1995, cinq millions de personnes ont assisté aux rencontres entre collèges, sorte de compétition scolaire. La future ligue, d'une qualité supérieure, disposera donc d'un important potentiel. *« Le public suivra,* assure Sandi Bittler. *Les femmes mais aussi les hommes et les enfants. »*

La NBA peaufine son projet à la manière américaine, comme on lance une nouvelle gamme de produits. Il lui faut « vendre » ce championnat avant même qu'il ne débute. Pour ce faire, un impératif : se démarquer des hommes, afin d'éviter une concurrence néfaste à toutes et à tous. *« C'est vraiment autre chose,* estime Sandi Bittler, *pratiquement un sport différent, rien ne sert de faire la comparaison. »* Les internationales tiennent le même discours. *« Cessez de nous comparer aux gars,* reprend Jennifer Azzi, *nous ne menons pas la même vie ! »*

Cette différence, revendiquée comme argument commercial, explique en partie le triomphe des Américaines à Atlanta. A l'inverse des hommes, dont les prouesses techniques ne surprennent plus personne, elles pratiquent un jeu déroutant, bien plus vif. Comme elles s'y entendent également pour assurer le spectacle et sourire en jouant, le public est conquis. A chaque temps mort, il se lève même pour danser sur la musique du groupe disco Village People.

Cette popularité était programmée, elle aussi. Car l'Amérique est ainsi constituée qu'il lui faut des idoles. Au printemps 1995, tout fut donc fait pour former la meilleure équipe féminine que le pays ait jamais connue. Treize joueuses furent sélectionnées en vue d'une préparation de type commando : en quatorze mois, elles ont parcouru 100 000 kilomètres et disputé des dizaines de matches, de l'Australie à la Sibérie en passant par la Chine. Budget de l'opération : 16 millions de francs. Tout cela pour l'or d'Atlanta.

Ces voyages ont renforcé les liens d'amitié. De l'avis général, il règne entre les joueuses une entente très féminine, faite de rires et de complicité, incomparable avec l'attitude un rien blasée des stars masculines. Malgré les victoires, elles n'en finissent plus de s'étonner de la ferveur du public. *« C'est tout de même une belle histoire !* insiste Tara Vanderveer, l'entraîneur de la sélection. *Plus tard, en me retournant sur le passé, je pourrais dire que j'y ai participé. »*

Philippe Broussard



Coup de barre pour Igor Halikov

Une barre de 182,5 kg retombe sur l'haltérophile ouzbek Igor Halikov, qui tentait de l'arracher dans la catégorie des 108 kg, remportée, mardi 30 juillet, par le Russe Andreï Tchemerkine. La défaite, dans cette épreuve, du Biélorusse Alexandre Kourlovitch lui a interdit d'égaler le Turc Naïm Souleïmanoglou, qui reste le seul haltérophile à avoir gagné trois titres olympiques consécutifs. Au total, treize records du monde d'haltérophilie ont été améliorés à Atlanta. (Ralf Stockhoff, Reuter.)

PROGRAMMES (heure française)

MERCREDI 31 JUILLET

Athlétisme. 15.00 : Décathlon (1re journée : 100 m) ; 15.30 : perche *(qualifications)* ; 16.00 : 1 500 m D (1er tour) ; 16.05 : décathlon (longueur) ; 16.45 : 200 m M (1er tour) ; 17.45 : décathlon (poids) ; 18.00 : 200 m D (1er tour) ; *23.15 : poids D (qualifications)* ; 23.35 : *décathlon* (hauteur) ; 23.45 : 100 m haies (demi-finales) ; 0.15 : 200 m M (2e tour) ; 0.35 : triple saut D (finale) ; 0.45 : 200 m D (2e tour) ; 1.15 : *400 m haies M (demi-finales)* ; 1.30 : disque M (finale) ; 1.40 : 400 m haies D (finale) ; 2.00 : 3 000 m steeple (demi-finales) ; 2.35 : 800 m M (finale) ; 2.55 : 100 m haies D (finale) ; 3.10 : *décathlon (400 m)* ; 3.40 : 5 000 m M (1er tour).

Badminton. 15.00/16.30 : double M et D (finales) ; 1.00 : simple M et D, double mixte (3e place)

Basket-ball. Tournoi féminin. 16.00 : quarts de finale : Brésil-Cuba ; Russie-Australie ; Italie-Ukraine ; Japon-Etats-Unis.

Boxe. Poids mouche, plume, super-légers, super-welters, mi-lourds, super-lourds. 19.30/2.00 : quarts de finale.

Canoë-kayak. K1 et K2 500 m M, C1 et C2 500 m M, K1 et K2 500 m D. 15.00 : éliminatoires ; 20.30 : repêchages.

Cyclisme. 14.30 : Course sur route M.

Football. 0.00 : demi-finale M, Brésil-Nigeria.

Handball. Tournoi masculin. 16.00 : Egypte-Espagne (gr. B) ; 18.00 : Russie-Suisse (gr. A) ; 20.30 : Croatie-Suède (gr. A) ; 22.30 : France-Allemagne (gr. B) ; 1.00 : Algérie-Brésil (gr. B) ; 3.00 : *Koweït-Etats-Unis* (gr. A).

Hockey. Tournoi masculin. 14.30 : matches de classement ;
23.30/2.00 : demi-finales : *Pays-Bas-Allemagne* ; Australie-Espagne.

Lutte libre. 48 kg, 57 kg, 68 kg, 82 kg, 100 kg. 15.30 : tournoi de classement ; 21.30 : 3e places et finales.

Plongeon. Tremplin 3 m D. 17.30 : demi-finales ; 4.00 : finale.

Sports équestres. 14.30 : dressage individuel (Grand Prix spécial).

Tennis. 17.00 : simple D (3e place) ; 20.30 : simple D (finale) ; 1.00 : simple M (demi-finales).

Tennis de table. 21.30 : simple D (finale) ; 1.00 : simple M (demi-finales).

Tir à l'arc. Epreuve individuelle D. 15.00 : *huitièmes de finale* ; 20.00 : *quarts de finale, demi-finales et finale.*

Voile. 19.00 : Europe D, Laser, Soling.

Volley-ball. 14.00/16.00 : match de classement places 5 à 8 D. Quarts de finale M. 19.30 : Brésil-Yougoslavie ; 22.00 : Bulgarie - Pays-Bas ; 1.30 : Argentine-Italie ; 4.00 : Cuba-Russie.

JEUDI 1er AOÛT

Athlétisme. 15.00 : décathlon (2e journée : 110 m haies) ; 15.30 : hauteur D (qualifications) ; 16.00 : décathlon (disque, groupe A) ; 16.05 : longueur D (qualifications) ; 16.05 : 800 m fauteuil roulant D (finale) ; 16.45 : 1 500 m fauteuil roulant M (finale) ; 17.30 : décathlon (disque, groupe B) ; 20.00 : décathlon (perche) ; 23.30 : décathlon (javelot, groupe A) ; 23.50 : 200 m D (demi-finales) ; 0.10 : 200 m M (demi-finales) ; 0.30 : 1 500 m D (demi-finales) ; 0.45 : décathlon (javelot, groupe B) ; 0.55 : 1500 m M (demi-finales) ; 1.25 : 400 m haies M (finale) ; 1.45 : 200 m D (finale) ; 2.00 : 200 m M (finale) ; 2.15 : 5 000 m M (demi-finales) ; 3.05 : décathlon (1 500 m).

Badminton. 15.00 : simple M et D, double mixte (finales).

Base-ball. 20.00/1.00 : demi-finales : Cuba-Nicaragua ; Etats-Unis-Japon.

Basket-ball. 16.00 : matches de classement M ; 21.00 : matches de classement D ; 2.00 : demi-finales M : Etats-Unis-Australie ; Yougoslavie-Lituanie.

Boxe. Poids super-mouche, coq, légers, welters, moyens, lourds. 2.00 : demi-finales.

Canoë-kayak. Demi-finales 15.00 : K2 1 000 m, C1 1 000 m, K1 1 000 m, C2 1000 m, K4 1 000 m M, K4 500 m D.

Football. 0.00 : match pour la troisième place D : Brésil-Norvège ; finale D : Etats-Unis-Chine.

Gymnastique rythmique et sportive. 16.00 : concours général individuel (éliminatoires) ; 21.00 : ensembles (éliminatoires)

Handball. Tournoi féminin. 16.00/20.30 : matches de classement places 5 à 8 et demi-finales : Danemark-Norvège ; Hongrie-Corée du Sud.

Hockey. 14.30 : matches de classement M ; 23.00 : match pour la troisième place D : Grande-Bretagne-Pays-Bas ; 1.30 : finale D : Australie-Corée du Sud.

Lutte libre. 52 kg, 62 kg, 74 kg, 90 kg, 130 kg. 15.30 : éliminatoires ; 21.30 : finales.

Plongeon. Haut vol M. 2.00 : éliminatoires.

Sports équestres. 14.30 : saut d'obstacles par équipes (finale).

Tennis. 17.00 : simple M (demi-finales) ; double M et D (troisième place).

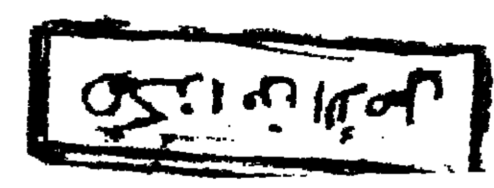
Tennis de table. 22.30 : simple M (finale).

Tir à l'arc. Epreuve individuelle M. 15.00 : huitièmes de finale ; 20.00 : quarts de finale, demi-finales et finale.

Voile. 19.00 : 470 M et D, Soling.

Volley-ball. 14.00/16.00 : matches de classements places 5 à 8 M ; 19.30 : match de classement places 7 et 8 D ; 22.00 : match de classement places 5 et 6 D ; 1.30/4.00 : demi-finales D : Chine-Russie ; Cuba-Brésil.





ENTREPRISES

TRANSPORT AÉRIEN US Air, filiale à 24,6 % de British Airways, a intenté, mardi 30 juillet, un procès à American Airlines et à British Airways devant un tribunal fédéral de New York. La sixième compagnie aérienne américaine dénonce l'alliance stratégique annoncée par les deux transporteurs le 11 juin. ● BRITISH AIRWAYS et American Airlines prévoient de coordonner leurs vols transatlantiques et de mettre en commun leurs codes informatiques de vols. ● US AIR considère que cette alliance n'est pas compatible avec son propre accord avec British Airways, qui remonte à 1993. Elle dénonce aussi le caractère monopolistique du mariage anglo-américain. ● SUR LES VOLS transatlantiques les deux alliés représenteront 25 % du marché. Six autres compagnies américaines ont écrit au président Clinton pour se plaindre de l'accord.

US Air dénonce l'alliance entre British Airways et American Airlines

La compagnie américaine porte plainte devant les tribunaux contre le caractère monopolistique de ce mariage. Six autres compagnies ont écrit à Bill Clinton dans le même sens. Le Parlement britannique approuve le projet, mais Washington et Bruxelles doivent se prononcer à leur tour

MAUVAISE SURPRISE pour British Airways et American Airlines, mardi 30 juillet : US Air, filiale à 24,6 % de British Airways, leur a intenté, sans les en avertir, un procès devant un tribunal fédéral de New York. La compagnie aérienne US Air dénonce l'alliance stratégique, conclue le 11 juin, entre les numéros un européen et américain. Les deux compagnies ont décidé de coordonner leurs activités de fret et de passagers entre l'Europe et les Etats-Unis et de mettre en commun leurs codes de vols et leurs programmes de fidélisation à compter du mois d'avril 1997.

La sixième compagnie américaine considère que ce mariage n'est pas compatible avec l'alliance qu'elle a conclue elle-même avec British Airways dès 1993. US Air déclare avoir fermé des lignes rentables sur Londres et avoir investi en matériel et en dépenses de marketing du fait de cette relation. British Airways a répondu que son mariage avec American Airlines ne modifie en aucun cas les termes de sa relation avec US Air.

CARACTÈRE CONCURRENTIEL

US Air accuse, en outre, British Airways et American Airlines de violer la législation antitrust américaine. Alliées, les deux compagnies vont représenter 25 % du marché transatlantique. Sur les liaisons Grande-Bretagne/Etats-Unis, ce pourcentage montera à 60 %. Les deux partenaires détiendront 70 % du Londres-New York. La compagnie britannique Virgin Atlantic Airways et son médiatique patron Richard Branson ne ratent aucune occasion de critiquer avec véhémence la teneur monopolistique de cette alliance.

Six compagnies américaines (Continental, Northwest, TWA, Delta, Tower et United Airlines) ont écrit au président Bill Clinton la semaine dernière pour lui demander d'interrompre les négociations en cours avec la Grande-Bretagne sur un éventuel accord de « ciel ouvert » (libéralisation) entre les deux pays. Cet accord est une condition *sine qua non* de la nouvelle alliance : les six contestataires souhaitent que Washington attende les conclusions d'une étude du département de la justice sur le caractère concurrentiel de l'accord.

Même si elles ne se font plus d'illusion, les compagnies concurrentes espèrent au moins une attribution de créneaux horaires pendant lesquels leurs avions pourront décoller de l'aéroport d'Heathrow ou y atterrir. L'aéroport londonien est l'un des plus saturés au monde et les créneaux disponibles y sont de la plus grande rareté. British Airways et American Airlines pourraient être obligées d'abandonner certains des leurs pour qu'ils soient réattribués à la concurrence.

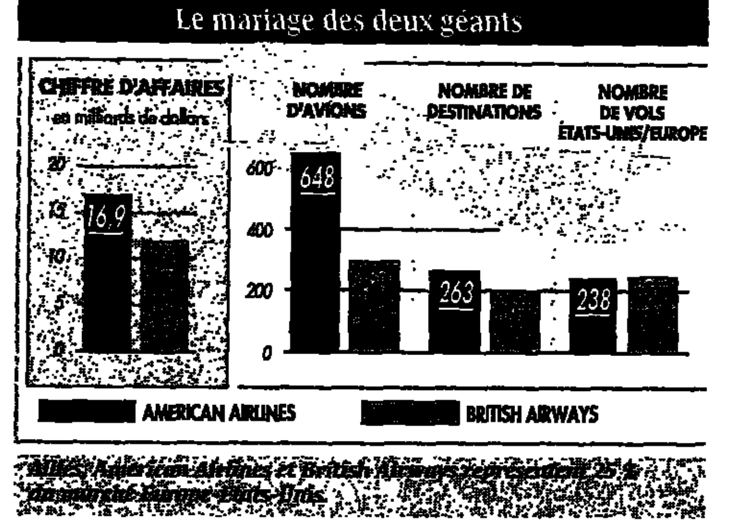
Pour l'instant, le processus qui doit confirmer ou infirmer le projet des deux compagnies suit son cours. La commission des transports de la Chambre des communes britannique a donné, mardi 30 juillet, un avis favorable à leur projet de mariage. Les députés n'ont pas jugé nécessaire que le gouvernement saisisse la Commission des monopoles et des fusions sur cette affaire. Ils ont en revanche estimé que le gouvernement devrait envisager d'élargir l'accès des autres compagnies américaines aux aéroports londoniens. Aujourd'hui, seules American et United Airlines proposent des vols au départ de Londres. Bruxelles et Washington doivent à leur tour se prononcer.

UN PARTENARIAT COMPROMIS

Quoi qu'il advienne, le conflit qui oppose désormais US Air et British Airways pourrait signifier la fin de leur partenariat. La participation de 24,6 % de British Airways dans US Air a déjà coûté plus de 4 milliards de francs à la compagnie britannique qui pourrait vouloir la céder. De son côté, US Air est dirigé, depuis ce printemps, par Stephen Wolf, l'ancien patron de United Airlines et qui fut conseiller, pendant quelques mois, de Christian Blanc à la tête d'Air France. La compagnie pourrait avoir des envies d'indépendance. Notamment pour pouvoir se retourner et conclure une nouvelle alliance en Europe. Et – pourquoi pas ? – avec Air France.

Virginie Malingre

Le mariage des deux géants



Alliés, American Airlines et British Airways représentent 25 % du marché Europe-Etats-Unis.

Bruxelles veut « sauver » les chemins de fer européens

LA COMMISSION européenne dresse un constat noir des chemins de fer en Europe. *« Un train de marchandises voyage en moyenne à 14 kilomètres/heure... Il peut rester immobilisé pendant des heures en attendant les contrôles aux frontières... A ce rythme, le transport ferroviaire de marchandises risque de tomber en désuétude au cours de la prochaine décennie. Le transport de passagers décline également de façon dramatique : un Allemand prend le train en moyenne deux fois par an à peine »*, indique la Commission, qui a rendu public, mardi 30 juillet, un Livre blanc proposant *« une nouvelle stratégie pour sauver les chemins de fer européens »*.

AIDES LIÉES À LA VIABILITÉ

La Commission prône *« un partage clair des responsabilités financières entre l'Etat et les chemins de fer, afin de soulager le rail de sa dette et permettre une gestion financière indépendante »*. Cela passe par un effort des compagnies. *« Les chemins de fer doivent réduire les coûts et améliorer leur gestion financière »*, indique la commission, qui ne veut plus de subventions à fonds perdus. *« La commission n'autorisera les aides d'Etat que si elles sont (...) assorties d'un plan de restructuration dont l'objectif est de progresser vers la viabilité. »*

Bruxelles veut aussi *« introduire les lois du marché »*. Elle souhaite créer quelques corridors ferrovaires ouverts à la concurrence pour le fret. Les lignes concernées pourraient être Lisbonne-Paris-Berlin ou Rome-Hambourg-Stockholm.

La commission ne renonce pas au service public du rail. *« Les Etats membres devraient prendre la responsabilité financière des projets d'infrastructure aux retombées sociales significatives, mais dont il est peu probable qu'ils génèrent des profits. »* Pour plus d'efficacité, la Commission suggère, entre autres, l'octroi de concessions de service public à des opérateurs sélectionnés sur appel d'offre.

Pour créer un véritable marché européen du rail, la Commission propose *« une coordination plus étroite pour intégrer les infrastructures, coordonner la recherche et développement, harmoniser les normes techniques »*. Bruxelles, qui ne cache pas que la modernisation des chemins de fer sera socialement très douloureuse, envisage des contributions du fonds social européen.

Le constructeur aéronautique McDonnell envisagerait un rapprochement avec Raytheon

LES GRANDES MANŒUVRES dans l'industrie américaine de la défense sont loin d'être terminées. Selon le *Wall Street Journal* du mercredi 31 juillet, McDonnell Douglas, deuxième avionneur américain et principal fournisseur du Pentagone, aurait entamé des discussions avec le groupe diversifié d'électronique Raytheon pour *« une possible fusion »* ou *« un rapprochement de leurs activités espace et défense »*. Les deux groupes se sont refusés à tout commentaire sur ces informations.

Cette opération aboutirait à créer un groupe géant d'une taille comparable à Lockheed-Martin, né de la fusion entre Lockheed et Martin Marietta en 1994. Depuis ce rapprochement, McDonnell Douglas, longtemps premier groupe de défense américain, avait rétrogradé à la deuxième place et les analystes n'ont cessé de spéculer sur des discussions entre McDonnell et d'autres industriels du secteur, afin de retrouver une taille comparable à Lockheed-Martin. En 1995, McDonnell, affecté également par la concurrence d'Airbus dans l'aéronautique civile, avait entamé des négociations avec Boeing qui n'ont pas abouti.

Selon un classement paru cette semaine dans l'hebdomadaire américain *Defense News*, le chiffre d'affaires des activités défense de McDonnell Douglas s'élevait à 10,07 milliards de dollars (50,4 milliards de francs) en 1995 sur un chiffre d'affaires total de 14,3 milliards. Parallèlement, Raytheon, qui s'est rendu célèbre pendant la guerre du Golfe avec le missile antimissiles Patriot, a enregistré un chiffre d'affaires dans la défense de 4 milliards de dollars l'an dernier, sur un total de 11,7 milliards. Parmi ses activités civiles, Raytheon produit notamment des avions légers sous les marques Beech et King Air. A eux deux, ils représenteraient un poids directement comparable à celui de Lockheed-Martin, dont le chiffre d'affaires dans la défense s'est élevé en 1995 à 14,39 milliards de dollars.

CONCENTRATION ACCÉLÉRÉE

Pour autant, l'opération est loin d'être faite. Les capitalisations boursières de McDonnell et Raytheon sont comparables, mais leur chiffre d'affaires et, plus encore, leur rentabilité très différents, ce qui poserait des problèmes pour établir des parités en cas de fusion. L'an dernier, McDonnell Douglas a perdu 416 millions de dollars, tandis que Raytheon gagnait 792 millions de dollars.

En tout cas, les deux groupes sont condamnés, selon les spécialistes, à nouer des alliances pour préserver leurs positions dans un marché de la défense en phase de concentration accélérée. Selon un autre journal américain daté du 30 juillet, le *Boston Herald*, McDonnell étudierait également l'acquisition de Rockwell International, Hughes Electronics (une filiale de General Motors) et Northrop-Grumann. Quant à Raytheon, depuis plus d'un an, les dirigeants du groupe ont fait savoir qu'ils envisageaient des acquisitions majeures. Raytheon a tout récemment acheté les activités aérospatiales et de défense de Chrysler et acquis des technologies de commandes militaires et de cryptage avec le groupe E-Systems.

A Wall Street, l'action Raytheon a enregistré, mardi 30 juillet, l'une des plus fortes hausses de la séance en gagnant plus de 4 % et, dans le même temps, McDonnell s'est apprécié de 0,9 %.

Digital Equipment replonge dans le rouge

SORTI du rouge, en 1995, après quatre exercices déficitaires, le groupe informatique américain Digital Equipment a annoncé, le 30 juillet, une perte nette de 111,8 millions de dollars (560 millions de francs) au terme de l'année fiscale 1996, close fin juin. La perte tient à une provision de 492 millions de dollars pour couvrir 7 000 suppressions d'emplois (11 % de l'effectif) dans l'année qui vient. Digital a annoncé ces mesures début juillet, les justifiant par les mauvais résultats de l'activité micro-informatique.

M. Palmer, le PDG, a indiqué que Digital a *« encore beaucoup de travail à faire dans un certain nombre de domaines »*, mais croit à *« un exercice 1997 plus solide et plus profitable »*.

DÉPÊCHES

■ **VOLKSWAGEN : la Commission européenne** a entamé, mardi 30 juillet, une procédure d'infraction contre l'Allemagne pour versement illégal d'aides publiques à Volkswagen. Dans le courrier adressé à Bonn, elle menace de demander un jugement en référé à la Cour européenne de justice si le constructeur automobile ne s'engage pas à rembourser immédiatement une somme de 90,7 millions de deutschemarks (305 millions de francs). A la fin du mois de juin, Bruxelles avait refusé une partie des crédits consentis par l'Etat régional de la Saxe, qui s'élèvent à 780 millions de deutschemarks au total.

■ **NEC : le groupe informatique japonais** a déclaré le 31 juillet qu'il pourrait demander au gouvernement nippon de porter son différend avec la société américaine Cray Research dans les super-ordinateurs devant l'Organisation mondiale du commerce. Cray accuse NEC d'avoir vendu ses machines en dessous de leur coût de revient au Centre national pour la recherche sur l'atmosphère (NARC).

■ **FNAC : le groupe Générale des eaux**, vient de vendre sa participation de 33,4 % dans Iéna, holding de contrôle de la FNAC, à l'actionnaire majoritaire, le groupe Pinault-Printemps. La transaction rendue publique mardi 30 juillet s'est faite au prix de 1,044 milliard de Francs. Iéna détient 100 % de la FNAC.

■ **RÉMY COINTREAU : le groupe de vins et spiritueux** a enregistré une baisse de plus de 50 % de son bénéfice net à 120 millions de francs pour l'exercice 1995-1996, en raison d'une conjoncture difficile, mais aussi à la suite d'un retraitement comptable souhaité par la Commission des opérations de Bourse.

■ **GALERIES LAFAYETTE : le tribunal de grande instance (TGI) de Paris** a suspendu, lundi 29 juillet, le plan social aux Galeries Lafayette prévoyant environ un millier de suppressions d'emplois.

■ **VALOIS : deux patrons du groupe Valois, Michel Coencas et Jean-Claude Bennarosh**, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu pour une affaire d'abus de biens sociaux, déclenchée en janvier 1995. L'ordonnance a été signée le 29 juillet par Alain Philibeaux, premier juge d'instruction du TGI de Nanterre (Hauts-de-Seine). M. Coencas est cependant toujours sous le coup d'une mise en examen pour abus de biens sociaux, escroquerie, faux en écritures privées et usage et présentation de faux bilans, déclenchée par le tribunal de Montbéliard (Doubs) en février 1995.

La Banco di Napoli devrait être privatisée

LE PLAN DE SAUVETAGE de la Banco di Napoli préparé par le gouvernement italien a été approuvé, mardi 30 juillet, à une très large majorité, par les actionnaires. Il prévoit une recapitalisation à hauteur de 2 280 milliards de lires (6,5 milliards de francs) et la privatisation de l'établissement financier à la fin de l'année 1996, après la constitution d'une nouvelle société dans laquelle seront regroupés les encours à risque (environ 10 000 milliards de lires).

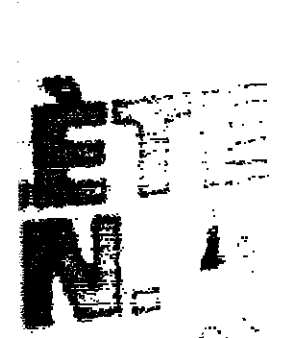
Victime de contrôles insuffisants dans la distribution des prêts, des difficultés économiques dans le sud du pays et d'une dérive des coûts, la Banco di Napoli, septième banque italienne, avait enregistré des pertes de 3 000 milliards de lires en 1995.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Les actionnaires ont élu, mardi 30 juillet, un représentant du ministère du Trésor, Giuseppe Falcone, comme nouveau président, en remplacement de Carlo Pace, qui avait démissionné en avril pour se présenter aux élections législatives.

Le plan de sauvetage doit maintenant recevoir l'aval de la commission européenne de Bruxelles, qui déterminera *« si la recapitalisation est compatible avec les règles du marché unique »* et qui a demandé, mardi, au gouvernement italien, des compléments d'informations.

Le Trésor italien a aussi rendu publique, mardi, une étude commandée à la banque d'affaires britannique NM Rothschild. Les experts mettent en avant les coûts salariaux particulièrement élevés (119,9 millions de lires par employé, contre une moyenne nationale de 111,4 millions). Ils préconisent des réductions d'effectifs (de 11 825 aujourd'hui à 9 800 d'ici à la fin 1997) et prônent la fin du système des promotions automatiques (la direction représente 3 % des effectifs, contre 1 % en moyenne en Italie). Ils concluent que *« la banque doit passer d'une culture d'institution à une culture d'entreprise »*.



■ **POUR LA TROISIÈME SÉANCE consécutive, la Bourse de Tokyo a fini en baisse le 31 juillet. L'indice Nikkei a perdu 187,50 points, à 20 692,83, soit en recul de 0,90 %.**

■ **LE DOLLAR était en baisse mercredi 31 juillet en fin d'après-midi sur le marché des changes de Tokyo, où il valait 107,61 yens, contre 107,98 yens mardi soir.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mercredi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 384,50-384,80 dollars, contre 384,75-385,05 dollars la veille.**

■ **LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS attendra la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine pour éventuellement relever le taux d'escompte.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont terminé sur une modeste hausse mardi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence gagnant 5 cents, à 20,33 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Bonne orientation à Paris

LA BOURSE DE PARIS était bien orientée, mercredi 31 juillet, profitant de la progression de Wall Street la veille et de la bonne orientation des marchés obligataires. Cette progression s'effectuait également en dépit des mauvais chiffres de chômage publiés en France et de la faiblesse du dollar. Après avoir ouvert en hausse de 0,31 %, l'indice CAC 40 gagnait 0,37 % à 1 975,79 points vers 12 h 15.

La Bourse de Paris évolue toujours dans le sillage de Wall Street qui s'était envolée la veille. Les valeurs françaises profitent aussi de la bonne tenue du marché obligataire, rassuré par des statistiques sur le coût de l'emploi, qui ont atténué aux yeux des opérateurs les craintes d'un resserrement monétaire outre-Atlantique. L'annonce d'une aggravation du chômage *en juin en* France *où le nombre de* demandeurs d'emplois a progressé de 0,7 % et le taux de chômage est passé *à 12,5 %, contre 12,4 %*, n'a pas pesé sur les valeurs françaises. L'INSEE pour sa part a fait part d'une détérioration des perspectives générales des chefs d'entreprise français au mois de juillet.

Le point noir du tableau reste la fragilité du dollar qui a cédé du terrain mercredi (passant sous le seuil des 5 francs) entraînant dans son sillage le franc français, qui a perdu des fractions face au mark.

Indice CAC 40 sur un an



CAC 40 5 jours

Canal Plus, valeur du jour

LE TITRE Canal Plus a gagné 0,25 %, à 1 186 francs, mardi 30 juillet. Avec un gain de plus de 29 % depuis le début de l'année, l'action bat le CAC 40 à plate couture. Quelques semaines après son OPA (offre publique d'achat) sur la société de droits audiovisuels UGC DA, la chaîne cryptée annonce qu'elle table sur un bénéfice voisin de celui de 1995, soit 666 millions de francs, malgré les coûts générés par le lan*cement du numérique en France*. Canal Plus mise notamment sur la réduction *« de plus de la moitié du déficit cumulé des chaînes étrangères »* et sur *« le rétablissement de la situation du studio »*.

Canal+ sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 31/07	Var. % 30/07	Var. % 31/12
Dassault Systemes	180	[illegible]	—
Metrologie Inter.	13,40	[illegible]	[illegible]
UGC DA (M)	268	[illegible]	+21,65
OLIPAR	68	[illegible]	−78,88
Saupiquet (Ns)	778	[illegible]	+25,28
Salomon (Ly)	4265	[illegible]	+49,64
Credit Lyonnais CI	133	[illegible]	−43,40
Dev.R.N-P.Cal Li.e.	[illegible]	[illegible]	−28,38
Comptoir Entrep.	[illegible]	[illegible]	+26,04
Sade (Ny)	179	[illegible]	+2,81
BAISSES, 12h30			
Damart	3480	[illegible]	−10,63
Fromageries Bel	4545	[illegible]	−2,21
UIS	152	[illegible]	+16,92
Guilbert	686	[illegible]	+19,30
Nordon (Ny)	345	[illegible]	+9,87
Spir Communication	485	[illegible]	+8,01
Galeries Lafayette	1535	[illegible]	+28,55
Sodexho	2300	[illegible]	+58,72
Plastic-Omn.(Ly)	355	[illegible]	+5,65
Gaumont #	352	[illegible]	+11,74

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	31/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Schneider SA	454759	100839000
Total	281556	100097397,40
LVMH Moet Vuitton	78924	87025263
L'Oreal	51561	78897040
Carrefour	25045	67625874
Elf Aquitaine	184939	65397956,10
Eaux (Gle des)	127250	64220836
Alcatel Alsthom	149586	59768762,30
Rhone Poulenc A	389867	50157541,50
Air Liquide	52566	45510078

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 31/07	Var. % 30/07	Var. % 31/12
Gravions Dorand	2,60	[illegible]	−80,37
Medasys DS #	60,15	[illegible]	+339,05
Desquenne Giral	131	[illegible]	+13,41
Invest.Paris	179,90	[illegible]	+32,27
Crometal	325	[illegible]	+4,16
BAISSES, 12h30			
Vebac	635	[illegible]	+5,83
Steph.Kelian #	76,20	[illegible]	−10,35
Jeanjean #	52	[illegible]	+5,05
Marie Brizard	1120	[illegible]	+9,80
Manutan	429,90	[illegible]	+50,84

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/07	29/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1395,47	[illegible]	+0,30
Ind. gén. SBF 250	1352,95	[illegible]	+0,18
Ind. Second Marché	295,59	[illegible]	−0,06
Indice MidCac	1241,09	[illegible]	−0,33
Valeurs Indus.	1520,14	[illegible]	+0,25
1 – Energie	1452,06	[illegible]	+0,87
2 – Produits de base	1458,36	[illegible]	−0,01
3 – Construction	1448,65	[illegible]	+0,26
4 – Biens d'équip.	1025,65	[illegible]	−0,17
5 – Automobile	1599,94	[illegible]	+0,46
6 – Biens consom.	2556,03	[illegible]	+0,48
7 – Indus. agro-alim.	1422,15	[illegible]	−0,17
Services	1575,75	[illegible]	+0,09
8 – Distribution	2943,33	[illegible]	+0,29
9 – Autres services	1042,66	[illegible]	−0,10
Sociétés financières	982,67	[illegible]	+0,12
10 – Immobilier	673,89	[illegible]	−0,02
11 – Services financ.	959,21	[illegible]	+0,38
12 – Sociétés invest.	1286,68	[illegible]	−0,54

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Wall Street se reprend

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse de 0,87 % le mercredi 31 juillet. L'indice Nikkei a abandonné 187,50 points à 20 692,83.

La veille, à Wall Street, la grande Bourse de New York a refait son retard de lundi. L'indice Dow Jones a progressé de 47,34 points (0,87 %) pour terminer à 5 481,93, son plus haut niveau de la séance, *dans un volume de 400 millions de* titres échangés. Les actions américaines ont été soutenues par la bonne orientation du marché obligataire, où l'emprunt de référence à 30 ans s'est détendu de 7,10 à 7,04 %. Les investisseurs ont réagi positivement à la publication du coût de la main-d'oeuvre pour le deuxième trimestre, en hausse de 0,8 % seulement, et ne se sont pas inquiétés des 107,2 points atteints par l'indice de confiance des consommateurs du Conference Board en juillet, à son plus haut niveau depuis six ans. Ils attendaient la publication, mercredi, de l'indice de l'association des directeurs d'achat de la région de Chicago et surtout celle, vendredi, des chiffres mensuels du chômage.

A Londres, le Footsie a reculé de 0,28 %, à 3 668,50 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/07	Cours au 29/07	Var. en %
Paris CAC 40	1968,49	[illegible]	+0,38
New-York/DJ indus.	5436,44	[illegible]	+0,03
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+6,18
Londres/FT100	3668,60	[illegible]	−0,28
Francfort/Dax 30	2457,48	[illegible]	−0,83
Frankfort/Commer.	867,48	[illegible]	−0,80
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	978	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	358,70	[illegible]	+0,06
Madrid/Ibex 35	344,43	[illegible]	−0,93
Stockholm/Affarsal	1443,47	[illegible]	—
Londres FT30	2692,10	[illegible]	−0,44
Hong Kong/Hang S.	10585,90	[illegible]	−0,62
Singapour/Straitt	2083,15	[illegible]	−0,74

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	30/07	29/07
Alcoa	58	57,50
American Express	43,87	43,62
Allied Signal	58,37	57,87
AT & T	50,87	51,12
Bethlehem	9,75	9,25
Boeing Co	87,75	86,50
Caterpillar Inc.	64,50	65
Chevron Corp.	57,12	57,62
Coca-Cola Co	46,37	46,25
Disney Corp.	55,25	53,25
Du Pont Nemours&Co	80	79,50
Eastman Kodak Co	73,37	72,12
Exxon Corp.	82	82,62
Gén. Electric Co	80,12	80
Goodyear T & Rubbe	43,62	44,12
IBM	107,37	104,87
Intl Paper	37,87	38,12
J.P. Morgan Co.	85,62	84,75
Mc Donn Dougl.	44,75	44,37
Merck & Co.Inc.	64,12	63,37
Minnesota Mng.&Mfg	65	63,87
Philip Moris	103,12	101,62
Procter & Gamble C	88,25	87
Sears Roebuck & Co	42	42
Texaco	84,37	84,50
Union Carb.	41,87	41,50
Utd Technol	111,12	109,62
Westingh. Electric	16,87	16,87
Woolworth	19,37	18,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/07	29/07
Allied Lyons	4,38	4,30
Barclays Bank	8,10	8,06
B.A.T. industries	4,83	4,85
British Aerospace	9,18	9,35
British Airways	5,18	5,18
British Gas	1,90	1,89
British Petroleum	5,77	5,78
British Telecom	3,56	3,56
B.T.R.	2,40	2,41
Cadbury Schweppes	4,99	5,03
Eurotunnel	1,01	1,02
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,99	8,90
Grand Metropolitan	4,30	4,30
Guinness	4,59	4,62
Hanson Plc	1,59	1,61
Great Ic	6	5,98
H.S.B.C.	10,19	10,29
Impérial Chemical	7,42	7,43
Legal	7,04	7,03
Marks and Spencer	4,87	4,92
National Westminst	6,16	6,26
Peninsular Orienta	4,87	4,85
Reuters	6,80	6,96
Saatchi and Saatch	1,09	1,08
Shell Transport	9,18	9,07
Tate and Lyle	4,60	4,65
Univeler Ltd	12,22	12,15
Zeneca	13,79	13,87

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	30/07	29/07
Allianz Holding N	2643	2675
Basf AG	39,54	40,34
Bayer AG	49,40	50,03
Bay hyp&Wechselbk	41,66	41,82
Bayer Vereinsbank	48,80	49,15
BMW	831	840
Commerzbank	336,80	340,70
Continental AG	23,55	23,90
Daimler-Benz AG	77,80	77,70
Degussa	490	496
Deutsche Babcock A	63	64,90
Deutsche Bank AG	73,80	73,95
Dresdner BK AG FR	39,10	39,35
Henkel VZ	58,45	58,80
Hoechst AG	48,25	48,85
Karstadt AG	531,50	535
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	939	940
DT. Lufthansa AG	210,50	210,50
Man AG	356,50	359
Mannesmann AG	523,50	521,80
Mettallges AG	24,91	25,65
Preussag AG	354,20	356,50
Rwe	52,70	53,70
Schering AG	103	103,75
Siemens AG	76,98	77,09
Thyssen	262,80	264,50
Veba AG	75,05	75,97
Viag	560	568,50
Wellag AG	811	820

New York Dow Jones sur 3 mois

Londres FT100 sur 3 mois

Francfort Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Faiblesse initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert en baisse, mercredi 31 juillet. Après quelques minutes de transactions, l'échéance septembre du contrat perdait 6 centièmes à 123,08. La veille, profitant de l'embellie sur le marché obligataire américain après l'annonce d'une progression moins forte que prévu du coût de l'emploi aux Etats-Unis, le notionnel initialement orienté à la baisse s'était repris pour finir en hausse de 8 centièmes à 123 14. Désormais, les opérateurs ont l'oeil rivé sur les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis, attendus pour vendredi, pour juger des chances d'un resserrement monétaire outre-Atlantique. En France, les marchés restent réservés sur les chances d'une réduction de taux directeurs par la Banque de France jeudi, en raison de l'affaiblissement du franc, sans toutefois exclure un geste sur le taux d'appel d'offres.

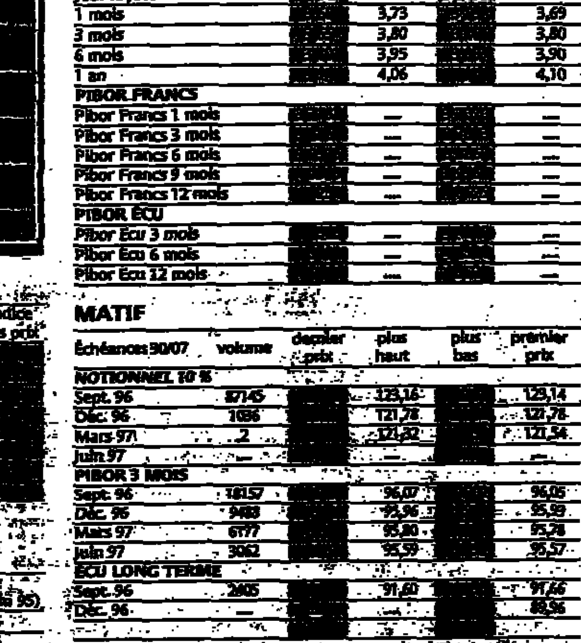
Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,56	[illegible]	7,17	[illegible]
Allemagne	3,38	[illegible]	7,12	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,20	[illegible]
Italie	8,75	[illegible]	9,88	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,31	[illegible]	7,10	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/07	Taux au 29/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,31	[illegible]	100,55
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,91	[illegible]	101,55
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,24	[illegible]	102,04
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,46	[illegible]	102,22
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,02	[illegible]	103,34
Obligations françaises	6,53	[illegible]	102,26
Fonds d'État à TME	−1,46	[illegible]	100,63
Fonds d'État à TRE	−1,91	[illegible]	101,13
Obligat. franç. à TME	−1,74	[illegible]	101,32
Obligat. franç. à TRE	+0,18	[illegible]	100,19



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 30/07	Vente 30/07	Achat 29/07	Vente 29/07
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,73	[illegible]	3,69
3 mois	[illegible]	3,80	[illegible]	3,80
6 mois	[illegible]	3,95	[illegible]	3,90
1 an	[illegible]	4,06	[illegible]	4,10
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 30/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	87145	[illegible]	123,16	[illegible]	123,14
Déc. 96	1036	[illegible]	121,78	[illegible]	121,78
Mars 97	2	[illegible]	121,32	[illegible]	121,54
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	18157	[illegible]	96,07	[illegible]	96,05
Déc. 96	9488	[illegible]	95,96	[illegible]	95,93
Mars 97	6177	[illegible]	95,80	[illegible]	95,78
Juin 97	3062	[illegible]	95,59	[illegible]	95,57
ECU LONG TERME					
Sept. 96	2805	[illegible]	91,60	[illegible]	91,66
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	88,96

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	28207	[illegible]	1975	[illegible]	1967
Août 96	13129	[illegible]	1979,50	[illegible]	1972
Sept. 96	1126	[illegible]	1985,50	[illegible]	1978
Déc. 96	200	[illegible]	1979	[illegible]	1995,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0160 | US/DM ↘ 1,4766 | US/¥ ↘ 107,8700 | DM/F ↗ 3,3949 | £/F ↘ 7,8115

Léger repli du franc

LE FRANC AFFICHAIT quelques faiblesses, mercredi 31 juillet, dès les premières transactions. Le deutschemark s'appréciait à 3,3943 francs. La veille, le franc avait déjà perdu quelques petites fractions – 3,3938 francs pour un mark, contre 3,3920 francs –, tandis que le dollar gagnait du terrain après l'annonce d'une progression moins importante que prévu du coût de l'emploi aux Etats-Unis, avant de replonger à la suite de l'annonce d'un bond de l'indice de confiance des consommateurs, ravivant les craintes inflationnistes. Les marchés restent réservés sur les chances d'une baisse des taux directeurs français jeudi : l'affaiblissement du franc, qui, après l'annonce du maintien des taux allemands, avait franchi le seuil des 3,39 francs pour un mark sans parvenir à revenir a son ancien niveau, pourrait dissuader la banque centrale de faire un geste.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/07	% 29/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,4900	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3785	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0160	[illegible]	4,7300	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4660	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,1900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2810	[illegible]	3,1000	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8600	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1185	[illegible]	7,7300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8115	[illegible]	7,4000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1275	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,0200	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	417,0600	[illegible]	402	[illegible]
Norvège (100 k)	78,6700	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,2400	[illegible]	46,6000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9795	[illegible]	3,7300	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6486	[illegible]	3,3700	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6309	[illegible]	4,4100	[illegible]
Finlande (mark)	111,1200	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	31/07	30/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4766	[illegible]	−0,26
TOKYO : USD/Yens	107,8700	[illegible]	−0,29

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0225	[illegible]	5,0240	[illegible]
Yen (100)	4,6339	[illegible]	4,6325	[illegible]
Deutschemark	3,3935	[illegible]	3,3941	[illegible]
Franc Suisse	4,1682	[illegible]	4,1614	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2892	[illegible]	3,2944	[illegible]
Livre sterling	7,8258	[illegible]	7,8204	[illegible]
Peseta (100)	3,9849	[illegible]	3,9876	[illegible]
Franc Belge	16,461	[illegible]	16,472	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

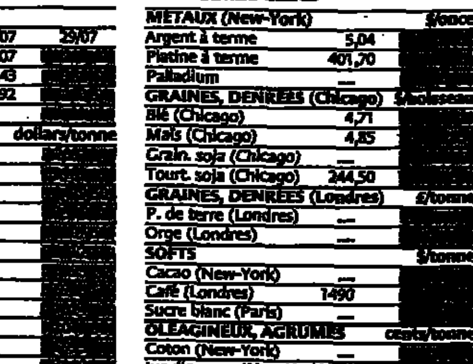
DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	[illegible]	3,81
Eurodollar	5,37	[illegible]	5,75
Eurolivre	5,81	[illegible]	5,94
Eurodeutschemark	3,34	[illegible]	3,31

L'OR

	cours 30/07	cours 29/07
Or fin (k. barre)	62100	62000
Or fin (en lingot)	62700	62400
Once d'Or Londres	384,50	384,80
Pièce française(20f)	358	358
Pièce suisse (20f)	357	358
Pièce Union lat(20f)	357	359
Pièce 20 dollars us	2480	2420
Pièce 10 dollars us	1360	1420
Pièce 50 pesos mex.	2305	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 30/07	cours 29/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	18,84	—

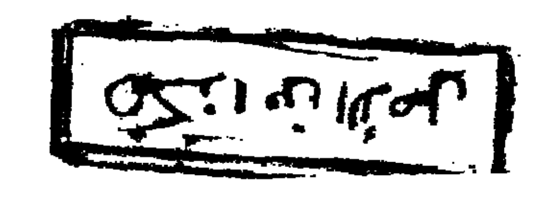


LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	30/07	29/07
Dow-Jones comptant	205,07	[illegible]
Dow-Jones à terme	338,43	[illegible]
CRB	240,92	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2081	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1952	[illegible]
Aluminium comptant	1486	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1521	[illegible]
Plomb comptant	801	[illegible]
Plomb à 3 mois	808	[illegible]
Etain comptant	6070	[illegible]
Etain à 3 mois	6125	[illegible]
Zinc comptant	1026	[illegible]
Zinc à 3 mois	1052	[illegible]
Nickel comptant	6910	[illegible]
Nickel à 3 mois	7015	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,04	[illegible]
Platine à terme	401,70	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,71	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,85	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	244,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1490	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 31 JUILLET

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,42 %
CAC 40 : 1976,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	885	880	- 0,56	30/07/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	819	800	- 2,31	22/10/95
Renault (T.P.)	1669	1663	- 0,35	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	1968	1952	- 0,81	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1167	—	—	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	1070	—	—	01/08/95
Accor	661	664	+ 0,45	19/02/96
AGF-Ass.Gen.France	134,90	134,80	- 0,07	15/07/96
Air Liquide	865	867	+ 0,23	03/06/96
Alcatel Alsthom	398	399,90	+ 0,37	28/06/96
Axa	272,30	273,30	+ 0,36	06/06/96
Axime	726	725	- 0,13	—
Bail Investis	755	756	+ 0,13	12/02/96
Bancaire (Cie)	540	536	- 0,74	30/03/95
Bazar Hot. Ville	484	495	+ 2,27	14/06/96
Bertrand Faure	173,90	171,90	- 1,26	08/07/96
BIC	706	710	+ 0,56	15/07/96
BIS	502	502	—	01/07/96
B.N.P.	175	176,80	+ 1,02	18/07/96
Bollore Techno	540	537	- 0,55	01/08/96
Bongrain	2366	2350	- 0,67	15/05/96
Bouygues	530	531	+ 0,18	02/08/96
Canal +	1186	1183	- 0,25	28/06/96
Cap Gemini	202,80	203,80	+ 0,49	10/07/92
Carbone Lorraine	675	680	+ 0,74	03/07/96
Carrefour	2689	2704	+ 0,55	25/04/96
Casino Guichard	200	199,10	- 0,45	10/06/96
Casino Guich.ADP	135	134,50	- 0,37	10/06/96
Castorama Dl (Li)	980	982	+ 0,20	02/07/96
C.C.F.	236	236,80	+ 0,33	28/06/96
CCMX(ex.CCMC) Ly	46	46	—	03/07/96
Cegid (Ly)	409	405	- 0,97	24/05/96
CEP Communication	374	371	- 0,80	01/07/96
Cerus Europ.Reun	90	90	—	01/07/90
Cetelem	1130	1125	- 0,44	01/04/96
CGIP	1185	1165	- 1,68	13/06/96
Chargeurs Intl	199,20	199,30	+ 0,05	—
Christian Dior	620	626	+ 0,96	20/06/96
Ciments Fr.Priv.B	175	172	- 1,71	01/07/96
Cipe France Ly #	468	470	+ 0,42	09/08/96
Clarins	768	761	- 0,91	19/07/96
Club Mediterranee	389	396	+ 1,79	24/06/96
Coflexip	178	178	—	07/08/95
Colas	815	810	- 0,61	28/06/96
Comptoir Entrep.1	10,35	10,60	+ 2,41	15/07/92
Comptoir Moder.	2295	2283	- 0,52	14/06/96
CPR	364	364	—	01/07/96
Cred.Fon.France	67,80	67,90	+ 0,14	16/06/95
Credit Local Fce	418	414,90	- 0,74	17/06/96
Credit Lyonnais CI	128,50	133	+ 3,50	01/07/93
Credit National	333,40	331	- 0,71	03/06/96
CS Signaux(CSEE)	205	207	+ 0,97	02/07/96
Damart	3600	3480	- 3,33	19/12/95
Danone	740	744	+ 0,54	13/05/96
Dassault-Aviation	750	755	+ 0,66	25/06/96
Dassault Electro	306	300	- 1,96	12/06/96
Dassault Systemes	168	180	+ 7,14	—
De Dietrich	238,50	238	- 0,20	04/07/96
Degremont	450	447	- 0,66	07/06/96
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,10	40,25	+ 2,94	—
DMC (Dollfus Mi)	211,50	210	- 0,70	20/06/96
Docks France	1270	1270	—	03/06/96
Dynaction	121	121,30	+ 0,24	10/07/92
Eaux (Cie des)	502	507	+ 0,99	03/07/96
Ecco	1183	1190	+ 0,59	19/06/96
Eiffage	442	441	- 0,22	01/07/96
Elf Aquitaine	353,50	354,20	+ 0,19	18/06/96
Eramet	318	317	- 0,31	15/07/96
Eridania Beghin	693	700	+ 1,01	12/07/96
Essilor Intl	1367	1345	- 1,60	02/07/96
Essilor Intl ADP	960	958	- 0,20	02/07/96
Esso	552	551	- 0,18	27/06/96
Eurafrance	1959	1960	+ 0,05	26/12/95
Euro Disney	11,85	11,85	—	23/02/93
Europe 1	990	980	- 1,01	03/04/95
Eurotunnel	7,95	7,90	- 0,62	—
Filipacchi Medias	960	963	+ 0,31	01/07/96
Fimalac	438,90	439	+ 0,02	20/06/96
Finextel	74,90	73,70	- 1,60	26/06/96
Fives-Lille	454,40	457	+ 0,57	10/07/96
Fromageries Bel	4700	4545	- 3,29	29/07/96
Galeries Lafayette	1579	1535	- 2,78	05/07/95
GAN	130,10	128	- 1,61	05/02/94
Gascogne (B)	444	440	- 0,90	10/06/96
Gaumont #	359,80	352	- 2,16	30/04/96
Gaz et Eaux	2060	2045	- 0,72	19/06/96
Geophysique	315,10	316	+ 0,28	12/07/93
G.F.C.	385	385	—	26/07/96
Groupe Andre S.A.	386,10	384	- 0,54	12/02/96
Gr.Zannier (Ly) #	81	80,25	- 0,92	01/07/96
GTM-Entrepose	295,50	292,50	- 1,01	09/08/96
Guilbert	708	686	- 3,10	01/07/96
Guyenne Gascogne	1845	1840	- 0,27	13/06/96
Havas	361,30	361,20	- 0,02	22/08/96
Havas Advertising	522	515	- 1,34	03/09/96
Imetal	720	730	+ 1,38	04/07/96
Immeubl.France	330	330	—	03/07/96
Ingenico	58,90	58	- 1,52	31/07/95
Interbail	224,50	221,20	- 1,46	01/07/96
Intertechnique 1	531	529	- 0,37	29/09/92
Jean Lefebvre	315	310	- 1,58	12/06/96
Klepierre	633	635	+ 0,31	01/04/96
Labinal	650	649	- 0,15	10/07/96
Lafarge	289,70	293,50	+ 1,31	08/07/96
Lagardere	125,60	126,50	+ 0,71	09/08/96
Lapeyre	280,50	277	- 1,24	04/06/96
Lebon	195	194	- 0,51	03/07/96
Legrand	802	819	+ 2,11	14/06/96
Legrand ADP	525	527	+ 0,38	14/06/96
Legris indust.	199	200	+ 0,50	13/07/96
Locindus	718	720	+ 0,27	03/07/96
L'Oreal	1518	1532	+ 0,92	28/06/96
LVMH Moet Vuitton	1087	1105	+ 1,65	14/06/96
Lyonnaise Eaux	444,50	451,60	+ 1,59	31/07/96
Marine Wendel	424	424,40	+ 0,09	30/11/95
Metaleurop	47	46,70	- 0,63	01/07/90
Metrologie Inter.	12,55	13,40	+ 6,77	—
Michelin	225,30	230,10	+ 2,13	30/07/96
Moulinex	92,50	92	- 0,54	14/08/92
Nord-Est	127	127	—	08/07/96
Nordon (Ny)	355	345	- 2,81	—
NRJ #	619	615	- 0,64	15/04/96
OLIPAR	64,30	68	+ 5,75	—
Paribas	295	295,70	+ 0,23	04/06/96
Pathe	1180	1175	- 0,42	—
Pechiney	207	205	- 0,96	—
Pernod-Ricard	312,20	309,60	- 0,83	14/05/96
Peugeot	581	588	+ 1,20	05/07/96
Pinault-Prin.Red.	1680	1681	+ 0,05	03/02/96
Plastic-Omn.(Ly)	363	355	- 2,20	05/07/96
Poliet	488	490	+ 0,40	07/06/96
Primagaz	535	539	+ 0,74	13/06/96
Promodes	1303	1314	+ 0,84	07/06/96
Publicis	370	365	- 1,35	12/02/96
Remy Cointreau	129,70	130	+ 0,23	02/10/95
Renault	111,30	110,10	- 1,07	07/08/96
Rexel	1275	1250	- 1,96	01/07/96
Rhone Poulenc A	127,80	128,80	+ 0,78	03/06/96
Rochette (La)	29,65	29,65	—	25/06/92
Roussel Uclaf	1145	1146	+ 0,08	10/06/96
Rue Imperiale(Ly)	4400	4390	- 0,22	10/07/96
Sade (Ny)	175	179	+ 2,28	28/06/96
Sagem SA	2978	2975	- 0,10	10/07/96
Saint-Gobain	638	635	- 0,47	25/06/96
Saint-Louis	1291	1294	+ 0,23	19/06/96
Salomon (Ly)	4110	4265	+ 3,77	02/10/95
Salvepar (Ny)	383	378	- 1,30	28/09/95
Sanofi	385,10	386,30	+ 0,31	18/06/96
Sat	1664	1680	+ 0,96	10/07/96
Saupiquet (Ns)	740	770	+ 4,05	14/06/96
Schneider SA	224,50	222,50	- 0,89	04/07/96
SCOR	191	192	+ 0,52	10/06/96
S.E.B.	866	873	+ 0,80	02/05/96
Sefimeg	344	346	+ 0,58	08/07/96
SEITA	224	222,50	- 0,66	17/06/96
Selectibanque	93	93,10	+ 0,10	12/02/96
SFIM	981	981	—	01/08/96
SGE	96,50	95,80	- 0,72	08/08/95
Sidel	294,50	290,50	- 1,35	07/06/96
Simco	414	411	- 0,72	29/07/96
S.I.T.A.	1210	1195	- 1,23	08/07/96
Skis Rossignol	1900	1887	- 0,68	29/09/95
Sligos	454	457	+ 0,66	12/06/96
Societe Gale A	549	551	+ 0,36	20/05/96
Sodexho	2360	2300	- 2,54	05/03/96
Sommer-Allibert	113	113,90	+ 0,79	25/06/96
Sophia	199,10	200	+ 0,45	01/08/96
Spir Communication	499	485	- 2,80	28/06/96
Strafor Facom	354	352	- 0,56	22/07/96
Suez	171,80	171,80	—	26/07/96
Synthelabo	400	400	—	25/06/96
Technip	446,50	443	- 0,78	31/05/96
Thomson-CSF	131	130,80	- 0,15	12/08/96
Total	357	355,70	- 0,36	24/06/96
UAP	103,80	102,60	- 1,15	30/08/96
UFB Locabail	440	441	+ 0,22	01/04/96
UGC DA (M)	251	268	+ 6,77	19/06/96
UIC	62,10	—	—	05/07/93
UIF ■	418	421	+ 0,71	31/07/96
UIS	157	152	- 3,18	03/07/96
Unibail	509	518	+ 1,76	10/06/96
Union Assur.Fdal	590	595	+ 0,84	17/06/96
Usinor Sacilor	67,80	69,10	+ 1,91	01/07/96
Valeo	256	256	—	02/07/96
Vallourec	214	211	- 1,40	04/07/96
Via Banque	139	140	+ 0,71	13/06/95
Worms & Cie	247	250	+ 1,21	14/06/96
Zodiac ex.dt divid	1195	1197	+ 0,16	22/01/96
Elf Gabon	990	990	—	25/06/96

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	256	260	+ 1,56	06/05/96
Adidas AG #	391,10	391	- 0,02	31/05/96
American Express	219,50	218	- 0,68	09/08/96
Anglo American #	280	277	- 1,07	26/07/96
Amgold #	422	—	—	05/07/96
Arjo Wiggins App.	13,75	13,65	- 0,72	24/05/96
A.T.T. #	256	254	- 0,78	01/08/96
Banco Santander # ■	239,80	241,10	+ 0,54	31/07/96
Barrick Gold #	135	133,70	- 0,96	14/06/96
B.A.S.F. #	134,80	134	- 0,59	10/05/96
Bayer #	169,70	167	- 1,59	26/04/96
Blenheim Group	31,55	34	+ 7,76	05/07/96
Cordiant PLC	8,40	8,30	- 1,19	—
Crown Cork ord.	220	217,40	- 1,18	20/05/96
Crown Cork PF CV	212	216,10	+ 1,93	20/05/96
Daimler Benz #	263	264	+ 0,38	26/05/95
De Beers #	155,30	156	+ 0,45	22/05/96
Deutsche Bank #	250,30	252,40	+ 0,83	29/05/96
Dresdner Bank #	133	134,10	+ 0,82	13/05/96
Driefontein #	65,70	64,60	- 1,67	07/02/96
Du Pont Nemours #	401,10	—	—	12/06/96
Eastman Kodak #	362	364,60	+ 0,71	01/07/96
East Rand #	3	2,99	- 0,33	15/08/94
Echo Bay Mines #	49,65	49,95	+ 0,60	01/07/96
Electrolux #	245,50	245	- 0,20	28/05/96
Ericsson #	99	99,35	+ 0,35	21/05/96
Exxon Corp. #	421	411,80	- 2,18	10/06/96
Ford Motor #	156,30	163	+ 4,28	01/06/96
Freegold #	51,50	51,50	—	14/06/96
Gencor Limited #	16,60	—	—	29/03/96
General Elect. #	403	400	- 0,74	25/07/96
General Motors #	236	242,30	+ 2,66	10/06/96
Gle Belgique #	373	—	—	28/05/96
Grd Metropolitan ■	32,85	33,20	+ 1,06	07/10/96
Guinness Plc #	35,50	35,50	—	21/05/96
Hanson Plc	12,80	12,55	- 1,95	01/07/96
Harmony Gold #	50,70	51	+ 0,59	01/09/95
Hitachi #	45,15	45,10	- 0,11	31/12/99
Hoechst #	164,10	165	+ 0,54	03/05/96
I.B.M #	521	536	+ 2,87	10/06/96
I.C.I #	59	58	- 1,69	25/04/96
Ito Yokado #	286	286	—	31/12/99
Matsushita #	86,05	87	+ 1,10	28/06/96
Mc Donald's #	229,50	231	+ 0,65	14/06/96
Merck and Co #	316	319,10	+ 0,98	01/07/96
Mitsubishi Corp.#	62,70	62,70	—	28/06/96
Mobil Corporat.#	552	547	- 0,90	10/06/96
Morgan J.P. #	424,10	—	—	15/07/96
Nestle SA Nom. #	5780	5760	- 0,54	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	70,80	71,50	+ 0,98	31/12/99
Nokia A	175,50	174,70	- 0,45	16/04/96
Norsk Hydro #	220,60	219	- 0,72	15/05/96
Petrofina #	1540	1550	+ 0,64	28/05/96
Philip Morris #	512	515	+ 0,58	10/07/96
Philips N.V #	156,30	165,60	+ 5,95	11/04/96
Placer Dome Inc #	112	111,10	- 0,80	25/06/96
Procter Gamble #	435,20	437,50	+ 0,52	15/08/96
Quilmes	235	230,10	- 2,08	17/07/96
Randfontein #	31	31,55	+ 1,77	30/07/96
Rhone Poul.Rorer #	328	329,50	+ 0,45	31/05/96
Royal Dutch #	745	746	+ 0,13	28/05/96
R T Z #	72,40	71	- 1,93	22/04/96
Sega Enterprises	225	224,10	- 0,40	31/12/99
Saint-Helena #	28,30	28	- 1,06	15/09/95
Schlumberger #	406	404,10	- 0,46	05/07/96
SGS Thomson Micro.	171,70	170,50	- 0,69	—
Shell Transport #	71	70,45	- 0,77	22/05/96
Siemens #	262,90	262,90	—	26/02/96
Sony Corp. #	314	317	+ 0,95	31/12/99
Sumitomo Bank #	91,80	91,80	—	31/12/99
T.D.K #	282	284,70	+ 0,95	02/07/96
Telefonica #	84,70	82,65	- 2,42	03/06/96
Toshiba #	33,55	32,90	- 1,93	31/12/99
Unilever #	700	700	—	24/05/96
United Technol. #	562	552	- 1,77	10/06/96
Vaal Reefs #	399,90	397	- 0,72	15/03/96
Volkswagen A.G #	1694	1694	—	06/06/96
Volvo (act.B) #	106	—	—	07/06/96
Western Deep #	181,80	181,20	- 0,33	15/03/96
Yamanouchi #	106,50	109	+ 2,34	28/06/96
Zambia Copper	2,71	2,72	+ 0,36	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 31 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,05	6,762 d
CEPME 8,5% 88-97CA	—	0,815 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	110,78	8,656 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	116	1,060
CFD 9,7% 90-03 CB	118,76	4,823 o
CFD 8,6% 92-05 CB	114,60	4,159
CFF 10% 88-98 CA#	109,85	7,869
CFF 9% 88-97 CA#	104,73	7,549
CFF 10,25%90-01CB#	116,15	4,016 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,73	1,682 d
CLF 9%88-93/98 CA#	106,31	4,574
CNA 9% 4/92-07	—	2,293 o
CRH 8,6% 92/94-03	—	0,872 d
CRH 8,5% 10/87-88#	108,57	3,563 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,45	4,042 d
EDF 8,6% 92-04 #	113,82	2,780
Emp.Etat 6%93-97 #	101,74	0,329
Finansder 9%91-06#	117,70	6,271
Finansd.8,6%92-02#	113	4,488
Floral9,75% 90-99#	—	8,321
OAT 8,5% 87-97CA#	103,80	0,955 ↓
OAT 9,90%85-97 CA#	107,20	6,384
OAT 88-98 TME CA#	102,32	3,077
OAT 9/85-98 TRA	101,70	5,585 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	108,88	1,067
OAT TMB 87/99 CA#	99,76	2,163 o
OAT 8,125% 89-99 #	108,35	1,603 o
OAT 8,50%90/00 CA#	110,87	3,027
OAT 85/00 TRA CA#	105,59	6,695 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	116,16	1,918
OAT 89-01 TME CA#	103,10	3,077
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,74	5,899
OAT 8,50% 89-19 #	116,90	6,619
OAT 8,50%92-23 CA#	117,35	2,375 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	108,25	4,448
Lyon.Eaux 6,5%90CV	921,80	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	183,70	186,70
Bains C.Monaco	522	520
B.N.P.Intercont.	416,50	416,10
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	386	322
Ceragen Holding	45	45
Champex (Ny) ◆	16,70	16,70
CIC Un.Euro.CIP	318,50	317,10
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	2480
Cpt Lyon Alem.	357,10	358
Concorde-Ass Risq	800	795
Darblay ◆	480	480
Didot Bottin ◆	847	847
Eaux Bassin Vichy ◆	4300	4300
Ecia	720	705
Ent.Mag. Paris	1025	1051
Eridania Beghin CI ◆	715	715
Fidei	38,85	39,20
Finalens ◆	373,90	373,90
F.I.P.P.	110,50	125
Fonciere (Cie)	505	505
Fonciere Euris ◆	199,70	199,70
Foncina # ◆	423,50	423,50
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1200	1360
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim ◆	133	133
Gevelot ◆	1850	1850
G.T.I (Transport) ◆	330	330
Immobail	102,50	101,90
Immobanque	535	535
Lucia	55	55
Monoprix	150,10	150,10
Metal Deploye	382,50	345,50
Mors #	13	13
Navigation (Nle) ◆	65	65
Pakel-Marmont	237,50	231
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1300	1300
Parfinance ◆	205	205
Paris Orleans	260	260,30
Piper Heidsieck ◆	1417	1417
Promodes (CI)	948	945
PSB Industries Ly	362,40	361
Rougier #	368	372
Saga	143	143
Salins du Midi	451	450,90
Sific	693	695
S.I.P.H. ◆	224,90	224,90
Sofal ◆	65	65
Sofragi	3800	3791
Soudure Autogene ◆	985	985
Sovabail	289,30	290
Taittinger	1480	1476
Tour Eiffel	266	272
Vicat ◆	444	444

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	140,20
Commerzbank AG	1147	1147
Fiat Ord	18,75	18,75
Gevaert	317,60	317,60
Gold Fields South	155	155
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46,50	46,50
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	359	359,20
Rodamco N.V.	140	139,50
Rolinco	386,90	386,90
Solvay SA	2920	2920

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre reduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 31 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50,65	50,65
AFE #	466	470
Algle #	189	185
Albert S.A (Ns) ◆	135,30	135,30
Altran Techno. #	1660	1660
Montaignes P.Gest ◆	700	700
Assystem #	500	509
Bque Picardie (Li) ◆	542	542
Bque Tarneaud(B)#	233	240
Bque Vernes	375	375
Beneteau #	629	628
B I M P	71,30	71,30
Boiron (Ly) #	614	608
Boisset (Ly)#	260	260
But S.A.	304	304
Cardif SA	670	665
C.E.E #	228	226
CEGEP #	231	231
Cermex # (Ly)	330	330,10
CFPI #	181	177
Change Bourse (M)	255	255
Christ.Dalloz #	1480	1480
CNIM CA#	175	171
Codetour ◆	302	302
Comp.Euro.Tele-CET	351	350
Conflandey S.A	280	280,10
C.A.Haute Normand.	340,80	352
C.A. Paris IDF	794	790
C.A.Ille & Vilaine	343,10	343,10
C.A. Oise CCI	261,80	262
Creeks ◆	50	50
Devanlay	524	519
Devernois (Ly)	476	476
Ducros Serv.Rapide	58	58
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	460	460
Europ.Extinc.(Ly)	245	245
Europ Propulsion	460	463
Expand s.a. ◆	256,50	256,50
Factorem	770	770
Faiveley #	325	324,90
Finacor	96,10	98
Fininfo	554	551
Fructivie	610	600
Gautier France #	281,30	286
Gel 2000	114	112,10
GFI Industries #	558	560
Girodet (Ly) #	42,05	42,05
GLM S.A.	288	288
Grandoptic.Photo #	625	620
Gpe Guillin # Ly	169	168,90
Kindy #	150	151
Guerbet	290	297,50
Hermes internat.1#	1249	1251
Hurel Dubois	435	430
ICBT Groupe #	229	229
I.C.C. ◆	148	148
Idianova	67,30	70
Int. Computer #	106	109
IPBM	70	71
M6-Metropole TV	554	563
Manitou #	571	575
Manutan	449	429,90
Marie Brizard	1170	1120
Maxi-Livres/Profr.	235	250
Mecelec (Ly) ◆	79	79
MGI Coutier	227	227
Monneret Jouet Ly#	78,95	79
Naf-Naf #	66,45	66,50
NSC Schlum. Ny	657	658
OGF-PFG	900	900
Onet #	902	902
Paul Predault #	165	165,50
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	96,90	96,90
Pochet	938	950
Poujoulat Ets (Ns) ◆	239	239
Radiall #	553	548
Rallye(Cathiard)Ly	187	184
Reydel Indust.Li ◆	990	990
Robertet #	1198	1162
Rouleau-Guichard ◆	435	435
Securidev #	72,50	73,05
Smoby (Ly)#	660	632
Sofco (Ly)	121	121
Sofibus ◆	356	356
Sogepag # ◆	130	130
Sogeparc (Fin)	635	630
Sopra	299,80	290
Steph.Kelian #	80,10	76,20
Sylea	520	511
Teisseire-France	210	210
TF1-1	570	573
Thermador Hold(Ly)	265	261
Trouvay Cauvin #	77,55	77,55
Unilog	530	525
Union Fin.France	447	442
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	129	129
Vilmorin et Cie #	484	485
Virbac	674	675

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 31 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	130	130
Coil	250	248
Electronique D2	415	414,80
FDM Pharma n.	185	180
Genset	270	273
High Co.	224	224,90
Infonie	360	357
Joliez-Regal	95	94,95
Mille Amis	111,40	111,30
Picogiga	133,50	134
Proxidis	67,50	69,90
Stelax ◆	5,35	5,35

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 31 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gen.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	56	56
Mumm ◆	1300	1300
Nobel ◆	150	150
Stè lecteurs du Monde ◆	198,50	198,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	117,72	112,11
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2423,47	2387,66
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9484,33	9484,33
Arbitr. Première	9117,85	9027,57
Arbitr. Sécurité	17385,51	17299,01
BNP		
Antigone Trésorerie	859198	859198
Natio Court Terme	13801	13801
Natio Court Terme2	374909	374909
Natio Epargne	2181,54	2159,94
Natio Ep. Capital C/D	15700,57	15545,12
Natio Ep. Croissance	2209,48	2186,36
Natio Ep. Obligations	214,57	210,36
Natio Epargne Retraite	138,66	135,94
Natio Epargne Trésor	10662,97	10641,69
Natio Epargne Valeur	532,21	521,77
Natio France Index	1059,18	1038,41
Natio Immobilier	1172,52	1149,53
Natio Inter	1833,36	1797,41
Natio Monétaire C/D	5395,77	5395,77
Natio Opportunités	155,45	152,40
Natio Patrimoine	1458,07	1429,48
Natio Perspectives	1190,20	1166,86
Natio Placements C/D	76794,46	76794,46
Natio Revenus	1092,51	1081,60
Natio Sécurité	11631,95	11631,95
Natio Valeurs	1006,21	986,48
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89775,67	89775,67
Oblig. tres caté. ◆	233,86	230,40
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D	616,06	598,12
Le Livret Portefeuille D	829,33	805,17
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2161,85	2157,53
Patrimoine Retraite C	299,51	293,64
Sicav Associations C	2371,26	2371,26
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19088,69	19088,69
Mutual. dépôts Sicav C	18374,90	18356,54
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	202,44	198,47
Ecur. Capicourt C	221,75	221,75
Ecur. Capitalisation C	226,73	226,73
Ecur. Distrimonétaire D.	10325,32	10325,32
Ecur. Expansion C	80439,32	80118,04
Ecur. Géovaleurs C	2835,26	2779,67
Ecur. Investis. D	166,14	162,88
Ecur. Monépremière	11011,73	11011,73
Ecur. Monétaire C/D	12737,61	12737,61
Ecur. Trésorerie C/D	313,30	313,30
Ecur. Trimestriel D	1976,33	1960,64
Eparcourt-Sicav D	191,81	191,81
Géoptim C/D	11596,72	11425,34
Horizon C	1642,93	1610,72
Prévoyance Ecur. D	98,23	98,23
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11398,81	11376,06
Ecur. Sécuripremière C	11572,57	11561,01
Ecur. Sensipremière C	11997,25	11962,33
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	116442,38	116442,38
Atout Amérique	128,14	125,01
Atout Asie	97,23	94,86
Atout Futur C	576,63	562,57
Atout Futur D	550,06	536,64
Coexis	1827,12	1793,05
Dieze	1831	1831
Elicash ◇	923579,21	923579,21
Epargne-Unie	160,54	156,62
Eurodyn	1737,83	1695,64
Indicia ◆	1187,52	1158,35
Moné.JC ◇	11645,94	11645,94
Moné.JD ◇	11645,94	11645,94
Oblifutur	498,49	489,28
Oraction	1600,58	1561,54
Proficius	975,21	957,03
Revenu-Vert	1186,85	1164,73
Sévéa ◆	104,74	102,19
Synthésis	16147,95	15881,32
Uni Foncier	1199,30	1170,05
Uni France	639,21	623,62
Uni Garantie C	1721,36	1689,26
Uni Garantie D	1399,58	1373,48
Uni-Régions	1562,10	1524
Univar C ◇	301,83	301,83
Univar D ◇	296,09	296,09
Univers Actions	178,41	174,06
Univers-Obligations	2160,56	2129,22
CIC BANQUES		
Francic	538,06	522,39
Francic Pierre	114,22	110,89
Francic Régions	1614,88	1567,84
CIC PARIS		
Cicamonde	1239,93	1203,82
Converticic	345,96	340,85
Ecocic	1384,31	1343,99
Oblicic Mondial	3300,88	3252,10
Oblicic Régions	1130,86	1114,15
Rentacic	166,17	163,66
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1317,73	1304,68
Lion 20000	16778,28	16778,28
Lion Association	11229,85	11229,85
Lion Plus	1421,63	1389,75
Lion Trésor	2350,98	2327,70
Oblilion	1797,15	1779,36
Sicav 5000	553,45	540,80
Slivafrance	927,68	909,89
Slivam	460,57	451,54
Slivarente	225,54	221,12
Slivinter	564,26	553,20
Trilion	5230,90	5163,77
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2047,86	2007,71
Créd.Mut.Act.France	124,90	123,56
Créd.Mut.Ep.Cour.T	868,63	868,63
Créd.Mut.Ep.Ind.C	98,70	96,06
Créd.Mut.Ep.J	22432,13	22432,13
Créd.Mut.Ep.long.T	237,01	234,83
Créd.Mut.Ep.Monde	1160,29	1129,24
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1727,33	1693,46
Créd.Mut.Ep.Quatre	1099,90	1078,33
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	665,35	636,70
Saint-Honoré Capital	18060,29	17534,26
St-Honoré March. Emer.	591,99	566,50
St-Honoré Pacifique	757,38	724,77
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1794,65	1794,65
Stratégie Actions	923,69	888,16
Stratégie Rendement	1786,03	1729,81
LA POSTE		
Amplitude Monde C	758,41	739,91
Amplitude Monde D	738,82	720,80
Elanciel D	123,94	120,92
Emergence Poste C/D	105,79	103,21
Géobilys C	616,75	607,64
Géobilys D	588,65	579,95
Intensys C	114,30	114,33
Intensys D	109,44	109,28
Latitude C	145,01	145,01
Latitude D	136,42	136,42
Oblitys D	582,62	574,01
Plénitude C/D	149,98	146,32
Poste Gestion C	43370,91	43370,91
Revenus Trimestr. D	5318,45	5265,79
Solstice D	2347,82	2341,97
Thésora C	920,11	911
Thésora D	837,51	829,22
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37081,73	37081,73
Actimonétaire D	31560,97	31560,97
Cadence 1 D	1059,80	1049,51
Cadence 2 D	1063,69	1053,16
Cadence 3 D	1051,26	1040,85
Capimonétaire C	2008,20	2006,19
Capimonétaire D	1865,88	1864,02
Capioblig C	8501,21	8417,04
Interoblig C	6401,21	6337,83
Intersélection France D	562,97	551,93
S.G. France opport. C	1626,25	1594,36
S.G. France opport. D	1568,25	1537,50
Sogenfrance C	1453,56	1425,06
Sogenfrance D	1341,47	1315,17
Sogépargne D	313,61	310,50
Soginter C	1721,10	1687,35
Fonds communs de placements		
Favor D	1203,04	1156,77
Sogeliance D	1614,66	1598,67
Sogenfrance Tempo D	136,92	136,92

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TÉLÉVISION Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), devait signer, mercredi 31 juillet, les nouvelles conventions passées avec les chaînes privées TF 1 et M 6. Ces textes modifient le régime d'obligations appliqué aux chaînes depuis 1987. ● CONCERNANT la déontologie et l'honnêteté de l'information et des programmes, TF 1 et M 6 ont promis de ne pas abuser le téléspectateur. Ils ont accepté de classer leurs fictions en fonction du degré de violence. ● LES PRODUCTEURS audiovisuels n'ont pas obtenu une hausse des engagements obligatoires de TF 1, mais leurs droits et leur statut ont été renforcés. M 6, en revanche, s'est engagée à consacrer 20 % de son chiffre d'affaires à des commandes d'œuvres françaises et européennes en échange du maintien de son statut dérogatoire sur les quotas de diffusion.

Le CSA renouvelle les conventions de TF 1 et M 6

Après avoir vu reconduire leurs autorisations d'émettre hors appel à candidatures, les deux chaînes privées ont signé leur nouveau cahier des charges. La Une se voit accorder la possibilité de porter la durée de ses écrans publicitaires de 4 à 6 minutes

LA TÉLÉVISION est à la fois un agent culturel et économique. C'est ce double aspect que les conventions, signées pour cinq ans mercredi 31 juillet, entre le *Conseil supérieur de l'audiovisuel* (CSA) et les chaînes privées TF 1 et M 6 ont mis en valeur. Après avoir reconduit les autorisations d'émettre de TF 1 et M 6 hors appel à candidatures, le CSA devait renégocier les cahiers des charges des deux diffuseurs. Compte tenu de l'importance de ce carrefour social qu'est la télévision, le CSA a apporté un soin particulier à toutes les mesures concernant la protection de l'enfance et de l'adolescence, les droits de la personne humaine, et la déontologie.

Les leçons de dix ans de diffusions et de quelques bavures ont été tirées. Après discussion, chacune des chaînes s'est engagé à ne pas *« s'immiscer »* dans le cours de la justice, à ne pas jeter *le discrédit sur une décision juri*dictionnelle, à respecter *« la présomption d'innocence, la vie privée, le droit à l'image, l'honneur ou la réputation des personnes »*, à ne pas recueillir le *« témoignage des personnes sur des faits relevant de leur vie privée qu'avec leur consentement éclai- ré »*. Concernant la déontologie et l'honnêteté de l'information et des programmes, TF 1 et M 6 ont promis de ne pas abuser le téléspectateur, de vérifier les sources d'information, de limiter les caméras cachées et de ne pas utiliser des procédés technologiques dans le but de modifier le sens des images.

A propos de la violence, TF 1 et M 6 ont accepté de classer les fictions de 1 à 5 en fonction des scènes *susceptibles* de heurter le jeune public. *« Il ne s'agit pas d'un nouveau carré blanc »*, a indiqué le président Bourges, mais de permettre un *« meilleur contrôle parental »*.

DÉCEPTION DES PRODUCTEURS

La presse de télévision appréciera sans doute aussi l'engagement pris par les chaînes de faire connaître leurs programmes 18 jours avant la diffusion et de renoncer à toute déprogrammation dans les 14 jours qui précèdent la mise à l'antenne. Enfin, TF 1 et M 6 renoncent à toute hausse du niveau sonore pendant les écrans publicitaires.

Au-delà de ces engagements éthiques dont l'importance vaut d'être souligné, le CSA a tenté de cadrer l'action économique des chaînes face à l'industrie de programmes. La demande traditionnelle des producteurs de séparer rigoureusement production et diffusion avec interdiction aux diffuseurs de franchir la frontière ne pouvait être prise en compte. La mesure relève d'abord de la loi. En revanche, il dépendait du CSA que les investissements obligatoires de TF 1 dans la production indépendante (15 % du chiffre d'affaires actuellement) soient augmentés. Ils ne l'ont pas été.

Les regrets semblent d'autant plus vifs au sein des producteurs que l'engagement pris par TF 1 en 1987 de limiter à 4 minutes la durée de la coupure publicitaire unique autorisée au sein des oeuvres est tombé. Comme M 6, TF 1 pourra couper films et téléfilms par de la publicité pendant 6 minutes. Une mesure qui pourrait rapporter au moins 50 millions de francs par an à TF 1. La réglementation européenne autorise les chaînes à interrompre leurs programmes jusqu'à 9 minutes.

Les mesures prises en faveur des producteurs audiovisuels indépendants ne sont toutefois pas négligeables. Les contrats passés avec les producteurs seront clarifiés sur la nature des droits acquis en fonction des supports de diffusion (câble, satellite, hertzien), le nombre de passages achetés, la durée de détention des droits... Les commandes passées à des producteurs pour le câble et le satellite ne seront pas décomptés au titre des obligations de production des chaînes.

Pour éviter que les producteurs indépendants ne deviennent de simples prestataires de service, TF 1 s'engage à verser 3 millions minimum en achats de droits de diffusion (« part antenne ») pour toute commande de fiction de 90 minutes, tandis que M 6 versera une part antenne égale ou supérieure à sa part coproducteur pour toute fiction ou dessin animé de 53 minutes minimum. Ces sommes revalorisent les achats de droits de 40 à 50 %. Par ailleurs, des acomptes *« significatifs »* devront être versés à la commande et les délais de paiement seront raccourcis. Pour mieux protéger le statut de pro*ducteur indépendant, TF 1 et M 6* se voient interdire d'utiliser leurs moyens de production pour les fictions. Et pour les jeux, les variétés, les magazines, ces moyens internes sont limités à 50 %.

Vis-à-vis des programmes jeunesse, TF 1 et M 6 se sont également engagés à consacrer respectivement 0,6 % et 1 % de leur chiffre d'affaires à des commandes d'œuvres d'animation. Soit 40 et 16 millions de francs. Si TF 1 a souhaité ne pas augmenter ses engagements financiers obligatoires dans la production (15 % de son chiffre d'affaires), M 6 consacrera chaque année 20 % de son chiffre d'affaires à des commandes d'œuvres audiovisuelles. Cette hausse de 3 % a pour contrepartie le maintien d'un statut dérogatoire pare rapport aux quotas de diffusion.

Les plus déçus seront sans doute les producteurs de cinéma qui demandaient la révision à la hausse des quotas d'investissement des chaînes dans la production (3 % actuellement) et surtout l'obligation de réserver les deux tiers de ces investissements à des producteurs indépendants. Aujourd'hui, contrairement aux producteurs audiovisuels, rien n'empêche TF 1 de consacrer tout son budget à Ciby 2000.

Yves Mamou

Pour Hervé Bourges, presse et télévision « doivent apprendre à mieux coopérer »

DANS UN DISCOURS *qu'il devait prononcer*, mercredi 31 juillet, après la signature des conventions avec Patrick Lelay PDG de TF 1 et Jean Drucker PDG de M 6, Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, avait l'intention de répondre à l'inquiétude de *« certains médias, soucieux de la concurrence de la télévision »* dans le domaine de la publicité.



VERBATIM

« Après avoir rejeté par avance toute augmentation du volume global de publicité, le CSA a estimé légitime en revanche la demande de TF 1 de rejoindre le régime commun, c'est-à-dire de pouvoir diffuser des entractes publicitaires de six minutes au lieu de quatre, à l'intérieur des films ou des fictions audiovisuelles d'une durée supérieure à 90 minutes. Le CSA a estimé que cette mesure était acceptable dans la mesure ou – contrairement à des projections apocalyptiques avancées par certains – elle ne permet pas à TF 1 d'augmenter son volume global de publicité, ce qui limite nécessairement l'impact d'un tel aménagement.

» Le Conseil s'est toujours monté intransigeant sur le plafond de publicité applicable aux chaînes de télévision. Cette attitude conforme à la volonté des pouvoirs publics de soutenir la presse écrite, s'est par exemple traduite par le maintien d'un plafond intangible de six minutes par heures pour la publicité en moyenne quotidienne, alors que la directive Télévision sans frontières, qui détermine les seuils applicables dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, a fixé ce plafond à neuf minutes.

» La publicité n'est certes pas le seul domaine ou la France maintient des dispositions plus protectrices que la directive européenne. Mais la santé de la presse, essentielle à notre vie démocratique, passe aussi indiscutablement par un renouvellement de ses relations avec l'audiovisuel. Voici désormais trente-cinq ans qu'écrit et image coexistent en tant que médias. Ils doivent apprendre à mieux coopérer. Les liens tissés par la presse de province avec TF 1 et M 6 montrent la voie. Il faut aller plus loin. Le CSA apportera son soutien à toute initiative dans ce sens. »

VISITE DE CAPITALES DE L'EUROPE DANUBIENNE

Belgrade redécouvre le « deuxième sexe »

Symbolisée par des figures comme la chanteuse Zorica Brunclik ou la modéliste Dragana Ognjenovic, l'après-guerre s'esquisse sous le signe de la féminité

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Glaciale l'hiver, grise par ses façades, tournant le dos au spectacle aquatique de la rencontre Danube-Save, physiquement épargnée par la guerre interyougoslave, mais gardant toujours présentes à l'esprit les trente ou quarante destructions de son histoire, Belgrade jette sa gourme l'été. Tous ceux de son million et demi d'habitants, les jeunes surtout, qui ont quelque loisir convergent alors le soir vers Terazieh, cet espace irrégulier aux immenses trottoirs plantés de tilleuls et platanes, où les cafés se succèdent à perte de vue.

Chaque nuit, dans rues et placettes adjacentes, des orchestres estudiantins donnent aubade jazzée, la Librairie Platon ne désemplit pas jusqu'à minuit, on s'agace les dents avec des pop-corn arrosés de bière. Par rapport à la précédente décennie, avant le conflit, le public a changé car nombre de citadins ont émigré tandis que des réfugiés serbes de la Bosnie rurale les remplaçaient. Sans argent de poche, leurs rejetons hantent plus souvent les bancs publics que les terrasses de l'Hôtel Moskova ou de la Brasserie Balkan mais, chez les anciens comme les nouveaux Belgradois, les conversations portent sur les filières pour petits boulots ou grands départs, sur les maigres chances d'une paix définitive entre Slaves du Sud, sur un film qui fait fureur.

A beau village, bel incendie, troisième long-métrage de Serge Dragojevic – Monténégrin né à Belgrade en 1963 et formé sur place en philosophie et en septième art –, a été vu en moins de deux mois par près de 300 000 spectateurs en Serbie (qui compte 10 millions d'âmes) et les salles ne désemplissent pas. Un record local. Malgré une fin « édifiante » (une amitié entre un Musulman et un Serbe de Bosnie survit, bien que chacun se soit retrouvé les armes à la main de part et d'autre du front), c'est un film très « noir ».

« Je suis yougo-nostalgique, émotionnellement mais pas politiquement », affirme le cinéaste. Son travail montre en tout cas, dans sa violence nue, le monde des hommes en guerre, des hommes de guerre, lorsque la probabilité de la mort efface toute convention. Un langage cru, lourd de sens sexuel ou ethnique, déferle alors au rythme des mitraillettes : *« Suce mon revolver, enculé »*, *« Espèce de circoncis ! »*, *« Tito nous bourrait le cul de dollars »*, *« On s'est mis les couilles dans un nid d'oursins »*. La République serbe de Bosnie a banni ce film, trop réaliste à ses yeux.

A cet univers hypermachiste, qui ne demandait qu'à perdurer dans la vie, l'élément féminin en pointe a dit *« assez ! »*, encouragé par les deux fortes femmes qui sont aujourd'hui ministre et vice-ministre serbes de la culture (la nouvelle Yougoslavie fédérale comprend la Serbie et le Monténégro), la blonde Nada Perisic-Popovic, qui aime utiliser son français appris à Bordeaux, et la rousse Bojana Valcic, qui aime sortir en pyjama de satin. Par exemple, pour assister à la présentation des modèles de l'agence Click, qui a l'âge de la guerre civile.

Sous la houlette ou plutôt la cravache de Dragana Ognjenovic, au rythme de la techno, giclent, entre les colonnes de l'ancienne salle de bal de l'armée royale, des mannequins cadavériques aux seins scotchés, courant comme s'il y avait le feu, malgré leurs vertigineux cothurnes ou leurs jupes en moustiquaire. Des étudiantes de la faculté des arts en minirobe et sans aucun dessous, des couples homosexuels en short crient au génie.

Public plus large, plus populaire, plus bruyant au récital de Zorica Brunclik, la chanteuse aux cheveux rose indien : *« Ma vie est un conte de fées, pourtant il est vrai que je chante surtout l'amour malheureux, l'amour slave ! Mais dans mes chansons comme dans la vie, finalement, je soutiens toujours les femmes… »* Voix de gorge et paroles serrant le cœur sont un peu celles des chanteuses réalistes françaises. L'énergie rappelle Tina Turner, les postures de scène Dalida ou Fayrouz.

> Le militantisme nataliste des femmes fait pendant au nationalisme guerrier des hommes : « Pendant que naît un bébé chez les Serbes, il en naît vingt chez les Turcs »

Certaines mélodies viennent, disent ses admirateurs, mais c'est peut-être pur nationalisme, *« du fond des âges serbes, quand les bardes s'aidaient de la* gouzla, *violon à une corde, pour conter la lutte contre l'occupant turc »*. Ce qui est évident, c'est que Zorica n'a pas craint d'introduire dans son mixage musical des tempos d'Orient, ici « politiquement incorrects », sur lesquels elle danse, imitée par le public.

Au reste, elle ne fait pas de politique, du moins sur le praticable, mais elle milite tout de même – *« en tant que citoyenne ! »* – dans le parti néocommuniste de Mira Marcovic, épouse du président Milosevic. Sur le podium dès l'âge de quatorze ans, la chanteuse au profil de poupée Barbie est aujourd'hui dans la plénitude comblée de ses quarante ans. Fille du peuple, mariée à un accordéoniste, mère de quatre enfants, elle proclame en vouloir un cinquième, sans doute pour embêter sa rivale de droite, Ceca, femme du redoutable chef milicien Arkan et créatrice de la Fondation yougoslave pour le troisième enfant car, *« pendant que naît un bébé chez les Serbes, il en naît vingt chez les Turcs »*. « Turcs » désigne ici aussi bien les habitants de l'Anatolie que les Slaves de Bosnie, jadis islamisés par les Ottomans.

Retour d'Afrique du Sud, demandée en Chine, allant de temps à autre se produire en France ou en Allemagne devant des immigrés yougoslaves, ayant vendu 15 millions de disques dans son pays, Zorica Brunclik pense que son exemple personnel suffit pour prêcher la natalité – elle a chanté enceinte – et elle préfère, à coup de romances amoureuses, essayer d'atténuer l'image guerrière des Serbes. Elle a du pain sur la planche.

Les mannequins-brindilles de Dragana, épuisées par leur prestation, sont allées se coucher ; Zorica, accompagnée de son fils mué en garde du corps, est partie retrouver les siens après avoir chanté ; Terazieh se vide. L'autre nuit de Belgrade commence dans les restaurants et bordels flottants du confluent Danube-Save. Là, ni femme-ministre, ni artiste et ni homme ne règnent, seulement le fric des profiteurs de guerre. Et dans le plus luxueux hôtel de Belgrade, un panneau en serbe prie toujours les arrivants de *« déposer les armes à la réception »*…

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Prochaine étape : SOFIA



THIERRY D'ALBY

Carnet de route

● **Résider.** Le vieil hôtel Moskova se recommande par ses deux faux minarets verts mais surtout par sa terrasse sur Terazieh (600 F la nuit pour deux personnes avec petit déjeuner, tél. : 381-11-686-255). En allant au Kalemegdan, s'arrêter à l'Auberge du Point d'Interrogation, vieil estaminet balkanique où on peut boire aussi bien du pinot noir de Serbie que du café turc.

● **Voir.** Oubliée des circuits organisés, presque face à la cathédrale orthodoxe, une authentique demeure serbo-ottomane (Konak Kneginje Ljubice) construite en 1830 pour abriter la famille de Miloch Obrenovitch, l'un des libérateurs de la Serbie. Le mobilier et les portraits rassemblés montrent la forte imprégnation stambouliote de l'ancienne vie belgradoise.

● **Lire.** Un roman, déjà ancien (1956) mais prémonitoire, *Le Pont sur la Drina* du Prix Nobel de littérature (1961), Ivo Andric ; deux titres récents donnant une vision non conformiste de la question yougoslave : *Un voyage hivernal vers le Danube, la Save, la Morava et la Drina*, de l'écrivain autrichien Peter Handke (Gallimard, 1996, 125 p.). *Les Faux Frères. Mirages et réalités yougoslaves* de Kosta Christitch (Flammarion, 1996, 300 p.).

● **Renseignements.** Ambassade de la République de Yougoslavie, 5, rue de la Faisanderie, 75016 Paris, tél. : 40-72-24-24.

Lamartine ou Tapie plutôt que Tito

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Le maréchal Tito est mort en 1980 après trente-six ans de règne. L'ancien chef d'Etat n'a plus d'artère qui porte son nom à Belgrade. Son ancienne avenue est vouée maintenant aux imprécis *« Dirigeants-Serbes »*. Le musée de la Révolution a fermé et Titograd, chef-lieu du Montenegro, est redevenu Podgorica.

En revanche, malgré la brouille franco-serbe, le buste de Lamartine, qui trône dans le parc Karageorge, n'a jamais cessé d'être fleuri (bien que le poète ait été également un ami du Grand Turc jusqu'à en recevoir une propriété en Anatolie). Celui du maréchal Franchet d'Esperey, *« qui est aussi un héros yougoslave de la Grande Guerre »*, n'a pas été déboulonné. Sur la plate-forme du Kalemegdan, la « colline sacrée » de Belgrade, l'énorme monument « A la France » élevé en 1930 et proclamant : *« Nous aimons la France comme elle nous a aimés »*, n'est plus voilé de noir. Vera Vukovic, traductrice déjà de Fontenelle, Michelet, Rousseau, Saint-Just, Bachelard et Cioran, reste encore *« blessée dans sa francophilie »*, mais elle envisage de traduire maintenant Condorcet.

Près du Centre culturel français qui n'a jamais fermé, même s'il était en veilleuse, une grande librairie a toujours vendu « Marsel Prust » et « Mopasan » en serbe ainsi que Michaux, Barthes, Déon ou Chaunu en langue originale. Une boutique proche a mis en vitrine, elle, entre gadgets et colifichets, un ouvrage de Bernard Tapie en traduction locale, expliquant *Comment réussir dans la vie…*

J.-P. P.-H.

PARTIR

■ **BRUGES EN FÊTE.** Le cortège de l'Arbre d'Or évoque, tous les cinq ans à Bruges, la fête célébrée en 1468 à l'occasion du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York. Dans le décor de la ville historique, plus de 2 000 acteurs offrent un spectacle auquel Nouvelles Frontières propose d'assister. Le voyagiste organise un circuit en autocar au départ de Paris et de Lille, le 24 août, 4 900 F par personne en chambre double et pension avec soirée folklorique, visites guidées, promenades en bateau à Bruges et à Amsterdam.
★ **Renseignements au 36-33-33-33 ou Minitel 3615 NF.**

■ **PARCS NATIONAUX AMÉRICAINS.** Seul voyagiste à disposer de chambres dans les lodges des parcs nationaux, Vacances fabuleuses consacre quatre pages de sa brochure à l'Ouest américain avec un descriptif des parcs, la liste des lodges et hôtels proposés et un mode d'emploi pour établir son itinéraire avec un seul prix par module de 7 nuits (4 nuits en lodge, 3 nuits à l'hôtel dans les villes de connexion), soit 2 950 F par personne en chambre double et 1 730 F en chambre quadruple. Exemples de prix pour un circuit de 14 jours : jusqu'au 13 août, 13 190 F par personne en chambre double avec une voiture et l'avion de Paris sur Delta (11 780 F à partir du 14 août) et 9 865 et 8 455 F par personne en chambre quadruple.
★ **Renseignements au 53-67-60-00.**

■ **CROISIÈRES DANS LES CARAÏBES.** De Porto Rico à Porto Rico avec escales à la Martinique, à la Barbade, à Antigua, à Saint Martin et aux îles Vierges, une croisière de 10 jours et 8 nuits sur le *Monarch-of-the-seas*, un des palaces de la Royal Caribbean : 8 790 F par personne en cabine intérieure, 9 390 F en cabine extérieure, avec l'avion Paris-San Juan et retour, une nuit d'hôtel et 7 jours de croisière en cabine double dans la catégorie choisie. A noter que pour la 3e et la 4e personne partageant la cabine, la croisière est gratuite, seul l'avion étant facturé. Départs de San Juan les 8, 15, 22 et 29 septembre.
★ **Renseignements au 45-77-10-74.**

■ **UN PHARE EN IRLANDE.** Dressé au large du comté Mayo, sur la côte ouest de l'Irlande, le petit phare de Clare Island s'est éteint en 1965. Transformé en hôtel il propose cinq chambres aux visiteurs en quête de solitude avec vue imprenable. Perché au bord d'une falaise à pic, on y accède par un chemin tortueux. Clare Island est desservie tous les jours en bateau de pêche depuis le port de Roonagh Quay. De son côté, Voyages Jet propose de passer un long week-end dans un phare, sur la côte ouest de l'Ecosse. Pour 3 430 F par personne avec le vol Paris-Glasgow A/R, une voiture de location, 3 nuits en chambre double avec petits déjeuners.
★ **Renseignements à l'Office du tourisme irlandais, tél. : 53-43-12-12 et, pour l'Ecosse, chez Voyages Jet au (1) 40-26-31-46.**

Risques d'averses ou d'orages

LES HAUTES PRESSIONS, qui ont protégé la plus grande partie du pays mardi et mercredi, *continuent à s'affaiblir. Une pertubation* peu active en profitera pour s'infiltrer par le nord-ouest jeudi matin. Elle prendra rapidement un caractère orageux en arrivant au contact de l'air chaud encore bien installé sur les deux tiers sud du pays.

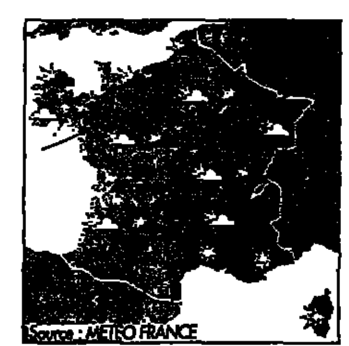
Jeudi, la journée débutera souvent sous les nuages de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Ces nuages deviendront menaçants en cours de matinée. Ils pourront donner quelques ondées à partir *de la mi-journée. La* Bretagne et la Normandie retrouveront des éclaircies de plus en plus larges au fil de l'après-midi mais on restera sous la menace d'averses plus au nord, de la Somme à la frontière belge.

*Plus au sud, des côtes atlan*tiques au Nord-Est et à la Méditerranée, la matinée sera le plus souvent largement ensoleillée. Au fil des heures, l'atmosphère deviendra lourde sur la plupart des régions. Des ondées orageuses se déclencheront *dès la fin de mati*née des Pyrénées à la Vendée et aux Ardennes en passant par l'Ile-de-France et le Massif Central.

En début d'après-midi, l'activité orageuse se renforcera et s'étendra à l'est du pays. De forts orages pourront éclater en cours ou fin d'après-midi de la Lorraine au sud du Massif Central ainsi que dans les Alpes et sur le Languedoc-Roussillon. Dans le même temps, les averses continueront à se déclencher sur le reste du pays mais commenceront à *perdre de l'activi*té. Le reste du littoral méditerranéen restera à l'écart de cette évolution orageuse. Le soleil parviendra à se maintenir une bonne partie de la journée des Bouches-du-Rhône à la Corse. Il déclinera un *peu l'après-midi au* profit d'un voile de nuages de plus en plus épais.

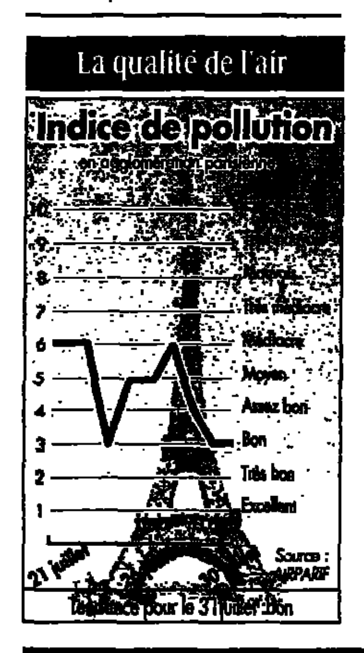
Les températures garderont un bon niveau sur la plupart des régions. Elles seront bien agréables au sud de la Loire, avant les orages, *les* thermomètres indiquant le plus souvent des valeurs proches de 30 degrés. La chaleur sera un peu atténuée des Pays-de-la-Loire aux Ardennes avec au maximum 24 à 26 degrés. Plus au Nord, de la Bretagne à la frontière belge, on conservera une certaine fraîcheur.

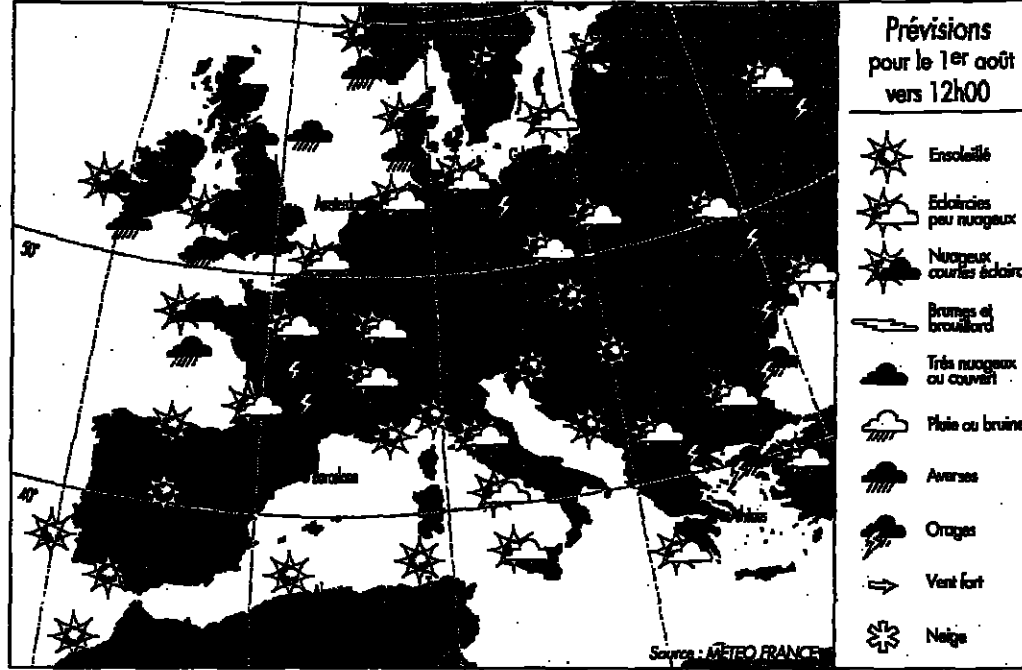
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

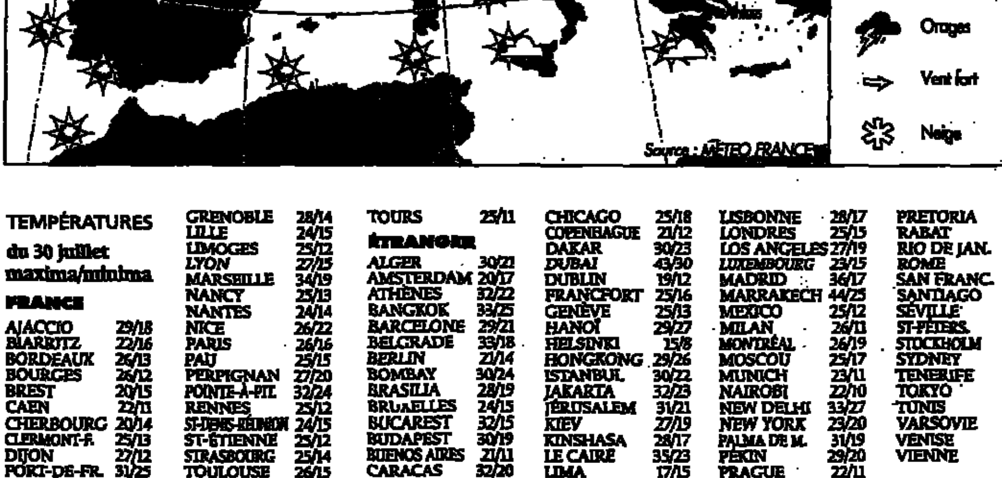


Prévisions pour le 1er août vers 12h00

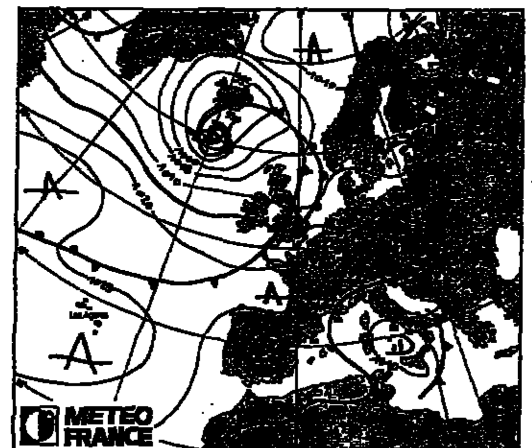
La qualité de l'air



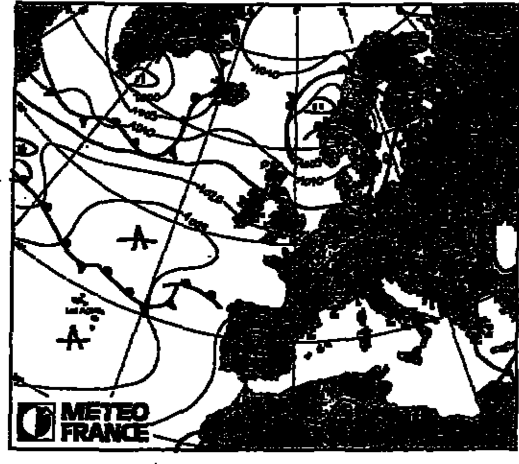




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	28/14	TOURS	25/11	CHICAGO	25/18	LISBONNE	28/17	PRETORIA	22/8
du 30 juillet		LILLE	24/15	ÉTRANGER		COPENHAGUE	21/12	LONDRES	25/15	RABAT	29/18
maxima/minima		LIMOGES	25/12	ALGER	30/21	DAKAR	30/23	LOS ANGELES	27/19	RIO DE JAN.	25/18
FRANCE		LYON	27/15	AMSTERDAM	20/17	DUBAI	43/30	LUXEMBOURG	23/15	ROME	28/17
AJACCIO	29/18	MARSEILLE	34/19	ATHÈNES	32/22	DUBLIN	19/12	MADRID	36/17	SAN FRANC.	19/12
BIARRITZ	22/16	NANCY	25/13	BANGKOK	33/25	FRANCFORT	25/16	MARRAKECH	44/25	SANTIAGO	22/6
BORDEAUX	26/13	NANTES	24/14	BARCELONE	29/21	GENÈVE	25/13	MEXICO	25/12	SÉVILLE	40/20
BOURGES	26/12	NICE	26/22	BELGRADE	33/18	HANOÏ	29/27	MILAN	26/11	ST-PÉTERS.	20/14
BREST	20/15	PARIS	26/16	BERLIN	21/14	HELSINKI	15/8	MONTRÉAL	26/19	STOCKHOLM	22/9
CAEN	22/11	PAU	25/15	BOMBAY	30/24	HONGKONG	29/26	MOSCOU	25/17	SYDNEY	21/8
CHERBOURG	20/14	PERPIGNAN	27/20	BRASILIA	28/19	ISTANBUL	30/22	MUNICH	23/11	TENERIFE	31/24
CLERMONT-F.	25/13	POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	24/15	JAKARTA	32/23	NAIROBI	22/10	TOKYO	33/27
DIJON	27/12	RENNES	25/12	BUCAREST	32/15	JÉRUSALEM	31/21	NEW DELHI	33/27	TUNIS	35/24
FORT-DE-FR.	31/25	ST-DENIS-RÉUNION	24/15	BUDAPEST	30/19	KIEV	27/19	NEW YORK	23/20	VARSOVIE	23/15
		ST-ÉTIENNE	25/12	BUENOS AIRES	21/11	KINSHASA	28/17	PALMA DE M.	31/19	VENISE	26/18
		STRASBOURG	25/14	CARACAS	32/20	LE CAIRE	35/23	PÉKIN	29/20	VIENNE	26/16
		TOULOUSE	26/15			LIMA	17/15	PRAGUE	22/11		



Situation le 31 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 août à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Appel à l'épuration

LES JURÉS de la Haute Cour doivent-ils juger en « citoyens libres », comme ils s'y engageaient avant chaque procès, ou doivent-*ils se prononcer en tant que repré*sentants de leurs partis, décidant politiquement de la responsabilité des accusés.

On n'aurait osé, ne serait-ce que par scrupule moral, poser si brutalement la question. Le Parti communiste *y oblige cependant* après la position dénuée d'artifices qu'il a prise hier. Les commentaires consacrés par *L'Humanité* à de récents arrêts, les divulgations par ce journal des délibérations du jury ne laissaient guère de doute sur les intentions des communistes. Leur décision, mieux leur manifestation d'hier expliquent leur comportement durant toute cette dernière session de la Haute Cour. Elles en sont en quelque sorte le final. Manœuvre politique certes, manœuvre concertée également. En effet, à l'heure même où chacun, à Versailles, attendait l'ouverture de l'audience où devaient être jugés les amiraux responsables du sabordage de la flotte de Toulon, le *groupe communiste* de l'Assemblée nationale constituante se réunissait pour examiner *« les conditions de fonctionnement de la Haute Cour de justice et de sa commission d'instruction »*. On s'attendait à une sévère critique de l'institution. *L'affaire était une réalité* beaucoup plus sérieuse. Pour protester contre des résultats qui heurtent ses desseins politiques, le groupe communiste constate dans un communiqué *« les mises en liberté inadmissibles »* du général Weygand, de Lehideux, *« les verdicts scandaleux »* rendus dans les affaires Berthelot, Lagardelle, Charbin *« et enfin l'inacceptable acquittement »* de Pierre-Etienne Flandin. Suit un appel au *« juste châtiment »* et à l'épuration dont le Parti communiste veut plus que jamais faire son étendard.

(1er août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6877

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									■
IV				■				■	
V				■					
VI	■					■			
VII									■
VIII		■			■				
IX							■		
X									
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. S'ils sont faux, dédaignent les ouvrières mais sont empressés auprès des reines. – II. Traitées avec respect. – III. Des gens habitués aux repas froids. – IV. Baie du Japon. Belle, en mer. – V. N'admet pas. Un homme dévoué. – VI. Deuxième d'une série. Instruments du hasard. – VII. Remettent dans le ton. – VIII. Coule à l'Est. Ouverture dans une table. – IX. Des voisins du hareng. Est parfois sur les dents. – X. Qui donne des envies. – XI. D'un auxiliaire. Quand on n'en a pas, on est bousculé.

VERTICALEMENT

1. Qualifie un regard très vache. Quand il est joli, il y a des avantages incontestables. – 2. Quand il y a beaucoup trop de livres. Quantité insuffisante. – 3. Aime les vieux arbres. Donnait des boutons. – 4. On y trouve beaucoup de cailloux. Fait office de cravate. – 5. L'initiateur du naturalisme américain. Amène une réponse du même ordre. – 6. Une sorte de cellule. Ne fait pas toujours l'objet d'une demande. – 7. Peuvent vivre dans la vase. D'un auxiliaire. – 8. Possessif. Au trente-sixième, tout est noir. – 9. Ancienne capitale d'Afrique. Va et vient.

SOLUTION DU N° 6876

Horizontalement

I. Parcmètre. – II. Economies. – III. Attises. – IV. Gé. Dérobé. – V. Câlines. – VI. Mail. Na. – VII. Paire. Eut. – VIII. Se. Fi. – IX. Aussillon. – X. Court. – XI. Omais. Té.

Verticalement

1. Péage. Piano. – 2. Acte. Ma. – 3. Rot. Caisson. – 4. Cnidaires. – 5. *Moselle. Ici !* – 6. Emeri. Clos. – 7. Tisonné. Lu. – 8. Ré. Beaufort. – 9. Esses. Tinte.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Pour la troisième fois en deux semaines, le métro londonien était presque totalement paralysé par une grève des conducteurs de rames lundi 29 juillet. – *(Reuter.)*

■ **SICILE.** La réserve naturelle du Gitan, située à l'ouest de la Sicile, a été presque entièrement ravagée *par un incendie qui a été* circonscrit en début de semaine. 1 300 hectares de végétation – des espèces rares du maquis méditerranéen et des palmiers nains – ont été détruits. Seuls 350 hectares ont été épargnés par le sinistre. Un *autre incendie a fait rage au cours* du week-end dans la zone de Val d'Anapo, près de Syracuse. – *(AFP.)*

■ **CHYPRE.** Une épidémie de méningite virale sévit actuellement à Chypre. D'après un bilan publié lundi 29 juillet 104 cas ont été signalés. *Si* leur nombre est assez réduit à Nicosie, la capitale, il est en revanche plus élevé dans la ville côtière de Limassol, au sud de Chypre. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** Avec 5,2 millions de visiteurs en 1995, la tour Eiffel arrive *en première position des sites* payants de la capitale, loin devant le Musée du Louvre (3,2 millions de visiteurs). – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** L'Egypte a accueilli 3,5 millions de touristes durant l'année fiscale 1995-1996. Les *Israéliens arrivent en troisième posi*tion derrière les Allemands et les Britanniques et devancent les Italiens et les Français. Au cours du premier semestre l'Egypte a reçu 1,7 million de visiteurs, ce qui représente une hausse de 32 % par rapport aux six premiers mois de 1995. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La rupture d'un caténaire survenue mardi matin 30 juillet près de Poitiers a entraîné des retards d'une heure et plus dans la circulation des TGV dans les deux sens sur le réseau sud-ouest. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES.** La compagnie Philippine Airlines a mis en service *mardi 30 juillet* son premier quatriréacteur très long courrier A340-300. Avec cet appareil elle espère développer son trafic à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord et desservir sans escale la liaison Manille-Londres. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 2 août

■ **MARAIS :** le *quartier juif* (55 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ ***LE SENTIER** et la cour des Mi*racles (50 F), 10 h 30 et 14 heures, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).

■ **DE CLICHY** à l'ancien village des Batignolles (50 F), 11 heures, angle de la place *de* Clichy et de la rue d'Amsterdam *(La Parisienne).*

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (60 F), 11 heures, boulevard Jourdan devant l'hôpital universitaire (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS,** 11 h 30 (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Paris passé, présent).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** les arts précieux au Moyen Age (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ ***HÔTELS DU MARAIS*** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** au temps des alchimistes (55 F), 14 h 30, portail central de la cathédrale (Europ explo).

■ ~~**DU JARDIN DU LUXEM**~~**BOURG** à Montparnasse (50 F), 15 heures, sortie du métro Luxembourg (La Parisienne).

■ **DU PARC GEORGES-BRASSENS** à la Ruche, le quartier des artistes (37 F), 15 heures, angle de la rue Brancion et de la rue des Morillons (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (55 F), 15 heures, devant le portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** (37 F), 15 heures, 4, boulevard du Palais, derrière les grilles (Monuments historiques).

■ **LE PROCOPE** et son quartier (37 F + une consommation), 15 heures, sortie du métro Odéon devant la statue de Danton (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER MOULIN-VERT-SABLIÈRE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Alésia, devant l'église (Vincent de Langlade).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 15 h 30, devant Saint-Eustache, côté rue du Jour (Claude Marti).

■ **LA RUE DE LA ROQUETTE** et l'ancien quartier des Auvergnats de Paris (37 F), 16 heures, en bas de l'escalier de l'Opéra-Bastille (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	*3617 code LMDOC* ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde Publicité — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

DISPARITIONS

■ **BRUNO DUROCHER**, poète, est mort à Paris le 9 juillet. Il a été inhumé, selon sa volonté, à Jérusalem, sur le mont des Oliviers. Juif polonais, né à Cracovie en 1919 (son vrai nom était Kaminski), Bruno Durocher fut déporté à l'âge de vingt ans et passa six années dans les camps, à Sachsenhausen d'abord, puis à Mathausen, où toute sa famille périt ; il choisira pour pseudonyme le nom d'un camarade mort dans ses bras. Son œuvre poétique porte la marque de cette tragique expérience. Après la guerre, Durocher se retrouve en France et voit son premier recueil de poèmes, *Chemins de couleur*, publié – en 1949 – par Pierre Seghers. L'année suivante, il fonde et imprime lui-même la revue *Caractères* ; il travaille avec Jean Follain, Jean Tardieu et André Frénaud. L'entreprise connaît un certain succès. Par goût de l'indépendance probablement, il ne publiera ses ouvrages que sous ce label. Paraissent ainsi, à partir du début des années 70, de nombreux livres, dont les sept tomes de son grand œuvre, *A l'image de l'homme* (1976), et un roman, *Le Livre de l'homme* (1979). Souvent incantatoire, traversée d'un souffle réel, la poésie de Durocher sera notamment saluée par Pierre-Jean Jouve, Jean Cassou, Jean Rousselot, Robert Sabatier.

■ **CLAUDETTE COLBERT**, actrice américaine d'origine française, est décédée mardi 30 juillet à son domicile de la Barbade. Elle était âgée de quatre-vingt-douze ans. *(Lire en dernière page.)*

NOMINATION

DIPLOMATIE

Elisabeth Maeght, épouse Dahan, ambassadeur au Sri-Lanka, a été nommée ambassadeur aux Maldives en résidence à Colombo, en remplacement de Jean-François Bouffandeau.

[Agée de quarante-huit ans, diplômée de sciences politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales, Elisabeth Maeght a été notamment en poste à Séoul, à Pékin, à Kinshasa, à Tananarive et à Madrid. Elle est ambassadeur au Sri-Lanka depuis janvier.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mme Jean-Marc VERNES,
M. et Mme Maurice KARAOGLAN,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Ilan KARAOGLAN,

né à Paris, le 24 juillet 1996.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Maurice.

Jeanne, Ingrid, Denis, Miléna, Delphine, ta famille, tes amis et tes frères.

Décès

– Marc et Catherine de Launay,
ses fils et belle-fille,
Raphaëlle et Jonathan,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Louis BUHOT de LAUNAY,
née Marguerite DEBRIT,

survenu à Morges (Suisse), le 30 juillet 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– De Vence. Paris.

Mme F. Di Costanzo, née Jacqueline Diaz,
son épouse,
M. et Mme Jean-Baptiste Di Costanzo,
ses parents,
M. et Mme Laurent Di Costanzo
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Di Costanzo
et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Ragot
et leurs enfants,
M. Mathieu Di Costanzo,
Tous les parents proches et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François DI COSTANZO,
pharmacien,
président-directeur général
des Laboratoires Prographarm,

survenu, à Vence, le 29 juillet 1996, en sa soixantième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées, le jeudi 1er août, à 17 heures, en la cathédrale de Vence (Alpes-Maritimes), où l'on se réunira, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de la Sine, à Vence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Yvon Denjean,
née Jane Pagès,
Annie et Jean Hyenne,
leurs enfants,
André et Edwige Denjean,
leurs enfants,
Elisabeth Denjean,
Jean-Pierre Denjean,
Yvette et Jean-Pierre Paez,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Léon Nahon,
Mme René Denjean,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Pagès,
leurs parents et alliés,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Yvon DENJEAN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 29 juillet 1996, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38 *bis*, rue Gagnée,
94400 Vitry-sur-Seine.

Bruno DUROCHER,
« Le Rimbaud »
de la poésie polonaise,
poète français,

a « gagné la lumière »,
9 juillet, Paris - 11 juillet 1996, Mont des Oliviers, Jérusalem.

Nicole Kaminski-Durocher-Gdalia,
sa compagne,
David-Olivier et Jérémie,
ses fils.

Le personnel,
Les amis poètes et artistes,
Les fidèles des Editions Caractères poursuivront sa tâche éditoriale d'initiateur et feront rayonner son œuvre poétique exceptionnelle.

« A votre maison j'ai envoyé un prophète
pour qu'il vous parle du sourire
de l'infini [...] »
Bruno Durocher *(Poèmes épiques).*

7, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.

(Lire ci-contre.)

– Tous ses collègues
Et ses amis du laboratoire de métallurgie physique et science des matériaux, inité de recherche associée au CNRS n° 155

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Maurice GERL,
professeur à l'université
H.-Poincaré-Nancy-I,

survenu, le 25 juillet 1996, à Nancy.

– Mme Isabelle Sauger-Jeantin,
sa femme,
Mme Henri Jeantin,
sa mère,
Benoit, Anne-Sylvie, Raphaël, Marie,
ses enfants,
M. et Mme Bernard Batailly
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel JEANTIN,

survenu le 24 juillet 1996.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

François MANCHUELLE,
administrateur adjoint
du département des recherches
africaines à l'université
de New York (E.U. d'Amérique),

est décédé le 18 juillet, à l'âge de quarante-trois ans, dans l'explosion du Boeing 747 de la TWA.

Famille Manchuelle,
10, rue Pasteur,
92160 Antony.

– Nous apprenons avec tristesse la disparition de

Pierre OMNÈS,

survenue le 28 juillet 1996.

[Entré au *Monde* en 1961 après avoir travaillé dans l'imprimerie et dans l'édition, notamment aux Editions Larousse, Pierre Omnès y assuma, de 1973 à 1983, la fonction de chef du service de la correction.

Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié sa perpétuelle gentillesse, son sens des autres, sa discrétion – une discrétion qui s'appliquait entre autres à sa participation au réseau de Résistance Coeatmallonen (Côtes-d'Armor).

Pierre Omnès fut vice-président de la Société des cadres du *Monde* de 1979 à 1982.

La direction du *Monde* et ses collègues de la correction présentent leurs condoléances les plus attristées à ses proches, qu'ils assurent de leur profonde sympathie.]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

M. le professeur Marcel-Paul SCHÜTZENBERGER,
membre de l'Institut,

s'est éteint à son domicile parisien de la rue du Ranelagh, le 29 juillet 1996.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Butte-Pinson à Montmagny (Val-d'Oise), le jeudi 1er août, à 11 h 30, où il retrouvera

Mahar,

son fils, et

Hariati,

son épouse.

De la part de

Hélène Schützenberger-Bojarski,
sa fille,
Tous les membres de sa famille.
Ses nombreux amis.

– Hajjar, Noor, Saïd, Zachary et Mehdi ont la tristesse de faire part du décès de leur grand-père,

Hajj Lahcen OULLADI,
ancien député,
président de la commission
des affaires sociales,
rapporteur général
de la Chambre des représentants,
ancien président
du conseil communal de Bouznika,
directeur, trésorier général adjoint
du royaume du Maroc.

Décès survenu le 15 juillet 1996, à Rabat (Maroc).

Il a rejoint leur grand-mère

Hajja Hafida REGRAGUI,

disparue, le 7 janvier 1995, à Rabat (Maroc).

M. et Mme Lannoy-Oulladi,
17, square de Clignancourt,
75018 Paris.

– Lyon. Paris.

M. et Mme Jacques Durand,
sa fille et son gendre,
M. Jannic Durand,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice VIRIEUX,
née Jeannine MELIN,
le 24 juillet, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 29 juillet, en l'église Saint-Louis de la Guillotière à Lyon.

324, rue Garibaldi,
69007 Lyon.
14, rue Froissart,
75003 Paris.

– Mme Félix Vignal,
son épouse,

M. et Mme Gérard Lagranlet,
M. et Mme Jean Paul Vignal,
M. et Mme Dominique Hollinger,
ses enfants,

Ses petits-enfants et toute la famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Félix VIGNAL,
conservateur des Hypothèques
honoraire,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 24 juillet 1996.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 27 juillet, en l'église de Meallet (Cantal).

Lhom, Meallet,
15200 Mauriac.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, au cœur de l'été,

Waldemar KURL
(2 juillet 1930 - 1er août 1994),

quittait les siens.

Nous le gardons dans notre cœur.

– Le 1er août 1991, à l'Ile-d'Yeu,

Mathieu PETRY.

Décidément, mon vieux Mathieu, on ne s'habitue pas.

Remerciements

– La famille de

Jean Jacques POCIDALO,

remercie tous ceux qui l'ont soutenue par leur présence, leurs écrits et leurs paroles dans ces moments difficiles.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-17-29-94 ou 42-17-29-96
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires ... 95 F
Communicat. diverses .... 110 F
Thèses étudiants .... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MUSIQUE Le Festival du Lincoln Center propose au public new-yorkais une expérience singulière, la première du genre : assister à une représentation d'un opéra contemporain en participant à l'élaboration même de la musique. ● COMPOSÉ par Tod Machover sur une idée de Marvin Minsky, l'un des pionniers de l'intelligence artificielle, *The Brain Opera* n'est certes pas un chef-d'œuvre de l'art lyrique, mais les possibilités interactives qu'il propose sont peut-être la préfiguration d'une forme de création collective. ● RÉVOLUTIONNAIRE lui aussi, John Eliot Gardiner a entrepris, il y a déjà plus de vingt ans, d'adapter les instruments au répertoire qu'il dirige. A New York, il vient de remporter un triomphe en interprétant la *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Dirigée depuis des décennies d'une façon trop solennelle, cette œuvre cachait, sous ses habits d'emprunt, une finesse qu'il fallait retrouver.

Le premier opéra interactif se joue au Lincoln Center et sur Internet

Conçu par Tod Machover selon un concept du chercheur Marvin Minsky, « The Brain Opera » constitue une expérience déroutante : *à partir d'une trame musicale, un public, à New York, et des internautes sont associés à la réalisation d'une œuvre qui diffère à chaque « représentation »*

NEW YORK
correspondance

Le propos du *Brain Opera* est ambitieux. Il s'agit de vivre un opéra tel que le percevrait un cerveau humain. A l'origine de l'entreprise, les travaux de Marvin Minsky. Tod Machover a imaginé de composer un opéra avec la participation du public, celui présent à la Juilliard et celui branché sur Internet.

Sept fois par jour, par groupe de cent, les spectateurs sont invités dans un premier atrium, le Morse Hall, à jouer (gratuitement) avec une foule d'instruments électroniques répartis dans la « Forêt de l'esprit ». La configuration des instruments et leur agencement dans l'espace aspirent à donner l'impression qu'on se meut à l'intérieur d'un gigantesque cerveau au moment où s'apprête à naître une idée musicale. Le décor fait plutôt penser au film *Alien*, avec ses formes ovoïdes blanchâtres et phosphorescentes, parfois suspendues dans l'espace baigné d'une lumière d'un bleu laiteux. De l'« Arbre à rythme », cocon horizontal nanti de nodules, on tapote, on pince, on écrase les protubérances en forme de nez, d'oreille ou d'oursin qui, s'éclairant, émettent des sons étranges (voix, percussions) plus ou moins intenses selon la pression exercée.

Plus loin, le « Chevalet à mélodie » est un écran analogue à celui d'un distributeur automatique de billets de banque : il chante quand le doigt glisse sur la paroi de verre. La mélodie varie suivant l'itinéraire de la main, le graphisme se démultiplie à la manière des essais de Muybridge à l'aube du cinéma. Pour s'essayer à la « Conduite harmonique », on s'assoit à l'intérieur d'une coque, on saisit un volant et on prend la route, à travers un paysage épuré comme une esquisse de dessin animé. C'est sans doute l'instrument qui ressemble le plus aux appareils que l'on trouve dans les galeries de jeux vidéo. On se juche ensuite sur une plaque de métal, face au « Mur de gestuelle ». Avec ses senseurs installés au bout de longs tubes articulés, le Mur émet des sons qui varient suivant les mouvements du corps. Comme le reste, cette musique est enregistrée, traitée par des ordinateurs.

« ARBRES PARLEURS »

Les « Arbres parleurs et chanteurs » sont des sortes de cabines téléphoniques. Suspendu à la coque, un casque d'écoute ; devant, un écran vidéo et un micro ; sur le socle, une feuille d'arbre camouflant un bouton qui déclenche le système. Apparaissant à l'écran, Marvin Minsky pose une série de questions (musique, littérature, philosophie, sociologie...). Pendant cette « visite », le spectateur est filmé par une équipe d'assistants munis de Caméscopes numériques.

Quarante-cinq minutes plus tard, dans un petit théâtre attenant à la galerie, la représentation proprement dite commence. Au fond, un écran. A droite, un « Arbre à rythme » plus élaboré que ceux du Morse Hall. A gauche,


DESSIN PATRICK LESTIENNE

un fauteuil en bois à haut dossier, semblable à un modèle de Frank Lloyd Wright. Devant l'écran, sur lequel seront projetés des images, des graphiques et des textes de Marvin Minsky, Teresa Marrin et Maribeth Back manient l'une l'« Arbre à rythme », l'autre une « hyperbaguette » de chef d'orchestre qu'elle a mise au point à l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT). Tod Machover s'installe sur le trône de bois. Devant lui, une double structure équipée de senseurs – entre ambulatoire désossé et détecteur de métal – est liée à une batterie d'ordinateurs. Fascinant jeu de corps et de mains devant et autour des senseurs qui altère la musique pré-enregistrée de Machover, passe d'une strate à l'autre, des phrases prononcées par Marvin Minsky aux sons générés plus tôt par le public et à ceux, émis en direct, sur Internet.

Le premier mouvement s'ouvre sur une cacophonie de sons et d'images cueillis à la volée pendant la « visite ». Après ce « big bang », l'univers se met en ordre en une sorte de collage autour des idées de Marvin Minsky. L'épine dorsale-leitmotiv est une variation sur le *Ricercare* de *l'Offrande musicale* de Jean-Sébastien Bach, assortie cependant d'alliances surprenantes (Bach-Beethoven-Bob Dylan, les Beatles-Duke Ellington-Stravinsky). Il s'achève, avec la voix d'Anne Azema, soprano, sur une note de calme et d'immobilité. Dans la deuxième partie, domine d'abord la voix de la mezzo-soprano Lorraine Hunt, puis la fluidité du « Chevalet mélodique ». Les phrasés, de plus en plus amples, débouchent sur des chansons, dont le rythme se fait plus rapide, plus syncopé.

DIALOGUE AVEC LE CYBERESPACE

C'est dans le troisième mouvement qu'intervient Internet. Une plage est d'abord réservée au cyberespace, puis le dialogue s'établit avec les exécutants (une solution de rechange est prévue si Internet reste coi : http : //brainop. media. mit. edu). Ce mouvement doit s'achever avec le « Tapis sensoriel » sur lequel le public est invité à danser, puis se clore définitivement sur une coda paisible, proche à nouveau de *l'Offrande musicale* de Jean-Sébastien Bach.

Le navigateur Netscape permet un accès en direct et en temps réel. Pour participer, il faut avoir recours à un logiciel, Java. On choisit sur une liste préétablie l'instrument que l'on souhaite devenir ; les sons que l'on émet sont transmis dans un « salon de réception » du Lincoln Center, traités, puis injectés dans l'oeuvre en cours d'exécution. Au public donc d'avoir du talent, et la dynamique de l'oeuvre variera à chaque représentation.

Est-ce un formidable coup promotionnel ou une préfiguration de la musique de demain ? *« C'est fou ce qu'on oublie vite l'exploit technique pour ne plus entendre que la musique »*, disait à la sortie un jeune informaticien.

Henri Béhar

Marvin Minsky, le décrypteur de l'intelligence

NEW YORK
correspondance

Mathématicien, musicien, théoricien, Marvin Minsky est une légende dans les milieux scientifiques. Considéré comme l'un des pionniers de l'intelligence artificielle, il travaille à appliquer les mécanismes offerts par l'informatique à la recherche et à la compréhension des processus psychologiques humains, et à doter les machines de capacité d'intelligence et d'adaptation. Au début des années 50, ses premières études développent une relation mathématique entre « la science cognitive » et l'informatique, qu'on appelait alors encore « cybernétique ». En 1961, avec John McCarthy, il fonde le laboratoire d'intelligence artificielle à l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT). Il le dirigera jusqu'en 1971, mais il en est encore le gourou.

PORTRAIT

Au début des années 70, Marvin Minsky commence à formuler une théorie intitulée « la société de l'esprit ». Partant de ses propres observations sur la psychologie infantile et des travaux de ses étudiants sur les « machines intelligentes », il suggère que l'intelligence est non pas le produit d'un seul mécanisme, mais le fruit d'une interaction gérée d'une panoplie d'agents qui, en se conjuguant, conduiront à l'intelligence. *Au milieu des années 80, il affine cette théorie* : si l'on veut qu'un ordinateur pense comme un humain, il faut dépasser la simple notion de logiciel pour concevoir une « population » d'idées. Des milliards d'ordinateurs fonctionnant ensemble, telle est l'image qu'il choisit pour cerner la pensée : on part d'une idée primaire, on échafaude par-dessus une idée plus complexe, puis une autre, et ainsi de suite. Penser est l'agencement de ces milliards de couches, constamment présentes à notre esprit.

La Société de l'esprit est une parfaite illustration de ce propos. Le livre, publié en 1985, rassemble deux cent soixante-dix idées tenant chacune sur une page – mais ces idées sont interconnectées, chacune abordant un phénomène ou apportant un élément de solution à une question restée, sur une autre page, incomplète. Depuis dix ans, Marvin Minsky travaille à un nouvel ouvrage. Etudiant le rôle joué par les émotions dans le processus mental, *The Emotion Machine* promet d'avoir le même retentissement dans ce domaine que *La Société de l'esprit* dans l'étude de la pensée cognitive. En dehors du MIT, Minsky est une sorte de « génie-résident » chez Disney, conseillant le géant de l'industrie de la distraction sur l'impact que pourraient avoir les nouvelles technologies sur l'ensemble de ses activités.

H. Bh.

Des pionniers prisonniers de leur sérieux

LINCOLN CENTER FESTIVAL. BRAIN OPERA de Tod Machover. Juilliard Theater, New York, le 29 juillet, séance de 13 heures. Jusqu'au 3 août. Tél. : (19-1) 212 875-5132.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Ces lumières roses, bleues, jaunes éclairant à peine la pénombre, ces formes étranges suspendues, ces éléments bombés criblés d'éruptions inquiétantes ont quelque chose d'une érotique de bazar, un peu *dark room*, un peu peep-show. Les enfants, qui sont nombreux, n'ont pas d'arrière-pensées. Ils se ruent sur ces objets propres à faire fuir les ligues ultra-intégristes américaines. Une vieille dame manipule une sorte de balle de tennis un peu molle, couleur chair. Un vieux monsieur plonge ses doigts dans l'orifice d'une forme douteuse, puis s'éloigne dépité. Un adolescent, casquette à l'envers, s'emballe dans un solo rythmique. Des sons de percussions plus ou moins secs se mêlent à des raucités animales. *Plus loin*, une mère de famille se défoule autant que ses enfants, battant des bras entre deux faisceaux électroniques, d'où s'échappent des bribes de Bach, de choeur céleste, de clavecin façon *Continuum* de Ligeti... Papa, consterné, se tient à l'écart. Marvin Minsky est omniprésent, au moins autant que Coca-Cola à *Atlanta*. Par écran interposé, il pose des questions subliminales.

Tod Machover paraît, accompagné de deux jeunes musiciennes. Tous trois suivent un canevas sur lequel vont se greffer des événements sonores *live* : les sons produits précédemment par le public se superposent aux labyrinthes de *L'Offrande musicale*, aux références minimalistes, à une musique néomédiévale. La distribution du son est circulaire. L'effet *Vingt mille lieues sous les mers* reprend du service, mais on est loin du sublime environnement liquide de *Répons*, de Pierre Boulez. On s'ennuie ferme. Quelques bribes de réponse aux questions de Minsky sont réintégrées dans ce flux psychédélique, mais on est déçu de ne pas entendre ses propres réponses facétieuses. Le flux continue, entre Bach désintégré et une furtive citation de *Candide* de Bernstein, à peine troublé par l'apparition symbolique, sur écran, de quatre malheureux surfeurs sonores, connectés sur Internet...

Après cette musique de Jean-Michel Jarre du pauvre, on espérait danser sur le tapis interactif, mais il ne fonctionnait pas. La lumière revenue, une question fuse, terrifiante dans son ingénuité : *« Pourquoi êtes-vous tous habillés en noir ? »*, demande un petit garçon, visiblement déçu. Si seulement Tod Machover s'était revêtu de paillettes...

Renaud Machart

John Eliot Gardiner tutoie la « Neuvième Symphonie » de Beethoven

FESTIVAL DU LINCOLN CENTER DE NEW YORK. Ludwig van Beethoven : *Meeresstille und Glückliche Fahrt* ; *Neuvième Symphonie* ; *Missa Solemnis*. Luba Orgonasova (soprano), Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano), William Kendall (ténor), Alastair Miles, Franz Hawlata (basses), Monteverdi Choir, Orchestre révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner (direction). Les 27 et 28 juillet, Avery Fisher Hall. Tél. : (19-1-212) 875-51-32.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Quelques jours avant le festival Mostly Mozart et les concerts en plein air de Central Park, le premier Festival du Lincoln Center s'offre à un public débonnaire mêlant les élégantes et les étudiants en sandales de cuir. Sur la plazza, des concerts de plein air sont organisés (Midsummer Night Swing) alors qu'à l'intérieur des bâtiments résonnent des concerts, se jouent des pièces de théâtre, se dansent des ballets. De l'intégrale Beckett au *Brain Opera* de Tod Machover *(lire ci-dessus)*, de la musique traditionnelle orientale à la version originale du *Fidelio* de Beethoven, les croisements, ou plutôt les lignes convergentes, semblent répondre à une attente évidente : les New-Yorkais, même en août, sont prêts à l'aventure et ont répondu massivement présent.

Avec quel enthousiasme, ils se sont levés comme un seul homme à l'issue de l'exécution de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven par John Eliot Gardiner, le samedi 27 juillet, à l'Avery Fisher Hall – la maison du New York Philharmonic. L'hommage à un orchestre d'instruments anciens, dans ce cadre, n'est pas aussi déplacé qu'on le croirait... Naguère, Leonard Bernstein, filmé par la télévision (émissions rééditées par Sony Classical Video), y expliquait aux enfants pourquoi Haydn ne pouvait plus être joué avec dix contrebasses et des archets trop lourds. Gardiner n'est pas Bernstein. Un excès de sérieux le contraint parfois à la raideur, quand l'inspiration n'est pas au rendez-vous. *Elle l'était*, ce soir-là. Le chef britannique impose, dans les premiers accords de *Meeresstille und Glückliche Fahrt* de Beethoven un *sotto voce* à peine perceptible mais pourtant remarquablement timbré : le concert à peine commencé, le Monteverdi Choir stupéfie. Les individus – dont certains noms apparaissent souvent dans des distributions solistes – ne font qu'un, au service exclusif d'un son net, d'une attaque à la précision presque électronique, d'une justesse implacable. Ils ne *sont pas quarante, mais sonnent* plus qu'un choeur symphonique amateur (dans la *Missa Solemnis*, les basses se sont d'ailleurs parfois laissé aller à une surenchère sonore un peu exagérée dans les entrées de fugue).

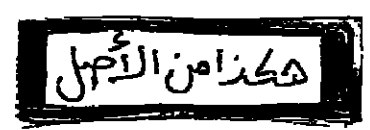
L'Orchestre révolutionnaire et romantique n'a pas la même expérience. Mais des English Baroque Soloists à cette formation exclusivement dédiée au répertoire post-classique, il n'y a guère de fossé : la plupart des instrumentistes fidèles à *Gardiner depuis des lustres* s'y trouvent. Les cordes ont prouvé, dans l'intégrale des symphonies de Beethoven (Archiv Produktion), qu'elles pouvaient être moelleuses et précises à la fois. Au concert, elles ne déméritent pas (même si la doublure violoncelles-contrebasses dans le « récit de basse » du quatrième mouvement de la *Neuvième Symphonie* n'est pas très juste). Comme dans la plupart des orchestres de ce type, les vents laissent parfois à désirer (la flûte sonnait souvent un peu bas dans la *Missa Solemnis* ; dans la *Neuvième*, le cor solo évite de justesse le couac dans ses traits à découvert, et l'harmonie passe un difficile moment dans le passage rêveur et suspendu marqué *adagio*, accompagné par des pizzicatos de cordes, dans le troisième mouvement, ou dans les quelques mesures *Adagio ma non troppo* du finale). Mais les souffleurs de Gardiner sont pugnaces et débordent d'énergie en attendant de pratiquer mieux encore ces instruments romantiques, difficiles à maîtriser.

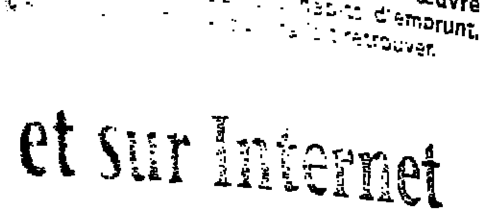
PROPORTIONS HUMAINES

Gardiner ne se laisse pas impressionner par l'aspect « grande fresque à message » de la *Neuvième*. Sans y paraître, le troisième mouvement est prenant parce que simple, conduit, dosé, sans effets de manchette de la part des premiers violons « récitants ». Et quel magnifique résultat que ce thème de l'*Ode à la joie* entonné par les cordes comme une antienne grégorienne, sans angles, fluide et ferme à la fois. *Ainsi interprétée, la Neuvième* reprend des proportions humaines. Le mythe y perd, mais l'émotion y gagne.

Le dimanche 28, l'ovation était moins spontanée. Il y avait de quoi : cette *Missa Solemnis* ne « décollait » pas, les couleurs étaient les mêmes du début à la fin. Gardiner n'est pas un polyphoniste. Il ne soutient pas les lignes à l'ancienne sous-tendant le *« Et incarnatus est »* des ténors qui, eux, ont le réflexe grégorien ; dans l'extraordinaire prélude au *« Benedictus »* (compromis par un violon solo pâlichon), Gardiner dirige négligemment et... se mouche au beau milieu de ce coup de théâtre musical (l'air conditionné new-yorkais est redoutable, mais tout de même...). Dans la fugue *Et vita venturi*, le chef impose un tempo lent et des valeurs détachées au choeur, faisant sonner de manière particulièrement étique cette polyphonie. Le quatuor de solistes assez hétérogène déçoit : une basse aux sons tubés, un ténor correct mais en deçà du « rôle », une mezzo froide, une soprano attaquant les sons par en dessous et chantant dans un style ampoulé. Après cette soirée décevante, on attend donc avec impatience *Léonore*, programmée le 30 août, qui doit relever le défi posé par une *Neuvième* de haut vol.

R. Ma.





Sean Connery et Nicolas Cage au cœur d'aventures pyrotechniques à Alcatraz

Rock. L'ombre d'un James Bond ressuscité plane sur ce film d'action sans suspense

Dernier film d'un tandem de producteurs chevronné, cette deuxième réalisation d'un jeune artificier du clip bénéficie d'une distribution de choc pour dévider avec efficacité les séquences de bagarre et les explosions au fil d'un scénario prévisible situé dans la prison désaffectée d'Alcatraz. Une production sans autre ambition que le grand spectacle, parfaitement profilée pour le milieu de l'été.

Film américain de Michael Bay. Avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris. *(2 h 16.)*

Oui, bon, d'accord, il y aurait un officier d'élite devenu dingue qui menacerait d'anéantir une métropole à coup de gaz chimiques, et on confierait le rôle à Ed Harris, toujours excellent dans le genre crispé du maxillaire. Ensuite, on enverrait un jeune savant et un vétéran du service action mettre un terme aux coupables entreprises du général. Nicolas Cage en chimiste désinvolte et Sean Connery en baroudeur aux tempes argentées feront parfaitement l'affaire. Il ne restera qu'à saupoudrer ce canevas en acier avec les habituels chapelets d'explosions, débauches de technologies militaires et autres conciliabules politico-stratégiques au plus haut niveau. La routine, quoi.

Conscients du manque de singularité de la chose, les producteurs Don Simpson (récemment décédé) et Jerry Bruckheimer, ces vieux renards du film d'action à grand spectacle, ont cherché l'ingrédient propre à donner un peu de sel à la formule. Ils ont trouvé la quatrième vedette du film, l'île pénitentiaire d'Alcatraz, qui obtient d'ailleurs les honneurs du titre – Rock, « le rocher », est le petit nom de la célèbre prison aujourd'hui désaffectée. Château aux airs médiévaux dominant un réseau de souterrains de science-fiction, taudis magnifique peuplé de machineries carcérales au délabrement photogénique, Alcatraz est effectivement un superbe décor. Malheureusement, le film ne lui rend guère justice. Sa réalisation a en effet été confiée à un jeune prodige du clip et de la pub, passé au long métrage en 1995 avec le thriller *Bad Boys*. Pour Michael Bay, la mise en scène se résume manifestement à ne jamais avoir de plan d'une durée supérieure à cinq secondes.

« EFFET GRAND HUIT »

Avec un casting d'une solidité sans faille, une équipe de pyrotechniciens émérites et un expert au montage, le résultat est d'une indéniable efficacité. Et d'une totale absence d'intérêt. Simple accomplissement d'un programme établi à l'avance, et qui – à la différence du missile apocalyptique – jamais ne dévie de sa trajectoire, ce qui ne serait pas grave, mais surtout qui n'embraie sur aucune idée, aucun affect, aucun plaisir au-delà de l'« effet grand huit ».

Une seule friandise retient un peu l'attention au milieu de cette prévisible déferlante de détonations et d'acrobaties : le scénario suggère que le personnage joué par Sean Connery – taulard qui aurait été l'unique évadé d'Alcatraz avant d'être repris, réembastillé et privé de son identité par la CIA – pourrait être... James Bond. Pour avoir, au service secret de Sa Majesté, porté atteinte jadis aux intérêts des Etats-Unis, il croupirait depuis des lustres dans une geôle américaine. Il laisse ainsi supposer que depuis ce forfait qui aurait privé l'agent au Walter PPK de la prestance du golfeur écossais, 007 n'est plus, sur les écrans, que l'ombre de lui-même.

Jean-Michel Frodon

Le jeune cinéma d'auteur japonais sort de la clandestinité

TOKYO
correspondance

Le cinéma japonais serait-il en train de renaître de ses cendres ? La profession et le public se surprennent à fêter un jeune cinéma d'auteur longtemps clandestin. Et le nombre croissant de films japonais présents dans les festivals internationaux l'atteste également. Le renouveau est modeste, mais encourageant, tant le pays d'Ozu, de Mizoguchi et d'Oshima faisait depuis quinze ans pâle figure parmi les cinématographies asiatiques.

Le cinéma japonais est sorti sinistré des années 80. Au temps de la spéculation financière, le public, les producteurs et même les cinéastes préféraient de loin le papier-monnaie aux rêves de Celluloïd. Les talents émigrèrent vers la télévision, au point que celle-ci vola au grand écran le monopole des stars. Les quelques cinéastes de talent de la génération intermédiaire, tels Mitsuo Yanagimachi ou Kohei Oguri, firent les frais de cette dévotion à l'argent et de ce mépris de la création et des sujets ambitieux. Mais aujourd'hui le « Japon des années vagues » se pose de sérieuses questions sur son identité, la récession ayant refroidi les extravagances de la période de « bulle financière ». Et par un curieux retour des choses, au fin fond de l'univers télévisuel une petite porte s'est ouverte sur le cinéma.

L'engouement des téléspectateurs japonais pour les *torendy dorama*, les innombrables feuilletons racontant des histoires d'amour modernes, a débordé sur le cinéma. On retrouve les mêmes *talento*, comédiens à tout faire du show-business nippon gérés par des agences aux dents longues, dans les films de cinéastes eux-mêmes issus du petit écran. Mais le cinéma est moins vu comme une promotion que comme une expérimentation, une liberté. Le cas de Shunji Iwaï est peut-être le plus révélateur : deux premiers films remarqués pour la télévision, dont *Undo*, présenté à Berlin en 1995 dans une section parallèle, lui permirent de réaliser pour le cinéma *Love Letter*, devenu un film-culte auprès de la jeunesse. Son nouveau film, *The Swallowtail Butterfly*, dont il vient d'achever le tournage, a été coproduit par la chaîne Fuji avec un budget record (pour un film d'auteur) de 5 millions de dollars.

Comme Iwaï, Riju Go *(Berlin)*, Hirokazu Koreeda *(Maboroshi)*, Ryosuke Hashiguchi *(Like Grains of Sand)*, ou – plus expérimenté – Yoshimitsu Morita *(Haru)* ont en commun cette veine intimiste qui caractérise le cinéma d'auteur nippon des années 90. Leurs histoires d'amour, d'errance et de déviance dévoilent la jeunesse japonaise contemporaine. A travers des contes parfois cruels : *Alice Sanctuary*, de Takaaki Watanabe, ou bien *Helpless*, premier film de Shinji Aoyama, explorent la spirale de la violence dans des groupes d'exclus. Iwaï avec *Undo* et Shinozaki dans *Okaeri* brossent des portraits poignants de femmes plongeant dans la folie. *The Boy Made in Japan*, d'Ataru Oikawa, décrit avec un certain réalisme poétique la cavale de jeunes paumés.

CARTE BLANCHE

Bon nombre de jeunes metteurs en scène actuels doivent leur succès à quelques croisés du cinéma indépendant. Passionné de cinéma européen, Takenori Sentoh, jeune producteur de la chaîne câblée Wowow, se bat *« contre la médiocrité du cinéma japonais »*. Depuis 1993, il a produit trois séries de films signés de jeunes auteurs japonais, sous le titre générique « J Movie Wars » (« Guerre du cinéma japonais »). Au total, Sentoh estime avoir fait travailler une *« armée de 900 guérilleros du film indépendant »* sur une vingtaine de films, dont ceux de Riju Go, Shinji Aoyama et Shunichi Nagasaki. Travaillant dans le même sens depuis 1977, le festival Pia, organisé par la revue cinéphile du même nom, a attribué une bourse à huit jeunes lauréats pour produire un film.

Impressionnée par les réalisations de Tomoyoki Furumaya *(Cette fenêtre est à toi)*, Shinobu Yaguchi *(Hadashi no Picnic)* et Hashiguchi *(A Touch of Fever)*, la Toho, la plus conservatrice des « majors », leur a donné carte blanche pour leur film suivant, avec des budgets dérisoires, mais un apport de techniciens hors pair : *Like Grains of Sand* d'Hashiguchi, abordant comme son film précédent le thème de l'homosexualité, fut présenté par la Toho au Festival de Tokyo en octobre 1995 – une petite révolution.

Les films des deux autres réalisateurs sont en préparation. Avec l'entrée en scène de la Toho, l'engouement pour le jeune cinéma s'est institutionnalisé. Kazuyoshi Okuyama, le flamboyant vice-président de la Shochiku, a produit l'an dernier trois jeunes cinéastes, avec un succès très mitigé. Masato Hara, d'Ace Pictures, ancien producteur de Kurosawa et d'Oshima, a deux projets de jeunes cinéastes en tournage et espère renouveler l'expérience chaque année.

Au Japon comme ailleurs, le multimédia a fait du cinéma – surtout américain – la destination d'une sorte de ruée vers l'or. De nouvelles sociétés spécialisées dans la vidéo, le dessin animé ou le loisir de masse tentent toutefois leur chance avec de jeunes réalisateurs japonais. Le succès des films d'Iwaï, de Riju Go, de Morita et les moyens accrus dont ils disposent sont autant de signes positifs qu'un nouvel équilibre entre création et industrie pourrait se mettre en place.

Brice Pedroletti

Dans l'Ain, le terroir et la modernité se réconcilient en musique

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Le Festival des temps chauds, qui s'est tenu du 20 au 27 juillet entre Bresse et Dombes (Ain), a réussi son pari rafraîchissant : en allant puiser son originalité et son inspiration aux sources des traditions, la manifestation, qui allie musique vocale et musique traditionnelle de France et d'ailleurs, a fait la preuve que les voix francophones et les voix du monde sont susceptibles d'attirer un public que les modes classiques d'organisation culturelle laissent souvent sur le bord des chemins.

Parcours, pique-niques, mâchons musicaux et gourmands, apéritifs-concerts, stages autour des jeux de la voix et des instruments jalonnaient les étapes d'une balade exquise où fleurissaient les chants de Mikis Theodorakis interprétés par Angélique Ionatos, les ballades irlandaises du Kerian Fahy Quartet, la nostalgie germanopratine de Liselotte Hamm et Jean-Marie Hummel, les rythmes piémontais de l'ensemble Tre Martelli et l'âpreté des polyphonies du groupe Vocce di Corsica.

Entre le rap occitan des Fabulous Trobadors, le rock réaliste des Castafiore Bazooka, le caractère de Michèle Bernard et l'humour québécois de Mes Souliers sont rouges, le Festival des temps chauds est avant tout le temps d'une rencontre qui associe un public, des villages, des lieux de mémoire et la musique traditionnelle des pays du monde. Cent vingt artistes de tous horizons auront jeté l'ancre dans une bonne quinzaine de communes, petits bourgs, mais aussi des ruelles, des églises, des granges, au bord des étangs et des petites rivières, au fil d'une promenade à laquelle la musique vocale et instrumentale sert de fil conducteur. Seize collectivités, de 200 à 4 000 habitants, des structures intercommunales, associatives et autres, se sont impliquées avec un enthousiasme très fort dans l'organisation matérielle du Festival dont les responsables ont voulu, depuis toujours, favoriser l'intégration dans le milieu rural et le terroir.

« Cette exigence, souligne Françoise Cartade, la directrice artistique des Temps chauds, *passe par la conquête d'un public que rien ne prédispose*, a priori, *à recevoir une offre culturelle autre qu'institutionnelle, si tant est que cette dernière existe dans les communes les plus modestes où il n'y a pas forcément de ligne budgétaire. Cela nous oblige à apporter des spectacles vivants dans des lieux les mieux adaptés pour les servir, parfois inattendus. Les gens sont fiers d'avoir un spectacle qui va chez eux, dont ils n'auraient pas eu l'idée, dans un patrimoine qu'ils redécouvrent et que l'on a choisi de mettre en valeur avec eux. »* Entre citadins et gens du cru, le Festival favorise tous les types de rencontres, y compris avec les artistes locaux désireux de faire vivre les musiques traditionnelles et le chant vocal, en les adaptant aux modes et formes d'aujourd'hui. *« On réunit des tas de gens*, conclut Françoise Cartade. *Le travail avec les sources doit permettre une ouverture constante et réciproque entre la mémoire et la modernité. »*

Laurent Guigon

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

TOUCHE PAS À MON PÉRISCOPE
Film américain de David S. Ward. Avec Kelsey Grammer, Lauren Holly, Rob Schneider, Harry Dean Stanton (1 h 35).

■ Tandis que le commandant en second Dodge joue au golf à bord d'un sous-marin, son sort se décide à l'état-major. Lui confiera-t-on enfin le commandement d'un navire ? L'amiral Winslow serait plutôt pour, mais l'amiral Graham, un ambitieux néfaste, ne l'entend pas de cette oreille, car Dodge, connu pour ses frasques, défraie la chronique de la Navy, notamment en raison d'un tatouage intime déployant l'inscription « Bienvenue à bord ». On testera donc ses capacités de commandement au cours d'une mission de simulation pour les besoins de laquelle il se voit confier l'*USS Stingray*, un vieux sous-marin à diesel datant de la seconde guerre mondiale, ainsi qu'un équipage à peine moins problématique.

Tout en parodiant gentiment les grandes figures de style du film de guerre subaquatique, cette comédie de haute mer baigne surtout dans les eaux douces de la nostalgie. Une nostalgie qui assure pour rire le triomphe d'un équipage à l'ancienne sur l'armada électronique et nucléaire de la marine américaine d'aujourd'hui. A l'irréalité croissante engendrée par la technique (de guerre comme de cinéma) s'oppose le cri du cœur du vieux mécanicien du *Stingray* : *« Vive le diesel ! »*

Jacques Mandelbaum

MOONLIGHT AND VALENTINO
Film américain de David Anspaugh. Avec Elisabeth Perkins, Gwyneth Paltrow, Kathleen Turner, Whoopi Goldberg, Jon Bon Jovi (1 h 45).

■ L'histoire de ce film – qui pourrait s'intituler « le veuvage enchanté » (par Hollywood) – s'inspire de l'expérience vécue par la scénariste Ellen Simon, qui a perdu son mari en 1988. Adapté de la pièce de théâtre qu'elle avait déjà tirée de ce drame décidément bien exploité, *Moonlight et Valentino* s'ouvre sur un travelling inepte dans les ramages du jardin de Rebecca, avant que celle-ci n'apprenne, au cours d'un ralenti non moins insipide, la tragique nouvelle.

Cette courte exposition en dit long sur un film qui prétend parler du deuil en escamotant d'emblée la mort, pour une leçon de vie truquée à laquelle on est en droit de préférer le franc cynisme d'un Lubitsch dans *La Veuve joyeuse*. Sorties du chapeau scénaristique, trois femmes admirablement complémentaires – une amie mariée, sa belle-mère divorcée et sa sœur célibataire – vont soutenir Rebecca dans l'épreuve, formant avec elle un carré de dames idéal pour remporter la mise. Au final, la veuve fait repeindre sa maison grise en jaune par un charmant éphèbe dont le chien s'appelle Valentino. Tandis que les quatre femmes se réunissent auprès de la tombe du défunt, pour une catharsis au clair de lune méritant de figurer dans une anthologie de la mièvrerie cinématographique.

J. M.

REVUE

POSITIF
■ **Nos 425/426, juillet-août (159 pages, 60 F)**

L'une des revues « historiques » de la cinéphilie française change d'aspect, presque de formule : couverture glacée et agrandissement du format, cette mue scelle l'association de *Positif* avec un nouvel éditeur, Jean-Michel Place. Dans ce nouvel habillage, un ample dossier (80 pages) est consacré au « costume à l'écran ». Témoignages de professionnels et analyses esthétiques se conjuguent ici pour lever le voile sur une composante cinématographique trop souvent réduite à l'accessoire. Par ailleurs, la revue poursuit son analyse exhaustive des films présentés au Festival de Cannes, proposant une interview de David Cronenberg à propos du discuté et discutable *Crash*, pour lequel *Positif* prend fait et cause. On lira enfin la traduction d'un texte publié par Wim Wenders dans le journal allemand *Die Zeit*, consacré à l'influence du peintre Edward Hopper sur son cinéma.

J. M.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Partage des genres.** On dit souvent que la comédie s'exporte mal. C'est en tout cas ce que semblent confirmer les résultats de ce mois de juillet, dominés par les productions américaines. Alors que les films d'action tirent leur épingle du jeu, ceux qui jouent sur le rire ont plus de mal (tandis que le premier semestre a vu de nombreuses comédies françaises tenir le haut du pavé commercial).

■ **Parmi les nouveautés,** ce sont ainsi *Le Grand Tournoi* (71 000 spectateurs dans 42 salles), *Dangereuse Alliance* (33 000 dans 29 salles) et *Vengeance froide* (31 000 dans 25 salles) qui dominent. Alors que *Touche pas à mon périscope* (7 000 dans 27 salles) déçoit comme avant lui *Agent zéro zéro* ou *Ace Ventura en Afrique*.

■ **Un seul outsider,** *Guantanamera*, s'en sort honorablement au milieu de cette armada hollywoodienne, le film cubain attirant en première semaine 12 000 amateurs devant seulement neuf écrans. Succès de la semaine précédente, *Crash* perd une part importante de son public, mais avec 40 000 entrées franchit néanmoins la barre des 100 000 en moins de quinze jours. A noter enfin la réussite de la rétrospective consacrée, dans une seule salle, à Mizoguchi, et qui attire plus de 10 000 cinéphiles en quatre semaines.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*

L'original concours d'architecture d'une banque genevoise

GENÈVE
de notre envoyé spécial

On n'a pas tous les jours deux cents ans. Darier Hentsch et Cie, maison fondée en 1796, banquiers privés à Genève, se sont demandés comment fêter dignement leur anniversaire. La réponse était sous leurs yeux : les fenêtres de leurs bureaux dominent Uni Dufour, siège du rectorat de l'université. Un bâtiment célèbre dans toute la région : lors de son inauguration, en 1974, l'édile municipal chargé de couper le cordon avait publiquement clamé sa désapprobation devant l'architecture du lieu. Ses concitoyens l'avaient suivi : l'immeuble n'a jamais trouvé le cœur des Genevois. Ses concepteurs, les architectes Francesco, Paux et Vicari avaient pourtant fait œuvre rare : un édifice d'esprit corbuséen, radical et beau, qui devait supporter une végétation abondante et établir un lien entre les deux places qu'il sépare, grâce à une construction sur pilotis. La végétation ne fut jamais plantée, et la promenade qui passait sous le bâtiment a été barrée, pour faire place à des bureaux. Le projet trahi, les architectes vilipendés durent s'expatrier, ou changer de métier.

La banque bicentenaire a donc formé le projet de réconcilier la ville et le bâtiment, en organisant un concours international, avec l'accord et la collaboration de l'Etat de Genève. Concours original, puisqu'il était ouvert à tous et ne se limitait pas aux seuls architectes de profession.

La banque avait ainsi invité quelques artistes de haute volée : de John Armleder à Frank Stella, en passant par Buren, Kowalski, Meireles ou Soto, ils sont une douzaine à avoir accepté de participer. D'autres se sont joints au projet comme Jean-Pierre Raynaud. On trouve également des architectes comme Roland Castro, ou Stéphane Dumas, mais aussi des metteurs en scène, des graphistes, ou des poètes... Ce sont en tout deux cent quarante-neuf projets que le public genevois a âprement commentés lors de leur exposition au Musée d'art et d'histoire, du 21 mai au 7 juillet.

DEUX EX AEQUO

Le jury international a décerné deux premiers prix ex aequo à la *Forteresse des droits de l'homme* de Tatsuo Miyajima, qui scande le bâtiment de diodes lumineuses, rouges ou vertes selon l'angle de vision, et au *Projet végétal* de l'équipe Perlingeiro-Beusch-Junod-Cooper, qui veut marquer l'abord en y plantant trois cyprès, et couvrir les façades de vignes grimpantes et de graminées. Les projets sont conciliables et leurs auteurs ont accepté de collaborer. De plus, leurs estimations cumulées ne dépassent pas l'enveloppe de 2 millions de francs suisses (plus de 8 millions de francs) que la banque Darier Hentsch et l'Etat de Genève avaient fixée comme limite budgétaire. Les travaux pourraient commencer au printemps 1997.

Les projets des battus n'étaient pas moins intéressants que ceux des lauréats. Certains ont été récompensés : Frank Stella décroche le troisième prix avec *X2*, deux sculptures peu convaincantes plaquées sur le toit-terrasse ; l'équipe Jean-Pierre Raynaud-François Tamisier termine quatrième, avec un très sensible projet prévoyant l'installation de pots de fleurs jaunes, posés sur les appuis de fenêtres peints en rouge... Certains concurrents se sont bien amusés. La palme revient à Joel Mützenberg, dont le projet *Money Create Taste* envisageait d'installer une batterie de mortiers chargés sur le toit de l'université, pointés vers les établissements bancaires de la ville, afin de protéger l'autonomie estudiantine de l'agression des gens de finance, fussent-ils mécènes. Le jury n'a pas cru bon de retenir la proposition.

Harry Bellet

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES (français, 1 h 45), de Pascale Ferran, avec de jeunes comédiens du Théâtre national de Strasbourg (TNS).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ... (français, 2 h 58), d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
CONTE D'ÉTÉ (français, 1 h 53), d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, *Amanda Langlet*, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
GABBEH (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami.
MACHAHO (franco-algérien, 1 h 30), de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS (géorgien, noir et blanc, 1 h 13), de Mikhaïl Kobakhidze.
***LES NOUVELLES AVENTURES* DE WALLACE ET GROMIT** (dessin animé britannique, 1 h 13) de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.

FESTIVALS

PARIS : RÉTROSPECTIVE KENJI MIZOGUCHI
Le cinéma parisien L'Arlequin continue sa rétrospective Mizoguchi. Le cinéaste né à Tokyo en 1898 fut l'un des premiers à s'intéresser au parlant. Il réalise ses premiers films dès le début des années 30 avec *La Cigogne en papier* et *Les Sœurs de Gion*. Dans les années 50, il signe plusieurs chefs-d'oeuvre autour de son thème de prédilection : la femme en prise avec la société. Lorsqu'il meurt, à cinquante-huit ans, il a réalisé plus d'une cinquantaine de films, dont la quasi-totalité est perdue. Cette rétrospective présente dix-huit films avec des copies neuves.
Contes des chrysanthèmes tardifs (1939), le 31 juillet ; *Oyuki la Vierge*, *Les Coquelicots* (1939), le 1er août ; *Le Héros sacrilège* (1956), le 2 ; *Mademoiselle Oyu* (1951), le 3 ; *Les Contes de la lune vague après la pluie* (1953), le 4 ; *Femmes de la nuit* (1948), le 5 ; *Les Amants crucifiés* (1955), le 6. *Jusqu'au 24 septembre. Cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e. Tél. : 45-44-28-80. 5 films : 150F ; 20 films : 500 F.*

CINÉSITES : LA MAGIE DU CINÉMA DANS LE SUD-OUEST
Le Festival Cinésites poursuit ses rendez-vous sur de grands écrans installés dans des sites historiques du Sud-Ouest : *Les Aventures du baron Münchhausen*, de Terry Gilliam, dans le moulin fortifié de Barbaste (Lot-et-Garonne) (le 2 août) ; *La Rose et la Flèche*, de Richard Lester, dans le village médiéval de Castelfranc (Lot) (le 3) ; *Mission*, de Roland Joffé, à Rocamadour (Lot) (le 6) ; *Le Nom de la rose*, de Jean-Jacques Annaud, contre la façade de brique de la cathédrale d'Albi (le 7) ; *Jour de fête*, de Jacques Tati, sur la place de la bastide de Villeréal (Lot) (le 9) ; *La Guerre des boutons*, à Montendre (Charente) (le 10). *Jusqu'au 14 septembre. Tél. : 56-44-35-17. Entrée libre.*

AVIGNON : UTOPIA FÊTE SES VINGT ANS
Après le théâtre, Avignon fête gaiement le cinéma avec les vingt ans du cinéma Utopia. Au programme : projections en plein air au potager de l'évêché de Benoît XII de *Secret and Lies*, la Palme d'or de Cannes 1996 (le 4 août) et de *Breaking the Waves*, le Prix spécial du jury (le 5) ; une série d'avant-premières en présence des réalisateurs (Luc Dardenne, Yvon Marciano, Jean-Pierre Ameris), un hommage à Chris Marker et à Mario Ruspoli, sans oublier le court-métrage ; des colloques et tous les soirs de la musique au Kiosque du verger. Le 6, un grand bal costumé.
Du 4 au 14 août. Cinéma Utopia, Avignon. Tél. : 90-82-65-36.

NOUVEAUX FILMS

L'HEURE DU COCHON
Film britannique de Leslie Magahey, avec *Colin Firth, Ian Holm, Donald Pleasance*, Amina Annabi, Nicol Williamson (1 h 57).
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MOONLIGHT & VALENTINO
Film américain de David Anspaugh, avec *Elizabeth Perkins*, Gwyneth Paltrow, Jon Bon Jovi, Kathleen Turner, Whoppi Goldberg (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Majestic Passy, dolby, 16e *(44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, *dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation* : 40-30-20-10).

ROCK
Film américain de Michael Bay, avec *Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris*, David Morse, John C. McGinley, Bokeem Woodbine (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; *Gaumont* Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-*00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-*10-00) ; Bretagne, dolby, 6e* (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : *40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby*, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-*20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e* (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ABONNEMENT VACANCES

EXCLUSIVITÉS

ACE VENTURA EN AFRIQUE
de Steve Oedekerk,
avec Jim Carrey, Ian McNeice, Simon Callow, Maynard Eziashi, Bob Gunton, Sophie Okonedo.
Américain (1 h 38).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, *dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec de jeunes comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

AGENT ZÉRO ZÉRO
de Rick Friedberg,
avec *Nicollette Sheridan*, Charles Durnig, Marcia Gay Harden, Barry Bostwick, *Andy Griffith*.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon* Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

BABE LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski.
Américain (1 h 31).
VF : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e *(45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-*91-68*).

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
d'Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
Français (1 h 40).
Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert*, dolby, 15e (45-32-91-68).

BEAUTÉ VOLÉE
de Bernardo Bertolucci,
avec Sinead Cusack, Jeremy Irons, Jean Marais, Donal McCann, D. W. Moffett, Stefania Sandrelli.
Franco-américain (1 h 55).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang et Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
VF : Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, *8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-*99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine* Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (ré*servation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta*, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Dan*ton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60)* ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins *Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : *40-30-20-10) ; UGC Gobe*lins, 13e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; *réservation* : 40-30-20-10).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; ré*servation : 40-30-20-10)*.

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juil*let Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83)* ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e* (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e.
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *Espace Saint-Michel*, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réserva*tion : 40-30-20-10) ; Gaumont* Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

HEAVENLY CREATURES
de Peter Jackson,
avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, *Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merri*son, Simon O'Connor.
Néo-zélandais (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Opéra, 9e ; UGC Gobelins, dolby, 13e* ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

***INÉDITS* DE PETER GREENAWAY, PREMIER PROGRAMME**
de Peter Greenaway,
Britannique, couleur et noir et blanc.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

***INÉDITS* DE PETER GREENAWAY, DEUXIÈME PROGRAMME**
de Peter Greenaway,
Britannique (1 h 04).
VO : *Epée de Bois*, 5e (43-37-57-47).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, *Serge* Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, *Tom Gilroy, Marc Martinez*, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES *IMAGES*
de Ray Müller,
Germano-belge (3 h 02).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Germano-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec *Jacques Dutronc*, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, *Helena Bonham Carter, David Ogden* Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé britannique (*1 h 13*).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *Grand Pavois, dolby, 15e* (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie *Marceau, John Malkovich*, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-*20-76-23 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, *Bernard Giraudeau, Judith Godrèche*, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra *Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Convention*, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
VF : Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-*10)*.

THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet* Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77* ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, *8e ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04* ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

USUAL SUSPECTS
de Bryan Singer,
avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz Palminteri, Benicio Del Toro, Kevin Pollack, *Kevin Spacey*.
Américain (1 h 48).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.

REPRISES

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 36).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony *Leung Chiu-Wai*, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong, 1995 (1 h 37).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

DUEL
de Steven Spielberg,
avec *Dennis Weaver*, Jacqueline Scott, Eddie Firestone, Lou Frizzell, Gene Dynarski, Lucille Benson.
Américain, 1971 (1 h 32).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

DUNE
de David Lynch,
avec Kyle MacLachlan, Francesca Annis, Jurgen Prochnow, Alicia Roanne Witt.
Américain, 1984 (2 h 20).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e* (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JUGE ET L'ASSASSIN
de Bertrand Tavernier,
avec *Philippe Noiret, Michel Galabru*, Jean-Claude Brialy, Isabelle Huppert.
Français, 1976 (1 h 50).
14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SYLVIA SCARLETT
de George Cukor,
avec Cary Grant, Katharine Hepburn, *Brian Aherne, Edmund Gwenn*, Natalie Paley, Dennie Moore.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 37).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10).

MERCREDI 31 JUILLET

TF 1

20.55

INTERVILLES
Divertissement présenté par Fabrice, Jean-Pierre Foucault, Olivier Chiabodo, Nathalie Simon. Cholet contre Le Puy-du-Fou (130 min). 9587948

23.05

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Marée basse, avec Yves Rénier (90 min). 8150851
0.35 La Nuit olympique. En direct : Athlétisme : finale 400 m haies D, finale 800 m M, finale 100 m haies D ; En différé : Athlétisme : éliminatoires 200 m M, éliminatoires 200 m D, éliminatoires décathlon ; Handball : France-Allemagne ; Football : demi-finale ; Tennis de table : demi-finale M (330 min).

France 2

20.55

MON ENFANT
Téléfilm d'Edward Bennett, avec Julie Walters, Georges Corraface (90 min). 726580
La lutte d'une veuve fortunée dont le vœu le plus cher est d'adopter un enfant.

22.25

J.O. D'ATLANTA
En direct. Athlétisme ; Basket-ball ; Canoë-kayak : sprint ; Equitation ; Football : demi-finales M ; Handball ; Hockey-sur-gazon : demi-finales M ; Tennis : demi-finales simples D, doubles M et D ; Tennis de table : finale simple D ; Tir à l'arc : finale individuel D ; Voile ; Volley-ball (115 min). 3165257
0.20 Journal, Météo.
0.35 J.O. d'Atlanta. En direct. Athlétisme ; Badminton ; Basket-ball : demi-finale D ; Boxe : quarts de finales ; Football : demi-finale M ; Handball ; Hockey sur gazon : demi-finale M ; Lutte libre... (320 min).

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Tir à l'arc : finale individuel D ; Basket-ball : quarts de finale par équipe D ; Boxe ; Handball : Croatie-Suède, France-Allemagne ; Tennis de table : finale simple D ; Tennis ; Lutte libre : bronze et or M (105 min). 602632
22.35 Journal, Météo.

23.00

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Louis Guilloux, de Josiane Maisse (50 min). 18515
Portrait d'un grand discret profondément marqué par les déchirements de ce siècle et dont l'œuvre rayonne d'une lucidité, d'une générosité exemplaires. Une œuvre injustement méconnue, un comble pour celui qui déclarait : « On ne fait pas une biographie ! Le plus important, c'est ce qui est dans les livres. »
23.50 Dancing. Du Kirov au Kabuki, de Bernard Kowalski. 0.50 Les Monroes. Série. Celui qui vient de loin (55 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : BELLA ITALIA
Documentaire. Un refuge précaire, de Peter Voigt (58 min). 3803696
Dans les années 30, l'Italie fasciste a largement accueilli les exilés allemands, dont de nombreux Juifs. Mais, après la visite de Hitler à Rome, au printemps 1938, les Italiens sont invités à appliquer les lois raciales.

21.45

MUSICA : TRISTAN ET ISOLDE
Opéra en trois actes de Richard Wagner, mis en scène par Heiner Müller. Avec Siegfried Jerusalem, Waltraud Meier, Matthias Hölle, Uta Priew, Sandor Solyom-Nagy, Poul Elming, Falk Struckman, les Chœurs et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim. Enregistré en TVHD au Festival de Bayreuth (240 min). 51295889
1.45 Réunion de cellule. Documentaire de Patrick Raynal et Christian Meunier (rediff., 50 min).

M 6

20.45

L'AMBASSADE EN FOLIE
Téléfilm de Baz Taylor, avec Judge Reinhold, Casey Siemaszko (88 min). 553306
Un bigame, employé dans une société spécialisée dans la haute technologie militaire, est la cible du KGB.

22.25

VOYAGE AU BOUT DU DÉSESPOIR
Téléfilm de Graeme Reynolds, avec Simon Reynolds (89 min). 8082649
Deux adolescents accusés d'un double meurtre sont incarcérés dans une prison du New Jersey. L'un des deux, que sa famille considérait jusque-là comme un doux rêveur, raconte l'affaire à son avocat...
23.55 Sexy Zap.
0.30 Rock express. Tori Amos. White Zombie. Garbage (30 min). 8823284
1.00 Best of pop-rock.
2.35 Hot forme. 3.00 E = M 6. 3.25 Turbo. 3.55 Paris top models. 4.55 Fréquenstar (50 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.30 Canoë kayak. 500 m sprint kayak simple K1 M ; Handball M ; Voile : Soling open (30 min). 764
21.00 Basket-ball. D ; Canoë-kayak ; Equitation : open dressage individuel ; Tennis : doubles D (20 min). 87895
21.20 Voile ; Lutte libre : finale des 48 kg M ; Tennis de table : simple D ; Lutte libre ; Volley-ball ; Voile ; Canoë-kayak ; Handball.
22.30 Tennis de table. (30 min). 528
23.00 Basket-ball ; Lutte libre ; Athlétisme.
23.30 Hockey sur gazon (30 min). 8967
0.00 Football ; Lutte libre.
0.15 Athlétisme (45 min). 4113130
1.00 Badminton ; Handball ; Tennis de table.
1.30 Volley-ball (30 min). 8715352
2.00 Athlétisme ; Basket-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon ; Badminton ; Handball.
4.00 Badminton ; Basket-ball ; Plongeon ; Volley-ball.

Radio

France-Culture

19.35 Du jazz pour tout bagage. Chant contre chant (3).
20.00 Carnets de voyage. L'Inde au milieu du gué ou Les métamorphoses de l'Inde contemporaine (3).
21.00 D'un théâtre à l'autre. 1955-1964 (3).
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Rituel de cour, vertige d'un ordre (3).
22.40 Musique : Nocturne. Stockhausen de vive voix ou le parcours d'une œuvre (3).
0.05 Du jour au lendemain. Frank Venaille (La Descente de l'Escaut). 0.50 Coda. Chansons surréalistes. (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Antonio Machado ; 3.31, Récital Jean-Pierre Faye ; 4.01, Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais (3) ; 4.56, Un nouveau dialogue à l'hôpital ; 5.55, La musique au risque des conciles (3).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Festival Couperin. Concert donné le 8 octobre, en l'église de Tournan-en-Brie, par La Simphonie du Marais, dir. Hugo Reyne : Les Amours musiciennes de Jean de La Fontaine, de Couperin.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de l'Opera Berlioz-Le-Corum, par la Sinfonia Varsovia, dir. Yehudi Menuhin. Œuvres de Beethoven.
0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Pologne. L'Orchestre symphonique national de la Radio polonaise, dir. Antoni Wit : Fin de siècle pour orchestre, de Krupowicz ; œuvres de Panufnik. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Tosca, de Puccini, par la Chorale symphonique de Westminster, les Chœurs et l'Orchestre de Philadelphie, dir. Muti, Carol Vaness (Floria Tosca), Giuseppe Giacomini (Mario Cavaradossi) ; œuvres de Donizetti.
22.10 Les Soirées... (Suite). œuvres de Respighi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Pégase. (France 3 du 23/2/96).
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.30 Des trains pas comme les autres. [1/2] La Chine du Sud.
23.30 Emmène-moi au bout du monde.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Karsha.
21.30 Un Corse et quelques Belges.
21.55 Allô police.
23.50 Le Pouvoir des mers. [2/6] Dominer les vagues.
23.55 L'Homme poisson (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : CharlElie Couture.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Concert : Adamo à l'Olympia. Enregistré en 1977 (60 min). 2597988
23.25 Concert : Sounds of Blackness (60 min). 3329325

France Supervision

23.15 J.O. : Athlétisme. (340 min). 87347219

Ciné Cinéfil

20.30 Mon espion favori ■ Film de Tay Garnett (1942, N., v.o., 85 min) 15339124
21.55 Les Hommes nouveaux ■ ■ Film de Marcel L'Herbier (1936, N., 105 min) 99470685

Ciné Cinémas

20.30 Julia ■ ■ Film de Fred Zinnemann (1978, 115 min) 5949829
22.25 L'Argent de poche ■ ■ Film de François Truffaut (1975, 100 min) 68317325

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.30 Flash.
21.30 et 1.00 La Milliardaire.
23.00 La Famille Addams.

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le voyage.
22.35 Friends. Celui qui devient papa.

Eurosport

17.00 J.O. : Canoë-kayak.
18.30 J.O. : Cyclisme. En direct. Course sur route M. finale (90 min). 841967
20.00 J.O. : Boxe. En direct. Quarts de finale. (60 min). 465035
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Athlétisme.
22.15 J.O. : Handball. (90 min). 1858306
23.45 J.O. : Lutte libre. En direct. Finales. (75 min). 1915698
1.00 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Tennis de table.
2.00 J.O. : Boxe. En direct. Quarts de finale (120 min). 3976081
4.00 J.O. : Plongeon. En direct. Tremplin 3 m D. Finale (90 min). 9742488

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.35 Touché ! Film de Jeff Kanew (1985, 100 min). Avec Anthony Edwards. *Suspense.* 0.30 Les Evadés. Film de Jean-Paul Le Chanois (1955, 115 min). Avec Silvia Montfort. *Aventures.*

TMC

22.35 Les Noces vénitiennes. Film d'Alberto Cavalcanti (1958, N., 90 min). Avec Martine Carol. *Comédie.*

JEUDI 1er AOÛT

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.20 Hawaï police d'Etat. Série. Vertige.
16.15 Club Dorothée vacances.
16.55 Des copains en or. Jeu.
17.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série. Besoin d'air.
17.55 L'Ecole des passions. Série. Ombres et lumières.
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série.
18.50 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Journal des J.O., Tiercé.

21.00

NAVARRO
Série. L'échange, de Patrick Jamain (95 min). 5932081
Le commissaire arrête un gangster qui s'apprêtait à cambrioler une banque. Le lendemain, l'inspecteur Auquelin est kidnappé et son ravisseur demande la libération du voleur.

22.35

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. (80 min). 6739420
23.55 La Nuit olympique. Présentée par Hervé Mathoux et Christian Jeanpierre. En direct : Athlétisme : finale 400 m haies M, finale 200 m D, finale 200 m M, finale décathlon 1 500 m ; Boxe : demi-finales ; Basket : demi-finales M. En différé : Equitation : finale obstacles par équipes (335 min). 77437975
5.30 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série. Mort d'un musicien.
14.50 Matt Houston. Série. Argent blanchi.
15.40 Tiercé. En direct de Deauville.
15.55 Les deux font la paire. Série. Mort à répétition.
16.45 Alice. Série. L'autostoppeuse.
17.10 Un toit pour dix. Série.
17.40 Le Choix gagnant. Jeu.
18.15 J.O. d'Atlanta. Présentés par Pierre Sled (104 min). 3018523
19.59 Journal, Journal des jeux, A cheval, Météo, Point route.

20.55

URGENCES
Série. Blizzard, de Mimi Leder. Le Cadeau, de Félix Enriquez Alcala (100 min). 3418807
La vie quotidienne dans un hôpital américain. Bien observé, rondement mené.

22.35

J.O. D'ATLANTA.
En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Athlétisme ; Base-ball ; Football : finale D ; GRS ; Handball : demi-finales D ; Hockey sur gazon : bronze D ; Tennis : bronze doubles D et M ; Tennis de table : finale simples M ; Tir à l'arc : finale individuel M ; Voile : finale Soling, 470 D et M ; Volley-ball : finale D (120 min). 5506285
0.35 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Athlétisme ; Baseball ; Basket-ball : demi-finales M ; Boxe : demi-finales ; Football : finale D ; Hockey sur gazon ; Lutte libre... (305 min).

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Télétaz.
14.35 Bill Body. Dessin animé.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct. Présentés par Michel Drhey. Athlétisme ; Badminton : or simple D et M, or mixtes doubles M et D ; Canoë-kayak : demi-finales ; Handball : finale par équipe D ; Hockey sur gazon : finale par équipe M (205 min). 70278913
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Tir à l'arc : finale individuel M ; Athlétisme : saut à la perche, décathlon M ; Base-ball ; Equitation obstacles ; Handball : finale par équipe D ; Tennis ; Volley-ball : finale par équipe D ; Voile (115 min). 985197
22.45 Journal, Météo.

23.10

▶ COMPARTIMENT TUEURS ■ ■
Film français de Costa-Gavras (1964, N., 94 min). 2855772
Qui supprime tous les témoins possibles d'un meurtre commis dans un compartiment couchettes d'un train de nuit ? Ce premier film de Costa-Gavras, d'après le roman de Sébastien Japrisot, peut donner des leçons de suspense.
0.40 ▶ L'Heure américaine : Le voyage de Joachim. De Frédéric Labourasse (55 min). 1295043
1.35 Espace francophone. Raphaël Confiant, portrait d'une île. 2.05 Les Monroes. Série. Sous la menace (55 min).

La Cinquième

12.30 Les Grandes Aventures du XXe siècle [4/30]. 12.55 Attention santé. 13.00 Défi. 13.30 Marie-José Pérec, sans effort apparent. 14.00 Nage libre. Avec Bérénice Lortet. 14.30 Notre siècle. 1939-1945 : paradis perdus [5/9]. 15.30 Déclics été. Spécial Atlanta avec Jean-Christophe Rolland, aviron. 15.40 Missions extrêmes. Train de rêve en Afrique [9/13]. 16.00 Une vie de champion. Stéphane Diagana, athlétisme ; Jean-Philippe Gatien, tennis de table. 16.30 Alf. 17.00 Sherlock Holmes. Série [6/10]. 18.00 La France aux mille villages. Vaucluse. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 ▶ L'Homme invisible. Série [8/26]. Justice aveugle (25 min). 8994
19.30 7 1/2. Vous avez dit vacances ? (30 min). 7265
20.00 Paysages. Documentaire [3/7]. Fos-sur-Mer, de Jean-Loïc Portron (26 min). 4178
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LOS ANGELES
20.46 Police fédérale, Los Angeles ■ Film américain de William Friedkin avec William L. Petersen, Willem Dafoe (1985, v.f., 115 min). 100808888
22.35 Blah Blah Blah. Court métrage de Julie Delpy (1995, v.o., 10 min). 1053197
22.45 L.A. Blues. Documentaire de Henning Lohner (30 min). 2171178 *Une visite de Los Angeles en compagnie de Denis Hopper.*
23.15 Dominos B.B. King. Vidéo, de John Lawrence (5 min). 5128178
23.20 Affaire Remise. Court métrage de Peter McCarthy (v.o., 10 min). 6935826
23.30 Birty. Court métrage de Maxi Cohen (v.o., 13 min). 16130
23.45 T'as pas cent balles ? Court métrage de Charles Burnett (v.o., 10 min). 4743248
0.00 La Rue en rose. Court métrage de Peter Kirby (7 min). 32579
0.05 Un accident. Court métrage d'Alexandre Rockwell (9 min). 4076885
0.15 L'Accessible Etoile. Court métrage de Maryté Kavaliauskas (10 min). 6527289
0.30 Step Across the Border ■. Film germano-suisse de Nicolas Humbert et Werner Penzel (1988-1990, N., v.o., rediff., 90 min). 7558208. 1.55 Sensible. Documentaire de Karin Malwitz (rediff.). 2.15 Sound. Court métrage allemand de Theo Roos (10 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série [2/2]. Le troupeau.
13.25 Ben n'aura jamais dix ans. Téléfilm de Mike Robe (89 min). 8604802
14.50 Drôles de dames. Série.
16.15 Hit Machine. Variétés.
16.50 Croc-Blanc. Série.
17.20 Classe mannequin. Série.
17.50 Le Joker. Série.
18.50 Highlander. Série. Jusqu'à la mort.
19.50 Tour de France à la voile. Sport. Toulon-Nice.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Seuls au monde ! Série.
20.35 Les Sagas de Culture pub. La saga Crédit agricole.

20.45

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE
Film de Richard Balducci avec Jean Lefebvre, Manuel Gélin (1982, 95 min). 829371
Une comédie sur les adolescents des années 80.

22.35

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série. La momie qui ne voulait pas mourir, de Jeffrey Boam, avec Jeffrey Jones, Anthony Michael Hall (25 min). 803913
Le Sacrifice, de Richard Greenberg, avec Kevin Kilner, Kim Delaney (30 min). 7791
Dernière limite, de Walter Hill, avec Marg Helgenberger, John Capodice (30 min). 6062
0.00 Fréquenstar.
1.00 Best of Trash.
2.30 Rock express. Magazine. 3.00 Culture pub. Magazine. 3.20 Jazz 6. Magazine. 4.10 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 5.00 Hot forme. Magazine (25 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
14.00 Les J.O. d'Atlanta. Volley-ball : finale M (30 min). 5081
14.30 Equitation ; Hockey sur gazon ; Athlétisme ; Badminton ; Canoë-kayak ; Tir à l'arc.
15.30 Lutte libre (30 min). 1888
16.00 Athlétisme ; Basket-ball ; Handball : finale D ; Canoë-kayak ; Gymnastique rythmique et sportive.
16.30 Badminton (30 min). 7420
17.00 Hockey sur gazon : finale M ; Tennis ; Athlétisme ; Handball ; Badminton : double mixte D et M ; Basket-ball M.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine. (120 min). 180159
20.30 Handball. Finale D ; Voile : Soling open, 470 D (30 min). 7
21.00 Basket-ball. D. Tennis : doubles D ; Voile ; Gymnastique rythmique et sportive.
21.30 Lutte libre (30 min). 49
22.00 Volley-ball. Finale D ; Handball ; Voile.
22.30 Tennis de table (30 min). 33
23.00 Basket-ball ; Hockey sur gazon ; Tennis ; Athlétisme ; Tennis de table ; Football.
0.10 Athlétisme (50 min). 3035227
1.00 Base-ball ; Athlétisme ; Hockey sur gazon ; Volley-ball ; Athlétisme ; Basket-ball ; Boxe ; Plongeon.
2.30 Football (35 min). 3859395
3.05 Athlétisme (55 min). 7792005
4.00 Basket-ball ; Volley-ball.

Radio

France-Culture

19.35 Du jazz pour tout bagage. Chant contre chant (4).
20.00 Carnets de voyage. L'Inde au milieu du gué ou Les métamorphoses de l'Inde contemporaine (4).
21.00 D'un théâtre à l'autre. 1955-1964 (4).
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Rituel de cour, vertige d'un ordre (4).
22.40 Musique : Nocturne. Stockhausen de vive voix ou le parcours d'une œuvre (4).
0.05 Du jour au lendemain. Ludovic Janvier (En mémoire du lit). 0.50 Coda. Chansons surréalistes. 4. L'alcool. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Theodor Adorno ; 2.25, Progamme non communiqué ; 3.09, Maltaises ; 3.53, Arthur Adamov ; 5.52, La musique au risque des conciles (4).

France-Musique

15.55 France-Musique l'été. Festival de Bayreuth. Opéra donné en direct du Festival de Bayreuth, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine : Le Crépuscule des Dieux, de Wagner, Wolfgang Schmidt (Siegfried), Falk Struckmann (Gunther), Eric Halfvarson (Hagen), Ekkehard Wlaschiha (Alberich), Deborah Polaski (Brünnhilde), Anne Schwanewilms (Gutrune), Hanna Schwartz (Waltraute), Brigitta Svenden (Première nonne), Ulla Sippola (Deuxième nonne), Frances Ginzer (troisième nonne), Joyce Guyer (Woglinde), Sarah Fryer (Wellgunde), Jane Turner (Flosshilde). En intermède, à 16.15, Petit lexique de la musique baroque : Variation, et à 20.30, L'Eté des festivals.
0.05 Arborescence. Histoires d'anches. Œuvres de Michel Portal, John Surman, Vivaldi, Mozart, Djivan Gasparyan, Didier Malherbe et Loy Ehrlich, Poulenc, Paul Maurice, traditionnelle, Graham Wiggins. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 20 septembre 1995, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir Semyon Bychkov, Viktoria Mullova, violon : Symphonie nº 4, de Mendelssohn ; Concerto pour violon op. 35, de Tchaïkovski ; Daphnis et Chloé, suite nº 2, de Ravel.
22.25 Les Soirées... (Suite). Quatuor nº 8, de Chostakovitch, par le Quatuor Borodine ; Sonate nº 6 de Prokofiev, Richter, piano ; Hamlet, extraits de la musique de scène, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la RTV d'URSS, dir. Jiuraitis. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Le Bal du gouverneur ■ Film de Marie-France Pisier (1989, 95 min) 56050915
21.35 Jour de congé.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.30 Ça se discute.
0.05 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 L'Inde fantôme. [5/7] Réflexions sur un voyage.
20.35 Le Nouvel Habit de l'empereur.
21.45 Hôpital, silence.
22.45 Karsha.
23.40 Un Corse et quelques Belges.
0.05 Allô police.
1.25 L'Homme poisson (35 min).

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première. Invité : William Sheller.
21.00 Deux hommes dans Manhattan ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville (1958, N., 85 min) 83015555
22.25 Concert : Mahler. (120 min). 42089888
0.25 Paris dernière.

France Supervision

19.00 Journal.
19.15 J.O. : Volley-ball.
20.00 J.O. : Athlétisme.

Ciné Cinéfil

20.30 Les Collégiennes Film d'André Hunebelle (1956, N., 90 min) 9843230
22.00 Show Them No Mercy ■ Film de G. Marshall (1935, N., v.o., 75 min) 77027265
23.15 Le Club. Invité : Jean-Claude Romer.
0.35 Claudelle Inglish ■ Film de Gordon Douglas (1961, N., v.o., 95 min) 74933531

Ciné Cinémas

20.30 Le Bison blanc ■ Film de Jack Lee Thompson (1977, 90 min) 3548848
22.00 Le Cheval venu de la mer ■ ■ Film de Mike Newell (1993, v.o., 103 min) 5529913
23.45 Madame Bovary ■ ■ Film de Claude Chabrol (1991, 135 min) 37868187

Série Club

19.55 Les Aventures de Robin des bois.
20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.45 Nick, chasseur de têtes.
21.40 et 1.25 Au plaisir de Dieu. Les inventaires.
23.10 La Famille Addams.

Canal Jimmy

20.00 Rosalie fait ses courses ■ ■ Film de Percy Adlon (1989, 110 min) 45800081
21.50 Quatre en un.
22.20 Taxi Blues ■ ■ Film de Pavel Lounguine (1989, v.o., 105 min) 55601826

Eurosport

15.00 J.O. : Canoë-kayak. (135 min). 8566197
17.15 J.O. : Badminton. En direct. (45 min). 1098449
18.00 J.O. : G.R.S. (60 min). 548352
19.00 J.O. : Tennis. En direct. Demi-finales M (120 min). 741913
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Tir à l'arc. En direct. Finale individuelle M (45 min). 967604
22.15 J.O. : Equitation. En direct. Jumping par équipes. Finale (135 min). 8743246
0.30 J.O. : Tennis de table.
0.45 J.O. : Athlétisme. En direct. Epreuves D et M (30 min). 8194840
1.30 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Tennis de table.
2.00 J.O. : Boxe. En direct. Demi-finales (120 min). 3943753

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Dernier été à Tanger. Film d'Alexandre Arcady (1986, 120 min). Avec Thierry Lhermitte. *Policier.* 22.15 Sottovoce : Le Corbeau, la Jeune Fille et le Baron. Film franco-italo-belge de Claudio Pazienza (1993, v.o., 110 min). Avec Gabriele Di Donato. *Conte.*

RTL 9

22.10 Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia. Film de Sam Peckinpah (1974, 110 min). Avec Warren Oates. *Aventures.* 0.15 Marianne de ma jeunesse. Film de Julien Duvivier (1954, N., 105 min). Avec Marianne Hold. *Drame.*

TMC

20.35 La Femme et le Pantin. Film de Julien Duvivier (1958, 100 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie dramatique.*

ATLANTA 96
Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 14

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 1er AOÛT 1996

Le génie ailé

par Pierre Georges

IL Y A LES AUTRES. Et puis lui, Carl Lewis, enfant d'Alabama et fils aîné de l'Olympe. Carl le magnifique et son époustouflante beauté, son corps de statuaire ou de chef-d'oeuvre, entre Apollon et Léonard de Vinci.

Il y a lui. Et puis les autres, tous les autres travaillés au corps, survitaminés, *les déménageurs associés*, de torse avantageux, de biceps gonflés, de cuisses tour de taille, athlètes de course élevés aux haras comme il en est des chevaux.

Crépuscule d'un dieu. Dans la nuit d'Atlanta, le génie ailé, comme *celui de la Bastille, s'est élancé. Une* fois encore, une fois de plus dans l'harmonie extrême d'une course parfaite, homme aux semelles de vent, danseur sous les étoiles. Un instant de pur bonheur, une émotion esthétique, comme l'athlétisme peut parfois en offrir.

Nous étions tous à Atlanta. Magie de la télévision. Nous étions tous à Atlanta. Et Lewis courait de cette *allure sublime* qui est la *sienne* et déjà la nôtre au Panthéon humain. Il courait non pour sauter seulement, non pour gagner toujours. *Il* courait pour que l'on n'oublie pas, jamais, du moins de mémoire de vivant, que le sport peut accéder au sublime.

Sauteur en longueur, sprinter, recordman, star, roi des Jeux ? Allons cela ne se résume pas ainsi. Ni par *des qualificatifs*. Ni par *des* palmarès. C'est autre chose désormais, un sursis somptueux volé au temps qui passe et use, Lewis révolté contre l'après-Lewis.

Ce sont des émotions, des bonheurs, qu'on ne perçoit pas toujours dans l'instant. Trop occupé à savoir qui va gagner, qui va perdre. Trop distrait par l'écume des images et la tyrannie des centimètres. Trop chahuté par le cérémonial, les artifices et les pompes olympiques. Non, c'est après que cela vous saisit. Bien après, comme à la fin d'un grand livre, d'un grand film, d'un grand concert. C'est au sortir du plaisir que l'émerveillement submerge et qu'on finit par dire et se dire, déjà *frustré* de n'en avoir plus que le souvenir, *« Dieu, que c'était beau ! »*.

Instants volés à la *mort, dérobés* au sablier d'un sautoir. Il y eut Lewis Carl de Birmingham, Alabama, né au sport à peu près quand Martin Luther King mourut. Et mort athlétiquement, d'une belle mort triomphale, où Luther King vécut. Boucle bouclée, comme l'on dit précisément d'une chaîne d'or portée en sautoir.

Boucle bouclée effectivement. Sur le grand stade en carton-pâte de Los Angeles, en 1984, dans ce décor californien qui sentait le péplum et déjà les *jeux du cirque*, Carl Lewis avait surgi brutalement. A la manière sans partage d'un conquérant. A celle aussi plus sulfureuse d'un *personnage hors du commun. Il* avait tout gagné, quatre médailles d'or, et tellement vite, en quatre vingt-dix secondes au total, qu'il fallut bien trouver quelque chose à redire. La rumeur s'en chargea, insidieuse, malsaine, car un village *même olympique reste un village :* Carl Lewis est homosexuel, je vous le dis comme je le tiens du bignole de presse ou du décathlonien d'à *côté !*

Carl Lewis, gay ? C'est donc alors qu'il n'était pas tout à fait homme. Flèche abjecte au talon d'Achille pour tuer la légende aussitôt la légende naissante. Légende d'un homme qui, ce jour-là, ne sauta qu'une fois, une seule, en longueur pour gagner. Le stade hua sa déception, sa frustration. Il crut au mépris. Il n'y avait que de la perfection. *Déjà !*

La Mairie de Paris aurait fait détruire des documents compromettants

Deux employés municipaux se seraient confiés au juge Eric Halphen

QUI A DONNÉ l'ordre à des employés de la Ville de Paris de mettre *hors de portée de la justice certains* documents ? Le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, chargé de l'enquête sur les fausses factures des HLM de la capitale, a été informé de l'existence d'une telle *« opération de nettoyage »*, indique *Le Canard enchaîné* du 31 juillet. Mais il n'en connaît pas les commanditaires. Selon l'hebdomadaire, le juge aurait recueilli, le 26 juillet, les déclarations de deux employés municipaux qui, après s'être présentés *« spontanément dans un service de police »*, auraient affirmé *« avoir détruit, sur ordre supérieur, une série de documents, ainsi que des fichiers informatiques de l'Hôtel de Ville »*.

« LISTE DE SALARIÉS BIDON »

Tenant compte de la spontanéité de ces aveux, le juge Halphen n'a pas mis en examen les deux hommes. L'article 434-4 du code pénal punit de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende le fait de *« détruire, soustraire, recéler ou altérer un document public ou privé ou un objet de nature à faciliter la découverte d'un crime ou d'un délit, la recherche des preuves ou la condamnation des coupables »*. Le juge Halphen ne semble pas avoir entrepris, avant son départ en vacances, les vérifications qu'appellent ces témoignages. La Mairie de Paris n'avait pas réagi, mercredi matin 31 juillet, à ces informations.

Le 27 juin, le juge avait conduit une perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi. Le refus des policiers de l'accompagner l'avait contraint à renoncer à se rendre par la suite à l'Hôtel de Ville, ainsi qu'il l'avait projeté. Le 12 juillet, des policiers avaient investi le bureau du chef du cabinet de M. Tiberi, Jean-José Gramont, puis son domicile. Leurs recherches s'étaient avérées *« infructueuses »*, indique-t-on de source proche de l'enquête. Selon les employés municipaux interrogés par le juge, l'éventualité d'une perquisition à l'Hôtel de ville semble en fait avoir été envisagée bien avant cette alerte récente. Des consignes auraient été données depuis qu'au mois de novembre 1994 la police avait interrogé la secrétaire particulière de Jacques Chirac, alors maire de Paris (*Le Monde* du 8 décembre 1994). Invité de l'émission *7 sur 7*, sur TF 1, le 6 novembre 1994, M. Chirac avait souhaité *« que la justice fasse son travail »* et affirmé que *« la municipalité comme les offices ou autres organismes associés sont à sa totale disposition »*. *« Je ferai en sorte que celle-ci puisse faire son travail le mieux et le plus vite possible »*, avait-il conclu. Selon *Le Canard enchaîné*, le *« vide »* aurait été fait à la questure et au service informatique de l'Hôtel de Ville, où aurait été enregistrée *« la liste des salariés bidon »*. Les deux employés municipaux semblent aussi avoir rapporté au juge que d'importantes quantités de *documents ont été récemment* expédiés vers une déchetterie proche de la capitale, et que des instructions précises avaient été données aux agents de sécurité de la mairie : en cas de visite du juge Halphen, celui-ci devait être retenu le plus longtemps possible, *puis escorté* à l'intérieur des bâtiments, en évitant certains lieux précisés par avance. Une photographie du juge avait été remise aux employés afin de pouvoir le reconnaître, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête.

Hervé Gattegno

Un agent de sécurité est suspecté dans l'attentat d'Atlanta

WASHINGTON
de notre correspondant

« Non Monsieur, je n'ai pas fait cela ! » « Cela », c'est l'attentat à la bombe qui a endeuillé les Jeux d'Atlanta. L'homme corpulent à la petite moustache blonde et au regard caché derrière des lunettes noires qui apporte ce démenti, mardi 30 juillet, est un ancien *« héros »*. C'est ainsi que toutes les chaînes de télévision, il y a moins de vingt-quatre heures, qualifiaient Richard Jewell. Agent de sécurité en service dans le parc du Centenaire au moment de l'explosion, il a, le premier, découvert le sac à dos suspect, s'est démené pour faire évacuer la foule et sauver des vies humaines : *« Je suis tombé sur les genoux, je n'ai pas pensé à moi, j'ai couru pour aider les gens »*, a-t-il expliqué, ensuite...

Hier encensé par les médias, il est aujourd'hui traqué par les caméras, et soumis à l'infamante question : *« Est-ce vous ? »* M. Jewell est l'*« un »* des suspects officiels du FBI, toujours libre de ses mouvements, mais les enquêteurs, qui l'ont interrogé à deux reprises, fouillent minutieusement son passé. Agé de 33 ans, Richard Jewell, selon le quotidien *Atlanta Journal*, est un ancien policier qui avait exercé les fonctions *de shérif adjoint au cours de* laquelle, insiste le journal, il avait reçu *« une formation en explosifs »*. Il est trop tôt pour conclure bien sûr, d'autant que la police fédérale continue de suivre la piste des milices, et à procéder à des interrogatoires.

Frappée coup sur coup par l'accident du Boeing de la TWA et par la bombe d'Atlanta, l'Amérique vit dans un véritable bain médiatique de terrorisme, lequel pousse les responsables politiques à annoncer, sinon des résultats, du moins une politique antiterroriste. Bill Clinton essaie *ainsi* de convaincre les républicains d'accepter rapidement un nouveau plan mais il rencontre de sérieuses réticences à propos de la *multiplication des écoutes téléphoniques* et d'éventuels marqueurs chimiques à incorporer dans les explosifs.

Laurent Zecchini

Disparition de Claudette Colbert, la Française d'Hollywood

L'ACTRICE américaine d'origine française Claudette Colbert est décédée, mardi 30 juillet, à son domicile de La Barbade. Elle était âgée de quatre-vingt-douze ans. Petite brune, pétulante, le visage rond, l'oeil malicieux, elle fut une reine de la comédie américaine. D'origine française, le public français a toujours eu pour elle un attachement particulier.

Lily Chauchoin naît à Saint-Mandé, tout près de Paris, le 13 septembre 1903. En 1913, sa famille émigre aux Etats-Unis. La petite Lily apprend à parler américain à New York, sans accent. En 1923, elle décide de devenir actrice, change son prénom en Claudette et choisit le pseudonyme d'un grand homme français : Colbert. Après s'être rodée au théâtre, elle débute au cinéma en 1927, dans *Pour l'amour de Mike*, de Frank Capra, trouve le résultat désastreux, jure de renoncer à l'écran, épouse en 1928 le comédien Norman Foster et revient au cinéma en 1929 avec *Un trou dans le mur* de Robert Florey.

PARFAITEMENT BILINGUE

Le cinéma parle. Claudette Colbert, parfaitement bilingue, décroche un rôle dans *La Grande Mare* de Hobart Henley (1930) avec Maurice Chevalier. Le film est tourné dans les deux langues. Claudette Colbert, qui est sous contrat avec Paramount, retrouve Chevalier dans *Le Lieutenant souriant*, d'Ernst Lubitsch (1931), et gagne le vedettariat en incarnant Poppée, compagne de Néron, dans *Le Signe de la croix*, de Cecil B. De Mille (1932). On se souviendra de la scène du bain de lait d'ânesse.

Elle décroche, enfin, la timbale en 1934. Bien qu'elle ait un nez *« impossible »*, Cecil B. De Mille en fait sa *Cléopâtre*. Mais surtout, « prêtée » à la Columbia, elle tourne la comédie de Capra qui va faire sa gloire, *New York-Miami*, où elle est une fille de milliardaire, petite peste capricieuse en cavale avec un journaliste un peu cynique (Clark Gable). Sous une pluie d'Oscars, elle récolte celui de la meilleure actrice. Elle se lance ensuite résolument dans la comédie : *Mon mari le patron* (Gregory La Cava, 1935), *Je veux me marier* (Wesley Ruggles, 1935), *A Paris tous les trois* (Wesley Ruggles, 1937), *Cette nuit est notre nuit* (Anatole Litvak, 1937). Divorcée en 1935 de Norman Foster, elle a épousé Joël Pressman, un médecin. Ses caprices de star défraient la chronique. Elle va jusqu'à exiger un chef opérateur personnel sur tous les tournages.

1938 : Claudette Colbert manifeste une fantaisie délirante en « Mégère apprivoisée » dans *La Huitième Femme de Barbe-Bleue* d'Ernst Lubitsch. 1939 : elle tourne *Zaza*, de George Cukor, et *La Baronne de minuit* de Mitchell Leissen, avec lequel elle tourne encore *Arise my love* (1940) et *La Dangereuse Aventure* (1943), puis se met au service de l'effort de guerre américain (*Les Anges de miséricorde*, Mark Sandrich, 1943; *Depuis ton départ*, John Cromwell, 1945). Depuis 1940, elle a rompu avec Paramount et travaille en indépendante. Elle assure des rôles plus graves, mais le public la préfère dans les comédies : *L'Œuf et Moi* (Chester Erskine, 1947), *Ma femme et ses enfants* (Claude Binyon, 1948), *Chéri, divorçons* (Richard Sale, 1951). Encore quelques drames : *L'Homme aux lunettes d'écaille* (Douglas Sirk, 1948), *Captives à Bornéo* (Jean Negulesco, 1950), *Fureur secrète* (Mel Ferrer, 1950), *Tempête sur la colline* (Douglas Sirk, 1951), *La Femme du planteur* (Ken Annakin, 1952) et les rôles se font rares.

Claudette Colbert tourne en Italie le sketch de Marcel Pagliero pour *Destinées* (1954) et en France dans *Si Versailles m'était conté* de Sacha Guitry (1957). Après cela, il n'y aura plus que *La Soif de la jeunesse* (Delmer Daves, 1961) et sa retraite, entre New York et une île de La Barbade. Joël Pressman meurt en 1968. Vingt ans plus tard, une vieille dame souriante et sereine a droit à l'hommage du festival de Deauville. Elle reçoit la *Légion d'honneur*. Salut de la France, salut à la France.

Jacques Siclier

Des salariés britanniques privés de comité d'entreprise européen

LONDRES
de notre correspondant

Le deuxième groupe irlandais, Cement Roadstone Holdings (CRH), a pris une décision qui peut faire date dans l'histoire de l'Europe sociale. CRH entend, selon le *Financial Times* du 30 juillet, exclure ses employés de nationalité britannique de l'application de la Charte sociale à laquelle Londres a refusé – en vertu de la procédure dite d'*« opting out »* – d'adhérer. En vertu de quoi les 3 035 sujets de Sa Majesté salariés de cette société de matériaux de construction, qui compte quinze mille employés, ne pourront bénéficier des comités d'entreprise européens prévus par ce texte. *Celui-ci s'applique à toute entreprise de* plus de mille employés

Groupe international discret, n'aimant guère faire parler de lui sauf quand il rend *public l'achat de sociétés étrangères ou ses* bénéfices annuels – en hausse de 38 % en 1995 avec 160 millions de livres irlandaises (environ 1,3 milliard de francs) avant impôts – CRH a *blotti son quartier-général* dans un château isolé de la banlieue de Dublin. Parlant au nom de la compagnie, Billy *Murphy explique que CRH a voulu mettre* en pratique la réglementation européenne, et que celle-ci ne s'applique pas au Royaume-Uni. Une procédure de consultation du personnel irlandais sur un projet *« sur mesures »*, contesté par les syndicats, est d'ailleurs en cours.

Cette affaire risque d'attirer l'attention sur CRH. Les mesures prévues, qui frappent surtout ses trois usines installées dans les Midlands (Keyline Builders Merchants, Forticrete et Combat Polystyrene), ont irrité les syndicats irlandais, qui envisagent de lancer une action en justice et une campagne de protestation, si possible avec *l'aide de leurs collègues européens. Car ils* ne peuvent compter sur le soutien des syndicats anglais (TUC), comme l'explique Nick Clarke, spécialiste des questions euro*péennes de la centrale britannique : « Nous n'avons aucun droit légal de contester une telle décision en raison du refus du gouvernement conservateur d'être partie à la Charte »*.

La décision de John Major de rester en dehors de la Charte sociale risque ainsi de *générer une discrimination à l'encontre des* travailleurs britanniques. Le premier ministre avait été soutenu par le patronat (CBI), qui juge la Charte trop bureaucratique. Cependant, le *Financial Times* a relevé que seize sociétés britanniques avaient créé des comités d'entreprises européens couvrant également leur personnel national et que vingt-quatre autres étaient en négociations avec les syndicats. Il faut, selon les TUC, y ajouter une cinquantaine d'accords conclus en dehors du Royaume-Uni.

La législation sociale européenne, soutenue par le commissaire aux questions sociales, qui n'est autre qu'un Irlandais, Pa*draig Flynn, a toujours été la bête noire des* libéraux thatchériens du Parti conservateur qui l'accusent d'être responsable du chômage sur le continent. Certains ne voient *cependant dans cette affaire* que le dernier épisode de la séculaire rivalité entre Anglais et Irlandais, ceux-ci ayant, pour une fois, le dernier mot.

Patrice de Beer

En visite à Paris, le président colombien tente de rompre son isolement

BOGOTA
de notre correspondante

« Pourquoi Chirac invite-il Samper ? », se demandait, récemment, *le principal quotidien* colombien *El Tiempo*, en évoquant la visite en France du chef de l'Etat colombien qui devait arriver à Paris mercredi 31 juillet. M. Samper vient au titre de président des pays non alignés et M. Chirac le reçoit en sa qualité de président du pays où *s'est tenue* la dernière réunion du G7, pour, officiellement, en faire le bilan. Ce voyage ravit le gouvernement colombien qui, habilement, s'en sert pour tenter de sortir de son isolement depuis que les Etats-Unis, reprochant au président Samper d'avoir été élu grâce à l'argent de la drogue, l'ont déclaré *persona non grata* (*Le Monde* du 13 juillet).

C'est peu dire qu'Ernesto Samper, fatigué d'être comparé à un trafiquant et qui, malgré les multiples pressions, *refuse de quitter* le pouvoir, a été heureux d'être reçu en France. Mardi soir, il est apparu *à la télévision* avec l'air joyeux et reposé qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps, pour annoncer à ses compatriotes qu'il *partait le lendemain pour Paris où* il rencontrerait le président Chirac.

M. SAMPER TRÈS AFFAIBLI

Le président colombien profitera de cette visite en France pour rencontrer les entrepreneurs et ren*forcer la coopération entre* les deux pays. Grâce à la participation de Total dans l'exploitation des gisements pétroliers de Cusiana, la France occupe en Colombie le troisième rang des pays investisseurs, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Deux grands projets dans le domaine des eaux sont également en cours de discussion. *Selon le gouvernement, les investissements* étrangers ont augmenté de 65 % en 1995, grâce, notamment, à la manne pétrolière. Mais le patronat colombien craint que la crise politique n'affecte significativement l'activité économique. Les menaces *américaines* de sanctions commerciales sont prises au sérieux et le président Samper *continue d'être politiquement* très affaibli. Bien que le Parlement, le 12 juin, l'ait absous de l'accusation d'avoir été élu avec l'aide des barons de la drogue, le scandale continue. L'ex-ministre de la dé*fense et huit parlementaires* sont en prison, tandis qu'une vingtaine d'autres députés font l'objet d'une enquête judiciaire. Le sénateur américain Jesse Helms vient, pour sa part, de demander que le ministre de l'intérieur, Horacio Serpa, soit également interdit d'entrée aux Etats-Unis, en même temps qu'une brochette de généraux et de députés.

Dimanche, l'ancien *président* Cesar Gaviria, désireux de se défendre des accusations d'avoir, lui aussi, été *« un narco-président »*, s'est fortement démarqué de la politique de son successeur. Et comme pour protester, à leur manière, contre le voyage de M. Samper en Europe, les Etats-Unis ont sorti, lundi, leur dernier joker : un témoin secret, « Maria », a *été invité* au Congrès américain pour reconnaître, que M. Samper avait *bien reçu de l'argent du cartel de la drogue* avant l'élection présidentielle.

Anne Proenza

Forte baisse du dollar

LE DOLLAR s'est brutalement replié, mercredi matin 31 juillet, sur le marché des changes européen. Il est tombé, en quelques minutes, de 1,4780 à 1,4660 mark et de 108,05 à 106,80 yens. La monnaie américaine est repassée sous la barre des 5 francs, à 4,9765 francs. La chute du billet vert provoquait des tensions sur le marché des devises européennes. Le franc cédait du terrain face au deutschemark, cotant 3,3960 *francs pour un mark*, son plus bas niveau depuis deux mois.

Le dollar continue à souffrir de la décision prise, jeudi 25 juillet, par la Bundesbank, de ne pas abaisser ses taux directeurs. Une réduction des rendements en Allemagne aurait rendu le deutschemark *moins attractif* et aurait profité par contrecoup au billet vert.

La monnaie américaine reste également affectée par les craintes d'apparitions de tensions inflationnistes aux *Etats-Unis* et leurs conséquences négatives sur les marchés d'actions et d'obligations américaines. Une chute des actifs financiers américains pénaliserait le billet vert.

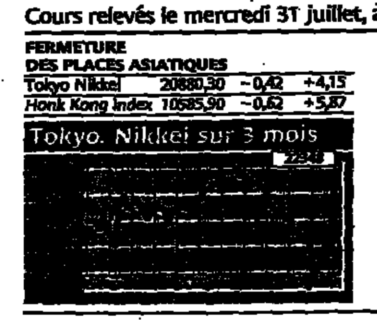
BOURSE

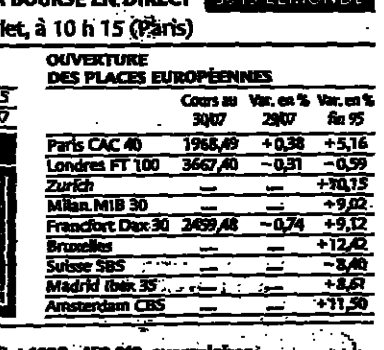
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 31 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20880,30	– 0,42	+ 4,15
Honk Kong index	10585,90	– 0,62	+ 5,87





OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 30/07	Var. en % 29/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1968,49	+ 0,38	+ 5,16
Londres FT 100	3667,40	– 0,31	– 0,59
Zurich	—	—	+ 10,15
Milan MIB 30	—	—	+ 9,02
Francfort Dax 30	2459,48	– 0,74	+ 9,12
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 8,40
Madrid Ibex 35	—	—	+ 8,61
Amsterdam CBS	—	—	+ 11,50

Tirage du *Monde* daté mercredi 31 juillet 1996 : 458 012 exemplaires